

*1980*  
*Gazette*  
*officielle*  
*du Québec*



Éditeur officiel  
Québec

*Partie 1*  
*Avis juridiques*

*112e année*  
*5 juillet 1980*  
*No 27*

## PARTIE 1

### AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion; sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

### TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: 7,00 \$ les 100 mots.

Exemplaire séparé: 2,00 \$ chacun.

Feuilles volantes: 3,00 \$ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 \$. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

*L'Éditeur officiel du Québec.*

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE  
*Gazette officielle du Québec*  
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial  
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

**Gazette officielle du Québec**  
**1283, boul. Charest ouest**  
**Québec, QC, G1N 2C9**

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

## AVIS JURIDIQUES

## Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

1<sup>er</sup> Avis de dissolution (Article 26)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis à la corporation suivante, constituée sous l'autorité de la Loi sur les compagnies:

- a) qu'elle a omis de produire le rapport prescrit par l'article 4 de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies (L.R.Q., chapitre R-22) pour les années indiquées;
- b) et qu'en conséquence, faute par elle d'avoir fourni ce rapport et de payer les droits exigibles dans les 60 jours de la publication du présent avis, il entend procéder à la dissolution de cette corporation.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Rapports à produire	Droits exigibles
VENTES & SERVICES D'AUTOMOBILES ARMEN (QUÉBEC) LTÉE 1502-8152	76 03 30	Initial et 1976 à 1979 incl.	105,00 \$
7524-o			<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

## Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ACTIVEX INC. .... 1628-6965	78 08 02	5
ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR AVEUGLES ..... 1632-7645	79 01 11	5
ASSOCIATION DES CADRES DE L'INFORMATIQUE — SECTION MONTRÉAL 1511-1479	78 02 15	8
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL 1256-7178	69 08 05	16
L'ASSOCIATION DES LOCATEURS DE CAMIONS ET DE REMORQUES DU QUÉBEC 1358-7670	74 08 28	6
L'ASSOCIATION POUR LE PLANNING DES NAISSANCES DE MONTRÉAL 1302-0755	71 05 18	13
CENTRE LAVAL MERCHANTS ASSOCIATION ..... 1271-6213	68 02 23	6
LES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE GROS-MORNE INC..... 1629-8010	78 09 15	6

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE L'OISEAU BLEU DE MASCOUCHE INC. 1506-9701	77 09 13	4
LE CLUB DE PROMOTION SPORTIVE DE CHICOUTIMI INC. ....	66 01 26	9
1163-7303		
LE CLUB SOCIAL LE BRIN D'ACIER INC. ....	79 11 06	9
1639-7622		
CLUB SOCIAL L'ÉCHANGE INC. ....	77 02 11	14
1472-5519		
CLUB SPORTIF CHASSE & PÊCHE D'ALBANEL INC. ....	73 09 17	3
1341-0105		
CONSEIL DES LOISIRS DU CANTON DELISLE. ....	75 08 11	15
1362-8847		
PAUL DAoust CONSTRUCTION (QUÉBEC) INC. ....	72 09 27	4
1333-4982		
LES GRANDS FRÈRES DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC. ....	79 01 26	5
1633-2272		
GROSSESSE-SECOURS INC. ....	74 04 19	12
1355-9059		
HABITAT FAMILLE ET TROISIÈME ÂGE, MONTRÉAL. ....	79 10 24	6
1639-8471		
LOISIRS DE ST-CLÉOPHAS. ....	67 03 22	6
1247-2361		
MANSIONS CAR RADIO (QUÉBEC) LTD. ....	67 04 03	3
1273-8282		
LA MEUNERIE ST-PATRICE INC. ....	75 04 02	8
1362-6999		
LES PNEUS LABONTÉ INC. ....	72 06 15	3
1226-9478		
SERVICES DE GRUES LAMARCHE INC. ....	70 11 24	3
1206-4879		
C.A. SPENCER, LIMITED. ....	36 06 09	4
1140-9984		
SPEYER AGENCIES INC. ....	68 01 25	3
1111-5003		
SUPER MARCHÉ MAYRAND & FRÈRES INC. ....	64 11 27	3
1101-1194		
THRABE INC. ....	76 03 22	3
1502-6677		

**Correction des lettres patentes supplémentaires (Article 12)**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a autorisé la correction des lettres patentes supplémentaires émises à la date indiquée ci-dessous à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date des lettres patentes supplémentaires	Date de correction	Modification
LES FABRICANTS KAYANNA INC. .... 1115-0281	80 03 25	80 06 13	Correction de la dénomination sociale sur les lettres patentes supplémentaires
7524-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

**Dissolution (Article 28)**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES AGENCES DE VENTE J.P. LONGLADE LTÉE ..... 1355-8689	74 02 12	80 07 11
BEAUCOIN LTD..... 1237-0318	52 02 28	80 07 05
BOULANGERIE ALLATT (1973) LTÉE ..... 1334-4684	73 04 16	80 07 11
BOUTIQUE QUARTIER LATIN INC. .... 1369-7669	74 09 23	80 07 04
BROLEK CORPORATION ..... 1332-7283	73 03 09	80 07 11
CORPORATION MULTICOR INTERNATIONAL ..... 1472-9966	77 03 16	80 07 05
ÉBÉNISTERIE PERREAULT INC. .... 1468-3262	76 07 07	80 07 12
L'EXPRESS BOGOTA S.A. INC. .... 1371-7202	75 03 14	80 07 05
FERNO INVESTMENT CORP. .... 1259-1558	62 02 13	80 07 05
LES GALERIES DU PALAIS INC. .... 1261-7809	64 02 03	80 07 05
INSTANT SALES CORP. .... 1267-3687	64 05 11	80 07 11
MARCEL LABBÉ AUTOMOBILE (1971) INC. .... 1270-2775	63 12 31	80 07 05
LASALLE BLANKET CO. LTD. .... 1115-2014	59 05 21	80 07 05

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LYNNROW REALTY CORP. .... 1273-1550	59 02 10	80 07 05
H. J. McFARLAND CONSTRUCTION COMPANY (QUÉBEC) LIMITED ..... 1265-8845	60 07 05	80 07 05
NATIONAL & OVERSEAS FINANCE CORPORATION ..... 1259-5641	61 06 05	80 07 05
LES PLACEMENTS J.P.G. LTÉE ..... 1131-7914	53 05 22	80 07 05
LES PLACEMENTS MODÈLES INC. .... 1276-1888	55 12 30	80 07 11
RAMHURST INVESTMENT CORP. .... 1281-5544	59 05 12	80 07 05
SALLES DE QUILLES CENTRE LTÉE ..... 1240-5346	61 03 07	80 07 05
SERVICES JARGUE-FALONG INC. .... 1366-8652	75 09 08	80 07 05
TERMINAL CENTRE (1964) CORPORATION ..... 1285-9583	64 12 23	80 07 11
ZILPINE LTD. .... 1321-4416	59 05 13	80 07 05

7524-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

### Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
AGENCE DE VOYAGES POPULAIRE INC. .... 1640-5581	79 12 21	1697, avenue St-Louis, Plessisville
ALLAIRE & TREMBLAY INC. .... 1334-0245	73 02 14	840, St-Peter, McMasterville
AMALGAMATED INDUSTRIES LIMITED ..... 1179-0516	39 01 11	Rue Victoria, Lac-Brome
AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE 1508-1029	77 10 27	1800, boulevard Dorchester ouest, bureau 401, Montréal
ARMACO (1971) INC. .... 1158-5262	57 10 23	65, rue Ste-Anne, bureau 400, Québec
CLAUDE ARSENAULT INC. .... 1333-4065	72 10 14	173, 3 <sup>e</sup> Avenue, L'Islet

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ASSOCIATION CULTURELLE ST-DÉMÉTRIUS DE PAKIA LACONIAS 1462-7111	75 10 20	5170, avenue Clanranald, Montréal
L'ASSOCIATION DE BASEBALL DE ST-HENRI INC. .... 1236-4014	65 03 01	1967, rue DeVilliers, Montréal
ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS 1235-0013	72 07 26	3725, rue St-Denis, bureau 418, Montréal
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CAMPUS DE DRUMMONDVILLE INC. 1467-9997	76 06 23	415, rue des Écoles, bureau 11, Drummondville
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE SOINS ESTHÉTIQUES (A.Q.P.S.E.) INC. 1639-0346	79 09 24	665, rue Bruges, app. 201, Longueuil
ASSURANCES J. FERNAND COULOMBE INC. .... 1480-7192	75 11 05	3730, boulevard de la Concorde, Laval
ASTORIA REALTIES CO. LTD. .... 1234-6193	70 08 12	1245, rue Sherbrooke ouest, bureau 1540, Montréal
LES AUVENTS MÉTRO INC. .... 1321-8978	66 12 30	5941, rue de Bordeaux, Montréal
BABE TRANSPORT INC. .... 1235-6275	70 03 17	67, rue Richmond, Sherbrooke
BEAULIEU & GOYET INC. .... 1504-8051	76 08 30	323, boulevard Manseau, Joliette
R. BENEDETTI CONSTRUCTION INC. .... 1205-7279	70 10 27	12, rue Étienne-Brûlé, app. 2, Hull
CENTRE COMMERCIAL, INDUSTRIEL & SPORTIF MONT-BLEU INC. 1362-9456	75 04 16	733, boulevard St-Joseph, Hull
CENTRE D'ANIMATION SOCIALE FOI ET PARTAGE .... 1471-9827	76 12 03	1390, avenue de Villebon, Québec
LE CENTRE D'INFORMATION B.L.O.C. INC. .... 1636-4184	79 05 22	10360, boulevard St-Laurent, bureau 33, Montréal
CENTRE QUÉBÉCOIS D'INNOVATION INDUSTRIELLE ... 1641-2561	80 01 31	Campus de l'université de Montréal, Montréal
CLUB DE GOLF COURVILLE LTÉE .... 1157-2161	63 05 17	4, rue St-Raphaël, Beauport
CLUB DE GOLF OKA INC. .... 1145-8585	60 02 12	345, St-Michel, Oka
CLUB DE SKI DE FONDS D'ALMA INC. .... 1231-4928	71 11 30	3795, route du Lac, Alma
CLUB NAUTIQUE KANASUTA BOAT CLUB INC. .... 1377-1639	50 11 07	302, avenue Murdoch, Noranda
CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. SHERBROOKE INC. 1628-8698	78 08 10	1576, rue King ouest, bureau 2016, Sherbrooke

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
COMMUNICATIONS VIRUS INC. .... 1628-3947	78 07 18	4677, rue St-Denis, Montréal
CONSEIL DES AGENCES DE PUBLICITÉ DU QUÉBEC .... 1641-6489	80 02 15	1200, avenue McGill College, bureau 1710, Montréal
CURZI & ASSOCIÉS INC. .... 1250-6325	69 10 07	800, boulevard de Maisonneuve est, Montréal
DASSON COPPER CORPORATION LTD. (No personal liability) 1177-0880	56 09 24	50, boulevard Crémazie ouest, bureau 612, Montréal
LES DÉCORS ST-AMOUR INC. .... 1478-4888	77 07 15	3410, chemin Côte-Vertu, Saint-Laurent
PAUL-RENÉ ET LAURENT DUCLOS INC. .... 1510-9804	78 02 10	35, chemin du Moulin, Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport
ÉDIFICE BRODEUR LTÉE..... 1241-1468	63 06 20	112, promenade du Portage, Hull
ENTREPOSAGE MASKA LTÉE ..... 1637-8234	79 07 23	2985, boulevard Casavant, Saint-Hyacinthe
ENTREPRISES ALBERT DUBRUI INC..... 1632-1127	78 12 08	4 <sup>e</sup> Rang, Saint-Marcel
LES ENTREPRISES ASCOLI INC. .... 1331-4182	73 04 16	5894, rue St-Jacques, Montréal
LES ENTREPRISES L.T. & P. ROY INC..... 1470-2260	76 09 17	520, boulevard Smith, Thetford-Mines
LES ENTREPRISES LAURÉNAT INC. .... 1365-7846	75 06 12	635, boulevard Dorchester ouest, Montréal
ENVIRONNEMENT L'ACADIE LTÉE ..... 1624-9187	78 03 30	1864, avenue Labelle, Longueuil
FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-LUC..... 1640-4616	79 12 18	1058, rue St-Denis, Montréal
FONDATION SERGE SAVARD POUR LE HOCKEY COLLEGIAL «AAA» 1642-5134	80 03 06	1415, rue Jarry est, Montréal
FORMENTON INC. .... 1124-5362	63 01 22	9911, boulevard St-Michel, Montréal-Nord
GARAGE MASKOUTAIN LTÉE ..... 1151-2282	67 01 18	2825, boulevard Casavant, Saint-Hyacinthe
GARAGE RENÉ HARVEY INC..... 1164-4507	69 05 21	107, rue St-Luc, Jonquière
PATRICK GARNEAU & ASSOCIÉS INC..... 1479-6359	77 07 27	380, rue de Jumonville, Boucherville
GESTION FRANCHEVILLE INC. .... 1633-1662	79 01 25	70, rue Aberdeen, Québec
LE GROUPE DODÉKA INC. .... 1472-8430	77 01 05	22, rue Bolduc, Lévis

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LES IMMEUBLES BELLAVANCE INC. .... 1341-5401	73 09 17	192, rue St-Germain est, Rimouski
L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DES ARTS ET DES SCIENCES DE L'ENREGISTREMENT MUSICAL 1635-5018	79 04 17	3575, boulevard St-Laurent, Montréal
LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS LAMOUREUX LTÉE 1506-7267	77 09 02	1864, avenue Labelle, Longueuil
KREDO CANADA, INC. .... 1633-1605	79 01 24	61, boulevard Leclerc, Baie-Saint-Paul
PIERRE E. LABERGE INC. .... 1256-0314	54 12 28	413, rue Racine est, Chicoutimi
JEAN LÉVEILLÉ & ASSOCIÉS INC. .... 1199-0306	69 12 12	555, boulevard Dorchester ouest, bureau 1700, Montréal
LIGUE DE BALLE MOLLE MAJEURE DE LAVAL INC. .... 1643-4029	80 04 08	1087, rue Bousquet, app. 3, Laval
LIGUE DE HOCKEY 30 ANS ET PLUS (AYLMER) .... 1507-9361	77 10 21	540, rue Foran, Aylmer
LES LOISIRS DE TERRASSE BON-AIR ..... 1230-4978	62 10 15	1075, 60 <sup>e</sup> Rue est, Charlesbourg
MARCHÉ LAPOINTE INC. .... 1101-3380	65 03 09	3795, rue St-André, Montréal
J.A. MICHAUD, INC. .... 1118-6905	51 06 26	1273, 22 <sup>e</sup> Rue, Québec
MODES RAINETTE INC. .... 1631-7232	78 11 27	199, chemin des Patriotes, Saint-Charles- sur-Richelieu
J.A. MORIN & FILS INC. .... 1147-0697	67 11 03	84, route 104, Iberville
L'OEUVRE DES SAINTS APÔTRES ..... 1233-2474	46 04 09	12550, boulevard Gouin est, Montréal
ORNAL REALTIES INC. .... 1278-4104	71 01 22	1420, Sherbrooke ouest, bureau 502, Montréal
PARIZEAU, PRATTE, GUIMOND, MARTIN & ASSOCIÉS INC. 1280-6733	66 06 17	170, rue Principale, Rouyn
LES PAVAGES S.A. INC. .... 1352-5019	74 01 18	2125, rue Jean-Talon est, Montréal
GERMAIN PELLETIER LTÉE ..... 1367-7831	75 04 10	750, avenue du Phare ouest, Matane
ALAN S. PESNER & ASSOCIÉS LTÉE ..... 1366-2697	75 07 18	4115, rue Sherbrooke ouest, bureau 200, Montréal
PHOTO MEUNIER (1979) INC. .... 1477-1612	77 05 02	2196, rue des Ormeaux, Montréal
PIÈCES ÉLECTRIQUES D'AUTOS J.S. INC. .... 1463-9330	75 12 29	9, rue St-Bonaventure, Québec

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
PLACE LORETTEVILLE INC. .... 1462-8622	75 10 31	586, rue Racine, Loretteville
LES PLACEMENTS MONTIER INC. .... 1638-1741	79 08 13	965, rue Panneton, Sherbrooke
LES PLACEMENTS PICARDIE LTÉE ..... 1367-4601	74 03 08	1000, rue Sherbrooke ouest, bureau 2205, Montréal
LES PLACEMENTS ROGER LAVIGNE LTÉE ..... 1625-8451	78 04 25	3164, boulevard Gouin est, Montréal-Nord
PLOMBERIE DAUDELIN INC. .... 1338-7725	72 05 23	642, rue Dufferin, Granby
POTVIN-GODIN INC. .... 1629-5826	78 09 07	2440, boulevard des Récollets, Trois-Rivières
LES PRESSES SOLIDAIRES INC. .... 1280-7558	72 05 01	2381, avenue Jeanne-d'Arc, Montréal
LES PRODUITS LAITIERS BAGOT INC. .... 1235-7125	68 11 08	1555, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe
PROJET LOCAS LIMITÉE ..... 1336-7800	72 12 03	255, boulevard d'Anjou, bureau 110, Châteauguay
LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES MORGUARD (QUÉBEC) LIMITÉE 1640-9054	80 01 14	800, place Victoria, bureau 2401, Montréal
PUBLICIMA INC. .... 1501-9771	76 02 03	1700-555, boulevard Dorchester ouest, Montréal
PUBLICITÉ CABANA, SÉGUIN INC. .... 1122-5968	65 04 12	2, place Québec, Québec
QUECO ELECTRIC LTD. .... 1214-3780	71 06 09	555, rue St-Rémi, Montréal
R. & J ENTERPRISES INC. .... 1256-9059	63 12 03	775, rue du Marché-Central, bureau 40, Montréal
LA RENCONTRE (BISCUM) INC. .... 1238-9649	67 03 15	1645, 80 <sup>e</sup> Rue est, Charlesbourg
LA REVUE L'ÉGLISE CANADIENNE ..... 1623-6838	78 02 20	1073, boulevard St-Cyrille-ouest, Québec
ROLL FABRIC BINDING INC. .... 1114-8962	47 04 14	7070, rue St-Urbain, Montréal
ROULOTTES BELLEFEUILLE INC. .... 1633-0540	79 01 19	666, de Martigny ouest, Bellefeuille
ROYBOUR INC. .... 1355-0421	74 02 12	801, chemin de la Canardière, Québec
SÉCURITÉ VILLE-MARIE INC. .... 1632-8627	79 01 15	3767, boulevard Thimens, bureau 280, Saint-Laurent
SERVICE DE COPIE CAPRI INC. .... 1332-7440	73 03 06	9567, chemin Côte-de-Liesse, Dorval

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
SERVICE D'ÉDIFICE ATLAS LTÉE ..... 1340-8422	73 09 19	110, boulevard Crémazie ouest, bureau 346, Montréal
SERVICES DE GRUES LAMARCHE INC..... 1206-4879	70 11 24	6266, rue Dugas, Montréal
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA POINTE BLAKE LTÉE 1348-8689	72 08 17	583, rue Perreault est, Rouyn
LA SOCIÉTÉ D'OPÉRETTE LAKESHORE INC. .... 1334-6242	72 10 18	5410, boulevard St-Joseph, Lachine
LA SOCIÉTÉ JALICO INC. .... 1267-9122	71 01 29	319, rue du Pont, Québec
SOGESCAL INC..... 1371-2583	75 03 14	577, rue Notre-Dame, Repentigny
SUD ÉLECTRIQUE INC. .... 1137-4493	64 07 10	1155, boulevard Taschereau, Longueuil
TECHNOSPORT QUÉBEC INC..... 1335-9641	73 02 14	3000, rue Watt, bureau 5, Sainte-Foy
TÉLÉSAG INC. .... 1337-6744	73 07 20	393, rue Racine est, Chicoutimi
LES TEXTILES SAVARD INC..... 1510-9259	78 02 09	143, boulevard St-Michel, Mistassini
TRANSPORT R.J.P. INC..... 1477-3287	77 05 06	26, rue Rivière sud, Saint-Esprit
LES TRANSPORTS JEAN & FILS INC. .... 1364-6088	75 07 08	128, rue de l'Église, Saint-Joachim
ÉMILE TREMBLAY & FILS LTÉE..... 1256-4662	71 03 08	4080, rang St-Louis, La Baie
PAUL TREMBLAY TRANSPORT LTÉE ..... 1279-2446	69 09 25	100, rue Racine est, Chicoutimi
RENÉ TREMBLAY LTÉE..... 1105-5043	62 03 12	Section 46, port de Montréal, Montréal
VACHON INC. .... 1156-0488	40 03 02	380, rue Notre-Dame, Sainte-Marie
M. D. VAILLANCOURT LTÉE..... 1140-9604	64 09 04	2400, boulevard Le Corbusier, Laval

**Fusion des corporations (Article 18)**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
FOURNITURES DE CHAUSSURES CENTRALES INC. 1642-8724	CENTRAL SHOE SUPPLIES INC. .... UNISTEEL INC. ....	80 03 13	6630, rue Paul-Émile Lamarche, Saint-Léonard
7524-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

**Lettres patentes supplémentaires**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ASSELIN AUTOMOBILE INC. .... 1165-4514	56 09 17	80 06 11	De la dénomination sociale: AUTOMOBILES ASSELIN LA MALBAIE INC.
BISSON & BISSON INC. .... 1640-3628	79 12 05	80 04 16	Des dispositions
NORMAND BOLDOC INC. .... 1327-9658	66 08 23	79 08 29	Des dispositions
BROTHERS TRADING CORP. .... 1241-3852	61 03 10	80 04 18	Du capital-actions
CENTRE DE PLONGÉE NEPTEAU INC. .... 1370-9597	75 01 13	80 05 09	Du capital-actions
CENTRE ÉDUCATIF COMMUNAUTAIRE RENÉ GOUPIL 1478-3856	77 06 06	80 03 27	Des objets
CENTRE MONCHANIN..... 1276-2928	68 08 27	80 06 09	De la dénomination sociale: CENTRE INTERCULTUREL MONCHANIN
CHAMBRE D'IMMEUBLES DE DRUMMONDVILLE, VICTORIAVILLE, SOREL-TRACY, ST-HYACINTHE INC. 1507-9635	77 10 26	80 06 09	De la dénomination sociale: CHAMBRE D'IMMEUBLE CENTRE DU QUÉBEC INC.
COMITÉ DU CENTENAIRE DE NORMANDIN 1508-3686	77 11 07	80 06 02	1) De la dénomination sociale: FONDATION DU CENTENAIRE DE NORMANDIN
LES CRÉATIONS BONAVENTURE (QUÉBEC) LTÉE BONAVENTURE CREATIONS (QUÉBEC) LTD. 1239-8145	69 11 12	80 06 11	De la dénomination sociale: LES CRÉATIONS BONAVENTURE INC.
DE GUISE, BERNIER ET ASSOCIÉS INC. .... 1252-2256	70 11 09	80 06 01	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
DÉPANNEUR J.M.L. INC. .... 1635-1629	79 04 02	80 04 01	Du capital-actions
YVAN DOMON INC. .... 1254-0225	65 05 12	80 05 27	Du capital-actions
DOMREMY-MONTRÉAL ..... 1254-0324	57 05 29	80 04 03	Des dispositions
DONOHUE NORMICK INC. .... 1639-1906	79 10 02	80 06 18	Du capital-actions
FONDATION WILBROD BHÉRER POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 1639-3589	79 10 11	80 04 21	1) De la dénomination sociale: FONDA- TION WILBROD BHÉRER 2) du siège social; 3) des objets; 4) de la valeur des biens immobiliers; 5) des dispositions; 6) du nombre des administrateurs.
LA GARDE PAROISSIALE DE ST-ALEXIS DE GRANDE-BAIE, INC. 1231-1312	54 05 19	80 05 02	1) De la dénomination sociale: GARDE DE ST-ALEXIS DE GRANDE-BAIE INC. 2) des objets; 3) du nombre des administrateurs; 4) des dispositions.
L'HÔPITAL D'ANJOU INC. .... 1232-8035	69 04 23	79 08 14	1) Des objets; 2) des dispositions.
IMPERIAL EQUIPMENT MANUFACTURING LTD. 1160-7652	63 02 13	80 06 09	De la dénomination sociale: MACHINE- RIES L.M. INC.
LES INDUSTRIES DBM LIMITÉE ..... 1123-6569	68 02 08	80 06 02	Du capital-actions
JAQUEMA INC. .... 1462-4977	75 10 08	80 04 09	Du capital-actions
J.R. LEMIEUX LTÉE ..... J.R. LEMIEUX LTD. 1357-9693	74 07 19	80 06 09	De la dénomination sociale: J.-R. LEMIEUX ET FILS INC. J.-R. LEMIEUX AND SON INC.
LOCATION LIBERTÉ LIMITÉE ..... 1326-9790	67 06 06	80 05 30	Du capital-actions
LES MEILLEURS MAGASINS D'ESCOMPTE REX INC. REX BETTER DISCOUNT STORES INC. 1107-0000	69 02 19	80 06 05	De la dénomination sociale: U.F. MUTZKE INC.
MOTEL TROTTIER INC. .... 1330-7665	73 05 29	80 06 17	De la dénomination sociale: MOTEL DU PLATEAU INC.
LOUIS PAGÉ INC. .... 1139-5126	63 04 16	80 04 24	1) Du capital-actions; 2) des objets; 3) des dispositions.
PRECISION HYDRAULIC MANUFACTURING INC. 1137-6605	61 12 01	80 06 05	De la dénomination sociale: PIÈCES HY- DRAULIQUES DE PRÉCISION (LONGUEUIL) INC.
PROVINCIAL TRANSMISSION INC. .... 1106-0423	65 11 26	80 06 06	De la dénomination sociale: LES ENTRE- PRISES R. BRASGOLD INC. R. BRASGOLD ENTERPRISES INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
QUÉBEC FRAME SERVICE INC. .... 1137-4782	68 01 10	80 06 09	De la dénomination sociale: CHASSIS D'AUTOS DU QUÉBEC INC. QUÉBEC FRAME SERVICE INC.
QUÉBEC 1534-1984 ..... 1642-4095	80 03 03	80 06 03	1) Des dispositions; 2) du nombre des administrateurs: 13.
RELIABLE STEEL & METALS CORP. .... 1281-9793	53 03 18	80 05 09	De la dénomination sociale: LES FERS & MÉTAUX RELIABLE INC.
ROCH CONSTRUCTION LTD. .... 1164-6494	47 04 11	80 06 11	De la dénomination sociale: CONSTRUCTION ROCH INC.
LES RÔTISSERIES GRENACHE INC. .... GRENACHE BARBECUE INC. 1349-5080	73 12 10	80 06 11	De la dénomination sociale RESTAURATION MIG INC.
ST-ROMUALD CONSTRUCTION LTÉE ..... 1159-5345	64 02 03	80 06 02	Des dispositions
SOGESTAR INC. .... 1284-6481	68 11 14	80 05 30	Du capital-actions
SUNOR LTÉE ..... 1285-4253	68 06 03	80 05 30	Du capital-actions
LES TREMPEURS D'ACIER DU QUÉBEC INC. 1138-5762	64 01 15	80 05 29	Du capital-actions
VENTE DE BOIS DE CONSTRUCTION T.G. LTÉE T.G. LUMBER SALES LTD. 1475-7058	77 09 26	80 06 10	De la dénomination sociale: BOIS DE CONSTRUCTION MONTRÉAL INC. MONTRÉAL LUMBER SALES INC.

7524-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

## Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

### Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
À LA SALOPETTETERA... INC. .... 1645-2252	80 06 10	Roberval
ALI-FRUITS INC. .... 1645-2112	80 06 09	Mégantic
LES AMÉNAGEMENTS A P INC. .... 1645-2609	80 06 10	Québec
LES ARPENTS VERTS G. FORTIN INC. .... 1644-9209	80 05 29	Saint-Maurice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ATELIER D'USINAGE T.D. INC. .... 1645-2443	80 06 10	Bedford
AUBERGE VACANCES PIEKOUAGAMI INC. .... 1645-1239	80 06 05	Roberval
AUTO RETEC (1980) INC. .... 1645-2021	80 06 09	Montréal
LES BÉTONS RE-CO INC. .... 1645-1585	80 06 06	Québec
BIJOUTERIE RICHARD MASSICOTTE INC. .... 1643-2668	80 04 01	Terrebonne
BOUTIQUE S. & H. INC. .... S. & H. SHOPPE INC. 1645-2138	80 06 09	Montréal
FÉLIX BRETON INC. .... 1645-1494	80 06 05	Québec
J. DENIS BUJOLD INC. .... 1645-2260	80 06 10	Bonaventure
CENTRE DE RÉPARATIONS H.B. INC. .... 1644-9431	80 05 29	Montmagny
CIMENTIER MAROCK INC. .... 1645-2120	80 06 10	Trois-Rivières
CONFECTION D.M. INC. .... 1644-3921	80 05 08	Saint-Hyacinthe
LES CONSTRUCTIONS VALÈRE INC. .... 1643-9846	80 06 02	Saint-Raphaël
COPYCO INC. .... 1645-1502	80 06 05	Laval
COUPONS CHEZ LUCILLE INC. .... 1644-4770	80 06 04	Arthabaska
COUVERTURE DE L'ESTRIE INC. .... 1645-2864	80 06 11	Arthabaska
DÉPANNEUR CLAUDE VENNE INC. .... 1644-0505	80 04 28	Joliette
DESCHÊNES EXPRESS INC. .... 1645-1551	80 06 05	Hauterive
DESGRENIERS & ROBICHAUD INC. .... 1643-7733	80 04 16	Bedford
LES DISQUES UNI-SON COWANSVILLE INC. .... 1645-2963	80 06 11	Chicoutimi
LES DISQUES UNI-SON GRANBY INC. .... 1645-2971	80 06 11	Chicoutimi
DOMAINE DES CAILLOUX INC. .... 1643-6974	80 06 04	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
DROLET, BESSELLE ET LANDREVILLE INC. .... 1645-1981	80 06 09	Joliette
DUCHESNE, DUMAS ET ASSOCIÉS INC. .... 1645-2658	80 06 11	Québec
LES ENTREPRISES CASTI INC. .... 1645-2468	80 06 10	Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES D.J. BEAUREGARD INC. .... 1645-2427	80 06 10	Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES J.P. FOURNIER INC. .... 1645-1999	80 06 09	Montréal
LES ENTREPRISES MARCELLE BEAUMONT INC. .... 1645-3169	80 06 12	Montréal
ÉRABLIÈRE ÉMILIE LACHANCE & FILS INC. .... 1645-2401	80 06 10	Beauce
LES ÉVAPORATEURS WATERLOO INC. .... 1645-2831	80 06 11	Montréal
EXCOR INC. .... 1642-2057	80 05 27	Joliette
FERME ADAM ET FILS INC. .... 1645-3219	80 06 12	Trois-Rivières
FERME DES MURAILLES INC. .... 1645-3177	80 06 12	Iberville
FERME GERGUY INC. .... 1645-3029	80 06 12	Québec
FERME GIMARO INC. .... 1645-2211	80 06 10	Kamouraska
LA FERME GODFRIN INC. .... 1645-2955	80 06 11	Terrebonne
FERME JARRET ET FRÈRES INC. .... 1645-1858	80 06 09	Saint-Hyacinthe
FERME R.S.G. GÉLINAS INC. .... 1645-2781	80 06 11	Saint-Maurice
LES FERMES JA-MI-FER INC. .... 1645-1627	80 06 06	Richelieu
GEORGES GARON IMMEUBLES INC. .... 1643-5034	80 05 13	Québec
GESTION AMMEGUNTIC INC. .... 1644-9746	80 05 30	Saint-François
GESTION F.F.T. CANADA INC. .... 1645-3011	80 06 12	Montréal
GESTION G.S.G. INC. .... 1645-2815	80 06 11	Abitibi
GESTION GAUDAN INC. .... 1645-2625	80 06 10	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION JACQUES TREMBLAY INC. .... 1645-0991	80 06 04	Joliette
GESTION PRAG INC. .... 1644-6668	80 06 02	Montréal
GESTION RÉAL RAJOTTE INC. .... 1645-2724	80 06 11	Drummond
GESTION ROSS & LEFEBVRE INC. .... 1645-2732	80 06 11	Drummond
GIJU INC. .... 1645-2096	80 06 09	Trois-Rivières
LE GROUPE L.F.R. INC. .... 1644-6379	80 06 10	Québec
LE GROUPE SKAWANATI INC. .... 1643-8004	80 04 18	Montréal
HYDRAULIQUE B.R. INC. .... 1645-1254	80 06 05	Saint-Jacques-de-Montcalm
LES IMMEUBLES FONTAINE INC. .... 1645-3045	80 06 12	Québec
LES INVESTISSEMENTS A.H.B. INC. .... 1644-4630	80 05 12	Terrebonne
KATRA INC. .... 1645-3391	80 06 12	Québec
JEAN CLAUDE ET MARCEL LANDRY INC. .... 1645-1593	80 06 06	Iberville
ROGER LAVOIE & FILS INC. .... 1645-2633	80 06 10	Québec
LEME INC. .... 1645-0785	80 06 03	Saint-Hyacinthe
GÉRARD LEROUX ET FILS INC. .... 1645-2286	80 06 10	Beauharnois
LINGERIE GUILBERT INC. .... 1645-1304	80 06 05	Abitibi
LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. BEAUCE INC. .... 1645-2161	80 06 10	Beauce
LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. MATANE INC. .... 1645-2195	80 06 10	Rimouski
LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. MONT-LAURIER INC. .... 1645-2179	80 06 10	Mont-Laurier
LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. RIMOUSKI INC. .... 1645-2187	80 06 10	Rimouski
LOCATION UNI INC. .... 1645-1700	80 06 06	Saint-Jérôme
MESSERVIER & FRÈRE INC. .... 1644-9761	80 05 30	Montmagny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1641-9061 QUÉBEC INC. .... 1641-9061	80 06 03	Montréal
1641-9095 QUÉBEC INC. .... 1641-9095	80 06 06	Montréal
1641-9103 QUÉBEC INC. .... 1641-9103	80 06 09	Montréal
1644-6189 QUÉBEC INC. .... 1644-6189	80 05 16	Québec
1645-1247 QUÉBEC INC. .... 1645-1247	80 06 05	Joliette
1645-1734 QUÉBEC INC. .... 1645-1734	80 06 06	Joliette
1645-1742 QUÉBEC INC. .... 1645-1742	80 06 06	Joliette
1645-2500 QUÉBEC INC. .... 1645-2500	80 06 10	Québec
1645-2674 QUÉBEC INC. .... 1645-2674	80 06 11	Beauharnois
1645-3037 QUÉBEC INC. .... 1645-3037	80 06 12	Montréal
MODES HARMONIE INC. .... 1645-1569	80 06 05	Montréal
GÉRALD MORIN INC. .... 1645-2435	80 06 10	Rimouski
MOTEL CONTINENTAL (1980) INC. .... 1645-2013	80 06 09	Iberville
MULTI-SPORT DE LA RIVE-SUD INC. .... 1645-2997	80 06 11	Québec
LES NOUVEAUTÉS DE L'EST INC. .... 1645-2419	80 06 10	Kamouraska
PAPIERS GRANDE VILLE INC. .... 1645-2518	80 06 10	Montréal
PAPINEAU BAR-LAITIER INC. .... 1645-2849	80 06 11	Montréal
PAVAGE ATOMIQUE INC. .... 1645-2914	80 06 11	Québec
LES PÊCHERIES E. TURBIDE INC. .... 1645-2856	80 06 11	Gaspé
PÉPINIÈRE MARBOIS INC. .... 1645-1601	80 06 06	Saint-Hyacinthe
EDMOUR PERRAS SANITAIRE INC. .... 1645-2666	80 06 11	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LA PHOTO DE L'ÉCOLIER INC. .... 1645-2393	80 06 10	Montréal
PLACEMENTS CHIBOUGAMAU INC. .... 1645-2237	80 06 10	Abitibi
LES PLACEMENTS E.L. NAULT INC. .... 1645-3193	80 06 12	Arthabaska
LES PLACEMENTS PIERRE SIGOUIN INC. .... 1645-1973	80 06 09	Rouyn-Noranda
PLAMONDON ET ASSOCIÉS INC. .... 1645-2278	80 06 10	Montréal
PLANTATIONS DE L'ESTRIE INC. .... 1645-2492	80 06 10	Saint-François
LES PNEUS R.M.R. (1980) INC. .... 1645-3003	80 06 11	Québec
POTAGER CÔTÉ INC. .... 1645-1767	80 06 06	Québec
LES PRODUCTIONS QUÉVERS INC. .... 1645-1759	80 06 06	Témiscamingue
LES PRODUCTIONS RENY INC. .... 1645-2765	80 06 11	Québec
LES PRODUCTIONS V'LA L'BON VENT INC. .... 1645-2526	80 06 10	Québec
LES PRODUCTIONS WESTERN DU QUÉBEC INC. .... 1645-2773	80 06 11	Québec
PRODUITS CHIMIQUES DE LA RIVE-SUD INC. .... 1645-2385	80 06 10	Montréal
QUINCAILLERIE ST-LÉOPOLD INC. .... 1645-2476	80 06 10	Terrebonne
REMOURRAGE DE CHICOUTIMI INC. .... 1644-9779	80 05 30	Chicoutimi
REMOURRAGE UNIVERSEL L.D. INC. .... 1644-7542	80 05 22	Roberval
RESTAURANT JERRY PIZZERIA INC. .... 1645-2484	80 06 10	Saint-François
RESTAURANT MARCEL D'AOUST INC. .... 1645-2450	80 06 10	Hull
MARC SAVARD MUSIQUES INC. .... 1645-2757	80 06 11	Québec
SÉRIGRAPHIE ARTCO INC. .... 1645-1460	80 06 05	Québec
SERVICE D'AUTO WESTMOUNT INC. .... 1645-3201	80 06 12	Montréal
SERVICE DE PATATES VICTOR INC. .... 1642-9888	80 03 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LA SOCIÉTÉ D'ESTIMATION ROLAND BOUCHER INC. .... 1645-3185	80 06 12	Montréal
SOCIÉTÉ POPULAIRE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION DE L'EST DU QUÉBEC SPEDEQ INC. 1643-5166	80 05 29	Rimouski
STUDIO DE DANSE ACADÉMIQUE VALENTINO INC. .... 1645-3375	80 06 12	Québec
SYSTÈME D'ALARME SHERBROOKE INC. .... 1645-1841	80 06 09	Saint-François
TAVERNE DE L'OUVRIER INC. .... 1645-1866	80 06 09	Sorel
LES TERRASSES SAINT-SULPICE, INC. .... 1645-3086	80 06 11	Montréal
LES VÊTEMENTS COLLÉGIAL INC. .... 1645-2104	80 06 09	Montréal
7524-o		<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

### Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
ADMESTRIE INC. .... 1329-9078	73 06 13	80 06 02
AGENCE DE VOYAGE RAPIDE TRANSITALIA INC. .... 1330-5685	73 05 31	80 06 05
PAUL ANDRÈS INC. .... 1113-6652	66 10 13	80 06 04
LES ASSURANCES TREMBLAY, FORTIN, SIMARD, BÉRUBÉ & ASSOCIÉS INC. 1478-9143	77 06 30	80 05 29
ATELIER DE MÉCANIQUE LAVAL LTÉE ..... 1142-3506	65 05 07	80 06 09
LES AUTOMOBILES ST-JOVITE LTÉE ..... 1479-5173	77 07 15	80 05 29
BUANDERIE STE-AGATHE INC. .... 1509-5797	77 12 16	80 06 02
CANIMPORT LTÉE ..... 1242-7191	71 06 25	80 06 05
CLUB DE GOLF DE LAC ETCHEMIN INC. .... 1208-1675	69 10 21	80 06 09

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
COMPAGNIE FERNAND GOUPIL LTÉE ..... 1152-8098	63 01 21	80 06 26
LA COMPAGNIE NOËL CHESTERFIELD LTÉE ..... 1181-6840	59 01 12	80 06 09
CONSTRUCTION J.P.F. INC. .... 1470-9588	76 10 20	80 06 09
CONSTRUCTIONS A.D.J. INC. .... 1475-4428	77 03 21	80 06 09
LA CORPORATION ROGEX INC. .... 1282-7267	71 10 04	80 06 02
LES CUISINES LA MOISSON D'OR INC. .... 1225-2565	71 12 23	80 05 20
CUMULATIVE INVESTMENT CORP. .... 1250-5673	55 08 16	80 06 05
PAUL DEMERS & FILS INC. .... 1503-9696	76 06 21	80 06 03
DORMEX INC. .... 1370-5785	74 12 04	80 06 06
LES ENTREPRISES B.C.G.L. INC. .... 1360-2149	75 01 09	80 06 10
LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES C.J. DUPUIS INC. .... 1464-0775	76 01 08	80 06 02
LES ENTREPRISES LOUMARODE INC. .... 1501-8518	76 01 23	80 06 05
LES ENTREPRISES M. CANADA (ABITIBI) LTÉE ..... 1228-2547	71 02 23	80 06 03
LES ENTREPRISES MARCEL GUÉRIN INC. .... 1335-7801	72 10 13	80 06 09
ÉQUIPEMENTS M.B.F. INC. .... 1465-5716	76 03 15	80 06 02
LA FERME JACQUES VINCENT & FILS INC. .... 1267-8728	71 02 10	80 06 06
FERME POULAIN INC. .... 1636-2766	79 05 16	80 06 02
LES FERMES OKAK INC. .... 1634-2677	79 03 05	80 06 09
GESTION A.T. INC. .... 1631-8008	78 11 28	80 06 03
GESTION M.P.R. INC. .... 1629-2237	78 08 22	80 06 03
GESTION THOMAS INC. .... 1631-8131	78 11 28	80 06 03
GILAMBERT LTÉE ..... 1464-5535	76 02 04	80 06 09

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
LES INDUSTRIES CARROUSEL INC. .... 1360-5324	74 11 29	80 06 09
LES INVESTISSEMENTS BÉCAMO LTÉE .... 1307-7177	59 05 26	80 06 04
PAUL LEBEL, INC. .... 1185-2910	67 12 07	80 06 02
C. LECLAIR FOURRURES & FILS LTÉE .... 1116-1841	68 01 29	80 06 05
LOCATION AUTOBEC MONTRÉAL LTÉE .... 1348-3037	73 11 23	80 06 10
MARCHÉ ARCAND ET COLLIN INC. .... 1506-2623	77 08 18	80 06 09
MATÉRIAUX ACOUSTIQUES ROSEMONT INC. .... 1360-2297	75 04 02	80 06 03
PLACIDE MATHIEU & FILS INC. .... 1371-9844	75 04 07	80 06 03
MEGAGEST INC. .... 1365-7622	75 06 10	80 04 28
METOSUD INC. .... 1502-5786	76 03 16	80 06 11
LES MEUBLES JAYMAR LTÉE .... 1116-4001	62 07 05	80 06 12
MORIN INCORPORÉ .... 1168-8785	54 05 06	80 06 09
MOTEL DES PAYS D'EN HAUT LTÉE .... 1152-6100	69 07 31	80 05 26
MOTEL GONDOLIER INC. .... 1509-4287	77 12 12	80 06 05
MOTEL-RESTAURANT BRISSETTE INC. .... 1359-8321	74 10 21	80 06 06
PIERRANNICK INC. .... 1625-3338	78 04 12	80 06 09
LES PLACEMENTS ALADIN INC. .... 1477-0192	77 04 26	80 06 03
PLACEMENTS B.G.L. INC. .... 1238-6363	71 04 28	80 06 03
PLACEMENTS G. BRETON INC. .... 1627-7964	78 06 27	80 06 05
LES PLACEMENTS RADIATION INC. .... 1363-5834	75 05 15	80 06 04
LES PRODUCTIONS 9 INC. .... 1626-7296	78 05 23	80 06 03
PROMOTIONS CAMÉLÉON INC. .... 1505-1691	76 09 29	80 06 03

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
PROMOTIONS DU LYS INC. .... 1637-5131	79 07 06	80 06 05
RÉMIX INC. .... 1501-2339	75 12 03	80 06 02
LE SERRURIER ROBILLARD LTÉE ..... 1503-3830	76 05 10	80 06 05
ARTHUR SIROIS, LTÉE ..... 1168-7191	53 06 27	80 06 02
THE SIXTEEN INVESTMENT CORP. .... 1314-3136	59 09 01	80 06 05
LA SOCIÉTÉ PROGARDE INC. .... 1280-9026	70 11 30	80 05 22
TEXTILES RAYMOND PARENT INC. .... 1478-5422	77 06 10	80 06 03
TOWN VENDING MACHINE CO. LTD. .... 1327-0756	69 08 27	80 06 02
U.N.I.K. AUTO INC. .... 1222-2691	72 04 29	80 06 04

7524-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

### Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ALIMENTATION HAMEL & FRÈRES INC. 1644-1503	80 04 30	80 06 02	Du capital-actions
AUBERGE LE MARTINET INC. .... 1185-3314	65 07 14	80 06 04	Du capital-actions
AUTO PORT-JOLI (1973) INC. .... 1336-2124	73 02 16	80 06 06	De la dénomination sociale: STATION DE SERVICE G. RIOUX INC.
COMPAGNIE D'AUVENTS CANADIENS L.R. INC. 1361-5182	75 01 30	80 06 05	1) De la dénomination sociale: COMPAGNIE D'AUVENTS CANADIENS INC.; 2) du capital-actions.
CORPORATION MINIÈRE CERTAC ..... 1333-1236	72 09 22	80 06 05	Du capital-actions
LES CUISINES LA MOISSON D'OR INC. ... 1225-2565	71 12 23	80 05 20	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS LA MOISSON D'OR INC.
ISOLATION NORDIC INC. .... 1641-2231	80 01 30	80 06 06	De la dénomination sociale: JEAN ROCH PAGEAU INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
C. LECLAIR FOURRURES & FILS LTÉE .. 1116-1841	68 01 29	80 06 05	Du capital-actions
MAISON D'ARMES À FEU INC. .... 1204-4921	69 02 13	80 06 06	De la dénomination sociale: LORENZO BOILY INC.
1641-8980 QUÉBEC INC. .... 1641-8980	80 05 26	80 06 09	De la dénomination sociale: BOUTIQUE ARBELLE INC.
1642-6785 QUÉBEC INC. .... 1642-6785	80 03 12	80 06 05	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE GESTION RONALD CHARBONNEAU INC.
1643-0670 QUÉBEC INC. .... 1643-0670	80 03 25	80 06 09	De la dénomination sociale: DOMAINE DE LA FONTAINE INC.
1643-9119 QUÉBEC INC. .... 1643-9119	80 04 23	80 06 04	De la dénomination sociale: GESTION CROC INC.
LES PLACEMENTS DE L'OR VERT INC. . 1642-5027	80 03 06	80 06 04	Du capital-actions
PORTNEUF TRANSPORT INC. .... 1173-9562	61 06 15	80 05 27	Du capital-actions
PROVINOR INC. .... 1642-8377	80 03 18	80 06 04	Du district judiciaire
RÉFRIGÉRATION MICHEL DENEALU INC. 1644-5686	80 05 14	80 05 30	De la dénomination sociale: RÉFRIGÉRATION MICHEL DENAULT INC.
LE SERRURIER ROBILLARD LTÉE ..... 1503-3830	76 05 10	80 06 05	Du capital-actions
L. THIBODEAU TRANSPORT INC. .... 1173-9547	55 07 21	80 05 27	Du capital-actions
VIDÉO SERVICE INC. .... 1330-2963	73 04 24	80 06 05	Du capital-actions

7524-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

### Délivrance d'un certificat rectifié/complété

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
BIEN-ÊTRE CONTRÔLE DE L'ESTRIE INC. .... 1644-5488	Constitution	80 05 14	80 06 17

7524-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

## Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

## Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACTIVITÉS SOCIALES ST-FULGENCE INC. .... 1644-8318	80 05 26	253, Saguenay, Saint-Fulgence
ÂGE D'OR DE ST-GUY ..... 1643-1702	80 05 13	Saint-Guy
LES AÎNÉS ROMANESQUES ..... 1640-7926	80 01 09	2700, rue Allard, Montréal
ARTI-MAIN INC. .... 1644-4242	80 05 09	Vanier
ARTISANAT LA PÉRADE INC. .... 1645-1403	80 06 05	Sainte-Anne-de-la-Pérade
ASSOCIATION DE SOCCER AMATEUR DE MASCOUCHE . 1644-6445	80 05 16	2932, Dupras, Mascouche
ASSOCIATION DE SOCCER DE SEPT-ÎLES INC. .... 1644-7971	80 05 23	Sept-Îles
L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL DE LA BAIE DES HA! HA! ..... 1644-1420	80 04 30	100, avenue du Parc, La Baie
ASSOCIATION DES LOISIRS DE BORDEAUX, AHUNTSIC ET CARTIERVILLE 1645-1452	80 06 05	Communauté urbaine de Montréal
ASSOCIATION DES PARENTS DU COLLÈGE D'ALMA INC. 1644-4697	80 05 12	Alma
ASSOCIATION DES PHILIPPINS PROGRESSISTES ..... 1644-7708	80 05 22	3601, Ste-Famille, app. 1209, Montréal
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS-RIVERAINS DU LAC BEAUPORT INC. 1644-4515	80 05 12	65, chemin le Tour-du-Lac, Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport
ASSOCIATION DU BASEBALL AMATEUR DE POINTE- AUX-TREMBLES 1644-0000	80 04 25	1515, du Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles
ASSOCIATION DU GROUPE D'ACTION (A.G.A.) INC. .... 1644-6619	80 05 16	1140, rue Soucy, Saint-Hubert
ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE DU SUD-OUEST (WESTERN) 1643-0514	80 03 25	150, Haute-Rivière, Châteauguay
ASSOCIATION FÉMININE DE ST-MICHEL ..... 1642-5894	80 03 10	9111, 15 <sup>e</sup> Avenue, Saint-Michel

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION MOULIN D'OR INC. .... 1644-8938	80 05 28	Village Lac-Édouard
LES ATELIERS DE DANSE SOCIALE DU LAC ..... 1642-1810	80 02 22	191, des Cyprès, Alma
BALLE LENTE MIXTE ST-FULGENCE INC. .... 1644-8300	80 05 26	253, Saguenay, Saint-Fulgence
BONJOUR LE MONDE, LAURENTIDES INC. .... 1644-0703	80 04 25	Aéroport international de Montréal, Mirabel
CENTRE CULTUREL DE ST-ÉLEUTHÈRE ..... 1644-1495	80 04 30	Saint-Éleuthère
CENTRE DE BÉNÉVOLAT LES 6M. INC. .... 1644-3632	80 05 08	863, rue Notre-Dame, Saint-Rémi
LE CENTRE DE RECHERCHE ET D'ANIMATION CULTURELLE (HUBERDEAU) (C.R.A.C.) 1644-6601	80 06 05	Rue Principale, Huberdeau
CENTRE POINT D'APPUI DE LANAUDIÈRE ..... 1642-1851	80 02 22	1000, boulevard Ste-Anne, Joliette
CLUB DE BOXE LAC-MÉGANTIC INC. .... 1645-0793	80 06 03	Lac-Mégantic
CLUB DE COURSE À PIED L'ASTRAGALE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD INC. 1643-1991	80 03 31	Salaberry-de-Valleyfield
CLUB DE NATATION DE LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES INC. 1643-2304	80 03 28	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
CLUB DE NATATION ESPADON DE PRINCEVILLE INC. 1644-8896	80 05 28	Princeville
CLUB DE SKI NAUTIQUE DE BOUCHERVILLE ..... 1643-7832	80 04 17	964, boulevard Marie-Victorin, Boucherville
CLUB DES RAQUETTEURS LE SALABERRY INC. .... 1645-2302	80 06 10	Salaberry-de-Valleyfield
LE CLUB D'ESCRIME DE RIMOUSKI INC. .... 1643-5802	80 04 11	Rimouski
CLUB ÉQUESTRE DE LA RÉGION DE CHÂTEAUGUAY INC. CHÂTEAUGUAY VALLEY HORSE CLUB INC. 1644-4994	80 05 12	Huntingdon
CLUB LE NEZ PLAT INC. .... 1644-8888	80 05 28	483, rue Ste-Cécile, Maniwaki
CLUB MOTO-CROSS DE ST-LUDGER ..... 1644-7039	80 05 20	Saint-Ludger
CLUB RÉCRÉATIF LG-4 ..... 1644-5231	80 05 13	LG4, Baie-James
COMITÉ DE COORDINATION DE GROUPES PARRAINS DE RIMOUSKI 1645-1437	80 06 05	11, St-Germain ouest, Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
COMITÉ DE LA ST-JEAN DU LAC CAYAMANT ..... 1643-4490	80 04 08	Lac-Cayamant
LE COMITÉ DES FÊTES POPULAIRES DE BULLION ..... 1644-9092	80 05 28	1221, de Bullion, Montréal
COMITÉ DES LOCATAIRES DU PAVILLON MONSEIGNEUR RENÉ AUDET INC. 1642-9201	80 06 02	315, Flamand, Joliette
COMITÉ DES LOISIRS DE BAIE DES HOMARDS INC. .... 1644-1388	80 04 30	Baie-des-Homards
COMITÉ DES PÊCHEURS DE BRADOR ..... 1641-2132	80 05 29	Bradore
COMITÉ DU TOURNOI DE GOLF DES EMPLOYÉS DES POSTES 1645-1213	80 06 04	920-1500, rue Atwater, Montréal
COMITÉ D'UNION DE BIENFAISANCE D'ENTRAIDE CHARLEMAGNE PÉRALTE (C. U. B. E. P.) 1644-3418	80 05 07	Montréal
COMITÉ MISSIONNAIRE DE BUCKLAND (C.M.B.) INC. .... 1644-8698	80 05 27	4250, Principale, Notre-Dame- Auxiliatrice-de-Buckland
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS DE LACHINE 1644-9100	80 05 28	2004, Saint-Joseph, Lachine
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC DANS LA RÉGION DE ST-BLAISE 1645-1171	80 06 04	464, 94 <sup>e</sup> Avenue, Saint-Blaise
LA COMMISSION DES LOISIRS DE CANTON TREMBLAY . 1642-6256	80 03 11	1215, boulevard Martel, Canton Tremblay
LE CONSEIL DE BASEBALL DE BEACONSFIELD- KIRKLAND INC. BEACONSFIELD-KIRKLAND BASEBALL BOARD INC. 1644-5959	80 05 15	Beaconsfield
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE BROMONT WATERLOO, LAC BROME 1644-6916	80 05 20	Bromont
CORPORATION DES FÊTES DE LA ST-JEAN DE ST-CANUT 1645-1197	80 06 04	9984, boulevard St-Canut, Saint-Canut
DIFFUSION DES ARTS CARCÉRAUX DU QUÉBEC ..... 1644-2295	80 05 02	5464, rue Isabella, Montréal
ÉCOLE MOTO NORD-EST-QUÉBEC INC. .... 1643-7717	80 04 17	Chicoutimi
ÉCOLE RÉGIONALE DE BALLETT DE BAIEVILLE ..... 1643-7204	80 04 16	Baieville
L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE RÉGIONAL TAM TI DELAM INC. 1645-1031	80 06 04	110, rue Comeau, Sept-Îles

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ENTRAIDE ET LOISIRS DES HABITATIONS MENTANA ... 1644-2006	80 05 01	4085, St-André, Montréal
L'ÉQUIPE DES JEUNES CATHOLIQUES À L'OEUVRE INC. 1642-3303	80 02 28	55, boulevard Crémazie ouest, Montréal
L'ÉQUIPE POUR L'ORGANISATION DES FÊTES DANS OUTREMONT (E.P.O.F.O.) 1644-9084	80 05 28	660, rue McEachran, Outremont
FÉDÉRATION DES AMATEURS DE LA BASSE-COUR DU QUÉBEC INC. 1642-5910	80 03 10	11 <sup>e</sup> Rang de la Rivière, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
FONDATION DE PROMOTION DU SPORT AMATEUR AU QUÉBEC 1644-1396	80 04 30	1031C, rang du Lustucru, Boucherville
LA FONDATION RENOUVEAU INC. .... 1643-4896	80 04 09	4238, St-Denis, Montréal
GARDERIE DE PICQUOT ..... 1642-6967	80 05 15	La Malbaie
GROUPE DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MAURICIE 1644-9738	80 05 30	180, Île-Val-d'Or, Champlain
LE GROUPE DES FEMMES DE MONT ST-PIERRE INC. .... 1645-2062	80 06 09	Mont-Saint-Pierre
LIGUE DE BALLE MOLLE RIVE-SUD ..... 1644-2683	80 05 05	Longueuil
LA LIGUE DE BALLE-MOLLE DE STE-ODILE INC. .... 1645-2377	80 06 10	Rimouski
LIGUE DE HOCKEY DES SPORTIFS LAVALLOIS INC. .... 1643-7022	80 04 16	Laval
LIGUE LAURENTIENNE DE BASEBALL SENIOR ..... 1642-1844	80 02 22	Notre-Dame-de-Pontmain
LA MAISON DE LA MARIONNETTE DU QUÉBEC INC. ... INC. 1643-4060	80 04 08	550, rue Atwater, Montréal
LES MILADIES INC. .... 1644-4531	80 05 12	25, rue Codaire, Saint-Paul-d'Abbotsford
LE MOUVEMENT «LA PORTE OUVERTE» INC. .... 1644-5389	80 05 13	Route rurale numéro 1, Angers
MUSÉE McCORD ..... McCORD MUSEUM 1644-4762	80 05 12	690, rue Sherbrooke ouest, Montréal
PARENTS-SECOURS STE-JULIE INC. .... 1639-5279	79 10 22	Sainte-Julie
PLEIN AIR LAC DU CERF INC. .... 1644-0729	80 04 28	Lac-du-Cerf
LES PLOUKS DE LACHUTE INC. .... 1643-0258	80 03 24	125, des Cèdres, Lachute

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
REGROUPEMENT DES CITOYENS DU TRAIT-CARRÉ ..... 1644-9480	80 05 29	7825, 1 <sup>re</sup> Avenue, Charlesbourg
LES ROUTIERS DE LA MAURICIE ..... 1644-7906	80 05 23	Grand-Mère
S G D A SOCIÉTÉ DE GESTION DE DROITS D'AUTEURS .. 1643-7394	80 04 16	Communauté urbaine de Montréal
SERVICE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE RAYON DE SOLEIL 1644-1966	80 05 01	Ancienne-Lorette
SHECRILIRE ..... 1644-5140	80 05 13	1555, Denault, Sherbrooke
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE 1645-2740	80 06 11	Montréal
SOUS-POSTE D'AFFECTATION DE PORT-CARTIER, RÉGION 09 SECTEUR NO 3 1645-0199	80 06 02	Port-Cartier
TABLE RONDE DES OVEP DE L'ESTRIE ..... 1644-9829	80 05 30	Sherbrooke
LE THÉÂTRE DES CONFETTIS INC. .... 1643-0407	80 03 25	Québec
THÉÂTRE DU GANOUE INC. .... 1645-1676	80 06 06	Rang St-Joseph, Saint-Prosper
LES VOITURIERS UNIS DU QUÉBEC INC. .... 1645-0736	80 06 03	3174, rue Montmorency, Longueuil
ZÉRO ZÉRO, ASSOCIATION POUR LA JEUNESSE DU SUD-OUEST DU QUÉBEC INC. 1644-3020	80 06 09	Valleyfield

7524-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

## Compagnies étrangères — Loi sur les

### Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
PRIME DEVELOPMENT LTD. ....	80 05 10	M. Jean-Pierre Salètes Montréal	1303, avenue Greene bureau 303 Westmount

7524-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

**Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les****Avis de reprise d'existence**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
BOULET & FRÈRES INC. .... 1240-6377	80 06 16	Aucune
RESTAURANT BARBEL (1965) LTÉE ..... 1236-1242	79 03 15	Aucune

7524-o

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

## Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

**I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)**

**II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)**

**III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)**

**IV — Avis de désistement**

**V — Avis de décisions rendues**

**VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.**

**VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.**

Divisions administratives	Secteurs	Décisions		Couleur	Dossiers	
		Numérotation			Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	} Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac (Location)		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

## II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-50739  
M-300772-101-DT

### G.D. SPARKS LIMITED

700, Brierwood Avenue  
Ottawa, Ontario

Au Québec:  
M-300772-101-DT

### G.D. SPARKS LIMITED

a/s Flynn & Ass  
2020, rue Université, suite 1738  
Montréal, QC

Modification tarifaire:  
Republication

La requérante a fait une demande à la Commission des transports du Québec, laquelle a été publiée à la *Gazette officielle du Québec* numéro 21 du 24 mai 1980 à la page 6160.

La requérante demande au terme de la présente que ladite requête soit amendée pour qu'elle se lise dorénavant comme suit:

<i>Tarifs actuels</i>	<i>Tarifs proposés</i>
<p>Clause a) - Ault Foods Ltd 0,56 \$/mille pour des charges allant jusqu'à 32 000 lb transportées par des remorques appartenant à l'expéditeur</p>	<p>0,70 \$/mille pour des charges payantes maximales de 32 000 lb 0,85 \$/mille pour des charges payantes de 32 000 lb</p>
<p>Clause b) Ault Foods Ltd 0,66 \$/mille pour des charges allant jusqu'à 36 000 lb transportées par des ensembles tracteur-remorque appartenant au transporteur</p>	<p>0,85 \$ par mille</p>
<p>Clause c) Ault Foods Ltd 0,69 \$/mille pour des charges entre 36 000 et 50 000 lb transportées par des ensembles tracteur-remorque appartenant au transporteur</p>	<p>0,85 \$/mille</p>
<p>Clause e) Ault Foods Ltd Voir dossier de la Commission</p>	<p>0,70 \$/mille pour des charges de 0 à 32 000 lb 0,85 \$/mille pour des charges supérieures à 32 000 lb Chargement de sucre liquide transporté au retour: 0,40 \$/mille</p>
<p>Clause f) - D.D. Williamson Canada Ltd 225 \$ par voyage</p>	<p>295 \$ par voyage</p>
<p>Clause g) - Dominion Dairies Ltd Voir dossier de la Commission</p>	<p>216 \$ par voyage</p>
<p>Clause i) Dominion Dairies Ltd 155 \$ par voyage Tracteur-remorque</p>	<p>216 \$ par voyage Tracteur-remorque</p>
<p>Clause j) Dominion Dairies Ltd Ottawa-Gracefield Ottawa-Buckingham: 20,00 \$ par voyage Ottawa-Maniwaki Ottawa-Montréal: 150 \$ par voyage Ottawa-Buckingham-Gracefield Ottawa-Gracefield-Maniwaki: 150 \$ par voyage</p>	<p>120 \$ par voyage 55 \$ par voyage 192 \$ par voyage 216 \$ par voyage 161 \$ par voyage 211 \$ par voyage</p>

Modification tarifaire:

Supplément numéro 9 au tarif no ICC FRTM 201 de Frederick Transport Limited, Chatham (Ontario), portant à 13,5% la taxe imposée sur les taux et frais compris dans ce tarif, et qui sont fonction de la consommation de carburant, ladite taxe s'ajoutant aux frais «entier-parcours».

Rôle M-80-51624  
M-40003 368-DT

### CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION

222, Dixon Road  
Weston (Ontario)  
M9P 3S5

Rôle M-80-51625  
M-30004 532-DT  
**CANADIAN TRANSPORT TARIFF**  
**BUREAU ASS'N**  
1434, rue Ste-Catherine ouest, bureau 404  
Montréal, QC  
H3G 1R4

**Modification tarifaire:**  
On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.  
Tarif d'espèce spécial au nom de Highland Transport Co. Ltd.

	<i>Entre</i>	<i>Et</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Marchandise en conserve, et retour avec de la marchandise employée à la fabrication.	Leamington	Québec		

Note 1: 0,90 \$ par mille de roulement, distance minimale de 2 000 milles par unité- 60 heures de service au maximum.

Note 2: Un (1) fourgon à essieu triple isolé et équipé pour protéger la marchandise contre le gel.

Note 3: Un (1) tracteur à essieu double et un conducteur.

Note 4: Après 60 heures de service, on comptera 11 \$ par demi-heure entière ou non, ou 0,90 \$ par mille, pour le millage excédentaire, dépendamment de la somme la plus élevée, le millage étant calculé mensuellement.

Note 5: Le taux comprend le service de conservation.

Rôle M-80-51626  
M-30004 533-DT  
**CANADIAN TRANSPORT TARIFF**  
**BUREAU ASS'N**  
1434, rue Ste-Catherine ouest, bureau 404  
Montréal, QC  
H3G 1R4

**Modification tarifaire:**  
On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Tarif spécial applicable à Mackinnon Transport Ltd, C.T.Q. no 1244

Remaniement de l'article 10

	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Produits d'Armco Canada Ltd.	Guelph,	Saint-	169	50 000
	Hamilton,	Augustin	133	70 000
	Toronto	Saint-	158	50 000
		Augustin	121	70 000

Suppression de l'article 20

Asphalte en fûts	Toronto	Charny	150	50 000
------------------	---------	--------	-----	--------

Remaniement de l'article 40

Fer ou acier, selon la liste générale figurant au tarif 15-L.	Contrecoeur	Guelph	100	50 000
	Montréal		90	72 000

Note: ce tarif ne s'applique pas aux boulons, aux écrous et aux attaches.

Remaniement de l'article 60

Produits d'Armco Canada Ltd.

*De:* Guelph (Ontario)

	<i>À:</i>	24 000	30 000	40 000	70 000
Amos	}	375	325	276	231
La Sarre					
Val-d'Or	}	219	196	150	121
Aylmer					
Hull	}	263	228	181	144
Buckingham					
Papineauville	}	313	263	204	158
Cap-de-la-Madeleine					
Contrecoeur					
Drummondville					
Joliette					
Napierville					
Nicolet					
Saint-Hyacinthe					
Shawinigan					
Sherbrooke					
Sorel	}	250	208	162	128
Trois-Rivières					
Waterloo	}	275	225	180	142
Châteauguay					
Lachute	}	275	225	180	142
Montréal					
Ormstown	}	275	225	180	142
Iberville					
Saint-Jean	}	275	225	180	142
Varennes					
Verchères					

Remaniement de l'article 60 (suite)  
Produits d'Armco Canada Ltd.  
De: Guelph (Ontario)

À:	24 000	30 000	40 000	70 000
L'Assomption	}	285	231	186
Saint-Jérôme				
Sainte-Scholastique				
Sainte-Thérèse	}	313	269	216
Maniwaki				
Saint-Faustin	}	449	374	329
Saint-Jovite				
Matagami	}	356	294	252
Mont-Laurier				
Noranda	}	338	288	240
Rouyn				
Plessisville	}	300	258	193
Robertsonville				
Sainte-Adèle				
Sainte-Agathe-des-Monts				
Thetford-Mines				

De	À	Taux	Minimum
Guelph	*Port de	100	80 000
Hamilton	Montréal		

\* Les chargements à destination de Bishops' Falls (Terre-Neuve) sont confiés à la compagnie Clark. Des frais horaires supplémentaires de 25 \$ sont exigés pour le déchargement, s'il y a dépassement du délai de 2 heures.

Rôle M-80-51627  
M-30004 534-DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF  
BUREAU ASS'N**

1434, rue Ste-Catherine ouest, bureau 404  
Montréal, QC  
H3G 1R4

**Modification tarifaire:**

On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Tarif d'espèce spécial, C.T.Q. no 4212, au nom de:

Brazeau Transport Inc.  
Direct Motor Express (Québec) Ltd.  
Glengarry Transport Ltd.  
Husband Transport Ltd.  
Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.  
Kingsway Transports Ltd.  
Maislin Transport Ltd.  
R. Martel Express Ltd.  
Motorways (Ontario) Ltd.  
Overnite Express Ltd.  
Reliable-Scott Transport Ltd.  
Smith Transport Co. Ltd.  
Thibodeau-Finch Express Ltd.  
Guilbault Transport Inc.  
Thibodeau, L., Transport Inc.

**Addition des taux suivants:**

	De	À	Taux	Minimum
Produits du papier, soit:	Portneuf	Toronto	145	70 000
Papier-tecture en rouleaux.				
Papier en rouleaux servant à la fabrication de papier peint.				

Rôle M-80-51628  
M-30004 535-DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF  
BUREAU ASS'N**

1434, rue Ste-Catherine ouest, bureau 404  
Montréal, QC  
H3G 1R4

**Modification tarifaire:**

On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Renouvellement du taux forfaitaire no 26, C.T.Q. no 4128, au nom de:

Brazeau Transport Inc.  
Kingsway Dalewood Ltd  
Kingsway Transports Ltd  
Motorways (Ontario) Ltd  
Smith Transport Cie Ltd

Pour: Inco Metals Company, division de Inco Limited

Cuivre. Barres de fer. Billettes. Pastilles et cathodes.

Brique réfractaire, et rebuts de briques. Aggloméré d'oxyde de nickel.

De: Sudbury (Ontario)  
 À: Marelán et Montréal (Québec)  
 Taux: 0,96 \$ par poids de 100/lb  
 Minimum: 76 000 lb par train de remorques (voir Note 1)  
 Rebuts de cuivre. Sulfate de cuivre. Brique réfractaire et autres matériaux réfractaires.

Boulons perforateurs en fer ou en acier. Chaux et xanthates en paquets, en sacs, en boîtes, en fûts, en seaux, transportés sur palettes ou sur palettes à patins.

De: Marelán et Montréal (Québec)

À: Sudbury (Ontario)

Taux: 0,96 \$ par poids de 100/lb

Minimum: 76 000 lb par train de remorques (voir Note 1)

Note 1: Les taux s'appliquent à une charge minimale de 70 000 lb par triple essieu espacé.

Frais de non-utilisation: On alloue trois (3) heures sans frais par véhicule à triple essieu ou train de remorques pour le chargement ou le déchargement. Les frais imputables au temps excédentaire seront calculés d'après un taux horaire de 23,50 \$.

Modification tarifaire:

Requête en fixation de tarif:

(1) Publication d'une taxe d'exception de 2,2% sur les chargements partiels et les chargements «toute quantité» et sur les frais accessoires qui sont fonction de la consommation de carburant, et de 11,0% sur les chargements complets et sur les frais accessoires qui sont fonction de la consommation de carburant, cette taxe devant prendre effet le 16 mai 1980 et s'appliquer aux tarifs suivants:

Supplément	Tarif	Remplace la taxe sur le carburant publiée dans le supplément numéro
22	133-A	19
28	333-C	24
2	287-E	1
2	475-F	1
2	625-F	1
3	768-N	1
8	793-A	4
3	795-D	1

(2) Établissement, au tarif 290-B, RT-202, de taux réduits applicables à la bière transportée de Montréal, QC vers divers points de destination aux États-Unis, ces taux devant entrer en vigueur le 16 juin 1980.

(3) Établissement, au supplément 9 du tarif 793-A RT-190, de taux réduits applicables au thé et au café, tel qu'il est décrit au numéro 502, et à la poudre de fer, au numéro 730, ces taux devant entrer en vigueur le 16 juin 1980.

La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Modification tarifaire:

La requérante Transport Dragon Ltée, détentrice du permis M-304207 (24923-V), s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de modifier ses tarifs pour qu'à l'avenir ces derniers se lisent comme suit:

Actuels	Souhaités
Temps d'attente 9,00 \$ du 15 minutes	— Temps d'attente 10,00 \$ les 15 minutes
Minimum par départ 100,00 \$	— Minimum par départ 125,00 \$
Fardier de 50 tonnes	— Fardier de 50 tonnes
1,25 \$ du mille parcouru aller et retour	1,50 \$ du mille parcouru aller et retour
Fardier de 55 tonnes	— Fardier de 55 tonnes
1,30 \$ du mille parcouru aller et retour	1,55 \$ du mille parcouru aller et retour
Fardier de 70 tonnes	— Fardier de 70 tonnes
1,50 \$ du mille parcouru aller et retour	1,85 \$ du mille parcouru aller et retour

La requérante invoque l'article 2.58.1 des règles de pratique afin que la décision prenne effet à la date ou elle sera rendue.

Rôle M-80-51663

M-30005 121-DT

MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE,  
 AGENT

P.O. Box 397  
 Riverdale (MD)  
 20840

Rôle M-80-51742

M-340207 102 DT

TRANSPORT DRAGON LTÉE

264, chemin de l'Anse  
 Ste-Madeleine-de-Rigaud, QC

Rôle M-80-51743  
M-500254-101-D

**MORAND, GÉRARD**

55, 1<sup>re</sup> Avenue  
Chapais  
(Abitibi) QC  
G0W 1H0  
Requérant-cédant  
M-509582-101-D

**BÉLANGER, GERMAIN**

804, 6<sup>e</sup> Rue  
Chibougamau  
(Abitibi) QC  
Requérant-cessionnaire

Rôle M-80-51747  
M-600090 102 DT

**LES LOCATIONS DESOURDY INC**

1840, chemin Chambly  
Carignan, QC

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Germain Bélanger le permis no M-500254 001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

**Modification tarifaire:**

Les Locations Désourdy Inc s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec, afin de demander à celle-ci d'approuver les tarifs suivants:

Permis M-600090-001, location à long terme de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) et permis M-600090-002, location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques d'après l'annexe IV.

Permis M-600090-003, location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) et permis M-600090-004 location à court terme de camions, tracteurs, remorques d'après l'annexe II.

Permis: M600090-001

M600090-002

**Annexe IV**

**Critères de taux de location à long terme**

1) Location à long terme (sans entretien) avec valeur de rachat garantie par le client.

A- Coût total du véhicule au moment de la mise en location

B- Prix du véhicule garanti par le locataire au terme du contrat de location

C- Durée en mois du contrat de location

D- Pourcentage de A; cet item comprend les frais d'intérêts et d'administration encourus par le locateur ainsi que le profit

Location de 12 mois: 1,2 % à 2,5%

13 à 24 mois: ,89% à 2,3%

25 à 36 mois: ,61% à 2,0%

37 à 48 mois: ,28% à 1,5%

Le tarif de location sera la somme de:

$$\left(\frac{A-B}{C}\right) + (D \times A) + \left(\text{Assurance si fournie par le locateur}\right) + \left(\text{Licence si fournie par le locateur}\right) = \text{tarif de location}$$

2) Location à long terme (sans entretien) sans valeur de rachat garantie par le client.

Tarifs mensuels: 12 mois: 4,5% à 6 % du coût total du véhicule

de 13 à 24 mois: 3,8% à 4,5% du coût total du véhicule

de 25 à 36 mois: 3% à 3,8% du coût total du véhicule

de 37 à 48 mois: 2,3% à 3,0% du coût total du véhicule

3) Location à long terme (avec entretien) sans valeur de rachat garantie par le client.

Tarifs mensuels: 12 mois: 4,5 % à 7 % du coût total du véhicule

de 13 à 24 mois: 4 % à 6 % du coût total du véhicule

de 25 à 36 mois: 3,75% à 5,75% du coût total du véhicule

de 37 à 48 mois: 3,5 % à 5,25% du coût total du véhicule

**Notes explicatives:**

a) Le terme (coût total) signifie le prix d'acquisition pour le locateur du véhicule ainsi que tous les accessoires additionnels sur demande du locataire.

b) Le prix de l'assurance, si fournie par le locateur, varie de 25,00 \$ à 50,00 \$ par mois dépendant de la valeur du véhicule loué, de l'âge et de l'expérience du conducteur. (Toute augmentation sur le prix de base sera assumée par le locataire)

c) Le prix de la licence, si fournie par le locateur, est le prix payé au ministère des Transports plus une charge administrative mensuelle de 9%. (Toute augmentation sur le prix de base sera assumée par le locataire)

d) Le taux d'intérêt en vigueur au moment de la signature du contrat fait également varier le tarif mensuel.

e) Contrat sans valeur de rachat garantie par le locataire, la limite de kilomètres gratuits ainsi que la pénalité pour excédent de kilomètres sont laissés à la discrétion du locateur.

Permis: M600090-003 / M600090-004

	Annexe II							
	jour		week-end		semaine		Tarifs proposés	
	min.	max.	min.	max.	min.	max.	min.	max.
Mustang	15,00 \$	19,95 \$	37,95 \$	48,95 \$	99,95 \$	124,95 \$	375,00 \$	450,00 \$
Fairmont	15,00	19,95	37,95	48,95	99,95	124,95	375,00	450,00
Granada	16,00	20,95	39,95	49,95	104,95	129,95	395,00	475,00
Thunderbird	21,00	26,95	49,95	59,95	124,95	159,95	495,00	575,00
Ltd	21,00	26,95	49,95	59,95	124,95	159,95	495,00	575,00

Kilométrage gratuit	100 kilomètres	250 kilomètres	500 kilomètres	1000 kilomètres
---------------------	----------------	----------------	----------------	-----------------

Charge pour excédent	,08c le kilomètre	,08c le kilomètre	,08c le kilomètre	,08c le kilomètre
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Pick-up F-100	20,00 \$	25,95 \$	47,95 \$	58,95 \$	129,95 \$	159,95 \$	475,00 \$	550,00 \$
Pick-up F-150	22,00	27,95	49,95	61,95	139,95	169,95	510,00	585,00
Van type E-100	23,00	28,95	54,95	66,95	139,95	169,95	525,00	595,00
Van type E-150	25,00	30,95	56,95	69,95	149,95	179,95	560,00	625,00

Kilométrage gratuit	100 kilomètres	250 kilomètres	500 kilomètres	1000 kilomètres
---------------------	----------------	----------------	----------------	-----------------

Charge pour excédent	,08c le kilomètre	,08c le kilomètre	,08c le kilomètre	,08c le kilomètre
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Lt-8000	125,00 \$	145,00 \$		550,00 \$	695,00 \$	1 995,00 \$	2 395,00 \$
Lt-9000	150,00	175,00		650,00	745,00	2 295,00	2 795,00

Kilométrage gratuit	300 kilomètres		1 500 kilomètres	3 000 kilomètres
---------------------	----------------	--	------------------	------------------

Charge pour excédent	,10c le kilomètre		,10c le kilomètre	,10c le kilomètre
----------------------	-------------------	--	-------------------	-------------------

Carburant aux frais du locataire. Entretien inclus. Assurance incluse avec franchise de 250,00 \$. Assurance sans franchise 2,50 \$ par jour en supplément. Âge minimum 25 ans. Un escompte de 0% à 20% pourra être accordée selon le contrat. Prix spécial à Désourdy Automobile pour le service: Prix régulier, sans kilométrage. Âge minimum 21 ans pour location de camions seulement.

Rôle M-80-51748  
M-500221-105-D  
**DRAPEAU, YVON**  
76, Eastmain  
Matagami, Abitibi  
QC, J0Y 2A0

Le requérant expose respectueusement à la Commission des transports du Québec que: En date du 15 décembre 1977 par la décision MCV-13072, la Commission autorisait la délivrance de deux permis (2) de camionnage en vrac pour la région 08, aux conditions et restrictions prévues au paragraphe 2 de l'article 12.77.

En date du 10 avril 1978 par la décision MCV-14541, la Commission revisait la décision MCV-13072 du 15 décembre 1977 entre autre pour autoriser l'émission d'un autre permis de camionnage en vrac pour la région 08 comportant les mêmes restrictions.

En date du 2 avril 1980 par la décision MCV-16923, la Commission rejetait une requête en transfert du permis M-500221-002 du requérant en faveur de: Marie-Claire Frappier en invoquant les conditions et restrictions du paragraphe 2 de l'article 12.77.

Considérant que le requérant ne détenait qu'un permis de remorquage par contrat pour le compte détenteur de permis bien spécifique et que lui-même n'a jamais détenu comme tel, un permis de transport général.

Considérant que le requérant a toujours opéré ses permis de camionnage en vrac.

Considérant que le requérant de bonne foi, n'était aucunement conscient de la portée des conditions et restrictions du paragraphe 2 de l'article 12,77 et de ce fait, n'a pu demander avant ce jour, une révision de ces décisions.

Pour ces motifs, le requérant demande la révision des décisions MCV-13072 du 15 décembre 1977, MCV-14541 du 10 avril 1978 et MCV-16923 du 2 avril 1980 pour;

Rôle M-80-51749  
M-507960-101-D  
**DUMONT, MARCEL**

836, 4<sup>e</sup> Avenue  
Val D'Or,  
(Abitibi) QC  
J9P 1J5  
Requérant-cédant  
M-509597-101-D

**BERNIER, YVONNE**

204, 2<sup>e</sup> Rue  
Chibougamau,  
(Abitibi-Est) QC  
J8P 1N2  
Requérante-cessionnaire

Rôle M-80-51750  
M-600386 115 DT  
**COMPACT RENT A CAR LIMITED**  
680, Michel-Jasmin  
Montréal, QC

1. Enlever dans les décisions MCV-13072 et MCV-14541, les conditions et restrictions du paragraphe 2 de l'article 12.77 parce que le requérant n'a jamais détenu de permis de camionnage général mais seulement un permis par remorquage.

2. Autoriser le transfert du permis M-500221-002 en faveur de: Marie-Claire Frappier M-509404, lequel a été rejeté par la décision MCV-16923 du 2 avril 1980 pour les raisons ci-haut mentionnées.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Yvonne Bernier le permis no M-507960-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Nous demandons l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique de façon à ce que la décision de la Commission, si favorable, devienne en vigueur immédiatement.

#### Modification tarifaire:

La requérante, Compact Rent A Car Limited, détentrice du permis portant le numéro M-600386, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de modifier ses tarifs, conformément à l'annexe déposée auprès de la Commission des transports du Québec, copie de ladite annexe étant disponible au dossier de la Commission des transports du Québec.

#### Annexe

1. Plan A - Voir tableau.
  2. Plan B - Mêmes prix que plan A sauf que le maximum de kilomètres gratuits par jour sur les modèles MMC, IN, ST, DS, SP, WG variera, selon les modèles, entre 100 - 300 kilomètres par jour. Les kilomètres en excès seront chargés selon les tables des KM du plan D.
  3. Essence: Non comprise sur tous les modèles.
  4. Air climatisé: 0,00 \$ à 5,00 \$ en plus par jour, selon le modèle.
  5. Tarif mensuel: 3 à 4 fois le tarif hebdomadaire.
  - 6 Collision automobiles:  
Chauffeurs de 25 ans et plus, avec franchise de 300,00 \$ incluse; sans franchise moyennant 4,00 \$ par jour.  
Conducteur de moins de 25 ans avec franchise de 300,00 \$ obligatoire, 5,00 \$ par jour.
  7. Modèles: TR, TC, T2, T4, T6, T8, T9, T0 - B1, B2, B5, A et B.  
Collision:  
Conducteur 25 ans et plus avec franchise de 500,00 \$ incluse; sans franchise moyennant 6,00 \$ par jour. Conducteur de moins de 25 ans avec franchise de 500,00 \$ obligatoire, 5,00 \$ par jour.  
Caisse d'acier  
Conducteur 25 ans et plus avec franchise de 500,00 \$ incluse; sans franchise moyennant 6,00 \$ par jour. Conducteur de moins de 25 ans avec franchise de 500,00 \$ obligatoire, 6 00 \$ par jour.  
12 pieds et plus  
Conducteur 25 ans et plus avec franchise de 500,00 \$ incluse; sans franchise moyennant 7,00 \$ par jour. Conducteur de moins de 25 ans avec franchise de 500,00 \$ obligatoire, 7,00 \$ par jour.
- Nonobstant le fait que le locataire paie ou non des frais pour la protection de franchise, il est expressément convenu que le locataire sera tenu responsable de tout dommage causé par la collision du véhicule du locateur avec quelque objet fixe à moins que telle collision ne survienne sur un chemin public alors que le véhicule loué quitte ou est projeté accidentellement hors de la chaussée.
8. Modèles TR, TC, T2, T4, T6, T8, T9, T0: durant les fins du mois, la période de déménagement, et les fins de semaine, le tarif horaire, les heures supplémentaires et les KM s'appliquent.
  9. Spécial d'ouverture: 50% du tarif selon le plan A ou B.
  10. Spécial de 3 jours promotion seulement: une journée gratuite sur 3 jours.

11. Spécial 7 jours promotion seulement: 2 jours gratuits sur 7 jours.  
 12. Spécial de soirée: 9,95 \$ à 29,95 \$ de 18 h à 9 h le lendemain.  
 13. Le spécial de fin de semaine: la promotion est normalement basée sur 2 jours au tarif normal plus la troisième journée de 0,00 \$ à 9,99 \$ ou de 2,0% - 2,6% du tarif régulier.

14. Semaine d'affaire sur camions: lundi au vendredi 2,5 à 5 fois le tarif du jour.

15. Les tarifs de long terme sont basés sur les critères suivants:
- Amortissement de 18% à 35% du coût de capitalisation annuellement.
  - Coût d'immatriculation.
  - Coût d'assurances.
  - Coût d'entretien.
  - Coût d'administration.
  - Coût des pneus.
  - Coût d'intérêt.
  - Profit prévu: 10 à 15%.

Annexe «A»  
Nouveaux tarifs

Modèles:	Plans A et B								Plan C		Plan D				
	Par jour		km.		Hr. suppl.		Semaine		Fin de semaine prom. camions Hr. Min. 3 Hrs.	Corp. Tarifs		Par jour		km	
	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
MM	16,95 \$	29,95 \$			5	7	85 \$	155 \$		17 \$	29 \$	9,95 \$	19,95 \$	0,06 \$	0,20 \$
CO	17,95	32,95			5	7	105	175		17	30	14,95	19,95	0,06	0,20
IN.	18,95	35,95			6	8	115	195		17	32	17,95	23,95	0,08	0,25
ST.	19,95	39,95			6	8	125	205		17	36	19,95	25,95	0,10	0,30
DS.	20,95	42,95			6	8	135	235		17	38	21,95	27,95	0,10	0,35
SP.	18,95	35,95			6	8	115	195		17	38	19,95	29,95	0,10	0,35
LU.	30,95	59,95	0,10 \$	30 km	7	10	185	325				25,95	59,95	0,15	0,55
WG.	17,95	49,95			6	8	150	250				18,95	29,95	0,10	0,30
B1	45,00	100,00	0,30	75 km	12	20									
B5	25,00	50,00	0,20	50 km	6	10	110	275	Tarif à l'hr.						
TR	20,00	40,00	0,10	25 km	5	10	80	200	supplémentaire						
TC	25,00	50,00	0,10	25 km	5	10	100	210	plus km.						
T2	32,00	60,00	0,15	35 km	7	12	150	250	Min. 3 heures.						
T4	34,00	65,00	0,15	35 km	8	12	160	290							
T6	34,00	70,00	0,20	40 km	10	15	170	300							
T8	40,00	80,00	0,20	40 km	10	15	180	310							
T9	45,00	90,00	0,20	40 km	10	16	190	325							
T0	48,00	95,00	0,20	40 km	10	16	200	350							

Rôle M-80-51751  
M-206848-101-D

**BOURBONNAIS, GILLES**

1991, Dandurand, app. 1  
Montréal, QC  
H2G 1Y8

Requérant-cédant  
M-210258-002-102-D

**TÉTRAULT, MME DIANE**

1260, Trudel  
La Plaine  
L'Assomption, QC  
J0N 1B0

Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération  
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206848-001 pour l'agglomération A-5 Est de Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-80-51752  
M-208897-101-D

**LEVESQUE, YVON**

4000, boul. Robert, app. 2  
Montréal, QC  
H1Z 1Y5

Requérant-cédant  
M-210469-001-101-D

**FARRUGGIA, FILIPPO**

7609, Cartier, app. 3  
Montréal, QC  
H2E 2J4

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération  
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208897-001 pour l'agglomération A-5 Est de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-80-51754  
M-201316-101-D

**HATZIMANOLAKIS, BASSILIOS**

265, 76<sup>e</sup> Avenue  
LaSalle, QC  
H8R 2P7

Requérant-cédant  
M-210465-001-101-D

**KARKAVILAS, GEORGES**

1368, Rancourt  
LaSalle, QC  
H8N 1R6

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération  
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201316-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-80-51755  
M-200330-101-D

**COMM, DAVID**

5230, Trans-Island  
Montréal, QC  
H3W 3A1

Requérant-cédant  
M-210466-001-101-D

**MC RAY, LYALL**

11865, Michel-Sarrazin, app. 201  
Montréal, QC  
H4J 2G6

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération  
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200330-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-80-51756  
M-204829-101-D

**SABOLTA, WALTER**

417, 8<sup>e</sup> Avenue  
LaSalle, QC  
H8P 2N5

Requérant-cédant  
M-210463-001-101-D

**MACHLAB, MME DALAL ELJARMAR**

3030, rue Linton, app. 6  
Montréal, QC  
H3S 1S3

Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération  
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204829-001 pour l'agglomération  
A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-80-51757  
M-208137-101-D

**LORTIE, PIERRE**

1664, Orléans  
Montréal, QC  
H1W 3R3

Requérant-cédant  
M-210467-001-101-D

**LAFORTUNE, ROLLAND**

1468, Davidson  
Montréal, QC  
H1W 2Y2

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération  
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208137-001 pour l'agglomération  
A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-80-51758  
M-207612-102-D

**MICHALOPOULOS, PARASKEVAS**

1855, du Havre, app. 413  
Montréal, QC  
H2K 2X4

Requérant-cédant  
M-209166-003-101-D

**LAUZON, ROBERT**

1725, de l'Église  
Montréal, QC  
H4E 1G6

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération  
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207612-001 pour l'agglomération  
A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-80-51759  
M-201959-101-D

**JANOS, HORVATH**

3700, Henri-Julien  
Montréal, QC  
H2X 3H5

Requérant-cédant  
M-209643-002-102-D

**SERVENTE, DANIEL**

23<sup>e</sup> Avenue nord  
Roxboro, QC  
H8Y 2L8

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération  
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201959-001 pour l'agglomération  
A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-80-51760  
M-206168-101-D  
**GAUVREAU, HERVÉ**  
505, Chénier  
Aylmer  
(Gatineau) QC  
J9H 4L4  
Requérant-cédant  
M-202022-005-104-D  
**QUINTAL, LÉO**  
42, rue Lortie  
Aylmer  
(Gatineau) QC  
J9H 4G5  
Requérant-cessionnaire

Catégorie Région  
Service Ordinaire  
Le requérant-cédant qui détient le permis M-206168-001 pour la région d'Aylmer  
07 7803 C demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-80-51761  
M-207798-101-D  
**DESLONGCHAMPS, GUY**  
4121, 46<sup>e</sup> Rue, app. 3  
Montréal, QC  
H1Z 1M2  
Requérant-cédant  
M-208783-006-103-D  
**BEAUDET, MURIELLE**  
7029, 1<sup>re</sup> Avenue  
Montréal, QC  
H2A 3H6  
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération  
Service Ordinaire  
Le requérant-cédant qui détient le permis M-207798-001 pour l'agglomération  
A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-80-51762  
M-300435-103-D  
(6185-V)  
**SABOURIN TRANSPORT ENRG.**  
(Rocque, Gilles)  
Ripon (Papineau) QC  
J0V 1V0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de demander la révision de la décision MCR-204 du 3 août 1973 qui se lit comme suit:  
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -  
De Plaisance, Thurso, Saint-André-Avellin, Buckingham et Notre-Dame-de-la-Salette et Joliette pour le transport d'animaux vivants, et retour avec marchandises et équipement généralement vendus ou utilisés pour le compte de la Coopérative Agricole Régionale de Papineau.  
Afin d'y ajouter le point de destination suivant: Montréal.

Rôle M-80-53361-0  
M-30007-141-DT  
**SOUTHERN MOTOR CARRIERS  
RATE CONFERENCE**  
1307, Peachtree St., N.-E.  
Atlanta (GA)  
30357

Modification tarifaire:  
On a publié le supplément 72 (taxe sur le carburant) au tarif forfaitaire de classe et d'espèce 319-D (sud des E.-U. - Québec), ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, qui s'applique au transport effectué entre des points situés dans le sud des États-Unis et des points situés au Québec:  
Le supplément 72 permet aux transporteurs qui participent au tarif 319-D, ICC SMC 319-D, et ICC NFB 319-D d'ajouter aux taux et frais qui sont fonction de la consommation de carburant, les taxes d'exception sur le carburant établies à l'égard de ce tarif.  
Le supplément 72 a été publié conformément aux dispositions de l'autorisation ICC 79-2800 et prévoit les augmentations suivantes:  
2% sur les chargements partiels et toute-quantité, sauf indication contraire.  
11,5% sur les expéditions au volume ou les chargements complets.  
11,5% sur tous les chargements dont le transport est effectué par différents transporteurs.  
Ce supplément doit entrer en vigueur le 23 juin 1980 et annule le supplément 64.  
La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-80-53362-8  
M-30003 419-DT  
**BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC  
INC.**  
1259, rue Berri, bur. 460  
Montréal, QC  
H2L 4C7

Modification tarifaire:  
Demande urgente de modification de taux.  
La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

## Annexe

## Demande urgente de modification de taux

## Tarif 6-B

Ajouter un Règlement no 20 pour livraisons en lots groupés (français et anglais)

Item 66

Nouvel item.

Item 94

Ajouter à la description, livres reliés ou non reliés, enveloppés. Que cet item se lise entre. Que les taux soient sujets au supplément no 55.

Item 18-A

Nouvel item.

Item 45

Nouvel item.

Item 58

Nouvel item.

Item 58-A

Nouvel item.

Item 106

Nouvel item.

Item 107

Nouvel item.

Item 35

Nouvel item.

## Tarif 15-D

Item 157

Amender tous les minimums publiés à cet item.

## Tarif 100-C

Règlement no 395 - Français et anglais

Annuler l'exception pour Saguenay - Lac-St-Jean avec référence au Règlement no 20 publié au tarif 6-B.

## Tarif 101-E

Item 3410 - cédule 7215

Amender les taux existants. Ajouter des taux pour 60 000 et 70 000 lb.

Item 1451 - cédule 4850

Ajouter un taux pour 60 000 lb.

Contrat à taux convenus no 11

Nous déposons une formule ci-attachée acceptée par les parties concernées pour établir les nouveaux taux de ce contrat pour les années 1981 et 1982 en janvier et juillet de chaque année. (Voir contrat au complet ci-attaché).

Supplément Intérim

Les Transports de la Baie d'Hudson Inc. no 2124

Déposer une nouvelle clause pour Transport spécialisé de véhicules automobiles approuvée pour la Commission des transports du Québec par décision MCS-5062 du 8 mai 1980.

Beauce Express Inc. no 1954

Clauses A et B

Amender les taux horaires.

Clause C

Amender les taux de contrat de Dionne Spinning Mills Co. et Kennebec Wool Products Reg'd (contrats ci-attachés).

Clause N

Amender les taux.

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Amendement à la requête Q-22047:

Nouvelle publication suite à un amendement introduit le 13 juin 1980.

La requérante modifie sa demande publiée à la *Gazette officielle du Québec* du 22 décembre 1979, no 51, page 10558, afin qu'elle se lise ainsi:

Location à court et à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques selon A.C. 4476-77 au 3060, des Hirondelles, Bécancour. Restriction: cette demande exclut la location de tout véhicule de type citerne.

Rôle Q-80-22047  
Q-600,214-102-D

**TRANSOL LOCATION INC.**

809, Mgr-Grandin

Ste-Foy, QC

G1V 3X5

Rôle Q-80-23821-4  
Q-710713-101-D

**J.C. TRÉPANIÉ ENRG.**  
(Trépanier, Jean-Claude)  
4811, route 157  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
(St-Maurice)  
G0X 3J0

Rôle Q-80-23881-8  
Q-202909-101-D

**JOBIN, PAGÉ MME MARIE JEANNE**  
659, Chute-Panet  
St-Raymond (Portneuf)  
G0A 4G0

Rôle Q-80-23882-6  
Q-600131-102-D

**FERLAND & PAQUET INC.**  
Case postale 1058  
Chandler (Gaspé-Est)  
G0C 1K0  
Adresse de correspondance  
455, av. Réhel  
Chandler (Gaspé-Est)  
G0C 1K0  
Place d'affaires

Rôle Q-80-23883-4  
Q-000095-102-D

**HUARD AUTOBUS ENR.**  
(Huard, Denis)  
Case postale 207  
St-François-de-Pabos (Gaspé-Est)  
G0C 2H0  
Adresse de correspondance  
Route rurale no 1  
St-François-de-Pabos (Gaspé-Est)  
G0C 2H0  
Place d'affaires

Rôle Q-80-23884-2  
Q-301 695-102-D

**MAISONS MOBILES ANGE-AIMÉ  
BOUFFARD INC.**  
786, avenue du Phare est  
Matane  
(Matane) QC  
G4W 1B1

Rôle Q-80-23885-9  
Q-300,624 102-DT

**BARBEL TRANSPORT INC.**  
C. P. 400  
Gagnon (Saguenay)  
G0G 1K0

Amendement à la requête Q-80-23821-4:

Nouvelle publication suite à un amendement reçu le 13 juin 1980.

1. Requête originale introduite le 29 mai 1980.

La requérante demande à la Commission des transports du Québec un permis de transport de déchets de boues liquides pour la région 04.

2. Requête amendée (introduite le 13 juin 1980)

Demande de permis de transport de déchets solides, pour la région 04.

Demande de suppression de permis:

La requérante est détentrice du permis Q-202909-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour les municipalités de St-Raymond 03-2941-V et St-Raymond 03-2938-P.

Dans une lettre en date du 2 juin 1980 et reçue le 4 juin 1980, la requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Maintien de permis suite à un changement de contrôle:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un maintien de permis suite au changement de contrôle intervenu au sein de sa compagnie.

Anciens actionnaires

M. Jules Ferland	499 actions ordinaires
Mme Marcelle B. Ferland	1 action ordinaire
M. Serge Paquet	499 actions ordinaires
Mme Raymonde Paquet	1 action ordinaire

Nouveaux actionnaires

M. Jules Ferland	809 actions ordinaires
M. Paul E. Ferland	200 actions ordinaires
Mme Marcelle B. Ferland	1 action ordinaire

Demande de permis saisonnier:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'être autorisé à donner le service suivant:

Transport saisonnier, catégorie Économique

Service: Transport d'étudiants entre le CEGEP et leurs domiciles respectifs situés à: Grande-Rivière, Chandler, Pabos-Mills, Newport, Anse-au-Gascon, Port-Daniel et Paspébiac.

Conditions et restrictions: Ce service sera donné les fins de semaine, avec départ du CEGEP de Gaspé le vendredi, et retour le dimanche, à moins qu'un congé spécial n'arrive en d'autre temps.

Durée: Ce permis est valide de septembre 1980 au 30 juin 1981.

Modification de permis:

Prenez avis que la requérante, détentrice du permis Q-301 695, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner aux conditions réglementaires le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé

De Sept-Îles, Port-Cartier, Baie-Comeau, Hauterive, Forestville à Matane et à tous points dans les districts électoraux de Matane, Gaspé, Bonaventure et Matapédia, pour le transport et remorquage de maisons mobiles et roulottes, dont la dimension et la largeur exigent un équipement spécialisé et des permis appropriés du ministère des Transports, et retour.

Restriction:

Ce service est restreint au transport et remorquage de maisons mobiles et de roulottes qui sont déjà installées sur des fondations permanentes et exclut tout transport originant d'une usine de fabrication ou originant d'un vendeur dûment autorisé de maisons mobiles ou roulottes.

Droit additionnel:

En donnant le service à la présente clause, la requérante sera autorisée à utiliser les services de traversiers entre Matane, Baie-Comeau et/ou Godbout.

Barbel Transport Inc., ayant une place d'affaires à Gagnon, comté de Saguenay, détentrice du permis no 17632-V, demande à la Commission des transports du Québec, une augmentation de ses taux d'environ 10%.

La liste complète des taux peut être obtenue à la Commission des transports du Québec.

De plus, la requérante demande l'application de l'article 2.58.1 pour la date de la mise en vigueur.

Rôle Q-80-23886-7  
Q-600036-101-DT  
**LOCATION JOBIN INC.**  
1240, boul. Charest ouest  
Québec, QC  
G1N 2E4

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses taux de location de véhicules à court et à long terme:

Court terme:			
Pontiac:	Acadian, Phoenix Sunbird, Lemans Grand Prix	20,00 \$ par jour plus assurance	100 km gratuits par jour excédant 0,08 \$ du km Assurance incluse à 2,00 \$ par jour
Buick:	Skylark, Century Regal	20,00 \$ par jour plus assurance	100 km gratuits par jour excédant 0,08 \$ du km Assurance incluse à 2,00 \$ par jour
Long terme:			
Pontiac:	Acadian	170,00 \$/mois	Durée 2 ans sans services
	Sunbird	178,00 /mois	Durée 2 ans sans services
	Phoenix	212,00 /mois	Durée 2 ans sans services
	Firebird	235,00 /mois	Durée 2 ans sans services
	Lemans	219,00 /mois	Durée 2 ans sans services
	Pontiac	261,00 /mois	Durée 2 ans sans services
	Grand Prix	249,00 /mois	Durée 2 ans sans services
Buick:	Skylark	217,00 /mois	Durée 2 ans sans services
	Century	224,00 /mois	Durée 2 ans sans services
	Regal	249,00 /mois	Durée 2 ans sans services
	Le Sabre	270,00 /mois	Durée 2 ans sans services

*N.B.:* Electra, Riviera et Cadillac, le prix est déterminé en fonction du modèle et des équipements. Même chose s'applique aux camions.

— Les prix ci-haut mentionnés sont pour une voiture avec l'équipement standard du manufacturier.

— Pour les contrats de trois (3) ans les prix sont inférieurs à ceux ci-haut mentionnés de 30,00 \$.

Rôle Q-80-23889-1  
Q-300,022-116-D  
(147-V)

**GOSSELIN TRANSPORT LTÉE**

141, boul. Smith sud, C.P. 456  
Thetford-Mines  
(Mégantic) QC  
G6G 5T3  
Requérante  
Q-301,588-103-D

**TRANSPORT GILBERT & FILS  
LTÉE**

79, Notre-Dame sud  
Robertsonville  
(Mégantic) QC  
G0N 1L0  
Intimée

**Demande d'annulation de permis, clause c):**

Requête en révocation de permis en vertu des articles 19, alinéas 3 et 38 de la Loi sur les transports du Québec.

1. La requérante est détentrice d'un permis de transport portant le numéro 147-V et elle est autorisée à fournir des services de transport identiques à ceux de l'intimée;

2. Pour sa part, l'intimée est détentrice d'un permis portant le numéro Q-301,588 et particulièrement de la clause c) dudit permis qui l'autorise à donner le service suivant:

«Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier

De Robertsonville à Québec et retour.».

tel qu'il appert de la codification administrative dudit permis produite au soutien des présentes sous la cote R-1;

3. L'intimée a supprimé le service autorisé par son permis, sans l'autorisation préalable de la Commission;

4. En effet, l'intimée n'a plus, depuis plusieurs années, l'équipement nécessaire à l'exploitation de la clause c) de son permis;

5. L'intérêt de votre requérante résulte du fait que l'intimée a récemment vendu à Guilbault Transport Ltée le système de transport rattaché à ladite clause c) non exploitée, lui abandonnant ainsi purement tous les avantages rattachés audit permis et ce, à l'encontre des prescriptions inhérentes à la philosophie du système québécois des transports fondée sur l'octroi public de permis;

6. La requérante a déjà subi de sérieux préjudices de cette situation et il est à craindre qu'elle en subira d'autres sous l'intervention immédiate de la Commission;

7. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;

Plaise à la Commission

Accueillir la présente requête;

Révoquer la clause c) du permis de Gilbert & Fils Ltée;

Réserver à la requérante le droit de prendre des conclusions additionnelles si besoin est.

Rôle Q-80-23890-9

Q-203,412-101-D

**DESHAIES PELLETIER, THÉRÈSE**

18, rue Boucher

Victoriaville (Arthabaska)

G6P 6R9

Requérante-cessionnaire

Q-203,307-102-D

**FRANÇOIS MICHEL ENR.**

67, Belvédère

Arthabaska (Arthabaska)

G6P 6B3

Requérante-cédante

Rôle Q-80-23893-3

Q-000390-102-D

(3671-A)

**LES AUTOBUS BELLEMARE & FRÈRES LTÉE**

900, rue Berlinquet

Cap-de-la-Madeleine (Champlain)

G8T 2H5

Requérante

Rôle Q-80-23896-6

Q-300433-127-D

(12238-V)

**ROBERVAL EXPRESS LTÉE**

Chambord

(Lac-St-Jean-Ouest) QC

G0W 1G0

## Transfert de permis de taxi:

La requérante-cédante, François Michel Enr., demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Deshaies Pelletier, Mme Thérèse le permis Q-203,307-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Victoriaville A-19.

## Demande un permis de transport saisonnier, catégorie Économique:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie Économique qui se lit comme suit:

## Service:

Transport irrégulier de personnes du genre étudiants ou groupes sociaux à but non lucratif, pour activités de groupe, religieuses, culturelles, sportives et récréatives du Trois-Rivières métropolitain dans un rayon de 200 milles.

Ce permis sera pour une durée de 364 jours.

## Demande de modification de permis, clause 1-2:

La requérante, Roberval Express Ltée, détentrice du permis portant le numéro Q-300433 et dont la clause 1-2 se lit comme suit:

1-2) Transport restreint - longue distance - route restreinte

1-2) Des frontières Québec-Ontario (sauf Ottawa) - ports d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune et Hull - à Montréal, et retour, pour le transport de produits des maisons de salaisons, par camions isothermes.

## Conditions et restrictions:

1. La clause 1-2 de ce permis est permanente et doit être opérée conjointement avec le certificat no 862 émis par l'Ontario Highway Transport Board.

2. En donnant le service autorisé par la clause 1-2) de son permis, la détentrice pourra effectuer le transport de produits non périssables des maisons de salaison à la condition que ces produits ne représentent pas plus de 15% du volume de chaque voyage et que le taux exigé pour ce transport inclut la charge additionnelle pour le transport par camions isothermes.

s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de modifier ladite clause 1-2), afin qu'à l'avenir elle se lise:

1-2) Transport restreint - longue distance - route restreinte

1-2) Des frontières Québec-Ontario (sauf Ottawa) - ports d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune et Hull - à Montréal, Ville des Laurentides et retour, pour le transport de produits des maisons de salaisons, par véhicules isothermes.

## Conditions et restrictions:

1. La clause 1-2) de ce permis est permanente et doit être opérée conjointement avec le certificat no 862 émis par l'Ontario Highway Transport Board.

2. En donnant le service autorisé par la clause 1-2) de son permis, la détentrice pourra effectuer le transport de produits non périssables des maisons de salaison à la condition que ces produits ne représentent pas plus de 15% du volume de chaque voyage et que le taux exigé pour ce transport inclut la charge additionnelle pour le transport par camions isothermes.

Rôle Q-80-23897-4

Q-301231-101-D

(24078-V)

**DESCHÈNES & VALOIS INC.**

29, des Bouleaux

Port-Cartier

(Saguenay) QC

G5B 1Z6

## Demande de suppression totale de service:

Conformément à l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports, Deschênes & Valois Inc.

demande la suppression totale de son permis qui se lit comme suit:

Transport restreint - service local - contrat - camion-citerne

De Port-Cartier au réservoir principal et à l'usine de Rayonier Québec Inc. à Port-Cartier, pour le transport, par camion-citerne, de mazout de type «Bunker C» et ce, pour le compte exclusif de Rayonier Québec Inc.

Rôle Q-80-23899-0  
Q-301190-113-DT

**TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC.**

235, rue Paradis  
Québec, QC  
G1N 4E4

Rôle Q-80-23901-4  
Q-300216-103-D  
(5311-V)

**V. BOUTIN EXPRESS INC.**

1397, rue Savoie  
C.P. 400  
Plessisville  
(Mégantic) QC  
G6L 2Y8

La requérante, détentrice du permis numéro Q-301190 (23782-V), s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que soient fixés les tarifs joints à la présente demande pour le transport qu'elle est autorisée à effectuer en vertu de son permis.

Les intéressés qui désirent obtenir ces nouveaux taux doivent communiquer avec la Commission des transports du Québec.

Demande de modification de permis, clauses c), d) et n):

La requérante dont les clauses c), d) et n) et les restrictions et droits additionnels qui y sont rattachés se lisent comme suit:

c) Transport général - longue distance - route restreinte

c) De Plessisville, Notre-Dame-de-Lourdes, Lyster, Laurierville, St-Pierre-Baptiste, Ste-Sophie, St-Ferdinand, Princeville, Dosquet, St-Agapit et Ste-Agathe de Lotbinière à Montréal, via routes 5, 34, 13 et 19 à Sherbrooke, via routes 1, 5 et 49 et les points intermédiaires, et retour.

Restriction re/clause c):

En donnant les services autorisés par la clause c) ci-dessus, la détentrice n'aura pas droit au retour via la route 1.

d) Transport général - longue distance - route restreinte

d) De St-Jean-Baptiste-Vianney, Inverness, Ste-Julie et St-Adrien-d'Irlande à Montréal, et retour.

En vertu des dispositions de la clause d) de son permis, la détentrice est autorisée à effectuer le transport de marchandises générales de Thetford-Mines à Montréal, et retour, selon l'Ordonnance en date du 26 juin 1970.

n) Transport général - longue distance - route restreinte

n) De Victoriaville, Arthabaska, Ste-Clothilde, St-Albert, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Ham-Nord, Notre-Dame-de-Ham, St-Paul-de-Chester et St-Norbert à Drummondville, St-Hyacinthe, Montréal, et retour.

Droit additionnel re/clauses a), b), c), d), f), g), i), j), l) et n):

Autorise en faveur de V. Boutin Express Inc., détentrice du permis numéro 5311-V, l'autorisation d'utiliser des camions et remorques réfrigérés en donnant les services autorisés par les clauses a), b), c), d), f), g), i), j), l) et n) de son permis.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de demander que lesdites clauses soient fusionnées ensemble de façon à se lire à l'avenir comme suit:

c) Transport général - longue distance - route restreinte

c) De Plessisville, Notre-Dame-de-Lourdes, Lyster, Laurierville, St-Pierre-Baptiste, Ste-Sophie, St-Ferdinand, Princeville, Dosquet, St-Agapit et Ste-Agathe de Lotbinière à Montréal, via routes 116 et 20, à Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère, via routes 116, 161, 139 et 157, à Sherbrooke via routes 112, 116 et 265, et les points intermédiaires, et retour (sauf via route 112) et de St-Jean-Baptiste-Vianney, Inverness, Ste-Julie et St-Adrien-d'Irlande à Montréal, et retour, et de Victoriaville, Arthabaska, Ste-Clothilde, St-Albert, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Ham-Nord, Notre-Dame-de-Ham, St-Paul-de-Chester et St-Norbert à Drummondville, St-Hyacinthe, Montréal, et retour.

Droit additionnel re/clause c):

En vertu des dispositions de la partie de cette clause autorisant le transport de St-Jean-Baptiste-Vianney, Inverness, Ste-Julie et St-Adrien-d'Irlande à Montréal, et retour, la détentrice est autorisée à effectuer le transport de marchandise générale de Thetford-Mines à Montréal, et retour selon l'Ordonnance en date du 26 juin 1970.

Droit additionnel re/clauses a), b), c), f), g), i), j), k) et l):

Autorise en faveur de V. Boutin Express Inc. détentrice du permis numéro Q-300.216 (5311-V) l'autorisation d'utiliser des camions et remorques réfrigérés en donnant les services autorisés par les clauses a), b), c), f), g), i), j), k) et l) de son permis.

Rôle Q-80-23902-2  
Q-300433-128-D  
(12238-V)

**ROBERVAL EXPRESS LTÉE**

Chambord  
(Lac St-Jean-Ouest) QC  
G0W 1G0

Demande de modification de permis, service additionnel:

La requérante, Roberval Express Ltée, détentrice du permis portant le numéro Q-300-433 s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à effectuer le service suivant:

Transport restreint - route restreinte - longue distance

De la frontière Québec/Ontario (ports d'entrée: Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette) à Québec et tout point situé dans un rayon de 150 milles de ladite municipalité, pour le transport de marchandises originant de la compagnie Campbell Soup Ltd, située à Listowell, Ontario.

Droit additionnel:

En donnant le service ci-haut mentionné, la détentrice pourra utiliser des véhicules de type isotherme.

Rôle Q-80-23903-0  
M-600386-118-D

**COMPACT RENT A CAR LIMITED**

680, Michel-Jasmin  
Dorval (Île-de-Montréal)  
H9P 1C4

**Modification de permis:**

La requérante, Compact Rent A Car Limited, détentrice du permis portant le numéro M-600386 s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation suivante:

Location à court et à long terme d'automobiles au sens du code de la route, au 1720, boulevard Walberg, Dolbeau, QC.

Restriction: En donnant le service ci-haut mentionné, la requérante ne pourra louer d'autobus.

Rôle Q-80-23904-8  
M-600386-119-D

**COMPACT RENT A CAR LIMITED**

680, Michel-Jasmin  
Dorval (Île-de-Montréal)  
H9P 1C4

**Modification de permis:**

La requérante, Compact Rent A Car Limited, détentrice du permis portant le numéro M-600386, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation suivante:

Location à court et à long terme d'automobiles au sens du code de la route, au 282, boulevard Marcotte, Roberval, QC.

Restriction: En donnant le service ci-haut mentionné, la requérante ne pourra louer d'autobus.

Rôle Q-80-23908-9  
Q-000501-104-D

**ENTREPRISES JEAN-LOUIS ALLARD ENR.**

(Allard, Jean-Louis)  
Case postale 218  
St-Omer (Bonaventure) QC  
G0C 2Z0  
Adresse de correspondance  
St-Omer  
(Bonaventure)  
G0C 2Z0  
Place d'affaires

**Demande de permis saisonnier:**

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services pour lequel un permis lui a été émis l'an dernier, transport saisonnier, catégorie économique et régulière.

**Service no 1. Transport saisonnier de catégorie Régulière.**

Pour le transport d'étudiants de CEGEP de Gaspé à leurs résidences situées à partir de New Carlisle jusqu'à Nouvelle inclusivement, le vendredi soir et retour au CEGEP de Gaspé le dimanche soir pour toute la durée de l'année scolaire 1980-1981.

**Service no 2. Transport saisonnier de catégorie Régulière**

Pour le transport de personnes participant à des activités de groupes notamment activités religieuses, sportives, récréatives, culturelles à partir de Maria, Carleton, Nouvelle à tous les endroits dans la province de Québec du 1<sup>er</sup> novembre 1980 au 31 octobre 1981.

**Service no 3. Transport saisonnier de catégorie Économique**

Pour transporter des travailleurs (bûcherons, planteurs d'arbres, opérateurs et journaliers) à partir de Bonaventure, St-Siméon, Caplan, New Richmond, Cascapédia, Maria, Carleton, St-Omer, Nouvelle, Escuminac sur une distance de 100 à 150 milles par jour aller-retour située dans le bois au nord de cesdites municipalités pour le compte du ministère des Terres et Forêts, C.I.P. et syndicat des travaux forestiers comprennent la sylviculture, plantation des arbres et opérations forestières du 1<sup>er</sup> décembre 1980 au 30 novembre 1981.

**Service no 4. Transport saisonnier de catégorie régulière**

Pour le transport de personnes participant à des activités religieuses, sportives, récréatives et culturelles à partir de New Carlisle et Bonaventure à ailleurs dans un rayon de 150 milles, jusqu'au 30 juin 1981.

**Service no 5. Transport saisonnier de catégorie Régulière**

Pour le transport de personnes participant à des activités religieuses, sportives, récréatives, parascolaires, culturelles à partir de Matapédia et Cross-Point sur un rayon de 150 milles jusqu'au 30 juin 1981.

Rôle Q-80-23910-5  
Q-301 991-105-D

**LIVRAISON G.L. ENRG.**

(En société)  
351, rue Laurier  
Trois-Rivières  
(St-Maurice) QC  
G9A 2R4

**Modification de permis:**

La partie requérante s'adresse à la Commission pour demander d'ajouter à son permis Q-301 991, le transport restreint - service local des colis d'épicerie pour le compte des épiciers en général.

Rôle Q-80-23911-3  
Q-302-087-103-D

**GENESSE, ANDRÉ**

Authier  
(Abitibi) QC  
J0Z 1C0

**Nouvelle demande:**

Prenez avis que la partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante:

**Transport restreint - longue distance - rayon - contrat**

De LaSarre à tous points situés dans un rayon de 30 milles, pour le transport de chaux et engrais chimiques au moyen d'un véhicule équipé d'un épandeur et d'un convoyeur, pour le compte de la Coop. de Service Agricole d'Abitibi-Ouest.

Rôle Q-80-23915-4  
Q-300,433-130-D  
(12238-V)

**ROBERVAL EXPRESS LTÉE**

Chambord  
(Lac-St-Jean-Ouest) QC  
G0W 1G0

Demande de modification de permis, clause *i*):

La requérante, Roberval Express Limitée, détentrice du permis portant le numéro Q-300,433 et dont la clause *i*) de son permis se lit comme suit:

*i*) Transport restreint - longue distance - route restreinte

*i*) De Québec, Montréal, St-Jean-Baptiste et Joliette aux frontières du Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: Ste-Rose-du-Déglé et Campbellton), et retour, pour le transport, par camions isothermes, de marchandises périssables, incluant les «packing house products» destinés aux Maritimes ou en provenant.

Condition et restriction:

La clause *i*) du présent certificat est permanente et devra être opérée conjointement avec le certificat no 367 de la Motor Carrier Board.

s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de modifier ladite clause *i*), afin qu'à l'avenir elle se lise comme suit:

*i*) Transport restreint - longue distance - route restreinte

*i*) De Québec, Montréal, St-Jean-Baptiste, ville des Laurentides et Joliette aux frontières du Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: Ste-Rose-du-Déglé et Campbellton), et retour, pour le transport par véhicules isothermes, de marchandises périssables, incluant les «packing house products» destinés aux Maritimes ou en provenant.

Condition et restriction:

La clause *i*) du présent certificat est permanente et devra être opérée conjointement avec le certificat no 367 de la Motor Carrier Board.

Rôle Q-80-23916-2  
Q-300,433-129-D  
(12238-V)

**ROBERVAL EXPRESS LTÉE**

Chambord  
(Lac-St-Jean-Ouest) QC  
G0W 1G0

Demande de modification de permis, service additionnel:

La requérante, Roberval Express Limitée, détentrice du permis portant le numéro Q-300,433 s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation suivante:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

De ville des Laurentides à Montréal, Joliette, Trois-Rivières, Québec, St-Hyacinthe, Magog, Sherbrooke, St-Lin, St-Félix-de-Valois, pour le transport de marchandises originant ou destinées à Maxi Poultry Co. Ltd, et retour.

Droit additionnel:

En donnant le service ci-haut mentionné, la détentrice pourra utiliser des véhicules de type isotherme.

Rôle Q-80-23917-0  
Q-600238-101-DT

**LOCATION DE CAMIONS GILL LTÉE  
GILL TRUCK LEASING LTD**

530, boul. du Pont  
Bernières  
(Lévis) QC  
G0S 1C0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier les tarifs pour la location de camions, camions-tracteurs, remorques et semi-remorques.

Les intéressés qui désirent obtenir les nouveaux tarifs doivent communiquer avec la C.T.Q.

Vu l'urgence, nous demandons l'application de l'article 2.58.1

Rôle Q-80-23919-6  
Q-600,537-101-D

**AUTOS LÉON-PIERRE LTÉE**

10, rue Racine est  
Chicoutimi (Chicoutimi)  
G7H 1P5

Nouvelle demande de permis de location:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de location:

1. location de véhicules de promenades à court terme (moins d'un (1) an) et à long terme (plus d'un (1) an);

2. location de minibus pour le transport d'au plus 24 personnes à court terme (moins d'un (1) an) et à long terme (plus d'un (1) an);

3. location de camions de livraison à court terme (moins d'un (1) an).

Ledit permis sera exploité au 55, rue Racine est à Chicoutimi.

Rôle Q-80-23920-4  
Q-203,413-101-D

**RANKIN, LÉO**

47, Village-Pikogan  
St-Félix-de-Dalquier  
(Abitibi)  
J9T 3A3  
Requérant

Demande un permis de taxi:

Le requérant, Rankin, Léo demande à la Commission des transports du Québec, un permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de St-Félix-de-Dalquier 08-8431-SD.

Rôle Q-80-23921-2  
Q-201,802-106-D

**HAMEL, MARCEL**

627, Genes  
Ste-Foy, QC  
G1X 2Y4  
Requérant-cessionnaire  
Q-200,009-102-D

**FANNING, ROSS**

3005, Laroche, app. 7  
Ste-Foy, QC  
G1X 1K1  
Requérant-cédant

Rôle Q-80-23922-0  
Q-300,383-102-DT

**ROLAND BÉLANGER TRANSPORT GÉNÉRAL**

(Bélangier, Roland)  
325, rue Tessier est  
St-Casimir (Portneuf)  
G0A 3L0

Rôle Q-80-23923-8  
Q-000,595-102-D

**TOUR TOURISTIQUE DU NORD OUEST DU QUÉBEC ENRG.**

(L'Heureux, René)  
Lac Beauhâtel  
Rouyn (Rouyn-Noranda)  
G9X 5B9  
Requérante

Rôle Q-80-23925-3  
Q-000,297-103-D  
(3417-A)

**AUTOBUS ROLAND LORD INC.**

Sainte-Louise (L'Islet)  
G0R 3K0

Rôle Q-80-23928-7  
Q-000,253-102-D  
(3222-A)

**ROGER DUPONT ENR.**

(Dupont, Roger)  
52, rue Miramont  
Québec, QC  
G2B 2B6

**Demande de transfert de permis de taxi:**

Le requérant, Fanning, Ross, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Hamel, Marcel, le permis Q-200,009-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Ste-Foy A-38.

Le requérant demande que la décision soit rendue en vertu de l'art. 2.58.1 du Règl. 2 (1976).

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier ses tarifs pour le transport effectué selon son permis Q-300,383.

Les intéressés peuvent consulter les taux en s'adressant à la Commission des transports du Québec.

**Demande un permis de transport touristique:**

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir un permis permettant d'effectuer des voyages pour des personnes qui effectueront des circuits touristiques à l'intérieur du Nord-Ouest Québécois (Abitibi-Témiscamingue), selon les besoins spécifiques avec un minibus équipé à cet effet.

**Demande de permis de transport saisonnier, catégorie Économique:**

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie Économique comprenant les services suivants:

1. Transport de personnes faisant partie des clubs d'Âge d'Or, Cercle des femmes et équipes sportives locales de St-Onésime, St-Gabriel, La Pocatière, St-Roch-des-Aulnaies, St-Pacôme et désirant participer à des activités culturelles, sportives et religieuses pour se rendre à tous les points dans la province de Québec, et retour, sauf pour les comtés municipaux d'Abitibi, Témiscamingue, Pontiac et Îles-de-la-Madeleine;

2. Transport des élèves du C.E.G.E.P. et du collège et des cadets de l'Air à La Pocatière et désirant participer à des activités culturelles, sportives et religieuses pour se rendre à tous les points dans la province de Québec, et retour, sauf les comtés municipaux d'Abitibi, Témiscamingue, Pontiac et Îles-de-la-Madeleine;

3. Transport des membres des clubs Holstein de St-Roch-des-Aulnaies et La Pocatière et désirant participer à des activités culturelles, sportives et religieuses pour se rendre à tous les points dans la province de Québec, et retour, sauf les comtés municipaux d'Abitibi, Témiscamingue, Pontiac et Îles-de-la-Madeleine.

La requérante était détentrice d'un permis identique pour l'année 1979.

Durée: du 16 septembre 1980 au 15 septembre 1981.

**Demande de permis de transport saisonnier, catégorie Économique:**

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie Économique comprenant le service suivant: — transport d'écoliers le matin et le soir de leurs résidences situées dans Loretteville et le quartier Neufchâtel de la ville de Québec, à l'école Saint-Louis-de-Gonzague située à Québec, et retour.

Durée: du 1<sup>er</sup> septembre 1980 au 30 juin 1981.

De plus, la requérante demande également de modifier ses taux au montant de 12,50 \$, par personne, par semaine et ce, au lieu de 11,00 \$, par personne, par semaine.

Rôle Q-80-23929-5  
Q-203,397-101-D

**LADOUCEUR, RENÉ**

5280, rue Mont-Blanc  
Trois-Rivières-Ouest  
(Saint-Maurice)  
G8Y 4C1

Requérant-cessionnaire  
Q-202,054-101-D

**CLAUDE LAQUERRE ENR.**

(Laquerre, Claude)  
16, rue Mercier  
Cap-de-la-Madeleine  
(Champlain)  
G8T 5P7  
Requérante-cédante

Demande de transfert de permis de taxi:

Claude Laquerre Enr., demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. René Ladouceur, le permis Q-202,054-002 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Trois-Rivières A-40.

Rôle Q-80-23933-7  
Q-600,535-101-D

**MASSÉ & PLANTE AUTO (1979)  
LTÉE**

Case postale 1175  
Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup)  
G5R 1C9  
Adresse postale  
157, Fraser  
Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup)  
G5R 1C9  
Place d'affaires

Demande de permis de location:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir un permis de location à court et à long terme de véhicules de promenade pour les clients du Garage Massé & Plante Auto (1979) Ltée.

**DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT  
SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)**

<i>Rôle</i>	<i>Numéro de requête nom et adresse</i>	<i>Nature</i>	<i>Suivant l'article</i>	<i>Pour la région</i>
M-80-51739	M-710717-101-D <b>FOSSÉS SEPTIQUES DAVIAULT INC.</b> 8 <sup>e</sup> Avenue Lesage (Terrebonne), QC J0R 1E0	Boues liquides		06
M-80-51740	M-710612-102-D <b>LES ENTREPRISES WILLIAM HARPER INC.</b> 44, boul. St-Joseph Lachine, QC H8S 2L3	Déchets Solides		10
M-80-51744	M-710715-101-D <b>LANGLOIS-BÉLIVEAU, LUCILLE</b> 1390, Dorval Sherbrooke (Sherbrooke), QC J1H 4L1	Déchets solides		05
M-80-51745	M-710716-101-D <b>TRUDEL, CLÉMENT</b> L'Annonciation (Labelle), QC J0T 1T0	Déchets solides		07
M-80-51746	M-710044-101-D <b>TRANSPORT VERCHÈRES INC.</b> 221, rang Terre-Noire Verchères, QC J0L 2R0	Déchets solides		06

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Suivant l'article	Pour la région
Q-80-239071	Q-710716-102-D <b>BERTHELOT, GASTON</b> Route 132 Cap-d'Espoir, Percé (Gaspé-Est) G0C 1G0	Déchets solides (ordures commerciales et ménagères)	6	01
Q-80-23924-6	Q-710711-101-D <b>OUELLET, GÉRARD</b> 1339, route 381 Ferland et Boilleau (Chicoutimi) G0V 1H0	Déchets solides		02
Q-80-23927-9	Q-710,718-101-D <b>BEAUCE SEPTIQUE ENR.</b> (Poirier, Hervé) 625, 10 <sup>e</sup> Rue St-Georges (Beauce) G5Y 5A7	Boues liquides	6	03
Q-80-23934-5	Q-710717-101-D <b>LES ENTREPRISES YVAN LÉVESQUE ENR.</b> (Lévesque, Yvan) 396, Fraserville, R.R. no 1 Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup) G5R 3Y4	Déchets solides Boues liquides	6	03

7525-o

### I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-80-53395-8

CM-50-000-145-PT

#### COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

585, boulevard Charest est

Québec, QC

G1K 7W5

Attendu que le 12 mars 1980, par la décision MCV-16861-TF, la Commission fixait, de façon générale, les taux et tarifs de camionnage en vrac, Tarif 12, tels qu'apparaissant au volume numéro 7;

Attendu que la Commission se propose de tenir au bureau de la Commission, à Montréal, en la division numéro 1, les 25, 26 et 27 novembre 1980 et, à Québec, en la division numéro 1, les 2, 3 et 4 décembre 1980, des audiences publiques aux fins suivantes:

réviser, s'il y a cause, d'une manière générale, les taux et tarifs de camionnage en vrac.

Considérant qu'en vertu des pouvoirs à elle conférés par le paragraphe d) de l'article 32 de la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12), la Commission peut, dans le cadre des règlements fixer des taux et tarifs, lesquels peuvent comporter soit un minimum, soit un maximum, soit un minimum et un maximum;

Considérant qu'il y a lieu de fournir l'opportunité à toute personne intéressée de se faire entendre, s'il y a lieu;

Considérant les dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis:

a) que toute personne qui désire faire réviser, en tout ou en partie, la fixation générale des taux et tarifs de camionnage en vrac doit transmettre sa demande en détail à la Commission, avant midi, le vendredi 3 octobre 1980;

b) que toute opposition à la révision de la fixation générale des taux et tarifs de camionnage en vrac, de même que toute intervention sur icelle, doit parvenir, avec les détails nécessaires, à la Commission, avant midi, le vendredi 24 octobre 1980;

c) que si une demande de révision des taux et tarifs de camionnage en vrac est reçue à la Commission avant ladite date du 3 octobre 1980, la Commission, avant de rendre une décision, tiendra une audience publique sur le sujet au bureau de la Commission, à Montréal, en la division numéro 1, les 25, 26 et 27 novembre 1980 et, à Québec, en la division numéro 1, les 2, 3 et 4 décembre 1980.

Rôle M-80-53398-2

CM-30-000-252-PT

**COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

585, boulevard Charest est

Québec, QC

G1K 7W5

Attendu que le 6 décembre 1979, par la décision numéro MCR-05580-TF, la Commission fixait, de façon générale, les taux et tarifs de transport par camion de vins et de cidres livrés des entrepôts de la Société des Alcools du Québec à Montréal à destination des distributeurs autorisés de ladite Société au Québec, Tarif 28, tels qu'apparaissant au volume numéro 2;

Attendu que la Commission se propose de tenir au bureau de la Commission, à Montréal, en la division numéro 1, le 11 novembre 1980, des audiences publiques aux fins suivantes:

réviser, s'il y a cause, d'une manière générale, les taux et tarifs de transport par camion de vins et de cidres livrés des entrepôts de la Société des Alcools du Québec à Montréal à destination des distributeurs autorisés de ladite Société au Québec.

Considérant qu'en vertu des pouvoirs à elle conférés par le paragraphe d) de l'article 32 de la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12), la Commission peut, dans le cadre des règlements, fixer des taux et tarifs, lesquels peuvent comporter soit un minimum, soit un maximum, soit un minimum et un maximum;

Considérant qu'en vertu de l'article 29 de l'Ordonnance générale sur le camionnage la Commission peut établir des taux pour l'une quelconque des localités, pour une marchandise en particulier et pour un service ou genre de transport déterminé;

Considérant qu'il y a lieu de fournir l'opportunité à toute personne intéressée de se faire entendre, s'il y a lieu.

Considérant les dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis:

a) que toute personne qui désire faire réviser, en tout ou en partie, la fixation générale des taux et tarifs de transport par camion de vins et de cidres livrés des entrepôts de la Société des Alcools du Québec à Montréal à destination des distributeurs autorisés de ladite Société au Québec doit transmettre sa demande en détail à la Commission, avant midi, le vendredi 19 septembre 1980;

b) que toute opposition à la révision de la fixation générale des taux et tarifs de transport par camion de vins et de cidres livrés des entrepôts de la Société des Alcools du Québec à Montréal à destination des distributeurs autorisés de ladite Société au Québec, de même que toute intervention sur icelle, doit parvenir, avec les détails nécessaires, à la Commission, avant midi, le vendredi 10 octobre 1980;

c) que si une demande de révision des taux et tarifs de transport par camion de vins et de cidres livrés des entrepôts de la Société des Alcools du Québec à Montréal à destination des distributeurs autorisés de ladite Société au Québec est reçue à la Commission avant ladite date du 19 septembre 1980, la Commission, avant de rendre une décision, tiendra une audience publique sur le sujet au bureau de la Commission, à Montréal, en la division numéro 1, le 11 novembre 1980.

7525-o

**V — Avis de décisions rendues**

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

**PUBLIC VOYAGEUR**

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-80-46914	80-06-16	Décision: MPV-1858-S M-000214-102-D SERVICE D'AUTOBUS SCOLAIRE UKIN INC.	G.O.Q. no 5	80-02-02	Demande de permis saisonnier Accordée Du 1 <sup>er</sup> juillet 1980 au 22 août 1980
M-80-48142	80-06-17	Décision: MPV-1859-S M-000426-101-D ROY, GUY	G.O.Q. no 12 p. 4306	80-03-22	Demande de permis saisonnier Accordée telle qu'amendée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-49887	80-06-05	Décision: MPV-1850-TF M-00001-103-DT BRANDON TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 17 p. 5318	80-04-26	Modification de tarifs Accordée
M-80-51059	80-06-17	Décision: MPV-1860-S M-000609-101-DS LE CENTRE AMI LA JOIE INC.	La Presse	29, 30 avril 1 <sup>er</sup> mai 80	Demande de permis saisonnier La Commission: Déclare qu'il n'est pas requis de permis pour ce genre de transport ou d'activités. Modification de tarifs Accordée
M-80-51230	80-06-03	Décision: MPV-1848-TF M-000346-107-HPT AUTOBUS DOSTIE INC.	La Tribune	5, 6, 7 mai 80	Modification de tarifs Accordée
M-80-51682	80-06-16	Décision: MPV-1857-H M-000071-115-HPT VOYAGEUR INC.	Le Devoir	29, 30, 31 mai 80	Modification d'horaire Accordée
Q-80- 23464-3	80-06-18	Décision: QPV-1578-S 4-Q-000336-103-D J.G. CADORETTE INC. Requérante	G.O.Q. no 2 p. 5969	80-05-17	Demande de permis Accordée Durée: du 1 septembre 1980 au 30 juin 1981.
Q-80- 23481-7	80-06-18	Décision: QPV-1579-S 5-Q-000590-101-D RÉNALD BEAUDIN Requérant	G.O.Q. no 2 p. 5970	80-05-17	Demande de permis Accordée
Q-80- 23492-4	80-05-05	Décision: QPV-1548-TF 5-Q-00002A-105-HPT ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC Requérante	Le Devoir Affichée dans les autobus	80-04-09 80-04-10 80-04-11 du 80-04-09 au 80-04-11	Modification d'horaire et de taux Accordée Durée: du 5 mai au 15 octobre 1980
Q-80- 23661-4	80-06-20	Décision: QPV-1580-S 4-Q-000591-101-DS LES ENTREPRISES LOMI ENR. Requérante	Le Soleil	80-04-16 80-04-17 80-04-18	Demande de permis Accordée Durée: jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 1981
Q-80- 23770-3	80-06-02	Décision: QS-3152-S 9-Q-000265-105-S TRANSPORT ETCHEMIN INC Requérante	Le Devoir	80-05-14 80-05-15 80-05-16	Demande de permis Accordée Ce permis est valide du 20 juin au 27 septembre 1980.
Q-80- 23950-1	80-06-20	Décision: QT-929 5-Q-000509-101-SI TRANSPORT D'AUTOBUS HUARD ET FILS ENREGISTRÉ Requérante			Demande de permis Accordée Durée: 5 juillet 1980

## PUBLIC ÉCOLIER

Q-80-22397	80-06-12	Décision: QPE-1855 Q-100 276 101-EC AUTOBUS SCOLAIRE DROLET LTÉE Requérante	G.O.Q. no 5 p. 1368	80-02-02	Révision de la décision QPE- 2060 TF
		COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAUVÉAU Mise en cause	G.O.Q. no 11 p. 4163	80-03-15	La Commission fait droit à la présente requête Cette décision est exécutoire à compter du 12 juin 1980.
Q-80-22399	80-06-12	Décision: QPE-1854 Q-100 679 101-EC LES TRANSPORTS DELISLE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 5 p. 1369	80-02-02	Révision de la décision QPE- 2060 TF
		COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU LAC ST-JEAN Mise en cause			La Commission: fait droit à la présente requête Cette décision est exécutoire à compter du 12 juin 1980.

## PUBLIC TAXI

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-46786	80-05-12	Décision: MPT-15232 M-207864-101-D BRUYÈRE, MME DENISE T. Requérante-cédante M-210031-002 BRUYÈRE, JULES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 4 p. 891	80-01-26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-47366	80-05-15	Décision: MPT-15270 M-205265-101-D LEBLANC, BERNARD Requérant-cédant M-210118-001 MOREAU, SERGE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 7 p. 1824	80-02-16	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-47621	80-05-29	Décision: MPT-15308 M-204332-101-D BÉDARD, GILLES Requérant-cédant M-210181-001 LEBLOND, ROMÉO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 9 p. 3631	80-03-01	Transfert de permis Accordée A-26
M-80-47698	80-06-06	Décision: MPT-15353 M-209601-105-D TAXI PEDEL LIMITÉE Requérante-cédante M-210192-001 ZEGHBI, MME HANNI Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 9 p. 3645	80-03-01	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-48413	80-05-02	Décision: MPT-15216 M-208720-102-D ROCHDI, BOUCHAIB Requérant-cédant M-211232-001 ANDRÉ JONCAS ENR. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 13 p. 4535	80-03-29	Transfert de permis Accordée A-54
M-80-48475	80-05-22	Décision: MPT-15294 M-207952-101-D CÔTÉ, RHÉAL Requérant-cédant M-210271-001 DOE, DANIEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 13 p. 4541	80-03-29	Transfert de permis Accordée A-33
M-80-48485	80-05-26	Décision: MPT-15306 M-209344-101-D ROBICHAUD, DANIEL Requérant-cédant M-210250-001 TAXI LUC CARDINAL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 13 p. 4544	80-03-29	Transfert de permis Accordée A-44
M-80-48488	80-05-12	Décision: MPT-15239 M-207178-101-D QUESNEL, JACQUES Requérant-cédant M-210242-001 RENAUD, CLAUDE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 14 p. 4774	80-04-05	Transfert de permis Accordée A-3

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-48494	80-05-12	Décision: MPT-15234 M-209679-102-D CLÉMENT, PAUL-E. Requérant-cédant M-210234-001	G.O.Q. no 14 p. 4776	80-04-05	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49063	80-06-04	ABISSERA, ACHER Requérant-cessionnaire Décision: MPT-15328 M-200148-101-D SMITH, ALBERT Requérant-cédant M-210060-005	G.O.Q. no 15 p. 4994	80-04-12	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49065	80-06-04	BISSON, DENIS Requérant-cessionnaire Décision: MPT-15327 M-204667-101-D GRAVELINE, GEORGES Requérant-cédant M-210290-001	G.O.Q. no 15 p. 4994	80-04-12	Transfert de permis Accordée A-2
M-80-49068	80-06-04	GRAVEL, MAURICE Requérant-cessionnaire Décision: MPT-15324 M-208472-101-D FOURNIER, LÉONARD Requérant-cédant M-210289-001	G.O.Q. no 15 p. 4993	80-04-12	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49072	80-05-30	TREMBLAY, Mlle JOHANNE Requérante-cessionnaire Décision: MPT-15309 M-209411-101-D BEAUMONT BEAUREGARD, MME CÉCILE Requérante-cédante M-210300-001	G.O.Q. no 15 p. 4995	80-04-12	Transfert de permis Accordée A-33
M-80-49077	80-06-03	VALLIÈRES, DENIS Requérant-cédant Décision: MPT-15315 M-209343-101-D LADOUCEUR, MME GABRIELLE Requérante-cédante M-210297-001	G.O.Q. no 15 p. 4996	80-06-03	Transfert de permis Accordée A-44
M-80-49082	80-06-06	LALONDE, PIERRE Requérant-cessionnaire Décision: MPT-15354 M-208981-101-D GOUDREAU, JEAN-PAUL Requérant-cédant M-204933-004	G.O.Q. no 15 p. 4997	80-04-12	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49084	80-06-16	GOLDSTEIN, HAROLD Requérant-cessionnaire Décision: MPT-15396-S M-206991-101-D BEAUCHEMIN, FERNAND	G.O.Q. no 15 p. 4997	80-04-12	

## Demande de changement de catégorie

La Commission:

- Fait droit à la présente requête;
- Annule à toutes fins que de droit le permis de propriétaire de catégorie «Région» et de catégorie «Ordinaire» pour effectuer par véhicule-taxi du transport de personnes et d'handicapés dans la région de Varennes 06-5713 C sous le numéro de permis M-206991-002 et émis au nom de Fernand Beauchemin;
- Délivre à Fernand Beauchemin un permis de propriétaire de catégorie «Région» et de catégorie «Spécialisée» pour effectuer par véhicule-taxi du transport de personnes et d'handicapés dans la région de Varennes 06 5713-C sous le numéro de permis M-206991-002.

Condition:

Ce permis doit être opéré conformément aux dispositions du Règlement no 6 de la Commission des transports du Québec et de ses amendements et plus particulièrement à celles de l'article 6.66;

- Fixe applicable le tarif 6, volume 4 concernant le transport par véhicule-taxi.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-49088	80-05-28	Décision: MPT-15307 M-209522-101-D MAZIADÉ, DONALD Requérant-cédant M-208133-002 BOURQUE, NORMAND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 15 p. 4998	80-04-12	Transfert de permis Accordée A-5
M-80-49393	80-05-21	Décision: MPT-15285 M-209569-101-D REDA, FRANCESCO Requérant-cédant M-209120-003 MARATEO, MME VITTORIO Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 16 p. 5137	80-04-19	Transfert de permis Accordée A-5
M-80-49394	80-05-21	Décision: MPT-15290 M-209782-102-D LEDUC, EMMANUEL-GUY Requérant-cédant M-210098-002 SUZAN, JEANNETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 16 p. 5137	80-04-19	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49621	80-06-06	Décision: MPT-15341 M-204081-105-D LAFONT, GUY Requérant-cédant M-210305-001 MARIA GRACEFFA & ANGELA COLINA Requérantes-cessionnaires	G.O.Q. no 17 p. 5304	80-04-26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49623	80-06-06	Décision: MPT-15343 M-204081-106-D LAFONT, GUY Requérant-cédant M-210307-001 SAMMARCO, MME FILOMENA Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5305	80-04-26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49862	80-06-06	Décision: MPT-15346 M-208607-101-D LAFERRIÈRE, GÉRARD Requérant-cédant M-202022-003 QUINTAL, LÉO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5315	80-04-26	Transfert de permis Accordée région d'Aylmer 07-7803-C
M-80-49865	80-06-06	Décision: MPT-15347 M-200937-101-D BISSONNETTE, MARCEL Requérant-cédant M-209839-002 GRAVEL BERNIER, MME CLAIRE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5316	80-04-26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49866	80-06-06	Décision: MPT-15348 M-208688-103-D JONATHAS, FRESNEL Requérant-cédant M-210318-001 ÉLYSÉE, JOCIUS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5316	80-04-26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49867	80-06-06	Décision: MPT-15349 M-207565-101-D GAUTHIER, JACQUES Requérant-cédant M-210305-002 MARIA GRACEFFA & ANGELA COLINA Requérantes-cessionnaires	G.O.Q. no 17 p. 5316	80-04-26	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-49873	80-06-09	Décision: MPT-15362 M-208647-102-D WARREN, LOUIS Requérant-cédant M-210316-001 LEMIRE, JOCELYN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5318	80-04-26	Transfert de permis Accordée Repentigny 06-6204-VT
M-80-50052	80-06-04	Décision: MPT-15329 M-200406-101-D LAZURE, JEAN-LOUIS Requérant-cédant M-210325-001-101-D DUCHESNE, Mlle RAYMONDE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5511	80-05-03	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50055	80-06-04	Décision: MPT-15332 M-208814-101-D BÉRUBÉ, GEORGES Requérant-cédant M-210330-001 HARNOIS, MICHEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5512	80-05-03	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50058	80-06-04	Décision: MPT-15335 M-207946-101-D LAZARIS, DIMITRIOS Requérant-cédant M-210326-001 PAPACHRISTOS, STAMATIA KOUTRIS Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5513	80-05-03	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50060	80-06-04	Décision: MPT-15336 M-209938-102-D LATTARO, PIERRE Requérant-cédant M-201374-005 LALLOUZ, FELIX Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5513	80-05-03	Transfert de permis Accordée A-12
M-80-50061	80-06-04	Décision: MPT-15337 M-205665-101-D GIROUX, JEAN-PAUL Requérant-cédant M-208145-002-101-D JEAN-PAUL LEGROS TAXI Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5513	80-05-03	Transfert de permis Accordée Coteau-Landing 06 7116 V Côteau-du-Lac 06 7108 V Coteau-Station 06-7124-V St-Zotique 06 7115 V Rivière-Beaudette 06-7119-V
M-80-50063	80-06-04	Décision: MPT-15338 M-200648-101-D COMTOIS, MME THÉRÈSE Requérante-cédante M-210336-001 COMTOIS, JACQUES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5514	80-05-03	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50065	80-06-04	Décision: MPT-15340 M-205681-101-D ROBIDOUX, JULES Requérant-cédant M-210332-001-101-D TAXI GRÉGOIRE ENR'G Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5514	80-05-03	Transfert de permis Accordée région de Napier-ville 06 6702 V
M-80-50239	80-06-03	Décision: MPT-15319 M-208206-101-D DUFRESNE, PIERRE Requérant-cédant M-210356-001 MORRIER, ANDRÉ Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5525	80-05-03	Transfert de permis Accordée A-41

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-50532	80-06-13	Décision: MPT-15395 M-210354-101-D FOURNIER, JEAN-PIERRE	G.O.Q. no 19 p. 5728	80-05-10	
Demande de permis La Commission:					
1. Accorde la requête telle qu'amendée					
2. Prend acte du désistement du requérant de la partie de sa requête concernant Rock-Island 05 3718 V					
3. Autorise en faveur du requérant la délivrance d'un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions ci-après mentionnées:					
Stanstead 05 3714 CT					
Stanstead-Est 05 3716 SD					
Stanstead-Plain 05 3721 VL					
Ogden 05 3719 SD					
Beebe-Plain 05 3722 VL					
4. Fixe les taux reconnus pour les régions décrites ci-haut conformément aux normes et directives établies par la Commission.					
M-80-50537	80-06-11	Décision: MPT-15369 M-209810-102-D BENJAMIN, BIBIANE Requérante-cédante M-210382-001 BEAUDOIN, LÉOPOLD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5729	80-05-10	Transfert de permis Accordée A-23
Q-80-22146	80-06-13	Décision: QPT-5065-C et QPT-5066-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-200666-102-D et Q-203299-101-D LÉONIDAS RUEL ROLLAND COUTURE Mis en cause			
Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12					
La Commission corrige les décisions portant les numéros QPT-5065 et QPT-5066 en y remplaçant au deuxième paragraphe du dispositif, à la page 1, le nom et le code de la municipalité de «Ste-Marie-de-Beauce (V-03-2377)» par le nom et le code de la municipalité de «Ste-Marie (V-032375)».					
Q-80-23317	80-06-11	Décision: QPT-5180 Q-202 699 101-D CLARY RENAUD Requérant-cédant Q-203 381 101-D ROBERT DURAND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5745	80-05-10	Transfert de permis 09-9749 Accordée
Q-80-23341	80-06-17	Décision: QPT-5189 Q-203 002-101-D FORTIN, CHAMPAGNE MME LISE	G.O.Q. no 20 p. 5967	80-05-17	Suppression totale de permis Q-203 002 Accordée
Q-80-23678-8	80-06-11	Décision: QPT-5179 1-Q-203404-101-DS HÉBERT, MICHEL Requérant-cessionnaire 9-Q-202713-101 MEUNIER, FRANCINE Requérante-cédante	Le Soleil	80-05-05 80-05-06 80-05-07	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 11 juin 1980.

## CAMIONNAGE RÉGULIER

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-44761	80-03-31	Décision: MCR-5805 M-300317-101-DS RICHARD, RÉGINALD Requérant-cédant M-304906 LES ENTREPRISES RÉGINALD RICHARD INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	20, 21, 22 août 79	Transfert de permis Accordée
M-80-47929	80-04-15	Décision: MCR-05846-TF M-300739-101-DT A & F BAILLARGEON EXPRESS OTTAWA LIMITÉE	G.O.Q. no 10 p. 3914	80-03-08	Modification de tarifs Accordée
M-80-49900	80-06-12	Décision: MCR-5956-C M-300397-102-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC.	G.O.Q. no 17 p. 5324	80-04-26	
Correction de décision La Commission: Corrige à la page frontispice de la décision MCR-5956 le nom de la requérante comme suit: Transport Champlain Express (Internationale) Inc.					
M-80-50041	80-06-06	Décision: MCR-05972-TF M-30006-198-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.	G.O.Q. no 18 p. 5507	80-05-03	Modification de tarifs Accordée
M-80-50089	80-06-09	Décision: MCR-05975-TF M-301416-102-DT CHI-CAN FREIGHT FORWARDING LTD	G.O.Q. no 18 p. 5516	80-05-03	Modification de tarifs Accordée
M-80-50235	80-06-13	Décision: MCR-5988-TF M-30004-510-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 19 p. 5705	80-05-10	Modification de tarifs Accordée
M-80-50236	80-06-13	Décision: MCR-05989-TF M-30004-512-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 19 p. 5706	80-05-19	Modification de tarif Accordée
M-80-50244	80-06-13	Décision: MCR-5991-TF M-30004-505-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 19 p. 5707	80-05-10	Modification de tarifs Accordée
M-80-50245	80-06-13	Décision: MCR-5992-TF M-30004-506-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 19 p. 5707	80-06-13	Modification de tarifs Accordée
M-80-50413	80-06-12	Décision: MCR-05982-TF M-302220-102-DT LEMIEUX, GILLES	G.O.Q. no 19 p. 5717	80-05-10	Modification de tarifs Accordée
M-80-50521	80-06-12	Décision: MCR-05981-TF M-30006-202-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.	G.O.Q. no 19 p. 5726	80-05-10	Modification de tarifs Accordée
M-80-53374-3	80-06-13	Décision: MT736 2-M-302714-101-SI AMIK TRANSPORT ENRG. Requérant			Demande de permis Accordée Du 19 juin 1980 au 3 juillet 1980.
M-80-53376-8	80-06-13	Décision: MT00734 4-M-300138-102-SI OLYMPIQUE TRANSPORT ENRG Requérante			Demande de permis Accordée Du 19 juin 1980 au 3 juillet 1980.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53377-6	80-06-13	Décision: MT735 5-M-302703-102-SI LES DÉMÉNAGEMENTS GAGNON ENRG. Requérante			Demande de permis Accordée Du 19 juin 1980 au 3 juillet 1980.
Q-80-19539	80-06-19	Décision: QCR-3183 Q-300 002 100-D GUILBAULT TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 17	79-04-28	Modification de permis Rejetée
Q-80-23010	80-06-12	Décision: QCR-3178-TF M-304 620-105-DT CLARO EXPRESS INC.	G.O.Q. no 14 p. 4802	80-04-05	Modification de tarifs Désistement
Q-80-23335	80-06-18	Décision: QCR-3182 Q-301 452 101-D ROSE ANGE HARVEY	G.O.Q. no 20 p. 5967	80-05-17	Suppression totale de permis Q-301-452 Accordée
Q-23336	80-06-18	Décision: QCR-3181 Q-301 568 101-D JEAN VANASSE	G.O.Q. no 20 p. 5966	80-05-17	Suppression totale de permis Q-301 568 Accordée
Q-80-23337	80-06-18	Décision: QCR-3180 Q-300 668-101-D MAURICE GUILLEMETTE INC.	G.O.Q. no 20 p. 5966	80-05-17	Suppression totale de permis Désistement
Q-80-23338	80-06-18	Décision: QCR-3179 Q-300 868-101-D ROY, RAYMOND	G.O.Q. no 20 p. 5966	80-05-17	Suppression totale de service La Commission: Annule à toutes fins que droit le permis Q-300 868.
Q-80-23343	80-06-18	Décision: QCR-3176 Q-300 261 101-D TRANSPORT C. GAGNON LTÉE	G.O.Q. no 20 p. 5967	80-05-17	Modification de la clause e) Accordée
Q-80-23466-8	80-05-16	Décision: QCR-3152 0-Q-302066-101-DS TRANSPORT CLAUDE ENR. Requérant-cessionnaire 1-Q-301125-102 REMORQUAGE DENIS ENR Requérant-cédant	Le Devoir	80-04-09 80-04-10 80-04-11	Transfert total de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 16 mai 1980.
Q-80-23958-4	80-06-19	Décision: QT-928 5-Q-301188-102-SI EXPRESS MARCO INC. Requérant			Demande de permis Rejetée

## CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

M-80-33788	80-06-12	Décision: MCS-5175 M-303381-2-D TRANSPORT W. CYR INC.	G.O.Q. no 31	78-08-05	Demande de permis Accordée
M-80-39677	80-06-17	Décision: MCS-05192 M-303226-3-D DI-JUB LEASING CORP.	G.O.Q. no 44	79-11-03	Demande de permis Rejetée
M-80-42793	80-06-13	Décision: MCS-5179 M-303428-2-D TIMOTHÉE TRANSPORT LTÉE	G.O.Q. no 27 p. 6840	79-07-07	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-80-45209	80-06-17	Décision: MCS-05191 M-304542-102-D FRUITS & LÉGUMES THÉRIAULT LTÉE	G.O.Q. no 43	79-10-27	Demande de permis Accordée
M-80-45564	80-06-17	Décision: MCS-05190 M-302306-V-103 R. CLOUGH TRANSPORT LTD. Partie requérante-demanderesse M-304289-101-V CHET'S TRANSPORT INC. Partie requérante-intimée	G.O.Q. no 50	79-12-15	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Revision de décision La Commission:					
1. Ordonne à la partie intimée, Chet's Transport Inc., de régulariser son dossier dans la cause M-18841, conformément à la décision MCS-03465, en déposant, le ou avant le 1 <sup>er</sup> août 1980, les permis complémentaires émis par les autorités concernées des autres provinces et de Interstate Commerce Commission, et tout particulièrement, de Terre-Neuve;					
2. Ordonne à la partie requérante de compléter sa requête en produisant les décisions devant constituer la cote R-2;					
3. En date du 1 <sup>er</sup> août 1980, la Commission rendra sa décision finale sur le dossier tel qu'alors constitué.					
M-80-46887	80-05-26	Décision: MCS-5087-TF M-300639-102-DT ENTREPOSAGE & DÉMÉNAGEMENT MORGAN LTÉE	G.O.Q. no 6 p. 1584	80-02-09	Modification de tarifs Accordée
M-80-47595	80-06-12	Décision: MCS-5173 CM-30000-P-239 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante DRUMMOND TRANSIT LIMITED Mise en cause	G.O.Q. no 9 p. 3682	80-03-01	
<i>Proprio motu</i> La Commission:					
1. Modifie le permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause c) du permis 516-V (M-300058) afin que cette clause se lise comme suit:					
c) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -					
c) Pour le transport de marchandises destinées à Celanese Canada Inc. ou expédiées par cette compagnie, et pour son compte, de Montréal ou Drummondville à destination de toute localité située au Québec, et retour.					
2. Annule à toutes autres fins que de droit le permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause i) du permis 516-V (M-300058);					
3. Annule à toutes autres fins que de droit le permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause l) du permis 516-V (M-300058-);					
4. Modifie les «Restrictions à certaines clauses» afin qu'elles se lisent comme suit: Restrictions aux clauses h) et j): Les clauses h) et j) ne s'appliquent qu'au service du point de départ au point de destination du Canadien Pacifique et il est interdit au détenteur de permis de donner un service de cueillette et de livraison.					
M-80-47647	80-04-24	Décision: MCS-05014 M-305031-101-D BAR WELL FOODS LIMITED Voiturier-remorqueur H.G. SNYDER TRUCKING INCL (M-300976-101-D) Voiturier-roulier	G.O.Q. no 9 p. 3636	80-03-01	Demande de permis Accordée
M-80-47655	80-06-10	Décision: MCS-5147-TF M-300940-102-TT ROADWAY TRANSPORT LIMITED			Modification de tarifs Accordée
M-80-49895	80-06-06	Décision: MCS-05134-TF M-301403-101-DT B & M CARRIERS LIMITED	G.O.Q. no 18 p. 5502	80-05-03	Modification de tarifs Accordée
M-80-49059	80-06-09	Décision: MCS-5143 M-305125-102-D GUY ROUSSEAU ENR. Voiturier-remorqueur M-304623 KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. no 14 p. 4793	80-04-05	Demande de permis Accordée
M-80-49920	80-06-05	Décision: MCS-5140 M-305149-102-D 97236 CANADA INC. Voiturier-remorqueur M-300009-108-D ASBESTOS EASTERN TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 18 p. 5504	80-05-03	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-50032	80-06-05	Décision: MCS-5139 M-302048-104-D BÉNARD, LÉOPOLD Voiturier-remorqueur M-300044-115-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 18 p. 5505	80-05-03	Demande de permis Accordée
M-80-50033	80-06-05	Décision: MCS-05138 M-304848-103-D TRANSPORT LÉOPOLD BÉNARD INC. Voiturier-remorqueur CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. (M-300044-116-D) Voiturier-roulier	G.O.Q. no 18 p. 5505	80-05-03	Demande de permis Accordée
M-80-50090	80-06-09	Décision: MCS-5146-TF M-301406-102-DT REFRIGERATED TRANSPORT CO. INC.	G.O.Q. no 18 p. 5516	80-05-03	Modification de tarifs Accordée
M-80-50389	80-06-17	Décision: MCS-5194-TF M-30003-404-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 19 p. 5715	80-05-10	Modification de tarifs Accordée
M-80-50443	80-06-11	Décision: MCS-05163 M-300399-111-D TRANSPORT SOULANGES INC. Voiturier-remorqueur M-300541-110-D ST-BASILE TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 19 p. 5724	80-05-10	Demande de permis Accordée
M-80-50446	80-06-11	Décision: MCS-5160 M-305169-101-D LUC PLANTE Voiturier-remorqueur M-301796-187-D ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 19 p. 5724	80-05-10	Demande de permis Accordée
M-80-50564	80-06-11	Décision: MCS-5159 M-301862-101-D TATIGIAN, GEORGES Voiturier-remorqueur M-300025-105-D J.E. FORTIN TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 19 p. 5733	80-05-10	Demande de permis Accordée
M-80-50600	80-06-13	Décision: MCS-05178 M-303102-101-RV ROBERT ALARIE			Révision de décision Rejetée
M-80-50608	80-06-02	Décision: MCS-5110 M-300740-101-DS MESSAGERIES MCGILL LTÉE Requérante-cédante M-305179-101-DS R. MESSIER TRANSPORT ENRG. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	1, 2, 3 avril 80	Transfert de permis Accordée
Q-80-23042	80-06-18	Décision: QCS-2357 Q-302 030-102-D FOURNIER, PIERRE	G.O.Q. no 14 p. 4806	80-04-05	Demande de permis Accordée Annule à toutes fins que de droit le permis spécial QS- 3097 émis le 10 avril 1980.
Q-80-23104	80-05-15	Décision: QCS-2302 Q-302 025-101-D JEAN-ROCK LECLERC Voiturier-remorqueur Q-300 240-105-D STE-MARIE EXPRESS LIMITÉE Courtier en transport	G.O.Q. no 15 p. 5017	80-04-12	Permis de transport par remor- quage Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23310	80-06-18	Décision: QCS-2361 Q-300 075 104-D NIL GIRARD TRANSPORT LTÉE	G.O.Q. no 19 p. 5743	80-05-10	Demande de permis Accordée
Q-80-23324	80-06-18	Décision: QCS-2360 Q-300 320-124-D GOSSELIN EXPRESS LTÉE	G.O.Q. no 20 p. 5964	80-05-17	Modification de droit additionnel Accordée
Q-80-23342	80-06-18	Décision: QCS-2359 Q-300 546-102-D MODERN TANK LINES INC.	G.O.Q. no 20 p. 5967	80-05-17	Modification de la clause g) Accordée
Q-80-23345	80-06-18	Décision: QCS-2362 Q-300 151 102-D VEILLETTE TRANSPORT CIE LTÉE	G.O.Q. no 20 p. 5968	80-05-17	Modification de permis Accordée
Q-80-23496-5	80-05-26	Décision: QCS-2323 1-Q-300176-102-DS J.R. THÉBERGE LTÉE Requérante	Le Quotidien	18, 19, 21 avril 80	Maintien d'un permis incluant changement contrôle Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 26 mai 1980.
Q-80-23649-9	80-06-12	Décision: QCS-2355 9-Q-301937-102-DS LES DISTRIBUTIONS ROY FORTIER & BOUTIN INC. Requérante-cessionnaire 0-Q-301308-102 ROY, DENIS Requérant-cédant	Journal de Québec	22, 23, 24 avril 80	Transfert total de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 12 juin 1980.
Q-80-23840-4	80-06-12	Décision: QS-3160 3-Q-301958-106-S TRANSPORT ARMAND DUPUIS INC. Requérant-tireur 1-Q-301513-101 LES TRANSPORTS D DROUIN & FRÈRES LTÉE Requérante-tirée	Journal de Québec	24, 26, 27 mai 80	Demande de permis Accordée Durée: du 12 juin 1980 au 31 mars 1981.

## CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

M-80-44903	80-06-12	Décision: MCR-5986, MCS-5171 CM-30000-221-P LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante MESSIER, ROGER Intervenant	G.O.Q. no 40 p. 9026	79-10-06	
------------	----------	---	----------------------------	----------	--

*Proprio motu*

La Commission:

1. Déclare qu'il n'y a pas lieu de donner suite à l'avis *proprio motu* tel que publié.
2. Décrète la fermeture du présent dossier, sans plus.

Q-80-23146	80-05-23	Décision: QCS-2321-TF QCR-3157-TF Q-300 306 101DT TRANSPORT JEAN-GUY COTNOIR (VAL D'OR) LIMITÉE	G.O.Q. no 16 p. 5144	80-04-19	Modification de tarifs Accordée
------------	----------	--	----------------------------	----------	------------------------------------

## Annexe

a) Transport général - service local: camion et chauffeur

24,00 \$ l'heure entre 8 h et 18 h, 11,00 \$ l'heure par homme additionnel

29,50 \$ l'heure, entre 18 h et 8 h ainsi que le samedi et les jours fériés. 16,50 \$ l'heure par homme additionnel.

Pour la livraison des magasins: liste à la pièce ci-attachée.

b) Transport général - longue distance - rayon

24,00 \$ Camion, chauffeur seul, pour une heure, entre 8 h et 18 h

35,00 \$ Camion 2 hommes, pour une heure, entre 8 h et 18 h.

29,50 \$ Camion et chauffeur seul, pour une heure, entre 18 h et 8 h ainsi que le samedi et les jours fériés.

46,00 \$ Camion et 2 hommes, pour une heure, entre 18h et 8 h ainsi que toute la journée du samedi et les jours fériés.  
 11,00 \$ par homme additionnel entre 8 h et 18 h  
 16,50 \$ par homme additionnel entre 18h et 8 h  
 1,00 \$ le mille courant en dehors des limites de la ville de Val-d'Or.

c) Transport général - longue distance - rayon

Tarif Allied Van Lines H258 - CHGC G49 - CHGC:E 309 - CHGC: NP-58

Pour les taux de cette classe ils seront déposés par W.D. McConnell gérant de Canadian Household Goods Carrier's Tariff Bureau.

a) Transport général - service local: livraison des magasins

Mobilier de salon (2 morceaux) .....	12,00 \$	Mini-sécheuse .....	5,00 \$
Téléviseur portatif .....	8,00	Lave-vaisselle .....	8,00
Téléviseur (meuble) .....	12,00	Laveuse-essoreuse .....	8,00
Stereo combiné .....	8,00	Piano .....	75,00 min.
Chesterfield .....	8,00	Moteur d'auto .....	10,00
Hide-a-bed .....	12,00	Tapis — 9 pi ou moins .....	4,00
Fauteuil .....	5,00	Tapis — 12 pi ou plus — 2 hommes .....	6,00
Stereo portatif .....	5,00	Four micro-ondes .....	8,00
		Scie Radiale — Banc de scie .....	8,00
Mobilier de chambre à coucher 5 ou 6 morceaux .....	18,00	Machine à coudre avec meuble .....	8,00
Sommier à lame .....	5,00	Machine à coudre portative .....	4,00
Sommier caisse .....	5,00	Balayeuse .....	4,00
Bureau .....	6,00	Bateau d'aluminium .....	16,00
Lit pliant .....	5,00	Moteur hors bord (max. 20 c.v.) .....	10,00
Lit superposé .....	10,00	Moteur hors bord (20 c.v. et plus) .....	18,00
Matelas .....	5,00	Remorque pour bateau (pièces détachées) .....	12,00
Matelas Queen ou King Size .....	8,00	Foyer — Franklin .....	13,00
		Balançoire .....	9,00
Ensemble de cuisine — 5 morceaux .....	10,00	Garage (8' x 16') .....	20,00
Réfrigérateur — 10 pi <sup>3</sup> ou moins .....	12,00	Tondeuse à gazon .....	6,00 min.
Réfrigérateur — Plus de 10 pi <sup>3</sup> .....	15,00	Souffleuse à neige .....	10,00 min.
Congélateur — 11 pi <sup>3</sup> ou moins .....	14,00	Bêcheuse .....	10,00 min.
Congélateur — Plus de 11 pi <sup>3</sup> .....	18,00	Table de billard .....	16,00 min.
Réfrigérateur Side by Side .....	18,00	Ensemble de chambre de bain .....	15,00
Cuisinière .....	10,00	Réservoir à eau chaude — Cascade 40 .....	9,00
Laveuse automatique .....	10,00	Réservoir à eau chaude — Cascade 60 .....	12,00
Mini-laveuse .....	5,00	Tracteur 12 - 16 cv avec attachement .....	35,00
Sécheuse automatique .....	9,00		

Tout item à être déballé chez le client ou au magasin est sujet à une charge d'un minimum de 5,00 \$.

Tous les articles n'apparaissant pas sur cette liste nécessitant un homme .....
 4,00 \$ |

Tous les articles n'apparaissant pas sur cette liste nécessitant deux hommes .....
 6,00 |

Travail au magasin pour déballer, placer, etc:

1 homme .....
 13,00 \$ l'heure |

2 hommes .....
 25,00 l'heure |

1 homme avec camion .....
 25,00 l'heure |

2 hommes avec camion .....
 35,00 l'heure |

Livraison de paquets: 1,00 \$ chacun avec un minimum de 15 paquets.

Articles, boîtes non incluses dans les boîtes de paquets ne pesant pas plus de 50 lb .....
 2,00 \$ |

Toute livraison en dehors des limites de la ville, charge supplémentaire de 1,00 \$ le mille courant.

PRODUITS NOMMÉS

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52051	80-06-13	Décision: MPN-12066 M-402406-PN-1 McDONALD, G.W.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52052	80-06-13	Décision: MPN-12067 M-402406-PN-2 McDONALD, G.W.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52053	80-06-13	Décision: MPN-12068 M-402406-PN-3 McDONALD, G.W.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52054	80-06-13	Décision: MPN-12069 M-401783-PN-35 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52055	80-06-13	Décision: MPN-12070 M-401783-PN-36 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52056	80-06-13	Décision: MPN-12071 M-400807-PN-5 P & S TRANSPORT SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52057	80-06-13	Décision: MPN-12072 M-400807-PN-7 P & S TRANSPORT SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52058	80-06-13	Décision: MPN-12073 M-401611-PN-4 SUNSET HONEY FARMS			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52059	80-06-13	Décision: MPN-12074 M-402443-PN-1 HOPKINS, C.G.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52060	80-06-13	Décision: MPN-12075 M-401742-PN-32 S.W. TRANSPORT INC.			
Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981 En vertu de l'article 2.59.12, ayant pris connaissance des documents déposés au dossier, cette décision corrige la décision MPN-10821.					
M-80-52061	80-06-13	Décision: MPN-12076 M-401742-PN-33 S.W. TRANSPORT INC.			
Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981 En vertu de l'article 2.59.12, ayant pris connaissance des documents déposés au dossier, cette décision corrige la décision MPN-11135.					
M-80-52062	80-06-13	Décision: MPN-12077 M-402280-PN-18 ALTRUCK FREIGHT SYSTEMS INC.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52063	80-06-13	Décision: MPN-12078 M-402397-PN-2 ILLINI EXPRESS INC.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52064	80-06-13	Décision: MPN-12079 M-402444-PN-1 COMMON ENTERPRISES, INC.			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52065	80-06-13	Décision: MPN-12080 M-401625-PN-5 MIDWEST MEAT & PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 13 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52066	80-06-17	Décision: MPN-12081 M-401193-PN-1 GEBHARD, HERMAN T.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52067	80-06-17	Décision: MPN-12082 M-401767-PN-2 GEBHARD, KENNETH C.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52068	80-06-17	Décision: MPN-12083 M-400205-PN-3 EARL TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52069	80-06-17	Décision: MPN-12084 M-402445-PN-1 CREECH, MARION L.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52070	80-06-17	Décision: MPN-12085 M-402404-PN-1 SMITH, JAMES A.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52071	80-06-19	Décision: MPN-12086 M-402446-PN-1 BER-LAM TRUCKING DIVISION 438806 ONTARIO LTD			Demande de permis Accordée Du 16 <sup>e</sup> jour après la publica- tion à la G.O.Q. au 31 mars 1981
M-80-52072	80-06-19	Décision: MPN-12087 M-402447-PN-1 FORGET, MARCEL			Demande de permis Accordée Du 16 <sup>e</sup> jour 1980 après la pu- blication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
M-80-52073	80-06-17	Décision: MPN-12088 M-402251-PN-1 ABBOTT, JOHN RUSSELL			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52074	80-06-16	Décision: MPN-12089 M-401221-PN-4 JOHN W. BLACKSTONE & SONS DISTRIBUTING			Demande de permis Accordée Du 16 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52075	80-06-16	Décision: MPN-12090 M-401221-PN-5 JOHN W. BLACKSTONE & SONS DISTRIBUTING			Demande de permis Rejetée
M-80-52076	80-06-17	Décision: MPN-12091 M-401311-PN-4 CALDWELL, ERNEST E.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52077	80-06-17	Décision: MPN-12092 M-400963-PN-8 DELIO, ALBERT			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52078	80-06-17	Décision: MPN-12093 M-400963-PN-11 DELIO, ALBERT			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52079	80-06-17	Décision: MPN-12094 M-400963-PN-12 DELIO, ALBERT			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52080	80-06-17	Décision: MPN-12095 M-400265-PN-29 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52081	80-06-17	Décision: MPN-12096 M-400265-PN-30 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52082	80-06-17	Décision: MPN-12097 M-400265-PN-31 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52083	80-06-17	Décision: MPN-12098 M-400265-PN-32 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52084	80-06-17	Décision: MPN-12099 M-400265-PN-33 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52085	80-06-17	Décision: MPN-12100 M-400265-PN-34 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52086	80-06-17	Décision: MPN-12101 M-400265-PN-35 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52087	80-06-17	Décision: MPN-12102 M-400265-PN-36 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52088	80-06-17	Décision: MPN-12103 M-400265-PN-37 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52089	80-06-17	Décision: MPN-12104 M-400265-PN-38 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52090	80-06-17	Décision: MPN-12105 M-400265-PN-39 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52091	80-06-17	Décision: MPN-12106 M-400265-PN-40 ROGER E. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 17 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52092	80-06-17	Décision: MPN-12107 M-402448-PN-1 POTHIER, FRANÇOIS			Demande de permis Accordée Du 16 <sup>e</sup> jour après publication à la G.O. Québec au 31 mars 1981
M-80-52093	80-06-16	Décision: MPN-12108 M-402339-PN-10 A & A TRANSPORT, INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52094	80-06-16	Décision: MPN-12109 M-402339-PN-11 A & A TRANSPORT, INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52095	80-06-18	Décision: MPN-12110 M-401464-PN-4 McLEOD, B.D.			Demande de permis Accordée Du 18 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52096	80-06-18	Décision: MPN-12111 M-400876-PN-32 GAULCO LIMITED			Demande de permis Accordée Du 18 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52097	80-06-18	Décision: MPN-12112 M-402449-PN-1 HUGUES, LENFORD			Demande de permis Accordée Du 18 juin 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52098	80-06-18	Décision: MPN-12113 M-401958-PN-15 GARDNER TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 18 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52099	80-06-18	Décision: MPN-12114 M-401478-PN-1 LONG, JAMES H.			Demande de permis Accordée Du 18 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52100	80-06-19	Décision: MPN-12115 M-401447-PN-3 GUAY, LÉO-PAUL			Demande de permis Accordée Du 16 <sup>e</sup> jour 1980 après la publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
M-80-52101	80-06-19	Décision: MPN-12116 M-402450-PN-1 MAHLMAN, KENNETH W.			Demande de permis Accordée Du 19 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52103	80-06-19	Décision: MPN-12118 M-402138-PN-10 DECKER TRANSPORT CO.			Demande de permis Accordée Du 19 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52104	80-06-19	Décision: MPN-12119 M-402138-PN-11 DECKER TRANSPORT CO.			Demande de permis Accordée Du 19 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52105	80-06-19	Décision: MPN-12120 M-402451-PN-1 C.P.S. INC. (ST-ARNAUD, PIERRE)			Demande de permis Accordée Du 16 <sup>e</sup> jour 1980 après la publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
M-80-52106	80-06-19	Décision: MPN-12121 M-402280-PN-19 ALTRUCK FREIGHT SYSTEM			Demande de permis Accordée Du 19 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52107	80-06-19	Décision: MPN-12122 M-402280-PN-20 ALTRUCK FREIGHT SYSTEM			Demande de permis Accordée Du 19 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52108	80-06-19	Décision: MPN-12123 M-402444-PN-2 COMMON ENTERPRISES INC.			Demande de permis Accordée Du 19 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52109	80-06-19	Décision: MPN-12124 M-400439-PN-2 ZIMMERMAN, H.G.			Demande de permis Accordée Du 19 juin 1980 au 31 mars 1981
M-80-52110	80-06-19	Décision: MPN-12125 M-401899-PN-4 AIR CARTAGE LTD (BOIRE, ANDRÉ)			Demande de permis Accordée Du 16 <sup>e</sup> jour 1980 après la publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
M-80-52111	80-06-19	Décision: MPN-12126 M-401899-PN-5 AIR CARTAGE LTD (BOIRE, ANDRÉ)			Demande de permis Accordée Du 16 <sup>e</sup> jour 1980 après la publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
M-80-52112	80-06-19	Décision: MPN-12127 M-401899-PN-6 AIR CARTAGE LTD (BOIRE, ANDRÉ)			Demande de permis Accordée Du 16 <sup>e</sup> jour 1980 après la publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981

## LOCATION

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-37998	80-06-17	Décision: ML-2282 M-600734-4-D X-TRA TRUCK RENTAL LTD.	G.O.Q. no 8 p. 2401	79-02-24	
Révision de décision La Commission: Siégeant en révision d'une décision ML-1931 du 28 juin 1979, rendue par le commissaire Louis Gravel: Conclut au maintien de ladite décision et au rejet de la présente requête en révision.					
M-80-38428	80-06-12	Décision: ML-2277 M-600722-DS-3 MARTEL, GISELE TARTRE, PAULINE NOLIN, PIERRETTE Requérantes-cédantes PÉLADEAU, DIANE HARBECK, SERGE BORGIA, DENISE Requérants-cessionnaires LOCATION G.R. INC. Mise en cause	Le Devoir	5, 6, 7 février 79	
Révision de décision La Commission: Révise la décision ML-2005, rendue le 10 septembre 1979 par un commissaire seul, en y substituant le présent dispositif: 1. Rejette la demande de changement de contrôle, les requérantes-cédantes et cessionnaires s'étant depuis désistées de leur demande originale. 2. Décrète que le permis de location M-600722 (977-DYV) ne se renouvellera pas automatiquement au 31 mars 1981 sur paiement des droits prescrits, mais pourra être renouvelé par décision de la Commission si à l'audience publique dès maintenant convoquée à Montréal, en la division 1, le 20 janvier 1981, à 10 heures, la détentrice vient y faire la démonstration qu'elle a opéré son permis pour l'année 1980-1981 en tous points conformément à la loi et aux règlements.					
M-80-44527 M-80-44529	80-06-12	Décision: ML-2278 M-601195-101-D et 102-D LOCATION L'ÉPICIER INC.	G.O.Q. no 38 p. 8562	79-09-22	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-80-45228	80-06-17	Décision: ML-2284 M-601202-D-101 PIERRE LOUIS KLEIN	G.O.Q. no 44	79-11-03	Demande de permis La Commission: Raye le délibéré de cette cause.
M-80-47167	80-04-17	Décision: ML-2214-TF M-601080-101-DT LOCATION RELOU LTÉE	G.O.Q. no 6 p. 1617	80-02-09	Modification de tarifs Accordée
M-80-48287	80-06-16	Décision: ML-2281 M-601244-101-D LEASEPLAN AUTO LEASING INC.	G.O.Q. no 12 p. 4311	80-03-22	Demande de permis Rejetée
M-80-49374	80-05-02	Décision: ML-2240 M-600433-103-DS TRUDEL, MAURICE TRUDEL, JOCELYNE Requérants-cédants GROUPE MATA S.C.C. Requérant-cessionnaire RÉMORQUES OLYMPIA LTÉE Mise en cause	Le Devoir	24, 25, 26 mars 80	Changement de contrôle Accordée
M-80-50412	80-06-12	Décision: ML-2275-TF M-600308-101-DT LOCATION ORFORD INC.	G.O.Q. no 19 p. 5717	80-05-10	Modification de tarifs Accordée
Q-80-23258	80-06-16	Décision: QL-1040 Q-600 529-102-D LOCATION D'AUTOS BONAVENTURE ENR. (Marcel Burton opérant sous le nom de)	G.O.Q. no 18 p. 5529	80-05-03	Demande de permis Accordée telle qu'amendée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23333	80-06-18	Décision: QL-1043 Q-600 214 104-D TRANSOL LOCATION INC.	G.O.Q. no 20 p. 5965	80-05-17	Changement d'adresse Accordée
Q-80-23633-3	80-05-16	Décision: QS-3143 2-Q-600533-101-S 97865 CANADA LTÉE Requérante	Le Devoir	80-04-29 80-04-30 80-05-01	Demande de permis Accordée Telle qu'amendée. Durée: du 16 mai 1980 au 17 février 1981

## TRANSPORT EN VRAC

M-80-46340	79-12-13	Décision: MS-05718 M-505047-101-S JEAN-PAUL ARCHAMBAULT			Demande de permis spécial Accordée Du 13 décembre au 14 avril 1980
M-80-46621	80-01-03	Décision: MS-5926 M-500604-101-S LANGLOIS, LUCIEN	Le Devoir	7, 8, 9 novembre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 janvier 1980 au 14 avril 1980
M-80-46621 *	80-01-03	Décision: MS-5925 M-500604-101-S LANGLOIS, LUCIEN	Le Devoir	7, 8, 9 novembre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 janvier 1980 au 14 avril 1980
M-80-46687	80-01-04	Décision: MS-5983 M-505601-101-S MIRONDETTE, MARCEL	Journal de Montréal	14, 15, 16 décembre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 janvier 1980 au 14 avril 1980
M-80-49561	80-05-30	Décision: MCV-17122 M-503026-101-D PLOURDE, BERTIN Requérant-cédant M-509372 BESSETTE, ROCH Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5303	80-04-26	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-49626	80-05-30	Décision: MCV-17124 M-504763-101-D PALIN, RONALD Requérant-cédant M-501855 DESROCHERS, GEORGES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5305	80-04-26	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-50548	80-05-29	Décision: MCV-17108 M-504522-101-DS BUSSIÈRES, ROGER Requérant-cédant M-509481 LES PAVAGES AUTO-BLOQUANTS GIRO INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	2, 3, 4 avril 80	Transfert de permis Accordée R-10
M-80-50601	80-05-29	Décision: MCV-17110 M-507197-102-DS SULLIVAN, VICTOR Requérant-cédant M-506896 JOHNSTON, EDWARD Requérant-cessionnaire	La Tribune	31 mars 1, 2 avril 1980	Transfert de permis Accordée R-5

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-50604	80-05-29	Décision: MCV-17113 M-501023-101-DS DE LUCA, NATALE (Maria Fusco De Luca, ès qualités exécutrice testamentaire et légataire universelle) Requérant-cédant M-509493 CANTI, FRANCISCO Requérant-cessionnaire	La Presse	17, 18, 19 avril 80	Transfert de permis Accordée R-10
M-80-53367-7	80-06-17	Décision: MCV-17166 7-M-509602-101-VE PARKER, RONALD C. Requérant			Demande de permis Accordée
M-80-53370-1	80-06-17	Décision: MCV-17161 6-M-509603-101-VE OUELLETTE, AUGUSTIN Requérant			Demande de permis Accordée
MI-80-50161-80	80-06-17	Décision: MI-50161-80 M-508702-001 JEAN RICHER			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée
MI-80-50162-B	80-06-13	Décision: MI-50162-80-B M-507938-001 DIABO, BILLY			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée
MI-80-50163	80-06-13	Décision: MI-50163-80 M-508891-001 LAROUCHE, YANICK			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée
Q-80-22970	80-06-18	Décision: QCV-12837 Q-505 803-101-D LAVOIE, CLÉMENT	G.O.Q. no 14 p. 4795	80-04-05	Modification de permis Rejetée
Q-80-23157	80-06-18	Décision: QCV-12836 Q-507 211-101-D DUPUIS, JEAN-MARC	G.O.Q. no 16 p. 5145	80-04-19	Demande de permis R-1 Rejetée
Q-80-23420-5	80-05-15	Décision: QCV-12780 6-Q-507247-101-DS TRANSPORT P.V. ENR. Requérant-cessionnaire 9-Q-500835-101 HAINS, GÉRARD Requérant-cédant	Le Devoir	80-04-01 80-04-02 80-04-03	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 15 mai 1980
Q-80-23460-1	80-05-22	Décision: QCV-12795 8-Q-507260-101-DS BOUCHARD, MARIO Requérant-cessionnaire 3-Q-506770-101 SAVARD, GILLES Requérant-cédant	Journal de Québec	80-04-15 80-04-16 80-04-17	Transfert de permis Accordée
Q-80-23494-0	80-06-03	Décision: QCV-12820 9-Q-505016-101-DS DAIGLE, GERVAIS Requérant-cessionnaire 4-Q-506456-101 LES EXCAVATIONS DAIGLE INC Requérante-cédante	Le Devoir	80-04-16 80-04-17 80-04-18	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 3 juin 1980
Q-80-23540-0	80-05-30	Décision: QCV-12817 2-Q-507274-101-DS CANTIN, ANDRÉ Requérant-cessionnaire 5-Q-505465-101 MILETTE, ROLAND Requérant-cédant	Le Nouvel- liste	80-04-28 80-04-29 80-04-30	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 30 mai 1980.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23940-2	80-06-19	Décision: QCV-12846 2-Q-507183-103-VE BONVILLE FARMS Requérant			Demande de permis Accordée
Q-80-23941-0	80-06-19	Décision: QCV-12847 2-Q-507183-102-VE BONVILLE FARMS Requérant			Demande de permis Accordée
Q-80-23942-8	80-06-19	Décision: QCV-12848 2-Q-507183-104-VE BONVILLE FARMS Requérant			Demande de permis Accordée
QI-80-50142	80-06-13	Décision: QI-50142 Q-504 198-001 AUCLAIR & FRÈRES INC.			Permis identique <i>instantané</i> Accordée
QI-80-50143	80-06-13	Décision: QI-50143 Q-504 198-003 AUCLAIR & FRÈRES INC.			Permis identique <i>instantané</i> Accordée
QI-80-50144	80-06-13	Décision: QI-50144 Q-504 198-005 AUCLAIR & FRÈRES INC.			Permis identique <i>instantané</i> Accordée
QI-80-50145	80-06-13	Décision: QI-50145 Q-504 198-007 AUCLAIR & FRÈRES INC.			Permis identique <i>instantané</i> Accordée
QI-80-50146	80-06-13	Décision: QI-50146 Q-504 198-006 AUCLAIR & FRÈRES INC.			Permis identique <i>instantané</i> Accordée
QI-80-50147	80-06-13	Décision: QI-50147 Q-504 198-008 AUCLAIR & FRÈRES INC.			Permis identique <i>instantané</i> Accordée
QI-80-50148	80-06-13	Décision: QI-50148 Q-504 198-009 AUCLAIR & FRÈRES INC.			Permis identique <i>instantané</i> Accordée
QI-80-50155	80-06-19	Décision: QI-50155 Q-501 792 001 JACQUES RENAUD			Permis identique <i>instantané</i> Accordée

## DÉCHETS

M-80-47684	80-06-13	Décision: MSD-00548 M-710643-101-D LA ROSE, ROBIN	G.O.Q. no 9 p. 3665	80-03-01	Demande de permis Rejetée
M-80-49564	80-06-13	Décision: MSD-00552 M-710661-101-D GÉRARD MANTHA ENR.	G.O.Q. no 17 p. 5336	80-04-26	Demande de permis Accordée
M-80-49630	80-06-13	Décision: MSD-00551 M-710665-101-D DÉMOLITION MÉTRO (1977) INC.	G.O.Q. no 17 p. 5336	80-04-17	Demande de permis Accordée
M-80-50365	80-06-13	Décision: MSD-00550 M-710669-101-D GOSSELIN, GASTON	G.O.Q. no 19 p. 5746	80-05-10	Demande de permis Accordée
M-80-50574	80-06-13	Décision: MSD-00549 M-710678-101-D LABROSSE, DANIEL	G.O.Q. no 19 p. 5748	80-05-10	Demande de permis Accordée
Q-80-23072	80-06-12	Décision: QSD-518 Q-710683-101-D EXCAVATION GILBERT GAGNÉ INC. Requérante L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Intervenante	G.O.Q. no 15	80-04-12	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23074	80-06-12	Décision: QSD-519 Q-710 685-101-D PINEAULT, GEORGES Requérant L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Intervenante	G.O.Q. no 15 p. 5019	80-04-12	Demande de permis Rejetée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu.

## MARITIME

Q-80-23126	80-06-03	Décision: QSM-247-TF Q-700001-101-DT TROIS-RIVIÈRES REMORQUEURS LTÉE	G.O.Q. no 16 p. 5140	80-04-19	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 3 juin 1980.
Q-80-23412-2	80-05-15	Décision: QSM-240 9-Q-700013-101-DS LA TRAVERSE RIVIÈRE DU LOUP ST-SIMÉON LIMITÉE Requérante	Journal de Québec	80-03-27 80-03-28 80-03-29	Maintien d'un permis incluant changement de contrôle Accordée

## Associations coopératives — Loi sur les

### CO-OP D'HABITATION DE MONTMAGNY

*(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial de l'association coopérative «CO-OP D'HABITATION DE MONTMAGNY», adopté le 10 juin 1980, modifiant ses fins.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*

7584-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

### COOPÉRATIVE D'HABITATION LE PETIT MATIN (LIMOILOU)

*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION LE PETIT MATIN (LIMOILOU)», dont le siège social est situé à Québec, QC, dans le district électoral de Limoilou.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*

7613-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

### COOPÉRATIVE DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS PRIVÉS DE BELLECHASSE

*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS PRIVÉS DE BELLECHASSE», dont le siège social est situé à Saint-Magloire dans le district électoral de Bellechasse.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*

7612-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

### COOPÉRATIVE D'HABITATION «LOGIS CO-OP» (HAUTERIVE)

*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION «LOGIS CO-OP» (HAUTERIVE)», dont le siège social est situé à Hauterive, QC, dans le district électoral de Saguenay.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*

7614-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

## Avis divers

### Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Rock-Forest, numéro 7518

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil de Rock-Forest, numéro 7518, possèdent leur siège social à Rock Forest, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Élisabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le grand chevalier,  
MARCEL POULIN.  
Le secrétaire-archiviste,  
CLAUDE RICHER.*

7581-o

### Les Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Rémi, numéro 1822

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Rémi, numéro 1822, possèdent leur siège social à St-Rémi, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Élisabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le grand chevalier,  
RICHARD PERRAS.  
Le secrétaire-archiviste,  
JACQUES LUSSIER.*

7604-o

### Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Verchères, numéro 7596

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil de Verchères, numéro 7596, possèdent leur siège social à Verchères, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Élisabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le grand chevalier,*  
RAYMOND ROY.  
*Le secrétaire-archiviste,*  
MICHEL BROSSARD.

7582-o

### Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Ville-Mercier, numéro 7554

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil de Ville-Mercier, numéro 7554, possèdent leur siège social à Ville-Mercier, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Élisabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le grand chevalier,*  
RAYMOND BERGEVIN.  
*Le secrétaire-archiviste,*  
MICHEL LÉVEILLÉ.

7583-o

### Église Évangélique Baptiste de Valleyfield

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chapitre C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 2 avril 1980, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses messieurs Roger Bacon, pasteur, 14 boul. Gosselin, Valleyfield, Marc Bacon, ingénieur, 3340, rue Victoria, app. 308, Lachine, et mademoiselle Nicole Pronovost, institutrice, 122, chemin du Lac, Léry.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de 1 000 000 \$.

Le siège social de la corporation est au 14, boulevard Gosselin, Valleyfield, district judiciaire de Beauharnois.

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.  
1643-3260

7524-o

### Ville de Jonquière

#### *Programme de rénovation, zones 1 et 2 du secteur Kénogami*

Attendu que le gouvernement a, par l'arrêté en conseil

numéro 3766 du 3 novembre 1971, ratifié le programme de rénovation de la ville de Kénogami (maintenant ville de Jonquière) pour la partie de son territoire appelée «Zones 1 et 2 maintenant secteur Kénogami» et décrété «zone de rénovation» le territoire qui fait l'objet de ce programme;

Attendu que la mise en oeuvre de ce programme est terminée;

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Jonquière, que le gouvernement du Québec, sur la proposition du ministre des Affaires municipales, par un Décret portant le numéro 1567-80 daté du 28 mai 1980, a ordonné et décrété que le territoire soumis n'est plus une zone de rénovation.

Jonquière, QC, le 19 juin 1980.

*Le greffier,*  
RENÉ PERRON.

7623-o

### Ville de Montréal

Le Conseil municipal de la ville de Montréal, à sa séance tenue le 16 juin 1980, a adopté le règlement suivant.

*Règlement 5479* concernant la Constatation de l'annexion de certains lots situés dans la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-de-Dieu.

Vu les dispositions de l'article 57 du chapitre 70 des lois de 1963, Loi modifiant la charte de la cité de Montréal, le Conseil décrète:

1. Est constatée l'annexion à la ville de Montréal, comme faisant partie du quartier Mercier, de certains lots qui ont fait l'objet d'une vente par la communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Société des alcools du Québec passée devant Me B. Blain, le 20 septembre 1979; ces lots sont les suivants:

#### Désignation

Un immeuble vague situé dans la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, connu et désigné comme étant composé:

a) d'une partie du lot originaire numéro trois cent trente-deux (ptie 332) au cadastre de la paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal, bornée au nord-ouest par le lot 332-20, au nord-est par la parie du lot 335 ci-après désignée au paragraphe b), au sud-est par le lot 332-13 et au sud-ouest par une partie du lot 332-21 (rue Émile-Légrand), mesurant quatre cent soixante-dix pieds et cinquante-sept centièmes (470,57 pi) dans sa ligne nord-ouest, mille cent soixante-quinze pieds et soixante-deux centièmes (1 175,62 pi) dans sa ligne nord-est, quatre cent cinquante-quatre pieds et cinq dixièmes (454,5 pi) dans sa ligne sud-est et mille cent soixante-quatorze pieds et sept centièmes (1 174,07 pi) dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie cinq cent quarante-trois mille trois cent soixante-sept pieds carrés (543,367 pi<sup>2</sup>) mesures anglaises et plus ou moins;

b) d'une partie du lot originaire numéro trois cent trente-cinq (ptie 335) dudit cadastre, bornée au nord-ouest par le lot 335-7, au nord-est par la partie du lot 337 ci-après

désignée au paragraphe c), au sud-est par le lot 335-4 et par une partie du lot 335 et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus désignée au paragraphe a), mesurant trois cent soixante-dix-sept pieds et cinquante-deux centièmes (377,52 pi) dans sa ligne nord-ouest, mille cent soixante-seize pieds et soixante-quinze centièmes (1 176,75 pi) dans sa ligne nord-est, trois cent quatre-vingt-cinq pieds (385,0 pi) dans sa ligne sud-est et mille cent soixante-quinze pieds et soixante-deux centièmes (1 175,62 pi) dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie quatre cent quarante-huit mille quatre cent dix pieds carrés (448 410 pi<sup>2</sup>) mesures anglaises et plus ou moins;

c) d'une partie du lot originaire numéro trois cent trente-sept (ptie 337) dudit cadastre, bornée au nord-ouest par le lot 337-6, au nord-est par une autre partie du lot 337 et par une partie de lot sans désignation cadastrale située dans la ville de Montréal (route Transcanadienne), au sud-est par une autre partie du lot 337 et au sud-ouest par la partie du lot 335 ci-dessus décrite au paragraphe b), mesurant six cent treize pieds et quatre-vingt-six centièmes (613,86 pi) dans sa ligne nord-ouest, deux cent dix-sept pieds et trente-six centièmes (217,36 pi) et neuf cent soixante-trois pieds et quatre centièmes (963,04 pi) sur les deux segments de sa ligne nord-est, six cent cinquante-neuf pieds et trente-deux centièmes (659,32 pi) dans sa ligne sud-est et mille cent soixante-seize pieds et soixante-quinze centièmes (1 176,75 pi) dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie sept cent soixante et un mille trente-sept pieds carrés (761 037 pi<sup>2</sup>) mesures anglaises et plus ou moins;

d) d'une autre partie du lot originaire numéro trois cent trente-deux (ptie 332) dudit cadastre, bornée au nord-ouest par une partie du lot 506, propriété de les Chemins de Fer Nationaux du Canada, au nord par une autre partie du lot 332 (route Transcanadienne), au nord-est par la partie du lot 335 ci-après décrite au paragraphe e), au sud-est par le lot 332-19 (rue Tellier) et au sud-ouest par une autre partie du lot 332, mesurant trois cent quarante-quatre pieds et vingt et un centièmes (344,21 pi) dans sa ligne nord-ouest, deux cents pieds et trente-neuf centièmes (200,39 pi) dans sa ligne nord, six cent trente-six pieds et quatre-vingt-onze centièmes (636,91 pi) dans sa ligne nord-est, cinq cent six pieds et seize centièmes (506,16 pi) et trois pieds et cinquante-cinq centièmes (3,55 pi) sur les deux segments de sa ligne sud-est et huit cent cinquante pieds et cinquante-cinq centièmes (850,55 pi) dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie trois cent quatre-vingt-treize mille cent quatre-vingt-huit pieds carrés (393 188 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises et plus ou moins;

e) d'une autre partie du lot originaire numéro trois cent trente-cinq (ptie 335) dudit cadastre, bornée au nord par le lot 335-8 et par une autre partie du lot 335 (route

Transcanadienne), au nord-est par la partie du lot 337 ci-après décrite au paragraphe f), au sud-est par le lot 335-6 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus décrite au paragraphe d), mesurant trois cent quarante-neuf pieds et soixante-neuf centièmes (349,69 pi) et cent soixante-huit pieds et trente-deux centièmes (168,32 pi) sur les deux segments de sa ligne nord, cent quatre-vingt-huit pieds et treize centièmes (188,13 pi) dans sa ligne nord-est, trois cent quatre-vingt-quatre pieds et soixante et un centièmes (384,61 pi) dans sa ligne sud-est et six cent trente-six pieds et quatre-vingt-onze centièmes (636,91 pi) dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie cent cinquante-huit mille trois cent trente et un pieds carrés (158 331 pi<sup>2</sup>) mesures anglaises et plus ou moins;

f) d'une autre partie du lot originaire numéro trois cent trente-sept (ptie 337) dudit cadastre, bornée au nord et au nord-est par le lot 337-7 (route Transcanadienne), au sud-est par le lot 337-5 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 335 ci-dessus décrite au paragraphe e), mesurant trente-trois pieds et quatre-vingt-onze centièmes (33,91 pi) et cent seize pieds et trente-deux centièmes (116,32 pi) sur les deux segments de sa ligne nord, cinquante-huit pieds et seize centièmes (58,16 pi) dans sa ligne nord-est, cent dix-huit pieds et quatre-vingt-huit centièmes (118,88 pi) dans sa ligne sud-est et cent quatre-vingt-huit pieds et treize centièmes (188,13 pi) dans sa ligne sud-ouest contenant en superficie treize mille quatre cent vingt-six pieds carrés (13 426 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises et plus ou moins.

La superficie totale de cet emplacement est de deux millions trois cent dix-sept mille sept cent cinquante-neuf pieds carrés (2 317 759 pi<sup>2</sup>).

Ce règlement est publié en vertu des dispositions de l'article 57 du chapitre 70 des lois de 1963, «Loi modifiant la charte de la cité de Montréal».

Montréal, le 5 juillet 1980.

*Le greffier de la Ville,*  
MARC BOYER.

7624-o

### Succession Lucien Cayer

Prenez avis que dame Anita Robitaille-Girard a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de M. Lucien Cayer, en son vivant de Lac-Sept-Îles, comté de Portneuf, tel qu'il appert de l'acte reçu devant le notaire Jean Paul Cadrin, le 28 décembre 1979, enregistré au bureau d'enregistrement de Portneuf le 20 mai 1980 sous le numéro 253917.

Québec, le 20 juin 1980.

*Le procureur,*  
JEAN PAUL CADRIN, notaire.

7605-o

## Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

### La Caisse Populaire de St-Cuthbert

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 19 décembre 1979 concernant la modification de territoire de «La Caisse Populaire de St-Cuthbert» qui est présentement le territoire couvert par la municipalité de Saint-Cuthbert afin qu'il soit changé en celui de territoire couvert par la municipalité de Saint-Cuthbert, et celui couvert par la municipalité de Saint-Viateur d'Anjou. Québec, le 20 juin 1980.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

7615-o

### La Caisse Populaire de Saint-Jean-de-Matha de Montréal

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 12 mai 1980 par «La Caisse Populaire de Saint-Jean-de-Matha de Montréal» modifiant son territoire qui est présentement paroisse Saint-Jean-de-Matha en celui de ville de Montréal, cités de Verdun et de La Salle. Québec, le 20 juin 1980.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

7616-o

## Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

### Accordés

#### Mohsen Joseph Ackad

Par le certificat numéro 80-260, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mohsen Ackad, né le 23 février 1956 en celui de Mohsen Joseph Ackad.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

7526-o

#### Marie Jeannine Liliane Cotten

Par le certificat numéro 80-269, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeannine Liliane Cotten, née le 13 novembre 1951 en celui de Marie Jeannine Liliane Cotten.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

7526-o

#### Pierre Émile Charest

Par le certificat numéro 80-268, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Pierre Émile Charest, né le 19 avril 1918, en celui de Pierre Émile Charest.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

7526-o

#### Marie Yvonne Andrée Dumais

Par le certificat numéro 80-272, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Yvonne Andrée Gervais, née le 26 juin 1955, en celui de Marie Yvonne Andrée Dumais.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

7526-o

#### Ronald Thomas John Collard

Par le certificat numéro 80-277, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ronald Thomas John Poulter, né le 20 novembre 1933 en celui de Ronald Thomas John Collard.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

7526-o

#### Marie Gilberte Georgette Gendron

Par le certificat numéro 80-276, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gilberte Georgette Pépin, née le 17 décembre 1959 en celui de Marie Gilberte Georgette Gendron.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

7526-o

**René Oscar Guay**

Par le certificat numéro 80-274, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de René Oscar né le 1<sup>er</sup> juillet 1931 en celui de René Oscar Guay.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Marie Thérèse Jacinthe Hamel**

Par le certificat numéro 80-261, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Sylvie Hamel, née le 14 février 1961 en celui de Marie Thérèse Jacinthe Hamel.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Joseph Eugène Paul Émile Lapalme**

Par le certificat numéro 80-271, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Eugène Paul Émile Gaborio, né le 14 mai 1916, en celui de Joseph Eugène Paul Émile Lapalme.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Joseph Claude Alain Karl Lirette**

Par le certificat numéro 80-262, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Claude Alain Lirette, né le 27 juin 1958, en celui de Joseph Claude Alain Karl Lirette.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Joseph Benoît Malo**

Par le certificat numéro 80-273, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Benoît Gilbert, né le 10 mai 1961, en celui de Joseph Benoît Malo.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Marie Guylaine Marcotte**

Par le certificat numéro 80-263 du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de

Marie Ghislaine Marcotte, née le 27 novembre 1961 en celui de Marie Guylaine Marcotte.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Marie Guylaine Chantal Olivier**

Par le certificat numéro 80-270, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Guylaine Chantal Dubé, née le 18 décembre 1961 en celui de Marie Guylaine Chantal Olivier.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Serge Perrier**

Par le certificat numéro 80-264, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Éthelbert Perrier, né le 11 avril 1945, en celui de Serge Perrier.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Marie Denise Noëlla Yolaine Petitclerc**

Par le certificat numéro 80-265, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Denise Noëlla Yolenne Petitclerc, née le 2 avril 1955, en celui de Marie Denise Noëlla Yolaine Petitclerc.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Eugénie Françoise Honorine Marie-Soleil Pouliot**

Par le certificat numéro 80-267, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Eugénie Françoise Honorine Pouliot, née le 17 janvier 1944 en celui de Eugénie Françoise Honorine Marie-Soleil Pouliot.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Joseph Maurice Tony Pouliot**

Par le certificat numéro 80-266, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Maurice Anthony Pouliot, né le 15 avril 1961 en celui de Joseph Maurice Tony Pouliot.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*  
GERMAIN HALLEY.

**Marie-France Tremblay**

Par le certificat numéro 80-275, du 5 juin 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-France Guy, née le 13 décembre 1961 en celui de

Marie-France Tremblay.

Sainte-Foy, le 17 juin 1980.

7526-o

*Le sous-registraire du Québec,*

GERMAIN HALLEY.

**Demandes****Guillaume Albert**

Prenez avis, par les présentes, que monsieur Guillaume Albert, domicilié et résidant au 1855, du Havre, appartement 619, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Guillaume St-Germain.

Montréal, le 3 juin 1980.

7479-26-2-o

*Les procureurs du requérant,*  
PAQUETTE, GODIN & SIMARD.**Joseph Gaspard Didace Barrette**

Avis est donné que Joseph Gaspard Didace Barrette, électricien, domicilié au numéro 1124, de la rue Joliette en la cité de Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Gaspard Didace Chrétien.

La personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est dame Thérèse Morin Barrette dit Chrétien, épouse du requérant, domiciliée à la même adresse que le requérant.

Longueuil, le 13 juin 1980.

7446-26-2-o

*Le procureur du requérant,*  
JULES GALIPEAU, notaire.**Joseph Gaston Marcel Beaudet**

Avis est donné que Joseph Gaston Marcel Beaudet, domicilié et résidant au 441, Dequen, à Mistassini, district de Roberval, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Gaston Russell Beaudet.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Québec, le 10 juin 1980.

7415-26-2-o

*Le procureur du requérant,*  
GILLES BOIVIN, avocat.**Lucien Charbonneau**

Prenez avis que monsieur Lucien Charbonneau, domicilié et résidant au 2101, rue Champlain, app. 210, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la

Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Lucien Barbeau et que ce changement de nom n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 12 juin 1980.

7563-27-2-o

*Le procureur du requérant,*  
LORD, LEFEBVRE & GOULET.**Marie Michèle Pascale Andrée Coutu**

Avis est donné que Marie Michèle Pascale Andrée Coutu, résidant au 1326, boulevard de Maisonneuve dans le district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Michèle Pascale Andrée Charbonneau.

Montréal, le 13 juin 1980.

7567-27-2-o

*Le procureur de la requérante,*  
PETER GRAHAM, C.R.**Olive Gagnon**

Avis est donné que Olive Gagnon, enseignante, domiciliée et résidant au 7569, boul. Saint-Jacques, Neufchâtel, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lily Gagnon.

Québec, le 5 juillet 1980.

7599-27-2-o

*La requérante,*  
OLIVE GAGNON.**Alcémir Guimarães Guedes**

Avis est, par les présentes, donné que Alcémir Guimarães Guedes, boucher, résidant et domicilié au 8417, Saint-Dominique, app. 1, Montréal, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alcémir Da Costa.

Montréal, le 17 juin 1980.

7527-27-2-o

*Les procureurs du requérant,*  
MICHON, MOSS,  
MOREAU & ROBILLARD.**Suzanne Lachance**

Avis est donné que Suzanne Lachance, serveuse, domiciliée et résidant au 2795, Dumouchel, app. 21, Les Saules,

QC, G1P 3V6, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Suzanne Corbin.

Le nom d'aucune autre personne ne sera changé suite à la requête de Suzanne Lachance.

Québec, le 11 juin 1980.

*Les procureurs de la requérante,*

7416-26-2-0 LAPOINTE, LORD & BOUTIN, *avocats.*

### Marie Jeanne d'Arc Lavoie

Avis est donné que Marie Jeanne d'Arc Lavoie, domiciliée au 350, 18<sup>e</sup> Rue, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Jeanne d'Arc Jany Lavoie.

Québec, le 10 juin 1980.

*Les procureurs de la requérante,*

PICARD, MARTINEAU &

ASSELIN.

7568-27-2-0

### Georges Macoviciuc

Avis est, par les présentes, donné que Georges Macoviciuc, du 599, rue Nicole, dans la cité de Le Gardeur, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georges Martin.

La requête sera également à l'avantage de dame Clairette Milliard Macoviciuc, épouse du requérant et Chantal Macoviciuc, et Sylvain Macoviciuc, enfants du requérant, tous du 599, rue Nicole, dans la cité de Le Gardeur, district de Montréal.

Montréal, le 29 mai 1980.

*Les procureurs du requérant,*

CORBEIL, GROLEAU

& DUFRESNE.

7528-27-2-0

### Joseph Louis-Georges Marcel Martel

Avis est donné que Joseph Louis-Georges Marcel Martel, domicilié et résidant au 51, Delisle à Mistassini, district de Roberval, demandera au ministre de la Justice un certificat pour changer son nom en celui de Joseph Louis-Jacques Martel.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Mistassini, le 10 juin 1980.

*Le procureur du requérant,*

GILLES BOIVIN, *avocat.*

7417-26-2-0

### Della McKay

Avis est, par la présente, donné que Della McKay,

étudiante, résidant et domiciliée au 39 de la rue de Gaspésie, dans la cité de Candiac, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom de Della McKay en celui de Della O'Neill.

*Le procureur de la requérante,*

7621-27-2-0

RONALD N. COHEN.

### Jeff Motola

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Jeff Motola, étudiant, domicilié et résidant au 5053, rue Saint-Urbain, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jeff Asher Motola.

Montréal, le 10 juin 1980.

*Les procureurs du requérant,*

BORENSTEIN, DUQUETTE, BROTT

& TSIMBERIS.

7564-27-2-0

### Laurent Noël

Prenez avis que monsieur Laurent Noël, domicilié à route rurale numéro 1, Saint-Anselme, district de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de famille en celui de Morin.

Lauzon, le 5 mai 1980.

*Les procureurs du requérant,*

TURGEON, BRODEUR, LAMONTAGNE

& FORTIN.

7418-26-2-0

### Joseph Gilles Jocelyn Poirier

Avis est donné que Joseph Gilles Jocelyn Poirier, professeur, domicilié au 845, rue Louise, à ville de Laval, district de Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Gilles Jocelyn Normandin.

Laval, le 19 juin 1980.

*Le procureur du requérant,*

7574-27-2-0

JEAN MERLINI.

### Victoria Appoline dite Pauline Saumure

Avis est, par les présentes, donné que Victoria Appoline dite Pauline Saumure, présentement domiciliée à Rapides-des-Joachims, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Victoria Pauline Saumure.

Campbell's-Bay, le 30 mai 1980.

*Le procureur de la requérante,*

7419-26-2-0

ME LUC FORGET.

## Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Montréal  
 No 500-05-016167-791

**L**OUIS LUXENBERG et RALPH COHEN, demandeurs, contre PIPALKOTI S.A., défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR pour la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

### *Ordonnance*

La défenderesse, Pipalkoti S.A., est avisée que par ordonnance du protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal, il lui est enjoint de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication du présent avis et la défen-

deresse, Pipalkoti S.A., est, par les présentes, avisée qu'une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à son attention, aux greffes de la Cour supérieure du palais de justice de Montréal, et la défenderesse est en conséquence requise de comparaître dans les 30 jours du présent avis.

Montréal, le 11 juin 1980.

7569-o *Le protonotaire de la Cour supérieure,*  
 ARMAND BEAULIEU.

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Saint-Maurice  
 No 410-12-001178-801

**D**AME GINETTE ALIAS GENE VINCENT, épouse contractuellement séparée de biens de Surgit Singh, domiciliée et résidant au 664, rue Principale, Saint-Boniface, district de Saint-Maurice, requérante, contre SURGIT SINGH, d'adresse inconnue, intimé.

### *Ordonnance*

Il est, par les présentes, donné à l'intimé de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au greffe de la Cour supérieure du district de Saint-Mau-

rice, et ce dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication du présent ordre à la *Gazette officielle du Québec*.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée audit greffe à votre intention.

Bureau du protonotaire, le 4 juin 1980.

7570-o *Le protonotaire,*  
 SIMON LALIBERTÉ.

## Compagnies — Loi sur les

### Demandes de dissolution

#### ALIMENTATION E F INC

Prenez avis que la compagnie ALIMENTATION E F INC demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 25 juin 1980.

*Le secrétaire de la compagnie,*  
 HENRI LEBLANC.

7625-o

#### ALLIED METALS CORPORATION

Avis est donné que ALLIED METALS CORPORATION, compagnie constituée en corporation en vertu de la

Loi sur les compagnies par lettres patentes et ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1<sup>er</sup> décembre 1979.

7529-o *Le procureur de la compagnie,*  
 MARC IAN LEITER.

#### BELLGO REAL ESTATE INC.

Avis est par les présentes, donné que la compagnie «BELLGO REAL ESTATE INC», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consomma-

teurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 juin 1980.

*Les procureurs de la requérante,*

STERN & BLUMER.

7600-o

### BERGOLD CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BERGOLD CORP.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 juin 1980.

*La secrétaire,*

ELEANOR GOLDBERG.

7530-o

### BLOCK METALS LIMITED

Avis est donné que BLOCK METALS LIMITED, compagnie constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies par lettres patentes et ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 janvier 1980.

*Le procureur de la compagnie,*

MARC IAN LEITER.

7531-o

### CANABEC EXPLORATION COMPANY

*(No Personal Liability)*

Prenez avis que CANABEC EXPLORATION COMPANY (*No Personal Liability*), compagnie constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 juin 1980.

*Les procureurs de la compagnie,*

COURTOIS, CLARKSON, PARSONS

& TÉTRAULT.

7626-o

### CAROMAR DISTRIBUTORS LTD DISTRIBUTEURS CAROMAR LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie CAROMAR DISTRIBUTORS LTD — DISTRIBUTEURS CAROMAR LTÉE constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de

Québec, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 juin 1980.

*Les procureurs de la compagnie,*

ADESSKY, KINGSTONE, ZERBISIAS, POULIN,

GERVAIS & BIER.

7575-o

### CENTRELLE INC.

Avis est donné que la compagnie «CENTRELLE INC.» dont le siège social est situé à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 juin 1980.

*Les procureurs de la compagnie,*

UNTERBERG, BOYER, BONIN,

JOLY & ASSOCIÉS.

7565-o

### LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES DE L'OUEST INC.

#### WESTERN FOOD ENTERPRISES INC.

Avis est, par les présentes, donné que «LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES DE L'OUEST INC. — WESTERN FOOD ENTERPRISES INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 mai 1980.

*Les procureurs de la compagnie,*

ORENSTEIN, RUBY, ORENSTEIN.

7571-o

### ENTREPRISES J.-GUY MORIN (LAVAL) LTÉE

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES J.-GUY MORIN (LAVAL) LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 23 juin 1980.

*Le procureur de la compagnie,*

ME J. MARCEL BERNIER.

7606-o

### GARAGE GEMME & ALIX INC.

Prenez avis que la compagnie GARAGE GEMME & ALIX INC., ayant son siège social à 385, rue Dufferin, Granby, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Granby, le 13 juin 1980.

*Le président,*

ALFRED GEMME.

7576-o

**RAOUL GARNEAU & FILS LTÉE.**

Prenez avis que la compagnie RAOUL GARNEAU & FILS LTÉE., s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 18 juin 1980.

*Le président,*  
RAOUL GARNEAU.

7577-o

**JOHN HOFFNER INVESTMENTS INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie JOHN HOFFNER INVESTMENTS INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, a l'intention de demander au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 juin 1980.

*Les procureurs de la compagnie,*  
GREENBLATT, GINSBERG  
& FINKELSTEIN.

7532-o

**LES IMMEUBLES JACQUES LAFOND INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES JACQUES LAFOND INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 29 mai 1980.

*Les procureurs de la compagnie,*  
RATTELLE, RATTELLE & ASSOCIÉS.

7572-o

**ROGER LASALLE INC.**

Prenez avis que la compagnie «ROGER LASALLE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Île-du-Grand-Calumet, le 13 décembre 1979.

*Le Président,*  
JACQUES MANTHA.

7533-o

**THE LINEN CHEST INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «THE LINEN CHEST INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, 16 juin 1980.

*Les procureurs de la requérante,*  
LIBERMAN, SEGALL, FINKELBERG,  
PELLETIER & GREENSPOON.

7566-o

**LONDON ZIG ZAG SPRING LTD.**

Avis est donné, par les présentes, que «LONDON ZIG ZAG SPRING LTD.», corporation incorporée suivant la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 juin 1980.

*Les procureurs de la compagnie,*  
APPEL, GOLDFMAN,  
LEHRER ET CASTONGUAY.

7534-o

**LES PLACEMENTS CHAMADE INC.**

Prenez avis que la compagnie LES PLACEMENTS CHAMADE INC., s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 20 janvier 1980.

*Le procureur de la compagnie,*  
JEAN CLAUDE PLANTE, avocat.

7607-o

**LES PLACEMENTS F.A.D. INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS F.A.D. INC.» dont le siège social est situé au 4660, boulevard Pie-IX, à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chomedey, le 21 janvier 1980.

*Les requérants,*  
VIAU, ROULEAU, BROUSSEAU  
ET ASSOCIÉS.

7535-o

**LES POSEURS DE LAVAL**

Avis est, par les présentes, donné que LES POSEURS DE LAVAL, corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, et ayant son siège social à Chomedey (Laval) QC, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 juin 1980.

*Les procureurs de la compagnie,*  
MENDELSON, GROSS, PINSKY,  
DIZGUN ET ZELMAN.

7608-o

**THOMAS G. STOCK INC.**

Prenez avis que la compagnie THOMAS G. STOCK INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 9 juin 1980.

*Le secrétaire,*  
RITA STOCK.

7578-o

**LEONARD J. WEBER CONSTRUCTION CO.**

Avis est, par les présentes donné, que la compagnie «LEONARD J. WEBER CONSTRUCTION CO.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions

financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 juin 1980.

*Les procureurs de la compagnie,*

MASSE, BRISKIN, BOUCHARD

& ASSOCIÉS.

7627-o

## Curatelle publique — Loi sur la

**Succession Denis Gauthier**

Succession de Gauthier, Denis, en son vivant de 562, route Trans-Canada, Lauzon, QC, décédé le 14 novembre 1978.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC,

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

7536-o

curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC,

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

7537-o

**Succession Michel Labbé**

Succession de Labbé, Michel, en son vivant de 518, rue Longpré, Sherbrooke, QC, décédé le 19 août 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC,

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

7540-o

**Succession Adélar Gauthier**

Succession de Gauthier, Adélar, en son vivant de 0648, rue Atwater, Verdun, QC, décédé le 20 août 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC,

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

7539-o

**Succession Rosaire Lessard**

Succession de Lessard, Rosaire, en son vivant de 995, 114<sup>e</sup> Rue, Shawinigan-Sud, QC, décédé le 8 novembre 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC,

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

7538-o

**Succession Jean-Denis Graindair**

Succession de Graindair, Jean-Denis, en son vivant de 1687, rue Maurice, app. 9, Thetford-Sud, QC, décédé le 11 juin 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est

**Succession Michel Ouellet**

Succession de Ouellet, Michel, en son vivant de 216 est, rue Notre-Dame, Victoriaville, décédé le 13 mai 1978.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (1977, L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à

l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse  
Case postale 51  
Montréal, QC  
H4Z 1J6

7579-0

**Décret(s)****Décret****Gouvernement du Québec**

Numéro 1755-80, 11 juin 1980

CONCERNANT l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris.

ATTENDU QUE l'article 21 de la Loi sur la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (1979, chapitre 16) prévoit que trois des six membres de l'Office sont nommés par le gouvernement;

ATTENDU QUE le même article prévoit qu'un avis de la nomination des membres nommés par le gouvernement est publié à la *Gazette officielle du Québec* dans un délai de 30 jours;

ATTENDU QU'en vertu de l'arrêté en conseil 2931-76 du

25 août 1976, monsieur René Raymond a été nommé membre de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer monsieur René Raymond par monsieur Jean-E. Porter du ministère de l'Énergie et des Ressources;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Affaires sociales:

QUE monsieur Jean-E. Porter du ministère de l'Énergie et des Ressources soit nommé membre de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris en remplacement de monsieur René Raymond;

QUE le présent décret soit publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,

LOUIS BERNARD.

7598-0

**Demande(s) à la Législature****Louis Philippe Nadeau et Marie Thérèse Rita Brulé**

Avis est, par les présentes, donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada lors de sa présente session, ou lors des deux sessions suivantes, pour l'adoption d'une loi d'intérêt privé autorisant le mariage entre Louis Philippe Nadeau et Marie Thérèse Rita Brulé, tous deux de la cité de Saint-Hyacinthe, province de Québec, nonobstant l'article 126 du Code civil de la province de Québec. Mlle Brulé est la fille de la soeur de M. Nadeau.

Saint-Hyacinthe, le 26 mai 1980.

Les procureurs des demandeurs,

BOUSQUET ET BOUSQUET.

755, rue du Palais

Saint-Hyacinthe, QC

J2S 5C6

7403-25-4-0

Ville de Chicoutimi

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Chicoutimi déposera au secrétariat des commissions de

l'assemblée nationale un projet de loi modifiant le chapitre 109 des lois du Québec, lequel modifie la charte de la ville de Chicoutimi, 1978, dans le but d'agrandir la zone désignée sous l'appellation «centre-ville» dans ladite loi.

Ladite zone «centre-ville» sera décrite comme suit:

Tout ce territoire compris dans les bornes suivantes: vers le nord, l'emprise sud du boulevard Lamarche; vers l'est, l'avenue Lafontaine; vers le sud, la rue Racine; vers l'ouest, un terrain appartenant à la ville de Chicoutimi (partie du lot 214 du cadastre de la ville de Chicoutimi).

Ce territoire ainsi délimité contient une superficie de cent cinquante-six mille sept cent dix-sept pieds carrés ou trois acres et cinq cent quatre-vingt-dix-huit millièmes (156 717 pi<sup>2</sup> ou 3 598 ac).

Chicoutimi, le 30 mai 1980.

Le greffier de la ville de

Chicoutimi,

JEAN-YVES FORTIN.

7213-24-4-0

**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci**

Avis public est, par les présentes, donné que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, comté de Montcalm, QC, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session pour obtenir l'adoption d'une

loi permettant la tenue d'une élection aux postes de conseillers municipaux au cours de la présente année.  
Notre-Dame-de-la-Merci, le 5 juin 1980.

7302-24-4-o

*Le secrétaire-trésorier,*  
ROGER COUTURE, O.M.A.

**Financement des partis politiques — Loi régissant le****Union Nationale**

État sommaire du montant versé au représentant officiel de l'Union Nationale, monsieur Reynald Brochu, pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 1980.

1. Frais d'administration ..... 11 143,09 \$

2. Frais de diffusion du programme politique ..... —  
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres ..... —

Total: 11 143,09 \$

7628-o

*Le directeur général,*  
PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

**Liquidation des compagnies — Loi sur la****Caisse d'Économie des Employés d'I.B.M. de la province de Québec**

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des membres de la «Caisse d'Économie des Employés d'I.B.M. de la province de Québec» tenue à Granby, le 29 avril 1980, il a été résolu à l'unanimité que les affaires de ladite caisse soient liquidées et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Lucien Charette, C.A., soit nommé liquidateur.

Québec, le 20 juin 1980.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

7629-o

**Cie d'exploitation de terrains Lasalle Ltée  
Lasalle Land Development Co. Ltd.**

Prenez avis que le 30 janvier 1975, par un jugement de l'honorable juge Yvon Jasmin, dans une cause portant le numéro 18-001437-749 des dossiers de la Cour supérieure (en liquidation), du district de Montréal, ce dernier a ordonné la liquidation de: «Cie d'exploitation de terrains Lasalle Ltée — Lasalle Land Development Co. Ltd.», constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38), et nommé à titre de liquidateur monsieur Jacques Huard C.A. de la firme Maheu, Noël, Anderson, Valiquette & Ass.

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

7541-o

1271-0869

**Club coopératif de consommation de Montréal-Nord**

*(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative «CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE MONTRÉAL-NORD», tenue à Montréal-Nord, dans le district électoral de Sauvé, le 26 avril 1980, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Richard Wilson soit nommé liquidateur.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

7601-o

**Compagnie immobilière J.R.V. Ltée  
*(Changement de liquidateur)***

Avis est, par les présentes, donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a émis le 30 octobre 1979, en vertu de l'article 112 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., chapitre V-1), une ordonnance par laquelle il ordonnait la liquidation de COMPAGNIE IMMOBILIÈRE J.R.V. LTÉE et nommait Mercure, Béliveau & Associés, ayant leur bureau d'affaires au 1420, Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal, liquidateur de ladite compagnie.

Avis est aussi donné que, par une ordonnance rendue le 27 mai 1980, le liquidateur a été remplacé par monsieur Jean Desrochers, membre de la direction générale de l'inspection du ministère des Consommateurs, Coopératives et

Institutions financières, suite 2608, édifice Tour de la Bourse, 800, Square Victoria, Montréal.  
Québec, le 17 juin 1980.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières.*

7524-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**Coopérative du Centre communautaire  
sportif de St-Augustin**

*(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopératives «COOPÉRATIVE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE SPORTIF DE ST-AUGUSTIN», tenue à Saint-Augustin-des-Desmaures, dans le district électoral de Chauveau, le 24 janvier 1980, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Jean-Guy Marois soit nommé liquidateur.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières.*

7602-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**Carl Denault Inc.**

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie «Carl Denault Inc.», tenue à Témiscamingue, le 9 février 1980, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Martial Lupien a été nommé liquidateur.

*Le directeur,  
HUBERT GAUDRY.*

7630-o 1243-2498

**Les Entreprises Portcardin Inc.**

*(Changement de liquidateur)*

Avis est, par les présentes, donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a émis le 15 novembre 1979, en vertu de l'article 112 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., chapitre V-1), une ordonnance par laquelle il ordonnait la liquidation de LES ENTREPRISES PORTCARDIN INC. et nommait Mercure, Béliveau & Associés, ayant leur bureau d'affaires au 1420, Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal, liquidateur de ladite compagnie.

Avis est aussi donné que, par une ordonnance rendue le 27 mai 1980, le liquidateur a été remplacé par monsieur Jean Desrochers, membre de la direction générale de l'inspection du ministère des Consommateurs, Coopératives et

Institutions financières, suite 2608, édifice Tour de la Bourse, 800, Square Victoria, Montréal.  
Québec, le 17 juin 1980.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières.*

7524-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**Les Entreprises Québin Inc.**

*(Changement de liquidateur)*

Avis est, par les présentes, donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a émis le 10 décembre 1979, en vertu de l'article 112 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., chapitre V-1), une ordonnance par laquelle il ordonnait la liquidation de LES ENTREPRISES QUÉBIN INC. et nommait Mercure, Béliveau & Associés, ayant leur bureau d'affaires au 1420, Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal, liquidateur de ladite compagnie.

Avis est aussi donné que, par une ordonnance rendue le 27 mai 1980, le liquidateur a été remplacé par monsieur Jean Desrochers, membre de la direction générale de l'inspection du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, suite 2608, édifice Tour de la Bourse, 800, Square Victoria, Montréal.

Québec, le 17 juin 1980.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières.*

7524-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**Équipement Be-Ri Inc.**

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie «ÉQUIPEMENT BE-RI INC.», tenue à Saint-Rémi, le 23 octobre 1978, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Paul Noisieux, C.A., a été nommé liquidateur.

*Le directeur,  
HUBERT GAUDRY.*

7542-o 1148-7881

**Les Investissements D.L.Y. Inc.**

*(Changement de liquidateur)*

Avis est, par les présentes, donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a émis le 30 octobre 1979, en vertu de l'article 112 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., chapitre V-1), une ordonnance par laquelle il ordonnait la liquidation de LES INVESTISSEMENTS D.L.Y. INC. et nommait Mercure, Béliveau & Associés, ayant leur bureau d'affaires au 1420,

Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal, liquidateur de ladite compagnie.

Avis est aussi donné que, par une ordonnance rendue le 27 mai 1980, le liquidateur a été remplacé par monsieur Jean Desrochers, membre de la direction générale de l'inspection du ministère des Consommateurs, Coopératives et

Institutions financières, suite 2608, édifice Tour de la Bourse, 800, Square Victoria, Montréal.

Québec, le 17 juin 1980.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

7524-o

## Ministères — Avis concernant les

### Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

#### Assurances — Loi sur les

#### AETERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

##### *Modification du nombre d'administrateurs*

Avis est donné, par les présentes, qu'AETERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE a légalement adopté, à son assemblée spéciale du 25 février 1980, le Règlement 18 prévoyant que le nombre des administrateurs soit réduit de neuf (9) à sept (7).

Québec, le 16 juin 1980.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD.

7524-o

#### Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 360 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32), le surintendant des assurances donne avis que le certificat des personnes dont les noms suivent est suspendu à compter du 18 juin 1980, en vertu de l'article 360a de la Loi sur les assurances.

<i>Nom et adresse</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>
Monsieur André Desmeules 15, rue Lacroix Kénogami, QC G7X 4J5	8617	Assurance de dommages
Monsieur Alain Deguire 262, 1 <sup>re</sup> Rue Saint-Lambert, QC J4R 1B6	30777	Assurance de dommages
Monsieur Alfred Lafortune 291, Deschambault B.P. 421 Saint-Luc, QC J0J 2A0	13627	Assurance de dommages

<i>Nom et adresse</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>
Monsieur Gilles Boudreau 179, Saint-Jean-Baptiste Baie-Saint-Paul, QC G0A 1B0	32978	Assurance de dommages
Monsieur Daniel Major 2977, côte Ste-Catherine Montréal, QC H3T 1C3	35662	Assurance de dommages
Monsieur Guy Lamarine 15, Saint-Malo Ste-Julie-de-Verchères, QC J0L 2S0	23746	Assurance de dommages
Monsieur Gilles Potvin 1177, Angoulême, app. 5198 Chicoutimi, QC G7H 5S1	25628	Assurance de dommages
Monsieur Christian Boivin 1270, Gélinas Alma, QC G8B 1Z9	34564	Assurance de dommages

7524-o

*Le surintendant des assurances,*  
JACQUES M. ROY.

## LA GIBRALTAR, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

### GIBRALTAR GENERAL INSURANCE COMPANY

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de «LA GIBRALTAR, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES» est modifié, l'autorisant désormais à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

- Contre la maladie ou les accidents
- Automobile
- Biens
- Bris de machines
- Contre la grêle
- Frais juridiques
- Garantie
- Responsabilité

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés préalablement à «LA GIBRALTAR, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALES».

La compagnie a déposé auprès du ministre des Finances du Québec, la somme de 885 000,00 \$ en cautionnement.

Le siège social de la compagnie est situé au 200, Queens Avenue, suite 700, London, Ontario et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 410, rue Saint-Nicolas, Montréal.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 18 juin 1980.

*Le surintendant des assurances,*

7543-o JACQUES M. ROY.

## LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE DORCHESTER

### *Délivrance de permis*

Avis est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur a été délivré à «LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE DORCHES-

TER», ci-après appelée la société, pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

- Biens
- Contre la grêle
- Garantie
- Responsabilité

Le siège social de la société est situé à Sainte-Claire dans le comté municipal de Dorchester.

La société a déposé auprès du ministre des Finances du Québec, la somme de 30 000,00 \$ en cautionnement.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 18 juin 1980.

*Le surintendant des assurances,*

7524-o JACQUES M. ROY.

## THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY

### *Demande de permis*

Avis est, par les présentes, donné qu'une demande au nom de «THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY» pour ajouter à son permis d'assureur la catégorie contre la maladie ou les accidents, a été reçue au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. Il s'agit d'une corporation constituée en vertu des Lois de l'Écosse, et autorisée à pratiquer des opérations au Canada en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies d'assurances étrangères.

L'adresse du siège social de la requérante est: 3, George Street, Edinburgh, Scotland, et celle de son principal établissement d'affaires au Québec est: 1245, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1G3.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la présentation du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis d'assureur à la requérante.

*Le surintendant des assurances,*

7573-o JACQUES M. ROY.

## Énergie et Ressources

### Intention de révoquer certains droits miniers

Prenez avis qu'à l'expiration du délai de 90 jours de la deuxième publication du présent avis, le ministre de l'Énergie et des Ressources recommandera au gouvernement de révoquer les droits miniers sur le lot quatre (4) du rang Quatre (IV) et les lots quatre-a, quatre-b et quatre-c (4a, 4b, 4c) du rang Trois (III) du cadastre officiel du canton

de Dudswell, division d'enregistrement de Wolfe.

Le présent avis est donné en vertu des articles 232, 234b, et 235 de la Loi sur les mines (L.R.Q., chapitre M-13).

Québec, le 13 juin 1980.

*Le sous-ministre associé (mines),*

7492-26-2-o CHARLES-E. BEAULIEU.

## Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

### SYNDICAT PROFESSIONNEL DES MÉDECINS DE C.L.S.C. DU QUÉBEC

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement de «SYNDICAT PROFESSIONNEL DES MÉDECINS DE C.L.S.C. DU QUÉBEC» changeant son

siège social à Communauté urbaine de Montréal, et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.  
1463-0032

7545-o

## Protection du territoire agricole — Loi sur la

### Cité de Beauharnois

*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la cité de Beauharnois, comté de Beauharnois, a été émis en vertu du Décret numéro 1695-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

### Municipalité de Contrecoeur

*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Contrecoeur (SD), comté de Verchères, a été émis en vertu du Décret numéro 1696-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

### Municipalité de Durham-Sud

*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Durham-Sud (SD), comté de Drummond, a été émis en vertu du Décret numéro 1697-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

### Paroisse de La Présentation

*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de La Présentation, comté de Saint-Hyacinthe, a été émis en vertu du Décret numéro 1698-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

### Ville de Le Gardeur

*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Le Gardeur, comté de L'Assomption, a été émis en vertu du Décret numéro 1724-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

### Canton de Lochaber

*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Lochaber, comté de Papineau, a été émis en vertu du Décret numéro 1699-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

**Village de Mont-Saint-Grégoire***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Mont-Saint-Grégoire, comté d'Iberville, a été émis en vertu du Décret numéro 1700-80, adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*

PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

**Paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville, comté de Yamaska, a été émis en vertu du Décret numéro 1701-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*

PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

**Paroisse de Notre-Dame-des-Prairies***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies, comté de Joliette, a été émis en vertu du Décret numéro 1702-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*

PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

**Ville d'Otterburn-Park***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville d'Otterburn-Park, comté de Rouville, a été émis en vertu du Décret numéro 1703-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*

PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

**Paroisse de Saint-Aimé***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Aimé, comté de Richelieu, a été émis en vertu du Décret numéro 1704-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*

PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

**Paroisse de Saint-David***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-David, comté de Yamaska, a été émis en vertu du Décret numéro 1705-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*

PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

**Paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola, comté de Berthier, a été émis en vertu du Décret numéro 1706-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*

PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

**Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, comté de Deux-Montagnes, a été émis en vertu du Décret numéro 1707-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le président,*

PIERRE LUC BLAIN.

7632-o

**Paroisse de Saint-Michel-d'Yamaska***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Michel-d'Yamaska, comté de Yamaska, a été émis en vertu du Décret numéro 1708-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

7632-o

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

**Paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel, comté de Richelieu, a été émis en vertu du Décret numéro 1709-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

7632-o

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

**Paroisse de Saint-Simon***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Simon, comté de Bagot, a été émis en vertu du Décret numéro 1710-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

7632-o

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

**Municipalité de Sainte-Sophie***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Sainte-Sophie (SD), comté de Terrebonne, a été émis en vertu du Décret numéro 1711-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

7632-o

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

**Paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, comté de Yamaska, a été émis en vertu du Décret numéro 1712-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

7632-o

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

**Municipalité de Saint-Wenceslas***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Wenceslas (SD), comté de Nicolet, a été émis en vertu du Décret numéro 1714-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

7632-o

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

**Village de Saint-Wenceslas***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-Wenceslas, comté de Nicolet, a été émis en vertu du Décret numéro 1713-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

7632-o

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

**Village de Yamaska***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Yamaska, comté de Yamaska, a été émis en vertu du Décret numéro 1715-80 adopté par le cabinet des ministres le 11 juin 1980. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

7632-o

*Le président,*  
PIERRE LUC BLAIN.

## Qualité de l'environnement — Loi sur la

### Projet hydro-électrique de la Grande-Rivière-de-la-Baleine

Conformément aux dispositions de l'article 229 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) édicté par l'article 4 du chapitre 94 des lois de 1978, la Commission de la qualité de l'environnement Kativik donne avis que le projet hydro-électrique de la Grande-Rivière-de-la-Baleine doit faire l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement et le milieu social en vertu de la sous-section 3 de la section III du chapitre II de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le projet hydro-électrique de la Grande-Rivière-de-la-Baleine est en effet un projet obligatoirement assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social visée à la sous-section 3 de la

section III du chapitre II de la Loi sur la qualité de l'environnement, puisqu'il fait partie d'une catégorie de projets mentionnée au paragraphe c du premier alinéa de l'annexe «A» de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Suivant les dispositions de l'article 226 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le directeur des Services de protection de l'environnement, le Dr André Caillé, Ph.D., a transmis les renseignements préliminaires relatifs à ce projet à la Commission de la qualité de l'environnement Kativik en date du 21 janvier 1980.

Montréal, le 1<sup>er</sup> mai 1980.

*Le président de la Commission de la  
qualité de l'environnement Kativik,*

7622-o

PIERRE DANSEREAU, PH.D.

## Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

<i>Professionnels désengagés</i>	<i>Date effective du désengagement</i>	<i>Date effective de la fin du désengagement</i>
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Duchesne, Laurent, 75 ouest, boul. Dorchester, app. 1017, Montréal (Québec) H2Z 1A4	29-01-71	
<i>Région de Québec</i>		
Tremblay, Jacques, 590 ouest, St-Cyrille, Québec (Québec) G1S 2J1	23-05-71	
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Lefebvre, Rodrigue, 1300, Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2L 1M2	01-07-80	
Pronovost, Adrien, 2120 est, Sherbrooke, app. 606, Montréal (Québec) H2K 1C3	28-08-77	
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Ptack, Herbert, 3535, Queen Mary Rd., Apt. 318, Montréal (Québec)	09-12-77	
<i>Région de Québec</i>		
Fortin, Laurent, C.P. 276, Sillery (Québec) G1T 2R1	23-05-80	
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup (Québec)	11-06-75	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
<b>Médecins spécialistes</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Aldous, Normand R., 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	25-06-75	
Aronovitch, Michael, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	01-12-70	
Barker, Charles S., 203 nord, avenue Ballantyne, Montréal-Ouest (Québec) H2X 2C3	01-12-70	
Beaudry, Jean-Marie, 32, croissant d'Avaugour, Duvernay, Laval (Québec) H7G 1S5	22-03-80	
Bérard, Michel J., 1440 ouest, rue Ste-Catherine, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	06-06-75	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	16-04-71	
Brabander, Joachim, 1390 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Browman, Mark, 7841, 2 <sup>e</sup> Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	30-07-71	
Butler, Albert A., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Copping, Gordon A., 724, Upper Belmont Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1K2	01-12-70	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont (Québec) H2V 4P1	01-12-70	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	27-03-71	
Eaĳin, W.W., 2, Westmount Square, Apt. 804, Westmount (Québec) H3Z 2S4	15-01-71	
Feeney, Neil, 27, Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	27-04-74	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	01-12-70	
Genest, Armand, 30 est, boul. St-Joseph, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	29-01-71	
Gold, Michael M., 5785, côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	01-12-70	
Gratton, Armand, 55, Ste-Catherine, app. 706, Outremont (Québec) H2V 2A5	03-12-75	
Huard, Gilles, 5200 est, Bélanger, Montréal (Québec) H3T 1C9	09-12-77	
Korenberg, Lela C., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Korenberg, Morton, 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont (Québec) H2V 3A2	30-11-79	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	01-12-70	
Levin, Douglas C., 176 ouest, Bedbrook Avenue, Montréal (Québec) H4X 1R9	03-08-75	
Levy, Léonard, 3545, côte des Neiges, app. 118, Montréal (Québec) H3H 1V1	06-04-73	
Macdonald, Allison D., 3550, côte des Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	01-12-70	
MacFarlane, Malcolm R., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Maguire, J. Gordon, 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	13-02-71	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	14-10-76	
Moll, Albert Edward, 3550, Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70	
Nadler, Norman, 4141 ouest, rue Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	01-12-70	
Naiman, James, 4330 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	01-03-72	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	01-12-70	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, rue Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	23-09-78	
Wood, Davis John, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
<b>Médecins omnipraticiens</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Archambault, Paul A., 2805, Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	01-05-71	
Fontaine, André, 1800, Dessaulles, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2T2	18-02-78	
Gordon, Lionel, 6235 A, Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	15-01-72	
Joannette, Jean-Paul, 4930, Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	01-12-70	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 2E9	04-09-77	
Mayman, Abe, 5845, côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-12-70	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	29-08-76	
Scarlat, Alexandru Ion, 2250, Guy, app. 3302, Montréal (Québec)	07-05-78	
Scott, Benjamin H., 5146, Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	22-07-71	
Vines, Normand M., 5675, côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	01-12-70	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	21-01-71	
<i>Région de Québec</i>		
Samson, J.-W., 4, parc Samuel-Holland, app. 1404, Québec (Québec) G1S 3R3	27-07-72	
<b>Chirurgiens-dentistes</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Angelopoulos, Constantin, 2512, côte Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1B2	04-11-78	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-08-74	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (Québec) J3B 2S2	17-08-74	
Auerbach, Michael, 612, boul. St-Jean, Pointe-Claire (Québec) H9R 3K3	29-10-78	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Beique-Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	04-03-79	
Beaulieu, Mario, 3333, Queen Mary Rd, app. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	04-02-76	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	26-09-74	
Beauséjour, Guy, 3766, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	17-08-74	
Bérard, Daniel, 1275, boul. Jules-Poitras, app. 210, St-Laurent, Montréal (Québec) H4N 1Y4	29-11-78	
Bartos, Josef, 3535 Queen Mary Rd, app. 318, Montréal (Québec) H3V 1H8	08-03-79	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	17-08-74	
Bieniecki, Irena, 531, Rockland Ave., Outremont (Québec) H2V 2Z4	02-09-72	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, Queen Mary Rd, app. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	17-08-74	
Botosansky, Casimir, 4770, Kent Ave., Montréal (Québec) H3W 1H2	29-10-78	
Bourcier, René, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-08-74	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec)	22-12-78	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	02-03-71	
Brien, André, 2121, Salabarry, app. 15, Montréal (Québec) H3M 1K8	04-11-78	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	04-11-78	
Brien, Rodolphe, 88, St-Pierre, Rigaud (Québec) J0P 1P0	29-10-78	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	03-12-76	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	12-02-71	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemant, Sorel (Québec) J3P 2X3	04-11-78	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal (Québec) H3G 1W1	22-11-78	

## Professionnels non participants

<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
---	---

## Chirurgiens-dentistes

## Région de Montréal

Caplan, Herbert, 3535, Queen Mary Rd, app. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	11-01-73
Charbonneau, Bruno-J.-T., 790, Juges-Denis, Joliette (Québec) J6E 6L5	05-01-79
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z7	29-10-78
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1A2	10-10-75
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	17-08-74
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou (Québec) H1M 1W9	04-11-76
Coen, Irving Isaac, 43, Donegani Ave., Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	21-06-74
Cohen, Robert Harold, 5153, Coolbrook Ave., Montréal (Québec) H3X 2L2	17-08-74
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	03-02-71
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	13-03-76
Couture, Jean-Paul, 55, Church Ave., Apt. 36, Verdun (Québec) H9S 2A3	17-08-74
Decarie, Rémi, 245, Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	08-02-75
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	08-04-72
De Grandmont, Madeleine, 5870 est, Sherbrooke, Montréal (Québec) H1N 1B5	17-08-74
De La Fuente, Ayala, Lucion, 1000 A ouest, Jean-Talon, Montréal (Québec) H3N 1T1	08-03-76
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	29-10-78
Deniger, Albert, 433 ouest, boul. St-Joseph, app. 11, Outremont (Québec) H2V 2P3	04-11-78
Dibaï, Nasser, 1650, a. Cédar, Montréal (Québec) H3G 1A4	11-06-78
Dorfman, Sheldon, 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	01-01-78
Dorion, B.J., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	17-05-78
Dorion E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	02-12-78
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	13-11-77
Dufresne, Roger, 3333, Queen Mary Rd, app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74
Duquette, Pierre, 2900, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J4	29-10-78
Durand, Claude F., 3333, Queen Mary Rd., app. 430, Montréal (Québec) H3V 1A2	29-10-78
Duval, André, 3333, Queen Mary Rd., app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	06-05-78
Eidinger, Martin, 3550, côte des Neiges, app. 240, Montréal (Québec) H3H 1V4	20-01-77
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1L1	16-02-71
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	29-10-78
Faith, Robert W., 1538 ouest, Sherbrooke, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	17-08-74
Finklestein, Charles, 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 406, Montréal (Québec) H3G 1P9	15-11-78
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77
Fitch, Stephen G. J., B.F.C., clinique dentaire, St-Jean, St-Jean (Québec)	05-11-78
Flam, David J., 4495 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3Z 1E7	17-08-74
Fleury, Alain-Paul, 4475, De Lanaudière (Montréal) (Québec) H2J 3P3	20-05-78
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	29-10-78
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1Z6	15-11-78
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau (Laval) (Québec) J7G 2E6	17-08-74
Franklin, Gérald, 4078, Gage Rd., Montréal (Québec) H3Y 1R5	19-11-72
Gagnon, Pierre, 415 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1J6	17-08-74
Gagnon, Roger W., 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 316, Montréal (Québec) H3G 1P9	29-10-78
Galperin, Samuel, 5450, côte des Neiges, app. 318, Montréal (Québec) H3T 1Y6	29-10-78
Gauthier, Robert, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	20-05-78
Gendron, Roland, 900 ouest, Sherbrooke, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	07-03-73
Geoffrion, Paul, 468, Trenton Ave., Mt-Royal (Québec) H3P 2A2	17-08-74

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
<b>Chirurgiens-dentistes</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Girard, Roger, 3180, ch. Chambly, Longueuil, J4L 1N6	07-01-79	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount (Québec) H3Z 1X3	31-03-78	
Goldberg, Perry V., 4465 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	22-11-78	
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	29-10-78	
Griffiths, Victor Brian, 6600, Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	29-06-74	
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	20-05-78	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal (Québec) H3G 1W1	22-11-78	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Dental Clinic app., Montréal (Québec) H3G 1A4	15-04-71	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	29-10-78	
Henry, Donald Ward, 227, Kenaston Ave., Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	31-01-71	
Hershenfield, Earl, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	25-06-78	
Hershon, Samuel, 4850, côte des Neiges, app. 1206, Montréal (Québec) H3V 1G5	22-11-78	
Houde, Maurice, 3333, ch. Queen Mary, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	12-06-80
Huot, Jean, 3 nord, Canal, C.P. 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	14-02-75	
Israelovitch, Samuel, 5885, côte des Neiges, app. 302, Montréal (Québec) H3S 2T2	10-11-77	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal (Québec) H3V 1H8	29-07-78	
Jenne, Ross E., 90, Morgan Rd., Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	03-01-76	
Jones, Ronald G., 3550, côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	31-08-74	
Karayannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal (Québec) H3H 2M8	28-06-78	
Katz, Isaac, 3550, côte des Neiges, app. 490, Montréal (Québec)	22-11-78	
Kennedy, Duncan-J., 6717, Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	17-08-74	
Kent, Léonard E., 4695 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1G2	07-04-71	
Képron, Donald, 3550, côte des Neiges, app. 310, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-02-79	
Kimura, Akira, 1538 ouest, Sherbrooke, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	31-05-74	
Kleinman, Ezra, 4415 ouest, boul. Notre-Dame, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	17-08-74	
Konigsberg, Sidney, 5885, côte des Neiges, app. 505, Montréal (Québec) H3S 2T2	13-01-77	
Kopylov, Oleg S., 3535, Queen Mary, app. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	30-04-76	
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 1W8	03-12-78	
Lachapelle, Louise, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-05-79	
Lafleur, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard (Québec) J4Z 2G7	06-06-74	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	13-02-71	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z6	15-11-78	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	25-06-75	
Lajoie, J. Gaston, 5305, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	27-07-74	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal (Québec) H4J 1H6	15-11-78	
Lamarche, Roger, 6119, Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	13-01-74	
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30 est, boul. St-Joseph, app. 901, Montréal (Québec) H2T 1G9	04-11-78	
Lapointe, Bernard, 4956, Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2K9	29-10-78	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	08-01-75	
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, Van Horne Ave., Montréal (Québec) H3S 1S1	29-10-78	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal (Québec) H3P 2C8	21-06-74	

## Professionnels non participants

<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
---	---

## Chirurgiens-dentistes

## Région de Montréal

Larue, Georges A., 4326, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2J 2K8	29-10-78
Lax, Samuel, 433 ouest, boul. St-Joseph, Outremont (Québec) H2V 2P3	05-11-78
Leclerc, Yvon, 10880, Meunier, Montréal (Québec) H3L 2Z6	04-11-78
Lefebvre, Pierre I., 1570, boul. Provencher, app. 300, Brossard (Québec) J4W 1Z2	02-02-71
Lefort, Guy, 42 est, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	20-06-74
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	04-01-75
Légaré, Jean-Claude, 1851 est, Sherbrooke, app. 702, Montréal (Québec) H2K 4L5	25-05-79
Legault, J. Victor, 5757, Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	01-12-73
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A., Montréal H3C 3T9	22-12-78
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74
Lerner, Earl, 5, Valois, Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9S 5H3	17-08-74
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal (Québec) H3R 2E8	29-10-78
Lévesque, Robert, C.F.B., clinique dentaire, St-Hubert, Chambly (Québec)	31-10-78
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, Decelles Avenue, app. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	17-08-74
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, McGill University, P.O. Box 6070, Montréal (Québec) H3A 2B2	04-01-78
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E6	29-10-78
Lussier, Raoul-Eugène, 55, Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	19-09-74
Macfie, Robert A., 1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3B 1H9	15-11-78
Maliska, Jean, 1440 ouest, Ste-Catherine, app. 600, Montréal (Québec) H3G 1R8	29-10-78
Maranda, Laurent, 233, côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2B2	29-10-78
Marchand, Jacques-P., 5836 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H4A 1X3	29-10-78
Martin, Laurent, 3333, ch. Queen Mary, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal (Québec) H4J 1S9	05-11-78
Masson, Jean-Pierre, 3170 est, Jarry, Montréal (Québec) H1Z 2C9	07-03-79
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal (Québec) H2C 2C4	29-10-78
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal (Québec) H3W 2W3	29-10-78
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	12-05-77
Miller, Louis, 4635, Van Horne Avenue, app. 102, Montréal (Québec) H3W 1H8	29-10-78
Miller, Seymour S., 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	17-08-74
Miller, Stephen, 6600, Trans Canada Highway, app. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74
Moll, Albert Edward, 3550, côte des Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72
Moran, C.-Léo, 1509 ouest, Sherbrooke, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	03-10-75
Morin, Jean-D., 3802, Monselet, Montréal (Québec) H1H 2B6	06-06-74
Morin, Paul, 1280, rue Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70
Moscovitch, D., 4141 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount, H3Z 1B8	14-12-78
Muhlstock, David Henry, 5757, avenue Decelles, app. 404, Montréal (Québec) H3S 2C3	05-11-78
Munro, David John, 3550, côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	07-12-73
Munroff, Frédéric, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	10-03-71
Nadeau, J.-Roland, 3550, côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	17-08-74
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	07-03-79
Nadler, Norman, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	01-12-70
Naiman, James, 4330 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	01-03-72
Nerman, Yale, 3477, avenue Marlowe, Montréal (Québec) H4A 3L8	03-01-71

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
<b>Chirurgiens-dentistes</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil (Québec) J4K 3R4	29-10-78	
Nyeste, Zoltan Benedek, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	29-10-78	
Oliver, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Oliver, Howard T., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	29-10-78	
Pariseau, Benoit G., 134, avenue Trenton, Mont-Royal (Québec) H3P 1Z4	29-10-78	
Payette, Martin-J., 40 ouest, rue Prieur, Montréal (Québec) H3L 1P8	03-12-78	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	10-02-75	
Pinchuk, Marvin, 4144 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount (Québec) H3Z 1B8	18-11-77	
Poch, Lewis Neville, 1, Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	14-04-71	
Prosteman, Léonard, 6000, côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	17-08-74	
Raymond, Georges, 124 est, St-Germain, Rimouski G5L 1A7	10-12-78	
Reich, Eric, 7005, Kildare Road, app. 4, Côte-St-Luc (Québec) H4W 1C1	17-08-74	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	17-08-74	
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal (Québec) H3C 3J7	29-10-78	
Robinson, Wilfrid R., 3410, Benny Ave., Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-01-74	
Robitaille, Raymond, 1550 ouest, Maisonneuve, Montréal (Québec)	29-10-78	
Rosen, Harry, 3545, côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	03-02-74	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	23-05-75	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1A6	22-11-78	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal H3B 1V1	17-01-74	
Sanders, William, 3640, University St., Montréal H3A 2B2	29-10-78	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	01-12-70	
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, Lake Avenue, Dorval (Québec) H9S 2J2	04-11-78	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal H3G 1W1	17-08-74	
Shevell, Melvyn, 6000, côte des Neiges, app. 200, Montréal H3S 1Z8	13-04-74	
Shore, Edward, 6600, Trans-Canada, Pointe-Claire H9R 4S2	29-10-78	
Silbert, Henryk, 3902, Van Horne Avenue, Montréal (Québec) H3S 1R8	22-11-78	
Silbert, Richard, 5858, côte des Neiges, app. 606, Montréal (Québec) H3S 1Z1	24-09-78	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal H3G 1W1	26-05-74	
Solomon, David, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 450, Westmount (Québec) H3Z 1B8	22-11-78	
Solomon, N. Peter, 1255, University, Montréal H3B 3B4	29-10-78	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc H4W 2T5	19-11-75	
Stutman, Marvin, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount H3Z 1B8	25-06-78	
Stutman, Peter, 3535, Queen Mary, Apt. 301, Montréal H3V 1A8	14-10-78	
Sqiston, Walter, 4695 ouest, rue Sherbrooke, Westmount H3Z 1G2	17-08-74	
Sylvestre, Viateur, 1699 est, Rachel, Montréal (Québec) H2J 2K6	20-05-78	
Taylor, Donald, 4495 ouest, Sherbrooke., Westmount (Québec)	13-10-79	
Tellier, Yves, 3333, Queen Mary Rd., app. 490, Montréal (Québec) H3V 1A2	01-11-78	
Tremblay, Vincent, 4602, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3W 1P5	29-10-78	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T0	05-03-77	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	17-08-74	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
<b>Chirurgiens-dentistes</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert, Chambly (Québec) J4R 1K1	04-11-78	
Valiquette, Jacques, 3746, côte des Neiges, Montréal (Québec)	05-01-79	
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec)	18-03-78	
Van Vliet, Jonathan E., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	08-03-71	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	23-09-78	
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, Laval (Québec) H7G 1A6	08-02-71	
Vinet, Luc, 807 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1K5	03-05-74	
Wainberg, Allen, 5845, côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	15-02-75	
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3S 1Z4	30-05-74	
Weinstock, Melvyn, 1650, Cedar Avenue, suite Dental, Montréal (Québec) H3G 1A4	15-11-78	
Werbitt, Marvin, 4141 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	25-06-78	
Weschler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte-St-Luc (Québec)	17-08-74	
Wood, David John, 4119 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	
Williams, Gordon, 2425 Lapinière, Brossard (Québec) J4Z 2K9	04-01-79	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	04-11-78	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7	29-10-77	
<i>Région de Québec</i>		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy (Québec)	04-01-78	
Bernard, Christian, Université Laval, Québec G1K 7P4	29-09-77	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	30-12-75	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec G1S 1L6	31-01-71	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy G1V 2K1	29-10-78	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery G1S 1G4	17-08-74	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy G1K 7P4	20-12-78	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, Québec G1K 7P4	29-04-78	
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	29-04-78	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	17-08-74	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec G1R 2M7	09-06-74	
Jean, Paul, 2395 chemin St-Louis, Sillery (Québec) GIT 1R5	08-03-79	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec G1R 2M4	06-06-75	
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval (Québec)	30-06-77	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, Québec	22-11-78	
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec G1R 2M5	29-10-78	
Simard, Armando, 1179, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2N4	26-05-74	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy (Québec) G1K 7P4	29-04-78	
<i>Région du Nord-Ouest</i>		
Bellehumeur, Claude, 10 est, McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B4	11-04-74	
Paradis, L.-Philippe, 210, avenue du Lac, Rouyn (Québec) J9X 4N7	28-12-79	
<i>Région de l'Outaouais</i>		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	07-02-75	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine (Québec) J8T 4K3	21-07-76	
L'Arrivée, Roland, 689, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	07-11-75	
Légaré, Pierre-B. 209, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 1W2	04-01-80	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 6N5	28-12-79	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	05-05-71	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
<b>Chirurgiens-dentistes</b>		
<i>Région du Saguenay</i>		
Bergeron, Yvon, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E2	17-08-74	
Laplante, Yves, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E5	18-02-77	
Tremblay, Victor, 207 est, Racine, app. 405, Chicoutimi	09-01-79	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Charest, Armand-J., 1404, avenue du Collège, Plessisville (Québec) G6L 1Z4	01-11-78	
Chatillon, Hermann, 163, Panet, Nicolet (Québec) J0G 1E0	15-11-78	
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières G9A 4J4	17-08-74	
Dugal, Paul-L., 459A, Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G9	08-02-71	
Lalonde, Paul, 441, Lindsay, Drummondville J2B 1G9	24-08-78	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5 <sup>e</sup> Avenue, Shawinigan-Sud G9P 1N4	05-05-74	
<i>Région des Cantons de l'Est</i>		
Boudreau, Gérard, 142 est, King, Sherbrooke J1G 1A4	19-03-78	
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	17-08-74	
<b>Pharmaciens</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont (Québec) H2V 3J4	24-02-80	
Podlog, Charles, 531, Abercon, ville Mont-Royal (Québec) H3R 2B5	15-03-73	
Venne, Rosario, St-Hyppolyte, Terrebonne (Québec)	04-04-73	
<i>Région du Saguenay, Lac-St-Jean</i>		
Tremblay, Jean-Marie, case postale 40, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saguenay (Québec)	05-10-73	
<i>Région du Nord-Ouest</i>		
Surkis, Max, 68, avenue des Pins, Label-sur-Quévillon, Abitibi (Québec)	16-11-72	
<i>Région de Québec</i>		
Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain (Québec) J0Z 3H0	05-07-80	

7544-o

## Soumissions — Demandes de

### Ville de Beauport

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Beauport» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 543 000 \$ d'obligations de la ville de Beauport datées du 18 août 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%.

Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 21 juillet 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions  
a/s Service des obligations  
Case postale 10, salle du courrier  
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 août 1980.

Tableau d'amortissement — 3 543 000 \$

Année	Capital
18 août 1981 .....	73 000 \$
18 août 1982 .....	80 000
18 août 1983 .....	88 000
18 août 1984 .....	100 000
18 août 1985 .....	110 000
18 août 1986 .....	122 000
18 août 1987 .....	135 000
18 août 1988 .....	153 000
18 août 1989 .....	168 000
18 août 1990 .....	186 000
18 août 1990 .....	2 328 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Beauport s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 août 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 77-077 — 230 000 \$; 77-103 — 55 000 \$; 78-135 — 101 000 \$; 78-137 — 65 000 \$; 78-172 — 35 000 \$; 78-183 — 40 000 \$; 79-194 (80-267) — 768 500 \$ aqueduc, égouts, voirie; 79-218 — 532 000 \$ services récréatifs et communautaires; 79-232 — 222 000 \$ éclairage, réfection boul. Rochette; 79-235 — 107 000 \$ travaux de gazonnement et voirie; 79-244 — 38 000 \$ système d'éclairage aux stationnements des arénas; 79-248 — 150 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 79-249 — 70 000 \$ frais de refinancement; 79-251 — 74 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 80-261 — 42 500 \$ travaux canalisation rivière du Moulin; 8-262 — 250 000 \$ honoraires professionnels; 80-263 — 580 000 \$; 80-275 — 183 000 \$ voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29<sup>e</sup> étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 21 juillet 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son

assemblée qui sera tenue le lundi 21 juillet 1980 à 20 heures 30, à l'hôtel de ville, 577, avenue Royale, ville de Beauport, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues. Ville de Beauport, QC, le 23 juin 1980.

Hôtel de ville  
577, avenue Royale  
Ville de Beauport  
QC, G1E 6P4  
téléphone: 667-8554 code 418

*Le greffier,*  
JACQUES SIMONEAU.

7585-0

**Cité de Chambly**  
(Comté de Chambly)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la cité de Chambly» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 683 000 \$ d'obligations de la cité de Chambly datées du 18 août 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 22 juillet 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions  
a/s Service des obligations  
Case postale 10, salle du courrier  
Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 août 1980.

Tableau d'amortissement — 683 000 \$

Année	Capital
18 août 1981 .....	15 000 \$
18 août 1982 .....	17 000
18 août 1983 .....	19 000
18 août 1984 .....	11 000
18 août 1985 .....	12 000
18 août 1986 .....	28 000
18 août 1987 .....	30 000
18 août 1988 .....	34 000
18 août 1989 .....	36 000
18 août 1990 .....	40 000
18 août 1990 .....	441 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste

des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Chambly s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 août 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 142 — 7 800 \$; 144 — 46 000 \$; 147 — 2 500 \$; 151 — 27 960 \$; 153 — 157 740 \$ renouvellements d'emprunts; 79-252 — 186 000 \$ construction d'un poste à incendie; 79-254 — 75 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 79-257 — 37 000 \$ aqueduc, égouts; 80-261 — 50 000 \$ acquisition de lots; 80-262 — 93 000 \$ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29<sup>e</sup> étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 22 juillet 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 22 juillet 1980 à 19 heures 30, à l'hôtel de ville, 601, rue Hôtel-de-Ville, cité de Chambly, comté de Chambly, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Chambly, comté de Chambly, le 23 juin 1980.

*Le greffier,*

Hôtel de ville MADAME MARTHE MONGRAIN.  
601, rue Hôtel-de-Ville  
cité de Chambly  
comté de Chambly, QC, J3L 4B2  
téléphone: 658-8788, code 514 7586-0

**Ville de Farnham**  
(Comté d'Iberville)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Farnham» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 400 000 \$ d'obligations de la ville de Farnham datées du 18 août 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 21 juillet 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions  
a/s Service des obligations  
Case postale 10, salle du courrier  
Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 août 1980.

Tableau d'amortissement — 400 000 \$

Année	Capital
18 août 1981 .....	24 000 \$
18 août 1982 .....	26 000
18 août 1983 .....	30 000
18 août 1984 .....	21 000
18 août 1985 .....	23 000
18 août 1986 .....	23 000
18 août 1987 .....	26 000
18 août 1988 .....	29 000
18 août 1989 .....	32 000
18 août 1990 .....	35 000
18 août 1990 .....	131 000

(à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Farnham s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché canadien dans les soixante jours à compter du 18 août 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 143-3S — 3 600 \$; 144-3S — 45 000 \$; 147-3S — 6 900 \$; 150-3S — 5 400 \$; 156-3S — 9 000 \$; 161-3S — 40 100 \$ renouvellements d'emprunt; 400-3S(433-3S) — 18 000 \$; 436-3S — 25 000 \$ voirie; 451 — 76 500 \$ voirie, aqueduc, égouts, etc.; 456-3S — 19 000 \$ acquisition de terrain pour fins ind.; 457(479) — 60 000 \$ augmentation du fonds de roulement; 495-3S — 9 000 \$ frais de refinancement; 502-3S — 82 500 \$ achat auto-pompe.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29<sup>e</sup> étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 21 juillet 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 21 juillet 1980 à 19 heures 30, à l'hôtel de ville, 477, rue Hôtel-de-Ville, ville de Farnham, comté d'Iberville, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.  
 Ville de Farnham, comté d'Iberville, le 23 juin 1980.

*Le secrétaire-trésorier,*  
 J.B. LUNEAU.

Hôtel de ville  
 477, rue Hôtel-de-Ville  
 Ville de Farnham  
 comté d'Iberville, QC, J2N 2H3  
 téléphone: 293-3178 code 514 7587-0

**Ville de Pohénégamook**

(Comté de Kamouraska-Témiscouata)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Pohénégamook» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 476 000 \$ d'obligations de la ville de Pohénégamook datées du 15 août 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 21 juillet 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions  
 a/s Service des obligations  
 Case postale 10, salle du courrier  
 Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 août 1980.

Tableau d'amortissement — 476 000 \$

Année	Capital
15 août 1981 .....	1 000 \$
15 août 1982 .....	1 000
15 août 1983 .....	2 000
15 août 1984 .....	2 000
15 août 1985 .....	2 000
15 août 1986 .....	8 000
15 août 1987 .....	10 000
15 août 1988 .....	10 000
15 août 1989 .....	11 000
15 août 1990 .....	13 000
15 août 1990 .....	416 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin

d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Pohénégamook s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 août 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 2 — 453 000 \$ renouvellement d'emprunt; P-55 — 23 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29<sup>e</sup> étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 21 juillet 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 21 juillet 1980 à 20 heures, à l'hôtel de ville, Estcourt, ville de Pohénégamook, comté de Kamouraska-Témiscouata, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Pohénégamook, comté de Kamouraska-Témiscouata, le 25 juin 1980.

*Le secrétaire-trésorier,*  
 GEORGES COMEAU.

Hôtel de ville  
 case postale 159  
 Estcourt  
 ville de Pohénégamook  
 comté de Kamouraska-Témiscouata  
 QC, G0L 1J0  
 téléphone: 859-2533 code 418 7631-0

**Paroisse de Saint-Timothée**

(Comté de Champlain)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Timothée» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 117 000 \$ d'obligations de la paroisse de Saint-Timothée datées du 15 août 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 22 juillet 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions  
 a/s Service des obligations  
 Case postale 10, salle du courrier  
 Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 août 1980.

Tableau d'amortissement — 117 000 \$

Année	Capital
15 août 1981 .....	—
15 août 1982 .....	—
15 août 1983 .....	—
15 août 1984 .....	—
15 août 1985 .....	—
15 août 1986 .....	2 000 \$
15 août 1987 .....	2 000
15 août 1988 .....	2 000
15 août 1989 .....	4 000
15 août 1990 .....	4 000
15 août 1990 .....	103 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Timothée s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 août 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 123 — 2 000 \$; 125 — 36 000 \$; 126 — 79 000 \$ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29<sup>e</sup> étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 22 juillet 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 22 juillet 1980 à 20 heures, à l'hôtel de ville, 1060, rue Saint-Pierre, paroisse de Saint-Timothée, comté de Champlain, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Timothée, comté de Champlain, le 23 juin 1980.

*Le secrétaire-trésorier,*  
YVES TRUDEL.

Hôtel de ville

1060, rue Saint-Pierre

paroisse de Saint-Timothée

comté de Champlain, QC, G0X 1J0

téléphone: 365-7135, code 418

7588-0

## Syndicats professionnels — Loi sur les

### SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DES BASSES LAURENTIDES

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 12 mai 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE

DES BASSES LAURENTIDES», avec siège social situé à Saint-Eustache, district judiciaire de Terrebonne.

*Le directeur,*  
HUBERT GAUDRY.

7603-0

1643-6883

## Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### Abitibi

#### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District d'Abitibi  
 No 405-05-000064-80  
 S-170-18-000002-80

LES ASSOCIÉS, SERVICE FINANCIER LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Drummondville, district de Drummond, demanderesse, contre ROBERT ALLARD, homme d'affaires, domicilié et résidant au 404, rue Fréchette, Jonquière, district de Chicoutimi, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement du Lac St-Jean-Ouest, 742, boulevard Saint-Joseph, Roberval, district de Roberval, mis en cause.

«Un terrain ou emplacement situé en la ville de Chibougamau, connu et désigné comme étant la subdivision numéro trois cent huit du bloc «D» (no D-308) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton McKenzie, division d'enregistrement de Lac-St-Jean-Ouest, avec l'im-

meuble à sept (7) logements y érigé, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 15 950,00 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 329, 3<sup>e</sup> Rue, Chibougamau, district d'Abitibi, le DIX-HUITIÈME jour du mois d'AOÛT 1980 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
 JULIEN LAPOINTE.

Bureau du shérif  
 Cour supérieure

Chibougamau, le 18 juin 1980.

7580-o

#### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District d'Abitibi  
 No 605-05-000458-79  
 S. 118

CAISSE POPULAIRE DE LA VALLÉE DE L'OR, demanderesse, contre MICHEL DANIS et MICHEL DANIS INC., 1645, 3<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or, district d'Abitibi, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, Amos, district d'Abitibi, mis en cause.

«Un certain immeuble situé à Val-d'Or, connu et désigné comme étant le lot numéro cent vingt-six de la subdivision du lot numéro cinquante-six A (56-A-126), aux plan et livre de renvoi officiels du rang Huit (R. VIII), du canton de Dubuisson, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra

verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 11 975,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3<sup>e</sup> Rue ouest, à Amos, le JEUDI VINGT ET UNIÈME jour d'AOÛT 1980, à TREIZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
 JEAN GRENIER.

Bureau du shérif  
 Cour supérieure

Amos, le 18 juin 1980.

7546-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District d'Abitibi  
 No 605-05-000458-79  
 S. 119

**C**AISSE POPULAIRE DE LA VALLÉE DE L'OR, demanderesse, contre MICHEL DANIS et MICHEL DANIS INC., 1645, 3<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or, district d'Abitibi, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, Amos, district d'Abitibi, mis en cause.

«Un certain immeuble situé à Val-d'Or, connu et désigné comme étant le lot numéro cent vingt-sept de la subdivision du lot originaire numéro cinquante-six A (56-A-127), aux plan et livre de renvoi officiels du rang Huit (R. VIII), du canton de Dubuisson, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra

verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 14 925,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3<sup>e</sup> Rue ouest, à Amos, le JEUDI VINGT ET UNIÈME jour d'AOÛT 1980, à QUINZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
 JEAN GRENIER.

Bureau du shérif  
 Cour supérieure  
 Amos, le 18 juin 1980.

7547-0

**Beauharnois***Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Beauharnois  
 No 760-18-000026-80  
 500-05-004556-799

**B**ANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, dit district, partie demanderesse, contre THÉRÈSE FARRELL, résidant et domiciliée au 37, 40<sup>e</sup> Avenue, Île-Perrot, district de Beauharnois, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

«Un emplacement situé à l'Île-Perrot, faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro deux cent quarante-six (ptie 246) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne de l'Île-Perrot, mesurant cinquante pieds de largeur par environ cent quinze pieds de profondeur, mesures anglaises, plus ou moins, avec toutes les bâtisses y érigées, et borné cet emplacement en front par un chemin privé, en arrière par partie du lot no 246-5 dudit cadastre et des deux côtés par des parties dudit lot numéro deux cent quarante-six dudit cadastre;

Avec et sujet à un droit de passage en commun à pieds et en voiture dans un chemin de douze pieds de largeur, mesures anglaises, établi sur la partie nord-est de l'empla-

cement susdécrit et donné et sur la partie nord-est de l'emplacement de dame George William Gamble connu comme faisant partie du lot numéro cinq de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246-ptie 5) dudit cadastre, pour communiquer au chemin public et à la rivière.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 2 150,00 \$, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, à Vaudreuil, le VINGTIÈME jour du mois d'AOÛT 1980, à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
 PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif  
 Cour supérieure  
 Valleyfield, le 17 juin 1980.

7589-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Beauharnois  
 No 500-02-048729-789  
 760-18-000024-80

**BOISERIES RAYMOND INC.**, 9500, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, partie demanderesse, contre **IMPERIAL GARDEN INC.**, 6338, Victoria, suite 10, Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé en la ville de Châteauguay connu et désigné comme étant les lots suivants:

a) La subdivision numéro quatre cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro deux cent vingt-quatre (224-498) des plan et livre de renvoi de la paroisse de St-Joachim de Châteauguay;

b) La subdivision numéro quatre cent quatre-vingt-six du lot originaire numéro deux cent vingt-quatre (224-486) des plan et livre de renvoi de la paroisse de St-Joachim de Châteauguay;

c) La subdivision numéro quatre cent quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent vingt-quatre (224-485) des plan et livre de renvoi de la paroisse de St-Joachim de Châteauguay;

d) La subdivision numéro quatre cent quatre-vingt-quatre

du lot originaire numéro deux cent vingt-quatre (224-484) des plan et livre de renvoi de la paroisse de St-Joachim de Châteauguay;

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve de la part du vendeur, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes qui y sont rattachées.»

La mise à prix est fixée à 10 617,50 \$ montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, le VINGTIÈME jour du mois d'AOÛT 1980, à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
 PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif  
 Cour supérieure  
 Valleyfield, le 19 juin 1980.

7590-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Beauharnois  
 No 760-05-001105-78  
 760-18-000041-79

**TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED**, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans la ville et le district de Montréal, au 1980, rue Sherbrooke ouest, partie demanderesse, contre **M. F. G. ENTERPRISES LTD.**, autrefois connue sous le nom de **David W. Field Homes Inc.**, ayant une place d'affaires à Rivière-Beaudette, district de Beauharnois, au 387, Lakeview Drive, et **GARRY MacLEOD**, de la même place, partie défenderesse, et **HARRY BICK, C.A.**, ayant une place d'affaires dans la ville et le district de Montréal, au 1255, carré Philippe, suite 803, et **LE RÉGISTRATEUR** du bureau d'enregistrement de la division de Soulanges, 173, rue Principale, Coteau-Landing, QC, mis en cause.

«Un terrain vacant situé dans la municipalité de Sainte-Claire-d'Assise, à Rivière-Beaudette, dans le comté de Soulanges, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro huit cent quatre vingt-quatre (no P de 884) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Zotique, dans la division d'enregistrement de Soulanges, de forme irrégulière et représenté sur un plan préparé par M. Jean-Charles Legault, arpenteur-géomètre du Québec, en

date du 26 janvier 1976, et dont un exemplaire est annexé à l'original d'un acte constatant la vente consentie par Mme Jean Baker Dawson à M. Garry MacLeod, reçu par Me Jean L. Jeannotte, notaire, sous le numéro 9448 de ses minutes;

Ladite partie est représentée sur ledit plan par les lettres «A-B-C-D-A» et bornée comme suit:

Au nord-est par une partie du lot numéro 883, au sud-est par le reste du lot numéro 884, au sud-ouest par une partie du lot numéro 885, au nord-ouest par la route numéro 2. Ledit terrain mesure cinq cents pieds (500') sur ses limites nord-est et sud-ouest, cinq cent quatre-vingt-dix pieds et trente-neuf centièmes (590,39 pi) sur sa limite sud-est, cinq cent quatre-vingt-douze pieds et quatre-vingt-seize centièmes (592,96 pi) sur sa limite nord-ouest et renferme une superficie de deux cent quatre-vingt-quinze mille deux cent soixante-cinq pieds carrés (295 265 pi<sup>2</sup>) ou 8,033 arpents carrés;

Un autre terrain vacant faisant partie du lot numéro huit cent quatre-vingt-cinq (no P de 885) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Zotique, dans la

division d'enregistrement de Soulanges, de forme irrégulière et représenté sur ledit plan par les lettres «D-C-K-L-D», borné au nord-est par la partie du lot numéro 884 décrite au paragraphe numéro un (1); au sud-est par le reste du lot numéro 885; au sud-ouest par une partie du lot numéro 886; au nord-ouest par la route numéro 2. Ce terrain mesure cinq cents pieds (500 pi) sur ses limites nord-est et sud-ouest, cinq cent soixante-dix pieds et quatre-vingt-douze centièmes (570,92 pi) sur sa limite sud-est, deux cent soixante-quinze pieds et vingt et un centièmes de pied (275,21 pi) sur sa limite nord-ouest et a une superficie de deux cent quatre-vingt-six mille deux cent quarante pieds carrés (286 240 pi<sup>2</sup>) ou 7,778 arpents carrés;

Sous réserve d'un droit de passage en faveur des proprié-

taires de certaines parties dudit lot vendues avant la passation des présentes, tel qu'il est établi par acte enregistré.»

La mise à prix est fixée à 1 185,00 \$, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Soulanges, 173, rue Principale, à Coteau-Landing, le SIXIÈME jour d'AOÛT 1980, à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 6 août 1980.

7548-0

## Bedford

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Bedford  
No 500-05-13665-748  
SH-000017-80

LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, compagnie dûment incorporée ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre ROMÉO TREMBLAY, dans la cité de Cowansville, district de Bedford, province de Québec, défendeur.

«Un immeuble sis et situé à Cowansville connu et désigné comme étant le lot numéro trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire six cent quarante-huit (648-34) au cadastre officiel du canton de Dunham, division d'enregistrement de Missisquoi.

Mesurant deux cent quarante-deux pieds et soixante-sept centièmes (242,67 pi), soit 73,965 816 m, dans sa ligne nord-est, cent vingt-cinq pieds (125 pi), soit 38,1 m, dans sa ligne sud-est, cent cinquante-sept pieds et trente-trois centièmes (157,33 pi), soit 47,954 184 m, dans sa ligne sud-ouest, cent cinquante et un pieds et trente-six

centièmes (151,36 pi), soit 46,134 528 m, dans sa ligne ouest. Contenant en superficie vingt-cinq mille pieds carrés (25 000 pi<sup>2</sup>) soit 2 322,5 m<sup>2</sup>.

Avec maison y érigée, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 9 550,00 \$, soit le quart de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi, à Bedford, province de Québec, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois d'AOÛT 1980, à QUATORZE heures.

*Le shérif,*  
P.-E. BÉLISLE.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Cowansville, le 17 juin 1980

7549-0

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Bedford  
No 460-05-000221-79  
Shérif no 96

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY, coopérative d'épargne et de crédit, créée et régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son

siège social et sa principale place d'affaires au 33, de la rue Dufferin, à Granby, district de Bedford, demanderesse, contre OVIDE PAQUIN, homme d'affaires domicilié et

résidant à Roxton-Pond, district de Bedford, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Shefford, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre «D» (4D-1), rang XI, canton de Shefford, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Pudentienne, division d'enregistrement de Shefford, municipalité de la paroisse de Sainte-Pudentienne;

Mesurant quatre cent soixante-dix (470) pieds de largeur par mille deux cents (1 200) pieds de profondeur et contenant 564 000 pieds carrés ou 12 947 acres; mesures anglaises;

Avec une maison dessus construite, garage, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 26 812,50 \$, soit vingt-cinq pour cent (25%) du montant de l'évaluation municipale, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout, pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, à Waterloo, le DIX-NEUVIÈME jour d'AOÛT 1980, à QUATORZE heures.

«Une ferme connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Pudentienne comme étant les lots numéros quatre «C» et quatre «D» (4C et 4D) du Onzième Rang du canton de Shefford, d'une superficie totale de cent douze acres, avec toutes les bâtisses dessus érigées, sauf et à distraire cette partie maintenant connue comme étant le lot numéro un de la subdivision du lot originaire numéro quatre «D» (4D-1) sus-dit.»

La mise à prix est fixée à 43 165,63 \$, soit vingt-cinq pour cent (25%) du montant de l'évaluation municipale, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, à Waterloo, le DIX-NEUVIÈME jour d'AOÛT 1980, à QUINZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Granby, le 16 juin 1980.

7550-0

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Bedford  
No 455-05-000154-78

**L**A CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE, corps politique dûment constitué ayant une place d'affaires au 3955, boul. Laurier, Saint-Hyacinthe, demande, contre RÉAL CHOINIÈRE, résidant au 4459, rue Saint-André, Montréal, défendeur.

«a) Un certain terrain de figure irrégulière faisant partie des lots mille quarante-cinq, mille quarante-cinq «A», mille cinquante et un (ptie 1045, B 1045A, ptie 1051) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton Shefford, décrit comme suit:

Commençant au point d'intersection de la ligne divisoire entre les lots 1043 et 1045 avec la ligne sud-est du chemin public; de là, vers le sud, longeant la ligne divisoire entre les lots 1043 et 1045, une distance de mille deux cent soixante-treize pieds et vingt-trois centièmes de pied (1 273,23 pi) jusqu'au point d'intersection avec l'emprise nord-est de l'autoroute des Cantons de l'Est; de là, se dirigeant vers le sud-est, longeant ladite emprise pour une distance de mille cent quatre-vingts pieds (1 180 pi), ce point étant appelé point de départ.

De là, tout en continuant cette dernière ligne et tout en suivant l'emprise nord-est, de l'autoroute des Cantons de l'Est, pour une distance de mille soixante-douze pieds et cinq dixièmes de pieds (1 072,5 pi), soit jusqu'au point d'intersection avec la ligne sud du lot numéro 1051.

De là, vers l'est, longeant la ligne sud du lot 1051 pour une distance de mille neuf cent cinquante-six pieds (1 956 pi).

De là, se dirigeant vers le nord, tout en suivant la ligne de division des lots numéros 1051 et 1056, pour une distance de six cent soixante pieds (660 pi).

De là, se dirigeant vers le nord-ouest, le long d'une courbe tournant vers la droite, pour une distance de deux mille six cent cinquante pieds (2 650 pi).

De là, se dirigeant vers le sud-ouest, tout en suivant la propriété de M. Paul Gauvin, pour une distance de six cent cinquante pieds (650 pi), pour ainsi arriver au point de départ.

Ladite partie de terrain est bornée au nord-est et au nord, par une partie des lots numéros 1045 et 1051, devant servir de rue; à l'est, par une partie du lot numéro 1056; au sud, par le lot 1050; au sud-ouest par une partie du lot numéro 1045, étant l'autoroute des Cantons de l'Est; à l'ouest, par une autre partie du lot numéro 1045, étant la propriété de M. Paul Gauvin.

b) Un certain terrain de figure irrégulière faisant partie des lots numéros mille cinquante et un, mille quarante-cinq, mille quarante-cinq «A», (1051, 1045 & 1045«A») aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Shefford, décrit comme suit:

Commençant au point d'intersection de la ligne de division des lots numéros 1051 et 1056, ce point étant situé à une distance de deux mille cinq cent un et neuf dixièmes de pied (2 501,9 pi) de l'intersection de cette susdite ligne avec l'emprise sud du chemin de fer.

De là, se dirigeant vers le nord, tout en suivant cette susdite ligne de division, pour une distance de mille deux cent soixante-seize pieds (1 276 pi), jusqu'à un point situé à cinquante pieds (50 pi) de l'axe central d'une ligne de transmission électrique.

De là, se dirigeant vers le nord-ouest, tout en suivant l'axe central de ladite ligne de transmission électrique et toujours à cinquante pieds (50 pi) de cet axe, pour une distance de mille trois cent un pieds (1 301 pi), ce point étant appelé point de départ.

De là, tout en continuant cette dernière ligne pour une distance de mille cinq cent quatre-vingt-dix pieds (1 590 pi).

De là, se dirigeant vers le sud, tout en suivant l'emprise est et nord d'un chemin devant servir de rue, pour une distance de deux mille cent quarante pieds (2 140 pi).

De là, se dirigeant vers le nord, pour une distance de huit cent vingt-cinq pieds (825 pi) pour ainsi arriver au point de départ.

Ladite partie de terrain est bornée au nord-ouest, par une

autre partie des lots numéros 1045 et 1051 et 1045 «A», étant l'emprise sud d'une ligne de transmission électrique, située à cinquante pieds (50 pi) de l'axe central de cette susdite ligne de transmission; à l'est, par une autre partie du lot 1051, appartenant à la partie de seconde part; au sud et au sud-ouest par d'autres parties des lots numéros 1051 et 1045, devant servir de rue.

Les descriptions ci-dessus représentent, pour fins d'information, les lots numéros 4, 5, 6, 7, 8, 19, 20, 21, sur un projet de lotissement, préparé par M. Roger Gagnon, ingénieur-conseil, en date du 11 mai 1972.»

La mise à prix est fixée à 3 572,50 \$, soit le quart de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus «en bloc» au bureau d'enregistrement du comté de Shefford, à Waterloo, QC, le TROISIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

*Le shérif,*  
P.E. BÉLISLE.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Cowansville, le 18 juin 1980.

7591-0

## Chicoutimi

### *Fieri Facias*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Chicoutimi

No 150-05-203-78

Shérif 706-80

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**, résultant de la fusion et continuant depuis le premier novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), demanderesse, contre YVON DELWAIDE, syndic à la faillite de André Cossette, défendresse.

«Un lopin de terre ou emplacement désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Chicoutimi, comme étant le lot numéro quatre-trente-cinq (lot 4-35), Treizième Rang sud-ouest (rg XIII, S.-0.), chemin Sydenham, paroisse de Chicoutimi. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances».

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au

shérif suivant l'article 688a C.P.C. au moment de l'adjudication soit en argent ou par chèque visé est fixé à

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688a C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 11 342,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le TREIZIÈME jour d'AOÛT 1980, à DIX heures.

*Le shérif,*  
JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Chicoutimi, le 2 juin 1980.

7551-0

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Chicoutimi  
 No 650-05-83-78  
 Shérif 710-80

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le premier novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre **ROLLANDE LONGTIN**, résidant et domiciliée au 69, rue du Vieux-Pont, Jonquière, défenderesse.

«Un lopin de terre ou emplacement désigné au cadastre officiel du canton de Bourget dans le rang V (rg V), comme formant partie du lot numéro trente et un (no 31 ptie) mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur; borné vers le nord par le lac Labonté; vers l'est par le résidu dudit lot dont il forme partie, propriété du vendeur; vers le sud par un chemin privé dans lequel l'acquéreur ou ses représentants auront droit de passage à pied et en voiture, à perpétuité, et en tout temps et à l'ouest par le terrain de monsieur Moaskill ou représentants. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Avec en outre, un droit de passage à pied et en voiture, à perpétuité, en faveur de l'acquéreur et ses représentants,

dans un chemin privé situé au sud du terrain vendu, pour communiquer du terrain ci-dessous désigné avec le chemin public; lequel dit chemin privé sera entretenu aux frais et dépens du vendeur.

Sujet le terrain ci-dessus désigné, à un chemin privé ou droit de passage, à pied et en voiture pour le vendeur et ses représentants, sur une lisière de terrain d'environ dix pieds (10 pi) de largeur du nord au sud, sur cent cinquante pieds de profondeur de l'est à l'ouest et à être prise du côté sud du terrain ci-dessus désigné au paragraphe 3.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688-a C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 7 072,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le QUATORZIÈME jour d'AOÛT 1980, à DIX heures.

*Le shérif,*

JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif  
 Cour supérieure  
 Chicoutimi, le 2 juin 1980.

7552-0

*Fieri Facias*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Chicoutimi  
 No 150-05-013-80  
 Shérif 704-80

**J.R.A.T. LIMITÉE**, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 115, rang IV, Saint-David-de-Falardeau, district de Chicoutimi, demanderesse, contre **LES HABITATIONS CENTRALES A.C. INC.**, corporation légalement constituée, et ayant une place d'affaires au 2154, chemin Chambly, ville de Longueuil, district de Montréal, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chicoutimi, district de Chicoutimi, mis en cause.

a) 1) Une partie de la subdivision cent soixante-six du lot originaire quinze (15-166 ptie) dans le rang Treize (rg XIII) sud-ouest, au cadastre officiel du canton de Chicoutimi, dans les limites de la municipalité de la ville de Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi et borné vers le nord-ouest par la partie du lot 15-167, ci-après décrite en deuxième lieu, vers l'est par la partie du lot 15-169, ci-après décrite en quatrième lieu, vers le sud-est par la partie du lot 15-165, ci-après décrite

en dixième lieu et vers le sud-ouest par une partie du lot 15-166.

2) Une partie de la subdivision cent soixante-sept du lot originaire quinze (15-167 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord par la partie du lot 15-172, ci-après décrite en septième lieu et par la partie du lot 15-173, ci-après décrite en huitième lieu, vers l'est par la partie du lot 15-174, ci-après décrite en neuvième lieu et par la partie du lot 15-168, ci-après décrite en troisième lieu, vers le sud-est par la partie du lot 15-166, sus-décrite en premier lieu, vers le sud-ouest et le nord-ouest par des parties du lot 15-167.

3) Une partie de la subdivision cent soixante-huit du lot originaire quinze (15-168 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord par la partie du lot 15-174, ci-après décrite en neuvième lieu, vers l'est par une partie du lot 15-168, vers le sud-est par la partie du lot 15-169, ci-après décrite en quatrième lieu et vers l'ouest par la

partie du lot 15-167, susdécrite en deuxième lieu.

4) Une partie de la subdivision cent soixante-neuf du lot originaire quinze (15-169 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord-ouest par la partie du lot 15-168, susdécrite en troisième lieu, vers l'est par une partie du lot 15-169, vers le sud-est par la partie du lot 15-170, ci-après décrite en cinquième lieu et vers l'ouest par la partie du lot 15-166, susdécrite en premier lieu.

5) Une partie de la subdivision cent soixante-dix du lot originaire quinze (15-170 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord-ouest par la partie du lot 15-169, susdécrite en quatrième lieu, vers l'est et le sud-ouest par des parties du lot 15-170, vers le sud-est par la partie du lot 15-171, ci-après décrite en sixième lieu et vers l'ouest par la partie du lot 15-165, ci-après décrite en dixième lieu.

6) Une partie de la subdivision cent soixante et onze du lot originaire quinze (15-171 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord-ouest par la partie du lot 15-170, susdécrite en cinquième lieu et vers l'est et le sud-ouest par des parties du lot 15-171.

7) Une partie de la subdivision cent soixante-douze du lot originaire quinze (15-172 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers l'est par la partie du lot 15-173, ci-après décrite en huitième lieu, vers le sud par la partie du lot 15-167, susdécrite en deuxième lieu et vers le nord-ouest par une partie du lot 15-172.

8) Une partie de la subdivision cent soixante-treize du lot originaire quinze (15-173 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord-ouest et le nord par une partie du lot 15-173, vers l'est par la partie du lot 15-174, ci-après décrite en neuvième lieu, vers le sud par la partie du lot 15-167, susdécrite en deuxième lieu et vers l'ouest par la partie du lot 15-172, susdécrite en septième lieu.

9) Une partie de la subdivision cent soixante-quatorze du lot originaire quinze (15-174 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord et l'est par des parties du lot 15-174, vers le sud par la partie du lot 15-168, susdécrite en troisième lieu et vers l'ouest par la partie du lot 15-167, susdécrite en deuxième lieu et par la partie du lot 15-173, susdécrite en huitième lieu.

10) Une partie de la subdivision cent soixante-cinq du lot originaire quinze (15-165 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord-ouest par la partie du lot 15-166, susdécrite en premier lieu, vers l'est par la partie du lot 15-170, susdécrite en cinquième lieu et vers le sud-ouest par une partie du lot 15-165.

L'ensemble du terrain susdécrit mesure cent trente pieds (130,0) pour le côté nord, deux cent cinquante-trois pieds et quatre-vingt centième (253,80) pour le côté est, neuf pieds et douze centièmes (9,12) le long d'une courbe d'un rayon de cent pieds (100,0) et deux cent cinquante-deux pieds (252,0) pour le côté sud-ouest, cent quinze pieds (115,0) pour le côté nord-ouest et contenant en superficie

trente et un mille cinq cent soixante-trois pieds carrés et un dixième (31 563,1 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises.

Ce terrain sera désigné par les lots cadastraux 15-267 et 15-270, lorsque les plan et livre de renvoi officiels pour la redivision seront déposés au Service du cadastre.

b) 1) Une partie de la subdivision cent soixante-douze du lot originaire quinze (15-172 ptie), dans le rang Treize (rg XIII) sud-ouest, au cadastre officiel du canton de Chicoutimi, dans les limites de la municipalité de la ville de Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi et borné vers le nord-est par le lot 15-175, vers le sud-est par la partie du lot 15-173, ci-après décrite en deuxième lieu, vers le sud-ouest et l'ouest par une partie du lot 15-172 et vers le nord-ouest partie par une partie du lot 15-172 et partie par la rue Langelier.

2) Une partie de la subdivision cent soixante-treize du lot originaire quinze (15-173 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord-est par le lot 15-176, vers l'est et le sud-est par la partie du lot 15-174, ci-après décrite en troisième lieu, vers le sud et l'ouest par des parties du lot 15-173 et vers le nord-ouest par la partie du lot 15-172, susdécrite en premier lieu.

3) Une partie de la subdivision cent soixante-quatorze du lot originaire quinze (15-174 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord-est par la partie du lot 15-177, ci-après décrite en sixième lieu, vers l'est, le sud-est et le sud par des parties du lot 15-174 et vers l'ouest et le nord-ouest par la partie du lot 15-173, susdécrite en deuxième lieu.

4) La subdivision cent soixante-quinze du lot originaire quinze (15-175), des susdits rang et cadastre.

5) La subdivision cent soixante-seize du lot originaire quinze (15-176) des susdits rang et cadastre.

6) Une partie de la subdivision cent soixante-dix-sept du lot originaire quinze (15-177 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord-est par le lot 15-178, vers l'est par une partie du lot 15-177, vers le sud-ouest par la partie du lot 15-174; susdécrite en troisième lieu et vers le nord-ouest par le lot 15-176.

L'ensemble du terrain susdécrit mesure deux cent cinquante-sept pieds et cinquante-six centièmes (257,56) pour le côté nord-est, quarante-six pieds et soixante-seize centièmes (46,76) et vingt pieds (20,0) pour les côtés est, vingt et un pieds et vingt et un centièmes (21,21) pour le côté sud-est, quarante-sept pieds et cinq dixièmes (47,5) et cent vingt-cinq pieds (125,0) pour les côtés sud, quatre-vingt-deux pieds (82,0) pour le côté sud-ouest, cent vingt-neuf pieds et cinquante-neuf centièmes (129,59) pour le côté ouest, quarante-six pieds et trente-neuf centièmes (46,39) et trente-cinq pieds (35,0) pour les côtés nord-ouest et contenant en superficie vingt-huit mille quatre cent soixante-six pieds carrés et deux dixièmes (28 466,2 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises.

Le terrain susdécrit portera les numéros cadastraux

15-261 et 15-266 lorsque les plan et livre de renvoi officiels pour la redivision seront déposés au Service du cadastre.

c) 1) Une partie de la subdivision cent cinquante-neuf du lot originaire quinze (15-159 ptie), du rang Treize (rg XIII) sud-ouest, au cadastre officiel du canton de Chicoutimi, dans les limites de la municipalité de la ville de Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi et borné vers le nord, l'est et le sud-est par des parties du lot 15-159 et vers l'ouest par la partie du lot 15-168, ci-après décrite en deuxième lieu, par la partie du lot 15-169, ci-après décrite en troisième lieu, par la partie du lot 15-170, ci-après décrite en quatrième lieu et par la partie du lot 15-171, ci-après décrite en cinquième lieu.

2) Une partie de la subdivision cent soixante-huit du lot originaire quinze (15-168 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord et l'ouest par des parties du lot 15-168, vers l'est partie par une partie du lot 15-168 et partie par la partie du lot 15-159, susdécrite en premier lieu et vers le sud par la partie du lot 15-169, ci-après décrite en troisième lieu.

3) Une partie de la subdivision cent soixante-neuf du lot originaire quinze (15-169 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord par la partie du lot 15-168, susdécrite en deuxième lieu, vers l'est par la partie du lot 15-159, susdécrite en premier lieu, vers le sud par la partie du lot 15-170, ci-après décrite en quatrième lieu et vers l'ouest par une partie du lot 15-169.

4) Une partie de la subdivision cent soixante-dix du lot originaire quinze (15-170 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord par la partie du lot 15-169, susdécrite en troisième lieu, vers l'est par la partie du lot 15-159, susdécrite en premier lieu, vers le sud par la partie du lot 15-171, ci-après décrite en cinquième lieu et vers l'ouest par une partie du lot 15-170.

5) Une partie de la subdivision cent soixante et onze du lot originaire quinze (15-171 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord par la partie du lot 15-170 susdécrite en quatrième lieu, vers l'est par la partie du lot 15-159, susdécrite en premier lieu et vers le sud, le sud-ouest et l'ouest par des parties du lot 15-171.

L'ensemble du terrain susdécrit mesure cent vingt pieds (120,0) et soixante-quinze pieds (75,0) pour les côtés nord, vingt pieds (20,0) quatre-vingt-trois pieds et quarante-huit centièmes (83,48) pour les côtés est, cent quatre pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (104,89) pour le côté sud-est, cinquante-huit pieds et trente-six centièmes (58,36) et quinze pieds et quatre-vingt-trois centièmes (15,83) pour les côtés sud, cinquante-neuf pieds et vingt-sept centièmes (59,27) le long d'une courbe d'un rayon de cent pieds (100,0) pour le côté sud-ouest et cent cinquante-trois pieds et quatre vingts centièmes (153,80) pour le côté ouest et contenant en superficie trente mille six cent quatre-vingt-trois pieds carrés et trois dixièmes (30 683,3 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises.

Le terrain sera connu par les numéros cadastraux 15-264 et 15-271 après que les plan et livre de renvoi officiels pour la redivision seront déposés au Service du cadastre.

d) 1) Une partie de la subdivision cent cinquante-cinq du lot originaire quinze (15-155 ptie), dans le rang Treize (rg XIII) sud-ouest, au cadastre officiel du canton de Chicoutimi, dans les limites de la municipalité de la ville de Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi et borné vers le nord-est par le lot 15-161, vers l'est par la partie du lot 15-156 ci-après décrite en deuxième lieu, vers le sud-ouest par une partie du lot 15-155 et vers le nord-ouest par la rue Langelier.

2) Une partie de la subdivision cent cinquante-six du lot originaire quinze (15-156 ptie), dans les susdits rang et cadastre et borné vers le nord par la partie du lot 15-164, ci-après décrite en sixième lieu, vers le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 15-156 et vers l'ouest par la partie du lot 15-155, susdécrite en premier lieu.

3) La subdivision cent soixante et un du lot originaire quinze (15-161), des susdits rang et cadastre.

4) Une partie de la subdivision cent soixante-deux du lot originaire quinze (15-162 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord-est, l'est et le sud-est par des parties du lot 15-162, vers le sud et le sud-ouest par la partie du lot 15-163, ci-après décrite en cinquième lieu et vers le nord-ouest par la rue Langelier.

5) Une partie de la subdivision cent soixante-trois du lot originaire quinze (15-163 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord et le nord-est par la partie du lot 15-162, susdécrite en quatrième lieu, vers le sud-est par une partie du lot 15-163, vers le sud par la partie du lot 15-164, ci-après décrite en sixième lieu, vers le sud-ouest par le lot 15-161 et vers le nord-ouest par la rue Langelier.

6) Une partie de la subdivision cent soixante-quatre du lot originaire quinze (15-164 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord par la partie du lot 15-163, susdécrite en cinquième lieu, vers le sud-est par une partie du lot 15-164, vers le sud par la partie du lot 15-156, susdécrite en deuxième lieu et vers l'ouest par le lot 15-161.

L'ensemble du terrain susdécrit mesure soixante-quinze pieds (75,0) et cinquante pieds et soixante-cinq centièmes (50,65) pour les côtés nord-est, cinquante-quatre pieds et trente-six centièmes (54,36) pour le côté est, cinquante neuf pieds (59,0) et cent soixante-trois pieds (163,0) pour les côtés sud-est, cent soixante pieds (160,0) pour le côté sud-ouest et deux cent quatre-vingt-cinq pieds et quatorze centièmes (285,14) pour le côté nord-ouest et contenant en superficie trente-six mille cinq cent dix-sept pieds carrés et cinq dixièmes (36 517,5 pi<sup>2</sup>) mesures anglaises.

Le terrain susdécrit portera les numéros cadastraux 15-275 et 15-286 lorsque les plan et livre de renvoi officiels pour la redivision seront déposés au Service du cadastre.

e) 1) Une partie de la subdivision cent cinquante-neuf du lot originaire quinze (15-159 ptie), dans le rang treize

(rg XIII) sud-ouest, au cadastre officiel du canton de Chicoutimi, dans les limites de la municipalité de la ville de Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi et borné vers le nord par la partie du lot 15-174, ci-après décrite en troisième lieu, vers l'est par une partie du lot 15-174, vers le sud par une partie du lot 15-169 et vers l'ouest par la partie du lot 15-168, ci-après décrite en deuxième lieu.

2) Une partie de la subdivision cent soixante-huit du lot originaire quinze (15-168 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord par la partie du lot 15-174 ci-après décrite en troisième lieu, vers l'est par la partie du lot 15-159, susdécrite en premier lieu, vers le sud et l'ouest par des parties du lot 15-168.

3) Une partie de la subdivision cent soixante-quatorze du lot originaire quinze (15-174 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord partie par une partie du lot 15-174 et partie par la partie du 15-177 ci-après décrite en quatrième vers le nord-est par la partie du lot 15-177 ci-après décrite en quatrième lieu, vers l'est, le sud-est, l'ouest et le nord-ouest par des parties du lot 15-174 et vers le sud par la partie du lot 15-159, susdécrite en premier lieu et par la partie du lot 15-168, susdécrite en deuxième lieu.

4) Une partie de la subdivision cent soixante-dix-sept du lot originaire quinze (15-177 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord et le nord-est par le lot 15-178, vers le sud-est par une partie du lot 15-177, vers le sud et le sud-ouest par la partie du lot 15-174, susdécrite en troisième lieu et vers l'ouest par une autre partie du lot 15-177.

L'ensemble du terrain susdécrit mesure quarante-sept pieds et cinquante centièmes (47,50) et trente-deux pieds et cinquante-deux centièmes (32,52) pour les côtés nord, trente-quatre pieds et quatre-vingt-deux centièmes (34,82) et cent pieds et soixante-dix-neuf centièmes (100,79) le long d'une courbe d'un rayon de cent cinquante pieds (150,0) pour le côté nord-est, cent vingt-cinq pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (125,89) pour le côté est, vingt-huit pieds et douze centièmes (28,12) pour le côté sud-est, vingt-huit pieds et douze centièmes (28,12) pour le côté sud-est, soixante-quinze pieds (75,0) et cent vingt pieds (120,0) et quarante-six pieds et soixante-seize centièmes (46,76) pour les côtés ouest, vingt et un pieds et vingt et un centièmes (21,21) pour le côté nord-ouest et contenant en superficie vingt-huit mille deux cent trente pieds carrés et cinq dixièmes (28 230,5 pi<sup>2</sup>) mesures anglaises.

Ce terrain sera connu par les numéros cadastraux 15-262 et 15-265, lorsque les plans et livre de renvoi officiels pour la redivision seront déposés au Service du cadastre.

f) 1) Une partie de la subdivision cent soixante-deux du lot originaire quinze (15-162 ptie), dans le rang Treize (rg XIII) sud-ouest, au cadastre officiel du canton de Chicoutimi, dans les limites de la municipalité de la ville de Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi et

borné vers le nord par la partie du lot 15-172, ci-après décrite en troisième lieu, vers l'est par la partie du lot 15-167, ci-après décrite en deuxième lieu et vers le sud-ouest par une partie du lot 15-162.

2) Une partie de la subdivision cent soixante-sept du lot originaire quinze (15-167 ptie), dans les susdits rang et cadastre et borné vers le nord par la partie du lot 15-172, ci-après décrite en troisième lieu, vers le sud-est et le sud-ouest par des parties du lot 15-167 et vers l'ouest par la partie du lot 15-162, susdécrite en premier lieu.

3) Une partie de la subdivision cent soixante-douze du lot originaire quinze (15-172 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers le nord-est par une partie du lot 15-172, vers l'est par une partie du lot 15-172 et par la partie du lot 15-173 ci-après décrite en quatrième lieu, vers le sud-est par des parties du lot 15-172, vers le sud par la partie du lot 15-167, susdécrite en deuxième lieu et par la partie du lot 15-162, susdécrite en premier lieu, vers le sud-ouest par une partie du lot 15-172 et vers le nord-ouest par la rue Langelier.

4) Une partie de la subdivision cent soixante-treize du lot originaire quinze (15-175 ptie), des susdits rang et cadastre et borné vers l'est, le sud-est et le sud par des parties du lot 15-173 et vers l'ouest et le nord-ouest par la partie du lot 15-172, susdécrite en troisième lieu.

L'ensemble de ce terrain susdécrit mesure quatre-vingt-deux pieds (82,0) pour le côté nord-est, cent vingt-neuf pieds et cinquante-neuf centièmes (129,59) pour le côté est, quarante-six pieds et trente-neuf centièmes (46,39) et cent quinze pieds (115,0) pour les côtés sud-est, cinq pieds (5,0) pour le côté sud, cent soixante pieds (160,0) pour le côté sud-ouest et deux cent soixante-cinq pieds (265,0) pour le côté nord-ouest et contenant en superficie trente-cinq mille soixante-quatre pieds carrés et soixante centièmes (35 064,60 pi<sup>2</sup>) mesures anglaises.

Le terrain susdécrit portera les numéros cadastraux 15-268 et 15-269 lorsque les plans et livre de renvoi officiels pour la redivision seront déposés au Service du cadastre.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonsstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688a C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 336 402,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, le DOUZIÈME jour d'AOÛT 1980, à DIX heures.

*Le shérif,*

JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif  
Cour supérieure

Chicoutimi, le 2 juin 1980.

7553-0

**Hull***Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Labelle  
 No 565-02-000139-79

**LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA HAUTE GATINEAU**, corps scolaire, ayant sa place d'affaires au 331, rue du Couvent, Maniwaki, QC, partie demanderesse, contre **RAYMOND GRATTON**, domicilié au 1801, Paisley Avenue, Ottawa, Ont., partie défenderesse.

«Un immeuble situé dans le canton de Hinks, comté de Gatineau, QC, connu et désigné comme étant:

1. Les lots numéros 14 et 15 de la subdivision officielle du lot original trente-quatre (34-14), (34-15) rang X suivant le plan et livre de renvoi du canton de Hinks.

2. Les lots 21, 22 et 23 de la subdivision officielle du lot original trente-cinq (35-21, 35-22, 35-23) rang X, suivant le plan et livre de renvoi officiels du canton de Hinks, tel que le tout existe présentement avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes. Lesdits lots, étant propriétés du défendeur.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au

moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 C.P.C. est de trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept dollars et cinquante centins (3 997,50 \$), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quinze mille neuf cent quatre-vingt-dix dollars (15 990,00 \$) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AOÛT 1980, à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
 LISE LEBLANC.

Bureau du shérif  
 Cour provinciale  
 Hull, le 17 juin 1980.

7554-o

**Joliette***Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Joliette  
 C.P.J. 705-02-00 1383-793

**SOFAB (1978) LIMITÉE**, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 200, chemin des Industries, à Lavaltrie, district de Joliette, partie demanderesse, contre **ROGER VALIQUETTE**, domicilié et résidant au 929, rue Mathias, à Lachenaie, district de Joliette, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Mathias, à Lachenaie, connu et désigné comme étant les lots numéros cent soixante-dix-neuf et cent quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent cinquante-six (no 256-179 et 180) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 929, rue Mathias, à Lachenaie, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les

servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 10 300,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption au 300, rue Dorval, à L'Assomption, district de Joliette, le JEUDI QUATORZIÈME jour d'AOÛT 1980, à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
 JEANNE MATTE.

Bureau du shérif  
 Cour provinciale  
 Joliette, le 18 juin 1980.

7555-o

**Mingan**

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Mingan  
 No 650-12-000696-79

**D**A<sup>M</sup>E COLETTE MALONEY, demanderesse, résidant et domiciliée à Rivière-Saint-Jean, district de Mingan, contre CLAUDE LEBLANC, défendeur, résidant et domicilié à Longue-Pointe-de-Mingan, district de Mingan.

«Les bâtisses érigées sur le lot 155 du village de Longue-Pointe-de-Mingan, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre révisé de la Seigneurie *terra firma* de Mingan.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, est fixé à 975,00 \$ payable en argent ou par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, au palais de justice à Sept-Îles, le DOUZIÈME jour du mois d'AOÛT 1980 à ONZE heures.

7592-o

*Le shérif,*  
 MARIETTE LEVESQUE.

**Montréal***Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Montréal  
 No 500-05-001265-790

**B**ANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse, contre VALDEZA DE INVERSIONES S.A. *ET AL.*, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de la défenderesse, Valdeza De Inversiones, S.A.:

«Ce certain emplacement donnant sur le chemin Kingsley, à Côte-Saint-Luc, connu et désigné comme étant le lot cent quatre-vingt-dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro cent cinq (105-198) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Montréal, cet emplacement mesurant deux cent un pieds et treize centièmes (201,13 pi) de largeur sur sa ligne sud-est le long du chemin de la Côte-Saint-Luc, et cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et vingt-trois centièmes (199,23 pi) de largeur sur sa ligne nord-ouest le long du chemin Kingsley, vingt-six pieds et six dixièmes (26,6 pi) sur sa ligne ouest, trente-cinq pieds et cinq centièmes (35,05 pi) sur sa ligne sud,

sur une profondeur de deux cent quatorze pieds et quatre-vingt-seize centièmes (214,96 pi) sur sa ligne nord-est, et de cent soixante-quatorze pieds et trois dixièmes (174,3 pi) sur sa ligne sud-ouest. Toutes les dimensions ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins. Avec le bâtiment construit dessus, portant le numéro 7460, chemin Kingsley.»

La mise à prix est fixée à 376 250,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif au palais de justice à Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le QUATORZIÈME jour d'AOÛT 1980, à DIX heures.

Bureau du shérif  
 Cour supérieure  
 Montréal, le 15 mai 1980.

*Le shérif adjoint,*  
 PAUL ST-MARTIN.

7556-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Montréal  
 No 500-05-018146-793

**B**ANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 276, rue Saint-Jacques ouest, Montréal, district de Montréal, demanderesse,

contre P.D. & SON CO. INC. *ET AL.*, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Un emplacement donnant sur la rue Fletcher, dans la ville de Laval, connu et désigné comme étant la subdivi-

sion soixante-dix-neuf du lot originaire soixante-sept (67-79) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, mesurant vingt-sept pieds et cinq dixièmes (27,5 pi) de largeur sur cent pieds (100 pi) de profondeur et ayant une superficie de deux mille sept cent cinquante pieds carrés (2 750 pi<sup>2</sup>) en mesures anglaises, et plus ou moins. Avec le bâtiment y construit, ou en voie de construction, portant le numéro 1287, rue Fletcher et dont le mur sud-est est mitoyen. Il existe une servitude de droit de vue réciproque en faveur de la propriété hypothéquée par les présentes et en faveur de la propriété adjacente au sud-est, connue et désignée comme étant le lot 67-80 aux-dits plan et livre de renvoi officiels, permettant que les fenêtres, galeries, balcons, portes de garage et autres ouvertures et saillies dudit bâtiment construit sur l'emplacement demeurent, par rapport à la ligne de division entre lesdits emplacements, à une distance inférieure à celle qui

est permise par la loi, une servitude de droit de vue réciproque étant créée par l'emprunteur par destination du père de famille. Le tout dans l'état où il se trouve actuellement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans aucune exception ou réserve.

La mise à prix est fixée à 9 005,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le QUINZIÈME jour d'AOÛT 1980, à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 5 juin 1980.

7557-o

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-016898-791

**LES FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE**, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1253, McGill College, en la ville de Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre **MURRAY BRETTSCHEIDER**, domicilié et résidant au 353, Alexis-Nihon, à Montréal, district de Montréal, et **VIATEUR INVESTMENTS INC.**, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 4598, boulevard Décarie, en la ville de Montréal, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement donnant sur le boulevard Décarie, dans la ville de Montréal, composé de la partie sud-ouest de la subdivision onze du lot originaire cinquante-deux (52-ptie S.-O. 11) au cadastre officiel de la paroisse de Montréal; bornée au nord-est par la partie nord-est du lot 52-11 (boulevard Décarie), au sud-est par la partie sud-ouest du lot 52-10, au sud-ouest par une partie du lot 52-38 et au nord-ouest par la partie sud-ouest du lot 52-12; mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur sur une pro-

fondeur de cent quarante et un pieds et huit dixièmes (141,8 pi) sur sa ligne sud-est et de cent quarante et un pieds et quarante-cinq centièmes (141,45 pi) sur sa ligne nord-ouest; en mesures anglaises et plus ou moins. Avec le bâtiment y construit portant le numéro 4602, boulevard Décarie, Montréal, et dont les deux murs de côté sont mitoyens. Sous réserve d'une servitude de nonaccès enregistrée à Montréal sous le numéro 1724678.

La mise à prix est fixée à 40 450,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le QUATORZIÈME jour d'AOÛT 1980, à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 22 mai 1980.

7558-o

## Québec

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Québec  
 200-05-000831-805  
 S-6117

**CAISSE POPULAIRE DE COURVILLE**, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social à 4, rue Vachon, Beauport, QC, demanderesse, contre **LES PELOUSES DUCHESNAY INC.**, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 90, rue Pichette, Beauport, et **MONSIEUR ALAIN JUCHEREAU DUCHESNAY** domicilié et résidant à 90, rue Pichette, Beauport, défendeurs.

«Un immeuble connu et désigné comme étant formé de la resubdivision deux de la subdivision cinquante-sept du lot originaire huit cent vingt et un (821-57-2) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépen-

dances et notamment la maison portant le numéro civique 90, rue Pichette, Beauport.»

La mise à prix est fixée à 7 000,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le ONZIÈME jour d'AOÛT 1980 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
**RÉAL CAMPEAU.**

Bureau du shérif  
 Cour supérieure

Québec, le 5 juillet 1980.

7610-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Québec  
 200-05-000307-806  
 S-6131

**CAISSE POPULAIRE SAINT-JOSEPH DE QUÉBEC**, caisse d'épargne et de crédit constituée en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., chapitre C-4) ayant son siège social au 551, rue Saint-Sauveur, ville de Québec, district de Québec, demanderesse, contre **CONSTANT BERTRAND**, 204, rue Beaucauge, ville Vanier, district de Québec, défendeur.

«Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant les lots numéros quatre cent trente-six et quatre cent trente-sept, subdivisions du lot originaire deux mille quatre cent trente et un (2431-436 et 2431-437) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, ville de Vanier, division d'enregistrement de Québec.

Avec la maison portant les numéros civiques 204, rue Beaucauge et 315 et 319B, avenue Proulx, ville de Vanier, et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, sans exception ni réserve et notamment ce droit de passage dans la ruelle portant le numéro deux mille quatre cent trente et un — huit cent quatre-vingt-huit (2431-888) du susdit cadastre.

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quarante-cinq, subdivision du lot originaire numéro deux mille quatre cent trente et un (2431-345) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, ville de Vanier, division d'enregistrement de Québec.

Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Le susdit terrain étant situé au coin de l'avenue Giguère et de la rue Beaucauge.»

La mise à prix est fixée à 4 515,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au Bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le SEIZIÈME jour du mois de JUILLET 1980, à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
**RÉAL CAMPEAU.**

Bureau du shérif  
 Cour supérieure

Québec, le 5 juillet 1980.

7611-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Québec  
 200-05-000919-774  
 S-4975

**RENÉ DESLAURIERS INC.**, courtier d'assurances agréé, ayant sa place d'affaires au 355, des Commissaires est, Québec, district de Québec, demanderesse, contre **HERMANN ISSLER**, faisant affaires au 321, boulevard Charest est, Québec et résidant à 905, Westbrook Drive, Kelowa, Colombie-Britannique, Canada, défendeur.

«Le lot 1164, du cadastre officiel de la paroisse de Jacques-Cartier, dont le numéro civique est 321, boulevard Charest est, Québec, avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 27 500,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le **DOUZIÈME** jour du mois d'**AOÛT** 1980 à **DIX** heures.

*Le shérif adjoint,*  
**RÉAL CAMPEAU.**

Bureau du shérif  
 Cour supérieure  
 Québec, le 5 juillet 1980.

7609-0

**Saint-François**

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Saint-François  
 No 450-05-001085-74

**CRANKSHAFT GRINDING & DIESEL SERVICE INC.**, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1175, Galt Est, Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre **JOHN BUCKLAND**, domicilié au C.P. 95, Bury, district de Saint-François, partie défenderesse.

«Un certain emplacement de terrain, mieux connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Bury dans le rang Victoria, comme étant une partie des lots numéros deux, trente et un et trente-deux de la subdivision du lot numéro vingt (pties 20-2; 20-31 et 20-32) plus amplement décrite comme suit: commençant au coin sud-ouest du lot numéro 20-30, propriété de Valentine Desruisseaux ou représentants; de là, allant dans une direction sud-est, une distance de soixante-six pieds (66 pi) en longeant la ligne sud dudit lot 20-30; de là, allant dans une direction nord, à angle droit, une distance de trente-neuf pieds (39 pi) en longeant la ligne sud-est dudit lot 20-30; de là, allant dans une direction est, à angle droit, une distance de cent quatre pieds (104 pi); de là, en allant dans une direction sud-ouest, à angle droit en longeant la ligne nord-ouest des emplacements de l'hôtel et de M. Turcotte ou représentants, une distance de cent pieds (100 pi); de là, allant dans une direction nord-ouest,

à angle droit, une distance de cent soixante-dix pieds (170 pi); de là, allant dans une direction nord à angle droit, une distance de soixante et un pieds (61 pi) jusqu'à notre point de départ, en longeant la propriété de M. Thomas Stokes ou représentants. Toutes les mesures sont anglaises et plus ou moins. Bornée ladite partie au nord-ouest par le résidu du lot 20-30, au sud-est par le terrain de M. Jean-Paul Lapointe et Raoul Turcotte ou représentants; au sud-ouest par le résidu du lot 20-2, et au nord-ouest par une partie dudit lot 20-2, propriété de Thomas Stokes. Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 4 185,00 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Compton, 85, rue Parc, Cookshire, QC., le **MARDI CINQUIÈME** jour d'**AOÛT** 1980, à **DIX** heures.

*Le shérif adjoint,*  
**JEAN-GUY BISSON.**

Bureau du shérif  
 Cour supérieure  
 Sherbrooke, le 17 juin 1980.

7559-0

**Saint-Hyacinthe***Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe  
 750-05-000681-78

**B**ANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre SUZANNE LAUZON, domiciliée au 351, 2<sup>e</sup> Avenue, à McMasterville, district de Saint-Hyacinthe *et al.*, défendeurs.

«Un emplacement situé à Mont St-Hilaire, connu et désigné comme étant la subdivision numéro cent vingt-six du lot originaire numéro vingt-huit (28-126), des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Hilaire, contenant une superficie de dix mille trente-six pieds carrés (10 036 pi<sup>2</sup>) mesures anglaises, plus ou moins.

Avec bâtisse en construction y dessus érigée, et qui portera le numéro civique 211, de la rue Mont-Plaisant.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de la Corporation de la ville de Beloeil et de la Compagnie

du téléphone Bell Canada, suivant acte enregistré à Rouville, sous le numéro 119252.»

La mise à prix est fixée à la somme de 7 175,00 \$, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Rouville, à Marieville, au numéro 1601 de la rue Edmond-Guillet, le MARDI DOUZIÈME jour du mois d'AOÛT 1980, à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
 MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif  
 Cour supérieure

Saint-Hyacinthe, le 16 juin 1980.

7593-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Québec  
 200-02-000918-80

**L**ES BONBONS FOURNIER & FRÈRE INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 65, rue Saint-Valier est, à Québec, district de Québec, demanderesse, contre FRANÇOIS VANIER, domicilié au 207, rue Pinard, à Saint-Thomas-d'Aquin, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

«Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-quinze du lot originaire numéro mille deux cent dix-neuf (1219-95) du cadastre de la paroisse de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, division d'enregistrement de St-Hyacinthe.

Avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 207, rue Pinard, St-Thomas-d'Aquin, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à la somme de 8 575,00 \$, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Saint-Hyacinthe, à Saint-Hyacinthe, au 3100, boulevard Laframboise, chambre 101, le JEUDI QUATORZIÈME jour du mois d'AOÛT 1980, à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
 MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif  
 Cour provinciale

Saint-Hyacinthe, le 17 juin 1980.

7594-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe  
 20038

**L**A CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE, corps politique dûment constitué ayant une place

d'affaires au 3995, boulevard Laurier, ville et district de Saint-Hyacinthe, contre GERMAIN FRÉCHETTE, domi-

cilié à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

«Un terrain étant au cadastre de la paroisse de St-Jean-Baptiste, au lot originaire deux cent quatre vingt-huit à la subdivision un, la resubdivision deux (288-1-2).

Avec toutes constructions y élevées;»

La mise à prix est fixée à la somme de 3 252,50 \$, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Rouville, à Marieville, au numéro 1601 de la rue Edmond-Guillet, le MERCREDI TREIZIÈME jour du mois d'AOÛT 1980 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Hyacinthe, 17 juin 1980.

7595-0

## Saint-Maurice

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Trois-Rivières  
No 32-056

**HENRI CAYER**, cessionnaire des droits de CRÉDIT MAURICIEU INC., demanderesse, contre TREMBLAY & LOKEN INC. ET AL., défendeurs conjoints et solidaires.

Désignation

a) «Un lot de terre ou emplacement situé au 687, rue Castelneau, à La Tuque, connu et désigné comme étant la subdivision numéro cinq cent soixante-treize du lot originaire numéro vingt-sept (lot no 27-573) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre fait pour le rang Un, canton de Malhiot avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 2 728,00 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, représentant 25% de l'évaluation municipale.

b) «Un lot de terre ou emplacement situé en la ville de La Tuque, au numéro 735, rue Castelneau, connu et désigné comme étant la subdivision numéro cinq cent soixante-trois du lot originaire numéro vingt-sept (lot no 27-563) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre fait pour le rang Un, canton de Malhiot, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 2 865,00 \$ que l'adjudicataire

devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, représentant 25% de l'évaluation municipale.

c) «Un lot de terre ou emplacement situé à La Bostonnais connu et désigné comme étant la partie nord-ouest, du lot originaire numéro quatorze (ptie no de lot no 14) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre fait pour le rang nord-ouest, canton de Bourgeois, division d'enregistrement de La Tuque, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, moins les parties de terrain vendues à des particuliers par M. Jean Gagnon.»

La mise à prix est fixée à 193,00 \$ représentant 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendus séparément au bureau d'enregistrement de La Tuque, 582, Commerciale, La Tuque, province de Québec, le VINGTIÈME jour d'AOÛT 1980, à DIX heures.

*Le shérif,*  
LIONEL FORTIN.

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
La Tuque, le 16 juin 1980.

7560-0

## Terrebonne

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Terrebonne  
No 700-05-000465-793

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, (Loi sur les banques, 1970 S.R.C.

chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre ANDRÉ PANIZZA et DAME FRANÇOISE DAIGNEAULT PANIZ-

ZA, tous deux résidant et domiciliés au 20, Argile, app. 307, Saint-Lambert, province de Québec, J4P 3N9, partie défenderesse.

«Un certain emplacement situé dans la ville de Sainte-Adèle, dans le comté de Prévost, et étant composé de la subdivision vingt et un du lot originaire dix-sept (17-21) dans le Deuxième (2<sup>e</sup>) Rang du canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle, dans le comté de Prévost, et borné comme suit: au nord, et au nord-nord-ouest, par une rue, portant le numéro cadastral 17-12, en arrière au sud par le lot numéro 17-22; sur un côté à l'ouest-nord-ouest, par le lot numéro 17-23; et sur l'autre côté, à l'est, par le lot numéro 17-20.

Mesurant quarante-sept pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (47,92 pi) et quarante et un pieds et vingt-deux centièmes de pied (41,22 pi) respectivement dans sa ligne nord et nord-nord-ouest; deux cent treize pieds et trente-quatre centièmes de pied (213,34 pi) dans sa ligne est; cent soixante-deux pieds et quarante et un centièmes de pieds (162,41 pi) dans sa ligne sud et deux cent vingt-huit pieds et soixante-seize centièmes de pied (228,76 pi)

dans sa ligne ouest-nord-ouest, et contenant une superficie de vingt six mille six cent dix-huit pieds carrés (26 618 pi<sup>2</sup>) mesures anglaises et plus ou moins.

Avec une maison y dessus érigée, portant le numéro civique 2210, de l'Original, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement.»

La mise à prix est fixée à 8 200,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue De Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le TREIZIÈME jour d'AOÛT 1980, à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, QC, le 19 juin 1980.

7617-o

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Terrebonne  
No 700-05-001015-795

**C.A.C. REALTY LIMITED**, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario, une place d'affaires au 895, rue Principale est, à Hawkesbury, Ontario et sa principale place d'affaires au Québec dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **GÉRARD PATRY ET DAME FABIOLA RICHER**, épouse de Gérard Patry, tous deux résidant à R.R. no 2, Glen Robertson, Ontario, partie défenderesse.

Un immeuble composé de:

1. «Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant le lot numéro quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent soixante-cinq (865-80) et le lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent soixante-cinq (865-5) étant une rue affectée d'un droit de passage en faveur du lot numéro onze. Avec bâtisses.

À déduire cependant de ces deux lots, la partie vendue à Gilbert Wilkes par acte reçu devant Me Noël Campeau, notaire, le 10 mai 1972 enregistré à Argenteuil sous le numéro 142591 et désignée comme suit:

Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham dans le comté d'Argenteuil, comme faisant partie des lots numéros cinq de la subdivision officielle du lot originaire

numéro huit cent soixante-cinq (865 ptie 5) et du lot numéro quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent soixante-cinq (865 ptie 80), mesurant huit pieds (8 pi) sur le côté nord-est, le long de la ligne de division de partie du lot 865-80 présentement vendu et une partie non subdivisée du lot 865 dudit cadastre appartenant à Le Domaine des Pins d'Argenteuil Inc., cent pieds (100 pi) sur le côté sud-est, soit cinquante-neuf (59 pi) de largeur le long de la limite sud-est dudit lot 865-80 et quarante et un pieds (41 pi) de largeur le long de la limite sud-est du lot 865-5 quarante-sept pieds et trois dixièmes de pied (47,3 pi) sur le côté sud-ouest, le long de la ligne de division de partie du lot 865-5 ci-vendue avec la partie correspondante du lot 865-12, appartenant à Napoléon Corbeil ou représentants et la ligne nord-ouest mesurant toute cette distance entre le coin nord-ouest et le coin nord-est de ce terrain ainsi vendu les parties reconnaissent que cette partie dudit lot 865-5 ci-vendue est reconnue au livre de renvoi comme étant une rue.»

À déduire aussi de ces deux lots la partie expropriée par le ministère des Transports du Québec et sur laquelle la demanderesse C.A.C. Realty Limited a accordé aux défendeurs Patry selon les documents enregistrés à Argenteuil sous les numéros 157877, 161570 et 31189, savoir:

«Un certain morceau de terrain de figure irrégulière, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du

canton de Chatham, comté d'Argenteuil, comme étant partie du lot numéro quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire huit cent soixante-cinq (865 ptie 80), mesurant cent vingt-sept pieds et un dixième de pied (127,1 pi) dans sa ligne ouest le long de l'ancien chemin public Sinclair; cinquante et un pieds et huit dixièmes de pied (51,8 pi) dans sa ligne ouest le long du chemin public Sinclair; cinquante-trois pieds et sept dixièmes de pied (53,7 pi) dans une ligne est; cent quatorze pieds et neuf dixièmes de pied (114,9 pi) dans une autre ligne est, le long d'une courbe ayant un rayon de deux cent quarante-six pieds et cinq dixièmes de pied (246,5 pi); dix-huit pieds et cinq dixièmes de pied (18,5 pi) dans sa ligne sud, le long de la ligne de division des lots 865-80 et 865-5. D'une superficie de deux mille cinq cent vingt et un pieds carrés (2 521 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises. Borné à l'ouest par l'ancien chemin public Sinclair sans désignation cadastrale, au nord par partie non subdivisée du lot originaire huit cent soixante-cinq (865), canton Chatham, appartenant à Le Domaine des Pins d'Argenteuil Inc., à l'est par le résidu dudit lot 865-80, restant la propriété de dame Fabiola Richer-Patry; au sud par la partie correspondante du lot 865-5 ci-après désigné au paragraphe 2.»

«Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comté d'Argenteuil, comme faisant partie du lot cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent soixante-cinq (865 ptie 5); mesurant quarante-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (45,4 pi) sur le côté ouest le long de l'ancien chemin public Sinclair; mesurant dix-huit pieds et cinq dixièmes de pied (18,5 pi) sur le côté nord; mesurant quarante et un pieds et quatre dixièmes de pied (41,4 pi) sur le côté est, le long d'une courbe ayant un rayon de deux cent quarante-six pieds et cinq dixièmes de pied (246,5 pi); mesurant vingt-neuf pieds et quatre dixièmes de pied (29,4 pi) sur le côté sud. D'une superficie de neuf cent trente-huit pieds carrés (938 pi<sup>2</sup>). Mesures anglaises. Borné à l'ouest par l'ancien chemin public Sinclair; au nord par partie correspondante du lot 865-80, ci-devant désigné au paragraphe 1; à l'est par résidu dudit lot 865-5, restant la propriété du vendeur, dame Fabiola Richer-Patry et au sud par la partie correspondante du lot 865-12 dudit cadastre.»

2. «Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant partie du lot numéro huit cent soixante-cinq (ptie 865) mesurant cent cinquante pieds (150 pi) sur le côté nord, cent quatre-vingts pieds (180 pi) sur le côté sud-est, cent cinquante pieds (150 pi) sur le côté sud et deux cent quarante pieds (240 pi) sur le côté ouest, mesures anglaises et plus ou moins. Borné au sud par le ruisseau Sinclair et à l'est par partie du même lot appartenant à Noël Patry ou représentants, au nord, borné en partie par un droit de passage de vingt pieds (20 pi) de largeur et en partie par une partie du lot 865-80 dudit cadastre appartenant à dame Fabiola Richer, épouse de Gérard Patry et à l'ouest par le lot 865-11 et 865 partie 80 appartenant à André Wilkes ou représentants et 865 ptie 80 appartenant à Fabiola Richer, épouse de Gérard Patry.

Avec une servitude de passage de vingt pieds (20 pi) de largeur pour communiquer du lot désigné ci-dessus au chemin public Sinclair tel que mentionné dans l'acte de vente d'Adélar Patry à André Patry, reçu devant le notaire soussigné, le 21 février 1961, enregistré à Argenteuil sous le numéro 94328 et mentionné dans les actes de vente de partie dudit lot 865 canton de Chatham d'Adélar Patry à J. Henri Legault et de J. Henri Legault à Adélar Patry et d'Adélar Patry à Henri Lucien Lemay, ce dernier enregistré à Argenteuil sous le numéro 121204 et de Henri Lucien Lemay à dame Fabiola Richer, épouse de Gérard Patry, reçu devant Me Noël Campeau, notaire, le 8 décembre 1972, enregistré à Argenteuil sous le numéro 145500.

Avec bâtisses dessus érigées.»

La mise à prix est fixée à 8 350,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, à Lachute, Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AOÛT 1980, à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 19 juin 1980.

7596-0

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Montréal  
No 500-02-061610-791

**D**AVID CERNY, bourgeois, domicilié et résidant au 4760, chemin Côte-des-Neiges, app. 707, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre LA-DISLAV W. MATJASKO, bourgeois, domicilié et rési-

dant au 1811, Lake-Breeze, cité des Deux-Montagnes, partie défenderesse.

Un immeuble formé des:

Lot 92-15: de forme irrégulière, borné au nord et au sud

par des parties non subdivisées du numéro 92, à l'est par le numéro 91-16, à l'ouest par le numéro 92-14, mesurant sept pieds dans la ligne nord, trente et un pieds dans la ligne sud, soixante-six pieds dans la ligne est et cinquante-deux pieds dans la ligne ouest formant une superficie de 1 006 pieds carrés, le tout tel que décrit aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache;

Lot 95-8: de forme irrégulière, borné au nord par une partie non subdivisée du numéro 95 et par le numéro 92-15 a), à l'est par le numéro 95-7, au sud par le numéro 95-6 et à l'ouest par le numéro 95-9 mesurant cinquante pieds de largeur par une profondeur de soixante-dix pieds dans la ligne est et cent pieds dans la ligne ouest formant une superficie de 4 670 pieds carrés, le tout tel que décrit aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, le tout avec bâtisse y dessus érigée portant le

numéro civique 1811, Lake-Breeze, cité des Deux-Montagnes.

La mise à prix est fixée à 4 575,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, QC, le QUINZIÈME jour d'AOÛT 1980, à QUINZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif  
Cour provinciale

Saint-Jérôme, le 17 juin 1980.

7561-0

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Terrebonne

No 725-02-000080-794

**G**EORGE DOWNING ESTATE DRILLING LTÉE, partie demanderesse, contre DAVID LEINAN, 1658 A, Grand-Trunk, Pointe-St-Charles, partie défenderesse.

«Un emplacement face à l'avenue Evans, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la Corporation de Gore comme étant partie du lot originaire douze, lettre A, dans le Quatrième Rang (ptie 12ARIV); mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur dans les lignes est et ouest par cent douze pieds et cinq dixièmes de pied (112,5 pi) de profondeur dans les lignes nord et sud; ayant une superficie de cinq-mille six cent vingt-cinq pieds carrés (5 625 pi<sup>2</sup>) le tout en mesures anglaises plus ou moins. Borné vers le nord et l'est par des rues privées, vers le sud par une autre partie dudit lot 12 A et l'arrière vers l'ouest par une autre partie du lot 12A appartenant à Edna Desjardins-Roy; la ligne sud est parallèle, et située à cinq cent quatre-vingt-dix pieds (590 pi) au nord de la ligne nord du lot 12A-54, dudit rang dudit cadastre; la ligne ouest est située à cent douze pieds et cinq dixièmes de pied (112,5 pi) vers l'est d'une route publique. Ledit emplacement paraît

comme étant le lot 177 sur un plan de subdivision proposé connu par les parties. Avec bâtisse érigée portant le numéro civique 45, avenue Evans dans la municipalité de Gore.»

«Tel qu'il existe maintenant avec tous les droits, membres et appartenances sans exception ni réserve d'aucun genre de la part du vendeur.»

La mise à prix est fixée à 1 275,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, à Lachute, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AOÛT 1980, à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif  
Cour provinciale

Saint-Jérôme, le 19 juin 1980.

7597-0

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Montréal

No 500-02-044943-798

**P**IERRE ROBITAILLE LTÉE, corps politique dûment incorporé ayant son siège social au 476, Grande-Côte à Rosemère, district de Terrebonne, province de Québec,

partie demanderesse, contre A.K. GERSTER INC., corps politique dûment incorporé ayant une place d'affaires au 4331, North Federal Highway, suite 403, Fort Lauder-

dale, Florida, U.S.A., partie défenderesse.

«Un emplacement ayant front sur la rue Tylee en la ville de Rosemère, connu et désigné comme étant le lot numéro 82 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 52 (52-82) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.»

La mise à prix est fixée à 750,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

«Un emplacement ayant front sur la rue Tylee en la ville de Rosemère connu et désigné comme étant le lot numéro 83 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 52 (52-83) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse

de Sainte-Thérèse-de-Blainville.»

La mise à prix est fixée à 1 100,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue De Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le TREIZIÈME jour d'AOÛT 1980, à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif  
Cour provinciale

Saint-Jérôme, le 19 juin 1980.

7618-0

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000148-795

**L'**HONORABLE JUGE BENJAMIN C. SCHECTER, domicilié au numéro 5350, rue MacDonald, app. 1014, en la ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, partie demanderesse, contre LES ENTREPRISES DU LAC MILLETTE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville de Saint-Adèle, district de Terrebonne, à 795, boulevard Sainte-Adèle, et GUY MAINVILLE, domicilié à 795, boulevard Sainte-Adèle, district de Terrebonne, partie défenderesse.

#### Désignation:

Un emplacement situé en la municipalité de Sainte-Adèle, dans le comté de Terrebonne, composé de la moitié indivise des lots suivants, savoir:

1. Des lots numéros vingt-huit, trente et cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit «A» (8A-28, 30 et 55), dans le Quatrième Rang, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, comté de Terrebonne;

2. Des lots numéros huit et vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf «A» (9A-8 et 23), dans le Quatrième Rang canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, comté de Terrebonne;

3. D'une partie non subdivisée des lots numéros huit «B» et neuf «A» (pties 8B et 9A), du rang IV, canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne.

Bornée comme suit: en front vers le sud par la rue portant le numéro de cadastre 9A-21; en arrière vers le nord par le lot no 8B-65 et par les parties des lots nos 8B-66 et 9A-32; vers l'est par une partie des lots nos 8B et 9A; et vers l'ouest par une partie non subdivisée du lot no 9A.

Mesurant cent vingt-trois pieds et deux dixièmes de pied (123,2 pi) en front dans sa ligne sud; cent trente pieds (130,0 pi) dans sa ligne ouest; cent quarante-deux pieds et trente-six centièmes de pied (142,36 pi) dans sa ligne nord; et cent quarante-huit pieds et quarante-sept centièmes de pied (148,47 pi) dans sa ligne est, contenant une superficie totale de dix-huit mille deux cent trente-six pieds carrés et trois dixièmes de pied carré. Mesures anglaises. (sup.: 18 236,3 pi<sup>2</sup>).

Ledit emplacement étant composé comme suit:

1. D'une partie non subdivisée du lot numéro huit B (ptie 8B), du rang IV, canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne.

Bornée comme suit: de figure triangulaire, borné vers le sud-ouest par la partie du lot no 9A ci-après décrite; vers le nord par le lot no 8B-65 et par une partie du lot no 8B-66; et vers l'est par une partie non subdivisée du lot no 8B.

Mesurant soixante-sept pieds et sept dixièmes de pied (67,7 pi) dans sa ligne sud-ouest; cinquante-cinq pieds (55,0 pi) dans sa ligne nord; et cinquante-quatre pieds et soixante-dix-huit centièmes de pied (54,78 pi) dans sa ligne est. Contenant une superficie de mille quatre cent soixante-deux pieds carrés et six dixièmes de pied carré. Mesures anglaises. (sup.: 1 462,6 pi<sup>2</sup>).

2. D'une partie non subdivisée du lot numéro neuf A (ptie 9A), du rang IV, canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne.

Bornée comme suit: vers le sud par la rue portant le numéro de cadastre 9A-21; vers l'ouest par une partie non subdivisée du lot no 9A; vers le nord par une partie du lot

no 9A-32; vers le nord-est par la partie du lot no 8B ci-avant décrite; et vers l'est par une partie non subdivisée du lot no 9A.

Mesurant cent vingt-trois pieds et deux dixièmes de pied (123,2 pi) dans sa ligne sud; cent trente pieds (130,0 pi) dans sa ligne ouest; quatre-vingt-sept pieds et trente-six centièmes de pied (87,36 pi) dans sa ligne nord; soixante-sept pieds et sept dixièmes de pied (67,7 pi) dans sa ligne nord-est; et quatre-vingt-treize pieds et soixante-neuf centièmes de pied (93,69 pi) dans sa ligne est. Contenant une superficie de seize mille sept cent soixante-treize pieds carrés et sept dixièmes de pied carré. Mesures anglaises. (sup.: 16 773,7 pi<sup>2</sup>).

5. D'une partie non subdivisée du lot numéro neuf A (ptie 9A), du rang IV, canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne.

Bornée comme suit: vers le sud par une rue portant le numéro de cadastre 9A-21; vers le sud-ouest et l'ouest sud-ouest par une rue portant le numéro de cadastre 9A-20; vers le nord partie par le lot no 9A-31 et partie par le lot no 9A-32; et vers l'est par une partie non subdivisée du lot no 9A.

Mesurant vingt et un pieds et trente-sept centièmes de pied (21,37 pi) dans sa ligne sud; de là, soixante et un pieds et dix-sept centièmes de pied (61,17 pi) dans une autre ligne sud le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de cent quarante-deux pieds (142,0 pi); de là, quarante-neuf pieds et cinq centièmes de pied (49,05 pi) dans une ligne sud-ouest le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de trente pieds (30,0 pi); de là, cent pieds (100,0 pi) dans sa ligne ouest; cent pieds et quatre-vingt-sept centièmes de pied (100,87 pi) et soixante pieds (60,0 pi) dans sa ligne nord, laquelle est une ligne brisée; et cent trente pieds (130,0 pi) dans sa ligne est. Contenant une superficie de dix-sept mille cent soixante-quatorze pieds carrés. Mesures anglaises. (sup.: 17 174,0 pi<sup>2</sup>).

6. D'une partie non subdivisée du lot numéro neuf A (ptie 9A), du rang IV, canton de Morin, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne.

Bornée comme suit: vers le sud-sud-est par une rue étant une partie non subdivisée du lot no 9A; vers l'est-nord-est par une partie non subdivisée du lot no 9A; vers le nord-ouest partie par le lot no 9A-29 et partie par une partie du lot no 9A; et vers le sud-ouest par une autre partie non subdivisée du lot no 9A.

Mesurant cent quinze pieds (115,0 pi) dans sa ligne sud-sud-est; cent quarante-sept pieds et quatre-vingt-treize centièmes de pieds (147,93 pi) dans sa ligne nord-nord-est; cent trente-trois pieds et soixante-quinze centièmes de pied (133,75 pi) dans sa ligne nord-ouest; et cent trente-quatre pieds et soixante-seize centièmes de pied (134,76 pi) dans sa ligne sud-ouest. Contenant une superficie de dix-sept mille cinq cents pieds carrés. Mesures anglaises. (sup.: 17 500 pi<sup>2</sup>).

#### Désignation:

1. Toute la partie du lot originaire numéro neuf «A» (ptie 9A), dans le Quatrième Rang (rg IV) canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle, bornée vers le sud-ouest, par la ligne qui sépare ledit lot originaire numéro 9A du lot originaire numéro 9B, des mêmes rang, canton et cadastre; vers le nord-ouest, par une autre partie dudit lot originaire numéro 9A, appartenant à la succession de M. Max Siegman ou représentants; vers le nord-est, par la ligne qui sépare ledit lot originaire numéro 9A du lot originaire numéro 8B, des mêmes rang, canton et cadastre et vers l'est-sud-est, par le chemin public du 4<sup>e</sup> Rang.

À déduire toutefois de la partie ci-dessus décrite dudit lot originaire numéro 9A, l'emplacement suivant, savoir:

Une partie dudit lot originaire numéro 9A, que monsieur Hervé Bastien se réserve et conserve la propriété, de figure irrégulière, d'une superficie totale de quarante mille pieds carrés (40 000 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises précises et sur laquelle se trouve érigée une maison de ferme. Cette partie dudit lot qui sera à un endroit choisi par ledit Hervé Bastien devra être bornée vers l'est, par le chemin public du 4<sup>e</sup> Rang; vers le sud-ouest, l'ouest et le nord-est, par d'autres parties de la partie présentement vendue dudit lot originaire numéro 9A.

2. Toute la partie du lot originaire numéro huit «B» (ptie 8B), dans le Quatrième Rang (rg IV), canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle, bornée vers le sud-ouest, partie par la ligne qui sépare ledit lot originaire numéro 8B du lot originaire numéro 9A, des mêmes rang, canton et cadastre et partie par une autre partie dudit lot originaire numéro 8B, appartenant à la succession M. Max Siegman ou représentants; vers le nord-ouest, partie par la ligne qui sépare le 4<sup>e</sup> Rang du canton de Morin du 5<sup>e</sup> Rang du canton de Morin et partie par une autre partie dudit lot originaire numéro 8B, appartenant à la succession de M. Max Siegman ou représentants; vers le nord-est, par la ligne qui sépare ledit lot originaire numéro 8B du lot originaire numéro 8A, des mêmes rang, canton et cadastre et vers le sud-est, par le chemin public du 4<sup>e</sup> Rang.

À déduire toutefois de la partie ci-dessus décrite dudit lot originaire numéro 8B, les emplacements décrits aux termes des actes dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, sous les numéros 147117, 158995, 166678, 170126, 170400, 182643, 211784, 299185, 229408 et 236998.

3. Toute la partie du lot originaire numéro huit «A» (ptie 8A), dans le Quatrième Rang (rg IV), canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle, bornée vers le sud-ouest, par la ligne qui sépare ledit lot originaire numéro 8A du lot originaire numéro 8B, des mêmes rang, canton et cadastre; vers le nord-ouest, par la ligne qui sépare le 4<sup>e</sup> Rang du canton de Morin du 5<sup>e</sup> Rang du canton de Morin; vers le nord-est, par la ligne qui sépare ledit lot originaire numéro 8A du lot originaire

numéro 7, des mêmes rang, canton et cadastre et vers le sud-est, par le chemin public du 4<sup>e</sup> Rang.

À déduire toutefois de la partie ci-dessus décrite dudit lot originaire numéro 8A, les emplacements décrits aux termes des actes dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, sous les numéros 132852, 145837, 147758, 175422 et 208550.

4. Toute la partie des lots originaires numéros neuf «A» et huit «B» (pties 9A et 8B), dans le Quatrième Rang (rg IV), canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle, et plus particulièrement décrite comme suit, savoir:

Commençant à un point situé sur le côté sud-est du chemin public du 4<sup>e</sup> Rang et à une distance de deux cent cinquante pieds (250 pi) au nord-est de la ligne de division qui sépare ledit lot originaire numéro 9A du lot originaire numéro 8B, des mêmes rang, canton et cadastre, et mesurée le long du chemin public dudit 4<sup>e</sup> Rang; de là, se dirigeant vers le sud-ouest et le sud, le long de la ligne sud-est-est dudit chemin public du 4<sup>e</sup> Rang jusqu'à un point situé au coin nord-ouest d'une autre partie dudit lot originaire numéro 9A, appartenant à M. Armand Durocher ou représentants; de là, se dirigeant vers l'est-nord-est, en longeant la borne nord de l'emplacement de M. Armand Durocher ou représentants, de celui de M. Roland Durocher ou représentants, de celui de M. Yvon Durocher ou représentants et la borne nord-ouest-nord de l'emplacement de M. J. Bertrand ou représentants jusqu'à un point situé sur le bord du lac Daly ou Millette; de là, se dirigeant vers le nord-nord-est, en suivant le bord du lac Daly ou Millette, jusqu'à une borne posée à l'endroit suivant, savoir: commençant à l'extrémité sud-est d'un ruisseau qui est la charge du lac allant vers le nord-ouest, une distance de quatre-vingts pieds (80 pi) en longeant le bord sud-ouest dudit ruisseau et de là, vers le sud-ouest, une distance de cent pieds (100 pi) et c'est à cet endroit qu'est située ladite borne; de là, se dirigeant vers le nord-ouest, la distance nécessaire pour rencontrer le point d'origine. Cette partie desdits lots originaires numéros 9A et 8B, est bornée comme suit, savoir: vers l'ouest-nord-ouest, par le chemin public du 4<sup>e</sup> Rang; vers le nord-est, par une autre partie dudit lot originaire numéro 8B, appartenant à monsieur Hervé Bastien ou représentants; vers l'est-sud-est, par le lac Millette et vers le sud-sud-ouest, par les emplacements de Armand Durocher ou représentants, Roland Durocher ou représentants, Yvon Durocher ou représentants et J. Bertrand ou représentants.

Avec et sujet à un droit de passage sur une lisière de terrain, permettant de communiquer au lac artificiel du Sun Valley (ptie 9A) et mieux décrit aux termes d'un acte de vente, dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, sous le numéro 349353.

Sujet également au droit de passage mentionné aux termes de l'acte de vente dont copie a été enregistrée au bu-

reau de la division d'enregistrement de Terrebonne, sous le numéro 349353 et à la modification apparaissant aux termes d'un acte de convention, cession, droit de passage, etc..., dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, sous les numéros 452094 et 256628.

5. Les lots subdivisés suivants, savoir:

a) Les lots numéros cinquante-trois, cinquante-quatre et cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit «B» (8B-53, 54 et 55), dans le Quatrième Rang (rg IV), canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie.

b) Les lots numéros cinquante et cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit «A» (8A-50 et 51), dans le Quatrième Rang (rg IV), canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie.

À distraire également, tous les lots subdivisés servant de rue ou de passage et tous les lots ou parties de lots vendus aux termes des actes, dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, sous les numéros 361781, 393754, 398070, 427117, 436006, 447333, 439284, 452187, 442440, 458532, 475601, 365592, 366577, 379097, 417055, 423851, 426699, 429358, 436006, 380435, 394480, 403179, 432856, 436670, 378934, 406543, 425611, 457405, 479521, 474583, 475428, 515666, 530035, 440272, 450083, 483351, 452094, 367781, 457052 et 510936 (mainlevée accordée par L'Honorable Juge Benjamin C. Schecter en faveur de «Les Entreprises du Lac Millette», par dépôt sous le numéro 142666).

Également à distraire, tous les lots subdivisés et pris à même les lots numéros 7, 8A, 8B et 9A, du Quatrième Rang (rg IV), canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie.

Moins et à distraire toutefois les parties des lots 7, 8A et 8B du Quatrième Rang du canton de Morin de la paroisse de Sainte-Adèle décrites dans les mainlevées consenties par le demandeur et enregistrées sous les numéros 142666 et 143651 de la division de Terrebonne.

La mise à prix est fixée à 17 275,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus «en bloc», au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue De Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour d'AOÛT 1980, à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif  
Cour supérieure

Saint-Jérôme, QC, le 19 juin 1980.

7619-0

**Trois-Rivières***Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Montréal  
 No 500-02-004110-792

**B**ANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation dûment constituée, ayant une place d'affaires au 1200, avenue McGill College, suite 610, ville et district de Montréal, demanderesse, contre GAÉ-TAN BRINDLE, résidant et domicilié au 1171, rang des 12-Terres, Saint-Paulin, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR, bureau d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, mis en cause.

«Partie du lot 196: un emplacement situé en la paroisse de Saint-Paulin, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre de la paroisse de Saint-Paulin, comme étant une partie du lot numéro cent quatre-vingt-seize (ptie 196) totalisant cent quatre pieds (104 pi) de largeur sur une profondeur de soixante-douze pieds (72 pi), mesures anglaises et borné comme suit: en front vers le nord, par le chemin public du rang des Douze-Terres tel qu'élargi par le ministère de la Voirie; en pro-

fondeur vers le sud, et des deux (2) côtés, vers l'est et vers l'ouest, par une autre partie du lot numéro 196 appartenant à Roger Plourde ou représentants.

Avec une maison dessus construite, et toutes les bâtisses s'y trouvant, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 1 692,00 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, province de Québec, le VINGTIÈME jour du mois d'AOÛT 1980, à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
 ME JEAN PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif  
 Cour supérieure

Trois-Rivières, le 18 juin 1980.

7562-0

**Vente(s) pour taxes****Ville de Lorraine**

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Lorraine, que l'immeuble ci-après décrit sera vendu à l'enchère publique en la salle des délibérations du Conseil de la ville de Lorraine, située au 100, Grande-Côte, à Lorraine, province de Québec, le MERCREDI VINGT-TROISIÈME jour du mois de JUILLET 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec les intérêts et les frais, plus les frais encourus subséquemment à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

Cadastre officiel de la paroisse de  
 Sainte-Thérèse-de-Blainville

No de rôle: 711-140; No de cadastre: 960-7; Propriétaire: Jean-Guy Legault Inc.

La subdivision numéro 7 étant une partie du lot originaire numéro 960, du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Taxes municipales: 1 291,64 \$; taxes scolaires: 119,05 \$; total: 1 410,69 \$.

Lorraine, le 17 juin 1980.

*Le greffier,*

BRENDA B. LÉVEILLÉ.

7521-26-2-0

**Ville de Maple-Grove**

Avis public est, par les présentes, donné, par la soussignée, greffier de la susdite municipalité que l'immeuble ci-dessous sera vendu à l'enchère publique le MARDI 16 septembre 1980, à DIX-NEUF HEURES à l'hôtel de ville de Maple-Grove, 149, rue Saint-Laurent à Maple-Grove.

Lot no 50-15:

Limites: nord-est: rue Brébeuf (50-16); sud-ouest: limite citée de Beauharnois; nord-ouest: lot 50-14; sud-est: partie du lot no 50.

Propriétaire: J. W. Kilgour & Bro. Ltd.

Les conditions d'adjudication sont: paiement comptant et immédiat.

Donné à Maple-Grove, le 19 juin 1980.

7620-27-2-0

*Le greffier,*  
 YVETTE BERGERON.

## Errata

Gazette	Rubrique	Page	Lire:	Au lieu de:
24(14-06-80)	Correction des lettres patentes (Article 12)	6857	LIGUE DE BALLE MOLLE INDÉPENDANTE DE GRANBY INC. 1642-5647	LIGUE DE BALLE MOLLE INDÉPENDANTE DE GRANBY INC. 1642-5647
23(07-06-80)	Avis de dissolution éventuelle de corporations	6705	LES PRODUITS CHIMIQUES D. & D. INC. D & D. CHEMICAL PRODUCTS INC. 1369-0300	LES PRODUCTIONS CHIMIQUES D. & D. INC. D. & D. CHEMICAL PRODUCTS INC. 1369-0300
7523-o				

**CENTRE DE PSYCHANALYSE ET DE  
PSYCHOTHÉRAPIE D'OUTREMONT INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de constitution en date du 23 mai 1980, de la compagnie «CENTRE DE PSYCHANALYSE ET DE PSYCHOTÉRAPIE D'OUTREMONT INC.», paru le 21 juin 1980 à la page 7040 du numéro 25 de la *Gazette officielle du Québec*, en corrigeant le mot «PSYCHOTÉRAPIE» de manière que le nom se lise ainsi: «CENTRE DE PSYCHANALYSE ET DE PSYCHOTHÉRAPIE D'OUTREMONT INC.»

*Le directeur des compagnies,*

HUBERT GAUDRY.

7524-o 1644-7930

**LES CONSULTANTS AGRICOLES DE  
L'ESTRIE INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de constitution, en date du 10 mars 1980, de la compagnie «LES CONSULTANTS AGRICOLES DE L'ESTRIE», paru le 5 avril 1980 à la page 4762 du numéro 14 de la *Gazette officielle du Québec*, en ajoutant le mot «INC.» de manière que le nom se lise ainsi: «LES CONSULTANTS AGRICOLES DE L'ESTRIE INC.»

*Le directeur des compagnies,*

HUBERT GAUDRY.

7524-o 1641-7438

**JEAN PAUL DES ROCHERS EXPERT CONSEIL  
GESTION ET RESSOURCES HUMAINES INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de consti-

tution, en date du trois avril 1980, de la compagnie «JEAN PAUL DESROCHERS EXPERT CONSEIL GESTION ET RESSOURCES HUMAINES», paru le 7 juin 1980 à la page 6685 du numéro 23 de la *Gazette officielle du Québec*, en corrigeant le mot «DESROCHERS» manière que le nom se lise ainsi: «JEAN PAUL DESROCHERS EXPERT CONSEIL GESTION ET RESSOURCES HUMAINES INC.»

*Le directeur des compagnies,*

HUBERT GAUDRY.

7524-o 1643-3807

**ÉQUIPEMENTS HICKSON INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de continuation en date du 13 mars 1980, de la compagnie «ÉQUIPEMENTS KICKSON INC.», paru le 12 avril 1980 à la page 4981 du numéro 15 de la *Gazette officielle du Québec*, en corrigeant le mot «KICKSON» de manière que le nom se lise ainsi: «ÉQUIPEMENTS HICKSON INC.»

*Le directeur des compagnies,*

HUBERT GAUDRY.

7524-o 1360-6793

**Cité du Cap-de-la-Madeleine**

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 7176 de l'édition numéro 25 du 21 juin 1980. Au deuxième paragraphe nous aurions dû lire: «La commission municipale du Québec par décision en date du cinquième jour de juin 1980» au lieu de: «La commission municipale du Québec par décision en date du cinquième jour 1980.»

7523-o

Veillez noter que dans l'avis publié à la page 3417 de l'édition numéro 8B du 23 février 1980, la sous-catégorie aurait dû se lire: «Entrepreneurs en installation de matériel de protection contre l'incendie» au lieu de: «Entrepreneurs en installation de gicleurs contre l'incendie (4253)».

7523-o

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 6780 de l'édition numéro 23 du 7 juin 1980. Au dernier paragraphe, deuxième colonne, neuvième ligne, nous aurions dû lire: l'article 482 du Code criminel, la juridiction d'un magistrat sous la partie XVI» au lieu de «l'article 482 du Code XVI»

7526-o

## INDEX

## ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

	Page
CO-OP D'HABITATION DE MONTMAGNY ( <i>Modification des fins d'une association</i> ) .....	7503
COOPÉRATIVE DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS PRIVÉS DE BELLECHASSE ( <i>Formation</i> ) .....	7503
COOPÉRATIVE D'HABITATION LE PETIT MATIN (LIMOILOU) ( <i>Formation</i> ) .....	7503
COOPÉRATIVE D'HABITATION «LOGIS CO-OP» (HAUTERIVE) ( <i>Formation</i> ) .....	7503

## AVIS DIVERS

CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ROCK-Forest, NUMÉRO 7518 (LES) .....	7503
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-RÉMI, NUMÉRO 1822 (LES) .....	7503
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE VERCHÈRES, NUMÉRO 7596 (LES) .....	7504
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE VILLE-MERCIER, NUMÉRO 7554 (LES) .....	7504
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE DE VALLEYFIELD (L.P.) .....	7503
JONQUIÈRE, VILLE ( <i>Fin du programme de rénovation urbaine, secteur Kénogami</i> ) .....	7503
MONTRÉAL, VILLE ( <i>Constation de l'annexion de certains lots</i> ) .....	7504
SUCCESSION LUCIEN CAYER ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> ) .....	7505

## CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE ST-CUTHBERT (LA) ( <i>Modification de territoire</i> ) .....	7506
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JEAN-DE-MATHA DE MONTRÉAL (LA) ( <i>Modification de territoire</i> ) .....	7506

## CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

## ACCORDÉS

ACKAD, MOHSEN JOSEPH .....	7506
CHAREST, PIERRE ÉMILE .....	7506
COLLARD, RONALD THOMAS JOHN .....	7506
COTTEN, MARIE JEANNINE LILIANE .....	7506
DUMAIS, MARIE YVONNE ANDRÉE .....	7506
GENDRON, MARIE GILBERTE GEORGETTE .....	7506
GUAY, RENÉ OSCAR .....	7507
HAMEL, MARIE THÉRÈSE JACINTHE .....	7507
LAPALME, JOSEPH EUGÈNE PAUL ÉMILE .....	7507
LIRETTE, JOSEPH CLAUDE ALAIN KARL .....	7507
MALO, JOSEPH BENOÎT .....	7507
MARCOTTE, MARIE GUYLAINE .....	7507
OLIVIER, MARIE GUYLAINE CHANTAL .....	7507
PERRIER, SERGE .....	7507
PETITCLERC, MARIE DENISE NOËLLA YOLAINE .....	7507
POULIOT, EUGÉNIE FRANÇOISE HONORINE MARIE-SOLEIL .....	7507
POULIOT, JOSEPH MAURICE TONY .....	7507
TREMBLAY, MARIE-FRANCE .....	7508

## DEMANDES

ALBERT, GUILLAUME .....	7508
BARRETTE, JOSEPH GASPARD DIDACE .....	7508
BEAUDET, JOSEPH GASTON MARCEL .....	7508
CHARBONNEAU, LUCIEN .....	7508
COUTU, MARIE MICHÈLE PASCALE ANDRÉE .....	7508
GAGNON, OLIVE .....	7508
GUEDES, ALCEMIR GUIMARAES .....	7508
LACHANCE, SUZANNE .....	7508
LAVOIE, MARIE JEANNE D'ARC .....	7509
MACOVICIUC, GEORGES .....	7509
MARTEL, JOSEPH LOUIS-GEORGES MARCEL .....	7509
McKAY, DELLA .....	7509

**CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE****DEMANDES — suite**

	Page
MOTOLA, JEFF .....	7509
NOËL, LAURENT .....	7509
POIRIER, JOSEPH GILLES JOCELYN .....	7509
VICTORIA APPOLINE (dite PAULINE SAUMURE) .....	7509

**CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)**

LUXENBERG (LOUIS) ET AL. c. PIPALKOTI S.A. ( <i>Ordonnance</i> ) .....	7510
VINCENT (GINETTE <i>alias</i> GENE) c. SURGIT SINGH ( <i>Ordonnance</i> ) .....	7510

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

DÉCISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE RÉGULIER .....	7488
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ .....	7492
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ .....	7489
— DÉCHETS .....	7501
— LOCATION .....	7498
— MARITIME .....	7502
— PRODUITS NOMMÉS .....	7493
— PUBLIC ÉCOLIER .....	7482
— PUBLIC TAXI .....	7483
— PUBLIC VOYAGEUR .....	7481
— TRANSPORT EN VRAC .....	7499
INTRODUCTION DE REQUÊTES	
— MONTRÉAL .....	7460
— MONTRÉAL ( <i>Transport de déchets</i> ) .....	7479
— QUÉBEC .....	7471
— QUÉBEC ( <i>Transport de déchets</i> ) .....	7480
PROPRIO MOTU .....	7480

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)****1<sup>er</sup> AVIS DE DISSOLUTION (Article 26)**

VENTES & SERVICES D'AUTOMOBILES ARMEN (QUÉBEC) LTÉE .....	7431
---	------

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)****CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)**

ACTIVEX INC. ....	7431
ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR AVEUGLES .....	7431
ASSOCIATION DES CADRES DE L'INFORMATIQUE — SECTION MONTRÉAL .....	7431
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .....	7431
ASSOCIATION DES LOCATEURS DE CAMIONS ET DE REMORQUES DU QUÉBEC (L') .....	7431
ASSOCIATION POUR LE PLANNING DES NAISSANCES DE MONTRÉAL .....	7431
CENTRE LAVAL MERCHANTS ASSOCIATION .....	7431
CHASSEURS ET PÊCHEURS DE GROS-MORNE INC. (LES) .....	7431
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE L'OISEAU BLEU DE MASCOCHE INC. ....	7432
CLUB DE PROMOTION SPORTIVE DE CHICOUTIMI INC. (LE) .....	7432
CLUB SOCIAL LE BRIN D'ACIER INC. (LE) .....	7432
CLUB SOCIAL L'ÉCHANGE INC. ....	7432
CLUB SPORTIF CHASSE & PÊCHE D'ALBANEL INC. ....	7432
CONSEIL DES LOISIRS DU CANTON DELISLE .....	7432
DAOUST (PAUL) CONSTRUCTION (QUÉBEC) INC. ....	7432
GRANDS FRÈRES DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC. (LES) .....	7432
GROSSESSE-SECOURS INC. ....	7432
HABITAT FAMILLE ET TROISIÈME ÂGE, MONTRÉAL .....	7432
LOISIRS DE ST-CLÉOPHAS .....	7432
MANSIONS CAR RADIO (QUÉBEC) LTD. ....	7432

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**

	Page
<b>CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) — suite</b>	
MEUNERIE ST-PATRICE INC. (LA) .....	7432
PNEUS LABONTÉ INC. (LES) .....	7432
SERVICES DE GRUES LAMARCHE INC. ....	7432
SPENCER (C.A.), LIMITED .....	7432
SPEYER AGENCIES INC. ....	7432
SUPER MARCHÉ MAYRAND & FRÈRES INC. ....	7432
THRABE INC. ....	7432
<b>CORRECTION DES LETTRES PATENTES (Article 12)</b>	
LIGUE DE BALLE MOLLE INDÉPENDANTE DE GRANBY INC. ( <i>Erratum</i> ) .....	7559
<b>CORRECTION DES LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES (Article 12)</b>	
FABRICANTS KAYANNA INC. (LES) .....	7433
<b>DEMANDES DE DISSOLUTION</b>	
ALIMENTATION E F INC .....	7510
ALLIED METALS CORPORATION .....	7510
BELGEO REAL ESTATE INC. ....	7510
BERGOLD CORP. ....	7511
BLOCK METALS LIMITED .....	7511
*CANABEC EXPLORATION COMPANY ( <i>N.P.L.</i> ) .....	7511
CAROMAR DISTRIBUTORS LTD. ....	7511
CENTRELLE INC. ....	7511
DISTRIBUTEURS CAROMAR LTÉE .....	7511
ENTREPRISES ALIMENTAIRES DE L'OUEST INC. (LES) .....	7511
ENTREPRISES J.-GUY MORIN (LAVAL) LTÉE .....	7511
GARAGE GEMME & ALIX INC. ....	7511
GARNEAU (RAOUL) & FILS LTÉE .....	7512
HOFFNER (JOHN) INVESTMENTS INC. ....	7512
IMMEUBLES JACQUES LAFOND INC. (LES) .....	7512
LASALLE (ROGER) INC. ....	7512
LINEN CHEST INC. (THE) .....	7512
LONDON ZIG ZAG SPRING LTD. ....	7512
PLACEMENTS CHAMADE INC. (LES) .....	7512
PLACEMENTS F.A.D. INC. (LES) .....	7512
POSEURS DE LAVAL (LES) .....	7512
STOCK (THOMAS G.) INC. ....	7512
WEBER (LEONARD J.) CONSTRUCTION CO. ....	7513
WESTERN FOOD ENTERPRISES INC. ....	7511
<b>DISSOLUTION (Article 28)</b>	
AGENCES DE VENTE J.P. LONGLADE LTÉE (LES) .....	7433
BEAUCOIN LTD. ....	7433
BOULANGERIE ALLATT (1973) LTÉE .....	7433
BOUTIQUE QUARTIER LATIN INC. ....	7433
BROLEK CORPORATION .....	7433
CORPORATION MULTICOR INTERNATIONAL .....	7433
ÉBÉNISTERIE PERREAULT INC. ....	7433
EXPRESS BOGOTA S.A. INC. (L') .....	7433
FERNO INVESTMENT CORP. ....	7433
GALERIES DU PALAIS INC. (LES) .....	7433
INSTANT SALES CORP. ....	7433
LABBÉ (MARCEL) AUTOMOBILE (1971) INC. ....	7433
LASALLE BLANKET CO. LTD. ....	7433
LYNNROW REALTY CORP. ....	7434
McFARLAND (H.J.) CONSTRUCTION COMPANY (QUÉBEC) LIMITED .....	7434
NATIONAL & OVERSEAS FINANCE CORPORATION .....	7434

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)****DISSOLUTION (Article 28) — suite**

	Page
PLACEMENTS J.P.G. LTÉE (LES) .....	7434
PLACEMENTS MODÈLES INC. (LES) .....	7434
RAMHURST INVESTMENT CORP. ....	7434
SALLES DE QUILLES CENTRE LTÉE .....	7434
SERVICES JARGUE-FALONG INC. ....	7434
TERMINAL CENTRE (1964) CORPORATION .....	7434
ZILPINE LTD. ....	7434

**ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)**

AGENCE DE VOYAGES POPULAIRE INC. ....	7434
ALLAIRE & TREMBLAY INC. ....	7434
AMALGAMATED INDUSTRIES LIMITED .....	7434
AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE .....	7434
ARMACO (1971) INC. ....	7434
ARSENAULT (CLAUDE) INC. ....	7434
ASSOCIATION CULTURELLE ST-DÉMÉTRIUS DE PAKIA LACONIAS .....	7435
ASSOCIATION DE BASEBALL DE ST-HENRI INC. (L') .....	7435
ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS .....	7435
ASSOCIATION GÉNÉRALES DES ÉTUDIANTS DU CAMPUS DE DRUMMONDVILLE INC. ....	7435
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE SOINS ESTHÉTIQUES (A.Q.P.S.E.) INC. ....	7435
ASSURANCES J. FERNAND COULOMBE INC. ....	7435
ASTORIA REALTIES CO. LTD. ....	7435
AUVENTS MÉTRO INC. (LES) .....	7435
BABE TRANSPORT INC. ....	7435
BEAULIEU & GOYET INC. ....	7435
BENEDETTI (R.) CONSTRUCTION INC. ....	7435
CENTRE COMMERCIALE, INDUSTRIEL & SPORTIF MONT-BLEU INC. ....	7435
CENTRE D'ANIMATION SOCIALE FOI ET PARTAGE .....	7435
CENTRE D'INFORMATION B.L.O.C. INC. (LE) .....	7435
CENTRE QUÉBÉCOIS D'INNOVATION INDUSTRIELLE .....	7435
CLUB DE GOLF COURVILLE LTÉE .....	7435
CLUB DE GOLF OKA INC. ....	7435
CLUB DE SKI DE FONDS D'ALMA INC. ....	7435
CLUB NAUTIQUE KANASUTA BOAT CLUB INC. ....	7435
CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. SHERBROOKE INC. ....	7435
COMMUNICATIONS VIRUS INC. ....	7436
CONSEIL DES AGENCES DE PUBLICITÉ DU QUÉBEC .....	7436
CURZI & ASSOCIÉS INC. ....	7436
DASSON COPPER CORPORATION LTD. (N.P.L.) .....	7436
DÉCORS ST-AMOUR INC. (LES) .....	7436
DUCLOS (PAUL-RÉNÉ ET LAURENT) INC. ....	7436
ÉDIFICE BRODEUR LTÉE .....	7436
ENTREPOSAGE MASKA LTÉE .....	7436
ENTREPRISES ALBERT DUBRUI INC. ....	7436
ENTREPRISES ASCOLI INC. (LES) .....	7436
ENTREPRISES L.T. & P. ROY INC. (LES) .....	7436
ENTREPRISES LAURÉNAT INC. (LES) .....	7436
ENVIRONNEMENT L'ACADIE LTÉE .....	7436
FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-LUC .....	7436
FONDATION SERGE SAVARD POUR LE HOCKEY COLLÉGIAL «AAA» .....	7436
FORMENTON INC. ....	7436
GARAGE MASKOUTAIN LTÉE .....	7436
GARAGE RENÉ HARVEY INC. ....	7436
GARNEAU (PATRICK) & ASSOCIÉS INC. ....	7436
GESTION FRANCHEVILLE INC. ....	7436
GROUPE DODÉKA INC. (LE) .....	7436

## COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

## ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — suite

	Page
IMMEUBLES BELLAVANCE INC. (LES) .....	7437
INSTITUT QUÉBÉCOIS DES ARTS ET DES SCIENCES DE L'ENREGISTREMENT MUSICAL (L') .....	7437
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS LAMOUREUX LTÉE (LES) .....	7437
KREDO CANADA, INC. ....	7437
LABERGE (PIERRE E.) INC. ....	7437
LÉVEILLÉ (JEAN) & ASSOCIÉS INC. ....	7437
LIGUE DE BALLE MOLLE MAJEURE DE LAVAL INC. ....	7437
LIGUE DE HOCKEY 30 ANS ET PLUS (AYLMER) .....	7437
LOISIRS DE TERRASSE BON-AIR (LES) .....	7437
MARCHÉ LAPOINTE INC. ....	7437
MICHAUD (J.A.), INC. ....	7437
MODES RAINETTE INC. ....	7437
MORIN (J.A.) & FILS INC. ....	7437
OEUVRE DES SAINTS APÔTRES (L') .....	7437
ORNAL REALTIES INC. ....	7437
PARIZEAU, PRATTE, GUIMOND, MARTIN & ASSOCIÉS INC. ....	7437
PAVAGES S.A. INC. (LES) .....	7437
PELLETIER (GERMAIN) LTÉE .....	7437
PESNER (ALAN S.) & ASSOCIÉS LTÉE .....	7437
PHOTO MEUNIER (1979) INC. ....	7437
PIÈCES ÉLECTRIQUES D'AUTOS J.S. INC. ....	7437
PLACE LORETTEVILLE INC. ....	7438
PLACEMENTS MONTIER INC. (LES) .....	7438
PLACEMENTS PICARDIE LTÉE (LES) .....	7438
PLACEMENTS ROGER LAVIGNE LTÉE (LES) .....	7438
PLOMBERIE DAUDELIN INC. ....	7438
POTVIN-GODIN INC. ....	7438
PRESSES SOLIDAIRES INC. (LES) .....	7438
PRODUITS LAITIERS BAGOT INC. (LES) .....	7438
PROJET LOCAS LIMITÉE .....	7438
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES MORGUARD (QUÉBEC) LIMITÉE (LES) .....	7438
PUBLICIMA INC. ....	7438
PUBLICITÉ CABANA, SÉGUIN INC. ....	7438
QUECO ELECTRIC LTD. ....	7438
R & J ENTERPRISES INC. ....	7438
RENCONTRE (BISCUM) INC. (LA) .....	7438
REVUE L'ÉGLISE CANADIENNE (LA) .....	7438
ROLL FABRIC BINDING INC. ....	7438
ROULOTTES BELLEFEUILLE INC. ....	7438
ROYBOUR INC. ....	7438
SÉCURITÉ VILLE-MARIE INC. ....	7438
SERVICE DE COPIE CAPRI INC. ....	7439
SERVICE D'ÉDIFICE ATLAS LTÉE .....	7439
SERVICES DE GRUES LAMARCHE INC. ....	7439
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA POINTE BLAKE LTÉE .....	7439
SOCIÉTÉ D'OPÉRETTE LAKESHORE INC. (LA) .....	7439
SOCIÉTÉ JALICO INC. (LA) .....	7439
SOGESCAL INC. ....	7439
SUD ÉLECTRIQUE INC. ....	7439
TECHNOSPOT QUÉBEC INC. ....	7439
TÉLÉSAG INC. ....	7439
TEXTILES SAVARD INC. (LES) .....	7439
TRANSPORT R.J.P. INC. ....	7439
TRANSPORTS JEAN & FILS INC. (LES) .....	7439
TREMBLAY (ÉMILE) & FILS LTÉE .....	7439
TREMBLAY (PAUL) TRANSPORT LTÉE .....	7439
TREMBLAY (RENÉ) LTÉE .....	7439
VACHON INC. ....	7439
VAILLANCOURT (M. D.) LTÉE .....	7439

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)****FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)**

FOURNITURES DE CHAUSSURES CENTRALES INC. .... 7440

**LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES**

ASSELIN AUTOMOBILE INC. .... 7440  
 AUTOMOBILES ASSELIN LA MALBAIE INC. .... 7440  
 BISSON & BISSON INC. .... 7440  
 BOIS DE CONSTRUCTION MONTRÉAL INC. .... 7442  
 BOLDUC (NORMAND) INC. .... 7440  
 BONAVENTURE CREATIONS INC. .... 7440  
 BONAVENTURE CREATIONS (QUÉBEC) LTD. .... 7440  
 BRASGOLD (R.) ENTREPRISES INC. .... 7441  
 BROTHERS TRADING CORP. .... 7440  
 CENTRE DE PLONGÉE NEPTEAU INC. .... 7440  
 CENTRE ÉDUCATIF COMMUNAUTAIRE RENÉ GOUPIL .... 7440  
 CENTRE INTERCULTUREL MONCHANIN .... 7440  
 CENTRE MONCHANIN .... 7440  
 CHAMBRE D'IMMEUBLE CENTRE DU QUÉBEC INC. .... 7440  
 CHAMBRE D'IMMEUBLES DE DRUMMONDVILLE, VICTORIAVILLE, SOREL-TRACY, ST-HYACINTHE  
 INC. .... 7440  
 CHASSIS D'AUTOS DU QUÉBEC INC. .... 7442  
 COMITÉ DU CENTENAIRE DE NORMANDIN .... 7440  
 CONSTRUCTION ROCH INC. .... 7442  
 CRÉATIONS BONAVENTURE INC. (LES) .... 7440  
 CRÉATIONS BONAVENTURE (QUÉBEC) LTÉE (LES) .... 7440  
 DE GUISE, BERNIER ET ASSOCIÉS INC. .... 7440  
 DÉPANNEUR J.M.L. INC. .... 7441  
 DOMON (YVAN) INC. .... 7441  
 DOMREMY-MONTRÉAL .... 7441  
 DONOHUE NORMICK INC. .... 7441  
 ENTREPRISES R. BRASGOLD INC. (LES) .... 7441  
 FERS & MÉTAUX RELIABLE INC. (LES) .... 7442  
 FONDATION DU CENTENAIRE DE NORMANDIN .... 7440  
 FONDATION WILBROD BHERER .... 7441  
 FONDATION WILBROD BHERER POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE .... 7441  
 GARDE DE ST-ALEXIS DE GRANDE-BAIE INC. .... 7441  
 GARDE PAROISSIALE DE ST-ALEXIS DE GRANDE-BAIE, INC. (LA) .... 7441  
 GRENACHE BARBECUE INC. .... 7442  
 HÔPITAL D'ANJOU INC. (L') .... 7441  
 IMPERIAL EQUIPMENT MANUFACTURING LTD. .... 7441  
 INDUSTRIES DBM LIMITÉE (LES) .... 7441  
 JAQUEMA INC. .... 7441  
 LEMIEUX (J.-R.) AND SON INC. .... 7441  
 LEMIEUX (J.-R.) ET FILS INC. .... 7441  
 LEMIEUX (J.R.) LTD. .... 7441  
 LEMIEUX (J.R.) LTÉE .... 7441  
 LOCATION LIBERTÉ LIMITÉE .... 7441  
 MACHINERIES L.M. INC. .... 7441  
 MEILLEURS MAGASINS D'ESCOMPTE REX INC. (LES) .... 7441  
 MONTRÉAL LUMBER SALES INC. .... 7442  
 MOTEL DU PLATEAU INC. .... 7441  
 MOTEL TROTTIER INC. .... 7441  
 MUTZKE (U.F.) INC. .... 7441  
 PAGÉ (LOUIS) INC. .... 7441  
 PIÈCES HYDRAULIQUES DE PRÉCISION (LONGUEUIL) INC. .... 7441  
 PRECISION HYDRAULIC MANUFACTURING INC. .... 7441  
 PROVINCIAL TRANSMISSION INC. .... 7441  
 QUÉBEC FRAME SERVICE INC. .... 7442  
 QUÉBEC 1534-1984 .... 7442

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)****LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — suite**

	Page
RELIABLE STEEL & METALS CORP. ....	7442
RESTAURATION MIG INC. ....	7442
REX BETTER DISCOUNT STORES INC. ....	7441
ROCH CONSTRUCTION LTD. ....	7442
RÔTISSERIES GRENACHE INC. (LES) ....	7442
ST-ROMUALD CONSTRUCTION LTÉE ....	7442
SOGESTAR INC. ....	7442
SUNOR LTÉE ....	7442
T.G. LUMBER SALES LTD. ....	7442
TREMPEURS D'ACIER DU QUÉBEC INC. (LES) ....	7442
VENTE DE BOIS DE CONSTRUCTION T.G. LTÉE ....	7442

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)****DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

À LA SALOPETTCETERA. . INC. ....	7442
ALI-FRUIITS INC. ....	7442
AMÉNAGEMENTS A P INC. (LES) ....	7442
ARPEMETS VERTS G. FORTIN INC. (LES) ....	7442
ATELIER D'USINAGE T.D. INC. ....	7443
AUBERGE VACANCES PIEKOUAGAMI INC. ....	7443
AUTO RETEC (1980) INC. ....	7443
BÉTONS RE-CO INC. (LES) ....	7443
BIJOUTERIE RICHARD MASSICOTTE INC. ....	7443
BOUTIQUE S. & H. INC. ....	7443
BRETON (FÉLIX) INC. ....	7443
BUJOLD (J. DENIS) INC. ....	7443
CENTRE DE PSYCHANALYSE ET DE PSYCHOTHÉRAPIE D'OUTREMONT INC. ( <i>Erratum</i> ) ....	7559
CENTRE DE RÉPARATION H.B. INC. ....	7443
CIMENTIER MAROCK INC. ....	7443
CONFECTION D.M. INC. ....	7443
CONSTRUCTIONS VALÈRE INC. (LES) ....	7443
CONSULTANTS AGRICOLES DE L'ESTRIE INC. (LES) ( <i>Erratum</i> ) ....	7559
COPYCO INC. ....	7443
COUPONS CHEZ LUCILLE INC. ....	7443
COUVERTURE DE L'ESTRIE INC. ....	7443
DÉPANNEUR CLAUDE VENNE INC. ....	7443
DESCHÈNES EXPRESS INC. ....	7443
DESGRENIERS & ROBICHAUD INC. ....	7443
DES ROCHERS (JEAN PAUL) EXPERT CONSEIL GESTION ET RESSOURCES HUMAINES INC. ( <i>Erratum</i> ) ....	7559
DISQUES UNI-SON COWANSVILLE INC. (LES) ....	7443
DISQUES UNI-SON GRANBY INC. (LES) ....	7443
DOMAINE DES CAILLOUX INC. ....	7443
DROLET, BESSELLE ET LANDREVILLE INC. ....	7444
DUCHESNE, DUMAS ET ASSOCIÉS INC. ....	7444
ENTREPRISES CASTI INC. (LES) ....	7444
ENTREPRISES D.J. BEAUREGARD INC. (LES) ....	7444
ENTREPRISES J.P. FOURNIER INC. (LES) ....	7444
ENTREPRISES MARCELLE BEAUMONT INC. (LES) ....	7444
ÉRABLIÈRE ÉMILIE LACHANCE & FILS INC. ....	7444
ÉVAPORATEURS WATERLOO INC. (LES) ....	7444
EXCOR INC. ....	7444
FERME ADAM ET FILS INC. ....	7444
FERME DES MURAILLES INC. ....	7444
FERME GERGUY INC. ....	7444
FERME GIMARO INC. ....	7444
FERME GODFRIN INC. (LA) ....	7444

## COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

## DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

	Page
FERME JARRET ET FRÈRES INC. ....	7444
FERME R.S.G. GÉLINAS INC. ....	7444
FERMES JA-MI-FER INC. (LES) ....	7444
GARON (GEORGES) IMMEUBLES INC. ....	7444
GESTION AMMEGUNTIC INC. ....	7444
GESTION F.F.T. CANADA INC. ....	7444
GESTION G.S.G. INC. ....	7444
GESTION GAUDAN INC. ....	7444
GESTION JACQUES TREMBLAY INC. ....	7445
GESTION PRAG INC. ....	7445
GESTION RÉAL RAJOTTE INC. ....	7445
GESTION ROSS & LEFEBVRE INC. ....	7445
GIJU INC. ....	7445
GROUPE L.F.R. INC. (LE) ....	7445
GROUPE SKAWANATI INC. (LE) ....	7445
HYDRAULIQUE B.R. INC. ....	7445
IMMEUBLES FONTAINE INC. (LES) ....	7445
INVESTISSEMENTS A.H.B. INC. (LES) ....	7445
KATRA INC. ....	7445
LANDRY (JEAN CLAUDE ET MARCEL) INC. ....	7445
LAVOIE (ROGER) & FILS INC. ....	7445
LEME INC. ....	7445
LEROUX (GÉRARD) ET FILS INC. ....	7445
LINGERIE GUILBERT INC. ....	7445
LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. BEAUCE INC. ....	7445
LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. MATANE INC. ....	7445
LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. MONT-LAURIER INC. ....	7445
LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. RIMOUSKI INC. ....	7445
LOCATION UNI INC. ....	7445
MESSERVIER & FRÈRE INC. ....	7445
1641-9061 QUÉBEC INC. ....	7446
1641-9095 QUÉBEC INC. ....	7446
1641-9103 QUÉBEC INC. ....	7446
1644-6189 QUÉBEC INC. ....	7446
1645-1247 QUÉBEC INC. ....	7446
1645-1734 QUÉBEC INC. ....	7446
1645-1742 QUÉBEC INC. ....	7446
1645-2500 QUÉBEC INC. ....	7446
1645-2674 QUÉBEC INC. ....	7446
1645-3037 QUÉBEC INC. ....	7446
MODES HARMONIE INC. ....	7446
MORIN (GÉRALD) INC. ....	7446
MOTEL CONTINENTAL (1980) INC. ....	7446
MULTI-SPORT DE LA RIVE-SUD INC. ....	7446
NOUVEAUTÉS DE L'EST INC. (LES) ....	7446
PAPIERS GRANDE VILLE INC. ....	7446
PAPINEAU BAR-LAITIER INC. ....	7446
PAVAGE ATOMIQUE INC. ....	7446
PÊCHERIES E. TURBIDE INC. (LES) ....	7446
PÉPINIÈRE MARBOIS INC. ....	7446
PERRAS (EDMOUR) SANITAIRE INC. ....	7446
PHOTO DE L'ÉCOLIER INC. (LA) ....	7447
PLACEMENTS CHIBOUGAMAU INC. ....	7447
PLACEMENTS E.L. NAULT INC. (LES) ....	7447
PLACEMENTS PIERRE SIGOUIN INC. (LES) ....	7447
PLAMONDON ET ASSOCIÉS INC. ....	7447
PLANTATIONS DE L'ESTRIE INC. ....	7447
PNEUS R.M.R. (1980) INC. (LES) ....	7447

## COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

## DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

	Page
POTAGER CÔTÉ INC. ....	7447
PRODUCTIONS QUÉVERS INC. (LES) .....	7447
PRODUCTIONS RENY INC. (LES) .....	7447
PRODUCTIONS V'LA L'BON VENT INC. (LES) .....	7447
PRODUCTIONS WESTERN DU QUÉBEC INC. (LES) .....	7447
PRODUITS CHIMIQUES DE LA RIVE-SUD INC. ....	7447
QUINCAILLERIE ST-LÉONARD INC. ....	7447
REMBOURRAGE DE CHICOUTIMI INC. ....	7447
REMBOURRAGE UNIVERSEL L.D. INC. ....	7447
RESTAURANT JERRY PIZZÉRIA INC. ....	7447
RESTAURANT MARCEL D'AOUST INC. ....	7447
S. & H. SHOPPE INC. ....	7443
SAVARD (MARC) MUSIQUES INC. ....	7447
SÉRIGRAPHE ARTCO INC. ....	7447
SERVICE D'AUTO WESTMOUNT INC. ....	7447
SERVICE DE PATATES VICTOR INC. ....	7447
SOCIÉTÉ D'ESTIMATION ROLAND BOUCHER INC. (LA) .....	7448
SOCIÉTÉ POPULAIRE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION DE L'EST DU QUÉBEC SPEDEQ INC. ....	7448
STUDIO DE DANSE ACADÉMIQUE VALENTINO INC. ....	7448
SYSTÈME D'ALARMS SHERBROOKE INC. ....	7448
TAVERNE DE L'OUVRIER INC. ....	7448
TERRASSES SAINT-SULPICE, INC. (LES) .....	7448
VÊTEMENTS COLLÉGIAL INC. (LES) .....	7448

## DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ADMESTRIE INC. ....	7448
AGENCE DE VOYAGE RAPIDE TRANSITALIA INC. ....	7448
ANDRÈS (PAUL) INC. ....	7448
ASSURANCES TREMBLAY, FORTIN, SIMARD, BÉRUBÉ & ASSOCIÉS INC. (LES) .....	7448
ATELIER DE MÉCANIQUE LAVAL LTÉE .....	7448
AUTOMOBILES ST-JOVITE LTÉE (LES) .....	7448
BUANDERIE STE-AGATHE INC. ....	7448
CANIMPORT LTÉE .....	7448
CLUB DE GOLF DE LAC ETCHEMIN INC. ....	7448
COMPAGNIE FERNAND GOUPIL LTÉE .....	7449
COMPAGNIE NOËL CHESTERFIELD LTÉE (LA) .....	7449
CONSTRUCTION J.P.F. INC. ....	7449
CONSTRUCTIONS A.D.J. INC. ....	7449
CORPORATION ROGEX INC. (LA) .....	7449
CUISINES LA MOISSON D'OR INC. (LES) .....	7449
CUMULATIVE INVESTMENT CORP. ....	7449
DEMERS (PAUL) & FILS INC. ....	7449
DORMEX INC. ....	7449
ENTREPRISES B.C.G.L. INC. (LES) .....	7449
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES C.J. DUPUIS INC. (LES) .....	7449
ENTREPRISES LOUMARODE INC. (LES) .....	7449
ENTREPRISES M. CANADA (ABITIBI) LTÉE (LES) .....	7449
ENTREPRISES MARCEL GUÉRIN INC. (LES) .....	7449
ÉQUIPEMENTS HICKSON INC. (Erratum) .....	7559
ÉQUIPEMENTS M.B.F. INC. ....	7449
FERME JACQUES VINCENT & FILS INC. (LA) .....	7449
FERME POULAIN INC. ....	7449
FERMES OKAK INC. (LES) .....	7449
GESTION A.T. INC. ....	7449
GESTION M.P.R. INC. ....	7449
GESTION THOMAS INC. ....	7449

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)****DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

	Page
GILAMBERT LTÉE .....	7449
INDUSTRIES CARROUSEL INC. (LES) .....	7450
INVESTISSEMENTS BÉCAMO LTÉE (LES) .....	7450
LEBEL (PAUL), INC. ....	7450
LECLAIR (C.) FOURRURES & FILS LTÉE .....	7450
LOCATION AUTOBEC MONTRÉAL LTÉE .....	7450
MARCHÉ ARCAND ET COLLIN INC. ....	7450
MATÉRIAUX ACOUSTIQUES ROSEMONT INC. ....	7450
MATHIEU (PLACIDE) & FILS INC. ....	7450
MEGAGEST INC. ....	7450
METOSUD INC. ....	7450
MEUBLES JAYMAR LTÉE (LES) .....	7450
MORIN INCORPORÉ .....	7450
MOTEL DES PAYS D'EN HAUT LTÉE : .....	7450
MOTEL GONDOLIER INC. ....	7450
MOTEL-RESTAURANT BRISSETTE INC. ....	7450
PIERRANNICK INC. ....	7450
PLACEMENTS ALADIN INC. (LES) .....	7450
PLACEMENTS B.G.L. INC. ....	7450
PLACEMENTS G. BRETON INC. ....	7450
PLACEMENTS RADIATION INC. (LES) .....	7450
PRODUCTIONS 9 INC. (LES) .....	7450
PROMOTIONS CAMÉLÉON INC. ....	7450
PROMOTIONS DU LYS INC. ....	7451
RÉMIX INC. ....	7451

**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION**

ALIMENTATION HAMEL & FRÈRES INC. ....	7451
AUBERGE LE MARTINET INC. ....	7451
AUTO PORT-JOLI (1973) INC. ....	7451
BOILY (LORENZO) INC. ....	7452
BOUTIQUE ARBELLE INC. ....	7452
COMPAGNIE D'AUVENTS CANADIENS INC. ....	7451
COMPAGNIE D'AUVENTS CANADIENS L.R. INC. ....	7451
CORPORATION MINIÈRE CERTAC .....	7451
CUISINES LA MOISSON D'OR INC. (LES) .....	7451
DOMAINE DE LA FONTAINE INC. ....	7452
GESTION CROC INC. ....	7452
ISOLATION NORDIC INC. ....	7451
LECLAIR (C.) FOURRURES & FILS LTÉE .....	7452
MAISON D'ARMES À FEU INC. ....	7452
1641-8980 QUÉBEC INC. ....	7452
1642-6785 QUÉBEC INC. ....	7452
1643-0670 QUÉBEC INC. ....	7452
1643-9119 QUÉBEC INC. ....	7452
PAGEAU (JEAN ROCH) INC. ....	7451
PLACEMENTS DE L'OR VERT INC. (LES) .....	7452
PLACEMENTS LA MOISSON D'OR INC. (LES) .....	7451
PORTNEUF TRANSPORT INC. ....	7452
PROVINOR INC. ....	7452
RÉFRIGÉRATION MICHEL DENAULT INC. ....	7452
RÉFRIGÉRATION MICHEL DENEALT INC. ....	7452
SERRURIER ROBILLARD LTÉE (LE) .....	7452
SOCIÉTÉ DE GESTION RONALD CHARBONNEAU INC. ....	7452
STATION DE SERVICE G. RIOUX INC. ....	7451
THIBODEAU (L.) TRANSPORT INC. ....	7452
VIDÉO SERVICE INC. ....	7452

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**

	Page
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ</b>	
BIEN-ÊTRE CONTRÔLE DE L'ESTRIE INC. ....	7452
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION</b>	
SERRURIER ROBILLARD LTÉE (LE) .....	7451
SIROIS (ARTHUR), LTÉE .....	7451
SIXTEEN INVESTMENT CORP. (THE) .....	7451
SOCIÉTÉ PROGARDE INC. (LA) .....	7451
TEXTILES RAYMOND PARENT INC. ....	7451
TOWN VENDING MACHINE CO. LTD. ....	7451
U.N.I.K. AUTO INC. ....	7451

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)****LETTRES PATENTES**

ACTIVITÉS SOCIALES ST-FULGENCE INC. ....	7453
ÂGE D'OR DE ST-GUY .....	7453
AÎNÉS ROMANESQUES (LES) .....	7453
ARTI-MAIN INC. ....	7453
ARTISANAT LA PÉRADE INC. ....	7453
ASSOCIATION DE SOCCER AMATEUR DE MASCOUCHE .....	7453
ASSOCIATION DE SOCCER DE SEPT-ÎLES INC. ....	7453
ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL DE LA BAIE DES HA! HA! (L') .....	7453
ASSOCIATION DES LOISIRS DE BORDEAUX, AHUNTSIC ET CARTIERVILLE .....	7453
ASSOCIATION DES PARENTS DU COLLÈGE D'ALMA INC. ....	7453
ASSOCIATION DES PHILIPPINS PROGRESSISTES .....	7453
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS-RIVERAINS DU LAC BEAUPORT INC. ....	7453
ASSOCIATION DU BASEBALL AMATEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES .....	7453
ASSOCIATION DU GROUPE D'ACTION (A.G.A.) INC. ....	7453
ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE DU SUD-OUEST (WESTERN) .....	7453
ASSOCIATION FÉMININE DE ST-MICHEL .....	7453
ASSOCIATION MOULIN D'OR INC. ....	7454
ATELIERS DE DANSE SOCIALE DU LAC (LES) .....	7454
BALLE LENTE MIXTE ST-FULGENCE INC. ....	7454
BEAONSFIELD-KIRKLAND BASEBALL BOARD INC. ....	7455
BONJOUR LE MONDE, LAURENTIDES INC. ....	7454
CENTRE CULTUREL DE ST-ÉLEUTHÈRE .....	7454
CENTRE DE BÉNÉVOLAT LES 6M. INC. ....	7454
CENTRE DE RECHERCHE ET D'ANIMATION CULTURELLE (HUBERDEAU) (C.R.A.C.) (LE) .....	7454
CENTRE POINT D'APPUI DE LANAUDIÈRE .....	7454
CHÂTEAUGUAY VALLEY HORSE CLUB INC. ....	7454
CLUB DE BOXE LAC-MÉGANTIC INC. ....	7454
CLUB DE COURSE À PIED L'ASTRAGALE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD INC. ....	7454
CLUB DE NATATION DE LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES INC. ....	7454
CLUB DE NATATION ESPADON DE PRINCEVILLE INC. ....	7454
CLUB DE SKI NAUTIQUE DE BOUCHERVILLE .....	7454
CLUB DES RAQUETTEURS LE SALABERRY INC. ....	7454
CLUB D'ESCRIME DE RIMOUSKI INC. (LE) .....	7454
CLUB ÉQUESTRE DE LA RÉGION DE CHÂTEAUGUAY INC. ....	7454
CLUB LE NEZ PLAT INC. ....	7454
CLUB MOTO-CROSS DE ST-LUDGER .....	7454
CLUB RÉCRÉATIF LG-4 .....	7454
COMITÉ DE COORDINATION DE GROUPES PARRAINS DE RIMOUSKI .....	7454
COMITÉ DE LA ST-JEAN DU LAC CAYAMANT .....	7455
COMITÉ DES FÊTES POPULAIRES DE BULLION (LE) .....	7455
COMITÉ DES LOCATAIRES DU PAVILLON MONSEIGNEUR RENÉ AUDET INC. ....	7455
COMITÉ DES LOISIRS DE BAIE DES HOMARDS INC. ....	7455
COMITÉ DES PÊCHEURS DE BRADOR .....	7455
COMITÉ DU TOURNOI DE GOLF DES EMPLOYÉS DES POSTES .....	7455

**COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)****LETTRES PATENTES — suite**

	Page
COMITÉ D'UNION DE BIENFAISANCE D'ENTRAIDE CHARLEMAGNE PÉRALTE (C. U. B. E. P.) .....	7455
COMITÉ MISSIONNAIRE DE BUCKLAND (C.M.B.) INC. ....	7455
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS DE LACHINE .....	7455
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC DANS LA RÉGION DE ST-BLAISE .....	7455
COMMISSION DES LOISIRS DE CANTON TREMBLAY (LA) .....	7455
CONSEIL DE BASEBALL DE BEACONSFIELD-KIRKLAND INC. (LE) .....	7455
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE BROMONT WATERLOO, LAC BROME (LA) .....	7455
CORPORATION DES FÊTES DE LA ST-JEAN DE ST-CANUT .....	7455
DIFFUSION DES ARTS CARCÉRAUX DU QUÉBEC .....	7455
ÉCOLE MOTO NORD-EST-QUÉBEC INC. ....	7455
ÉCOLE RÉGIONALE DE BALLET DE BAIEVILLE .....	7455
ENSEMBLE FOLKLORIQUE RÉGIONAL TAM TI DELAM INC. (L') .....	7455
ENTRAIDE ET LOISIRS DES HABITATIONS MENTANA .....	7456
ÉQUIPE DES JEUNES CATHOLIQUES À L'OEUVRE INC. (L') .....	7456
ÉQUIPE POUR L'ORGANISATION DES FÊTES DANS OUTREMONT (E.P.O.F.O.) (L') .....	7456
FÉDÉRATION DES AMATEURS DE LA BASSE-COUR DU QUÉBEC INC. ....	7456
FONDATION DE PROMOTION DU SPORT AMATEUR AU QUÉBEC .....	7456
FONDATION RENOUVEAU INC. (LA) .....	7456
GARDERIE DE PICQUOT .....	7456
GROUPE DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MAURICIE .....	7456
GROUPE DES FEMMES DE MONT ST-PIERRE INC. (LE) .....	7456
LIGUE DE BALLE MOLLE RIVE-SUD .....	7456
LIGUE DE BALLE-MOLLE DE STE-ODILE INC. (LA) .....	7456
LIGUE DE HOCKEY DES SPORTIFS LAVALLOIS INC. ....	7456
LIGUE LAURENTIENNE DE BASEBALL SENIOR .....	7456
MAISON DE LA MARIONNETTE DU QUÉBEC INC. (LA) .....	7456
McCORD MUSEUM .....	7456
MILADIES INC. (LES) .....	7456
MOUVEMENT «LA PORTE OUVERTE» INC. (LE) .....	7456
MUSÉE McCORD .....	7456
PARENTS-SECOURS STE-JULIE INC. ....	7456
PLEIN AIR LAC DU CERF INC. ....	7456
PLOUKS DE LACHUTE INC. (LES) .....	7456
RÉGROUPEMENT DES CITOYENS DU TRAIT-CARRÉ .....	7457
ROUTIERS DE LA MAURICIE (LES) .....	7457
S G D A SOCIÉTÉ DE GESTION DE DROITS D'AUTEURS .....	7457
SERVICE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE RAYON DE SOLEIL .....	7457
SHECRILIRE .....	7457
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE .....	7457
SOUS-POSTE D'AFFECTATION DE PORT-CARTIER, RÉGION 09 SECTEUR NO 3 .....	7457
TABLE RONDE DES OVEP DE L'ESTRIE .....	7457
THÉÂTRE DES CONFETTIS INC. (LE) .....	7457
THÉÂTRE DU GANOUÉ INC. ....	7457
VOITURIERS UNIS DU QUÉBEC INC. (LES) .....	7457
ZÉRO ZÉRO, ASSOCIATION POUR LA JEUNESSE DU SUD-OUEST DU QUÉBEC INC. ....	7457

**COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES****PERMIS**

PRIME DEVELOPMENT LTD. ....	7457
-----------------------------	------

**CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA****AVIS DE QUALITÉ**

GAUTHIER, ADÉLARD .....	7513
GAUTHIER, DENIS .....	7513
GRAINDLAIR, JEAN-DENIS .....	7513

**CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA****AVIS DE QUALITÉ — suite**

	Page
LABBÉ, MICHEL .....	7513
LESSARD, ROSAIRE .....	7513
OUELLET, MICHEL .....	7514

**DÉCRET(S)**

1755-80 — CONCERNANT L'OFFICE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU DES CHASSEURS ET PIÉGEURS CRIS .....	7514
--	------

**DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE**

BRULÉ, MARIE THÉRÈSE RITA .....	7514
CHICOUTIMI, VILLE .....	7514
NADEAU, LOUIS PHILIPPE .....	7514
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI, MUNICIPALITÉ .....	7515

**FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE**

PARTI DE L'UNION NATIONALE ( <i>État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1980 au 31 mai 1980</i> ) .....	7515
---	------

**LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA**

CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS D'I.B.M. DE LA PROVINCE DE QUÉBEC .....	7515
CIE D'EXPLOITATION DE TERRAINS LASALLE LTÉE .....	7515
CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE MONTRÉAL-NORD .....	7515
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE J.R.V. LTÉE ( <i>Changement de liquidateur</i> ) .....	7515
COOPÉRATIVE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE SPORTIF DE ST-AUGUSTIN .....	7516
DENAUT (CARL) INC. ....	7516
ENTREPRISES PORTCARDIN INC. (LES) ( <i>Changement de liquidateur</i> ) .....	7516
ENTREPRISES QUÉBIN INC. (LES) ( <i>Changement de liquidateur</i> ) .....	7516
ÉQUIPEMENT BE-RI INC. ....	7516
INVESTISSEMENTS D.L.Y. INC. (LES) ( <i>Changement de liquidateur</i> ) .....	7516
LASALLE LAND DEVELOPMENT CO. LTD. ....	7515

**MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES****CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES****ASSURANCES — LOI SUR LES**

AETERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE ( <i>Modification du nombre d'administrateurs</i> ) .....	7517
AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICATS D'AGENTS D'ASSURANCE .....	7517
GIBRALTAR GENERAL INSURANCE COMPANY ( <i>Modification de permis</i> ) .....	7518
LA GIBRALTAR, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES ( <i>Modification de permis</i> ) .....	7518
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE DORCHESTER (LA) ( <i>Délivrance de permis</i> ) .....	7518
THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY ( <i>Demande de permis</i> ) .....	7518

**ÉNERGIE ET RESSOURCES****DIVERS**

AVIS D'INTENTION DE RÉVOQUER CERTAINS DROITS MINIERS .....	7518
--	------

**NOMINATION(S)**

GRENIER, BERNARD ( <i>Juge des sessions</i> ) ( <i>Erratum</i> ) .....	7560
--	------

**POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES**

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES MÉDECINS DE C.L.S.C. DU QUÉBEC ( <i>Siège social</i> ) .....	7519
---	------

	Page
<b>PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA</b>	
BEAUHARNOIS, CITÉ .....	7519
CONTRECOEUR, MUNICIPALITÉ .....	7519
DURHAM-SUD, MUNICIPALITÉ .....	7519
LA PRÉSENTATION, PAROISSE .....	7519
LE GARDEUR, VILLE .....	7519
LOCHABER, CANTON .....	7519
MONT-SAINT-GRÉGOIRE, VILLAGE .....	7520
NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE, PAROISSE .....	7520
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, PAROISSE .....	7520
OTTERBURN-PARK, VILLE .....	7520
SAINT-AIMÉ, PAROISSE .....	7520
SAINT-DAVID, PAROISSE .....	7520
SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA, PAROISSE .....	7520
SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC, VILLE .....	7520
SAINT-MICHEL-D'YAMASKA, PAROISSE .....	7521
SAINT-PIERRE-DE-SOREL, PAROISSE .....	7521
SAINT-SIMON, PAROISSE .....	7521
SAINTE-SOPHIE, MUNICIPALITÉ .....	7521
SAINT-THOMAS-DE-PIERREVILLE, PAROISSE .....	7521
SAINT-WENCESLAS, MUNICIPALITÉ .....	7521
SAINT-WENCESLAS, VILLAGE .....	7521
YAMASKA, VILLAGE .....	7521
<b>QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT — LOI SUR LA</b>	
PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA GRANDE-RIVIÈRE-DE-LA-BALEINE ( <i>Étude d'impact sur l'environnement</i> ) .....	7522
<b>RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — LOI SUR LA</b>	
PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS .....	7522
<b>RÉGIE DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC</b>	
LISTE DES ENTREPRENEURS DE CONSTRUCTION PAR SOUS-CATÉGORIES ( <i>Erratum</i> ) .....	7560
<b>RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES</b>	
<b>AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS</b>	
D. & D. CHEMICAL PRODUCTS INC. ( <i>Erratum</i> ) .....	7559
PRODUITS CHIMIQUES D. & D. INC. (LES) ( <i>Erratum</i> ) .....	7559
<b>REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)</b>	
BOULET & FRÈRES INC. ....	7458
RESTAURANT BARBEL (1965) LTÉE .....	7458
<b>SOUMISSIONS — DEMANDES DE</b>	
BEAUPORT, VILLE .....	7530
CHAMBLY, CITÉ .....	7531
FARNHAM, VILLE .....	7532
POHÉNÉGAMOOK, VILLE .....	7533
SAINT-TIMOTHÉE, PAROISSE .....	7533
<b>SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES</b>	
SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DES BASSES LAURENTIDES ( <i>Constitution</i> ) .....	7534

**VENTE(S) PAR SHÉRIF**

	Page
<b>ABITIBI</b>	
ASSOCIÉS, SERVICE FINANCIER LTÉE (LES) c. ALLARD .....	7535
CAISSE POPULAIRE DE LA VALLÉE DE L'OR c. DANIS <i>ET AL.</i> .....	7535
CAISSE POPULAIRE DE LA VALLÉE DE L'OR c. DANIS <i>ET AL.</i> .....	7536
<b>BEAUHARNOIS</b>	
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. FARRELL .....	7536
BOISÉRIES RAYMOND INC. c. IMPERIAL GARDEN INC. ....	7537
TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED c. M.F.G. ENTERPRISES LTD. <i>ET AL.</i> .....	7537
<b>BEDFORD</b>	
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE (LA) c. TREMBLAY .....	7538
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY c. PAQUIN .....	7538
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE (LA) c. CHOINIÈRE .....	7539
<b>CHICOUTIMI</b>	
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. DELWAIDE <i>syndic</i> (FAILLITE ANDRÉ COSSETTE) .....	7540
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LONGTIN .....	7541
J.R.A.T. LIMITÉE c. LES HABITATIONS CENTRALES A.C. INC. ....	7541
<b>HULL</b>	
COMMISSION SCOLAIRE DE LA HAUTE GATINEAU (LA) c. GRATTON .....	7545
<b>JOLIETTE</b>	
SOFAB (1978) LIMITÉE c. VALIQUETTE .....	7545
<b>MINGAN</b>	
MALONEY c. LEBLANC .....	7546
<b>MONTRÉAL</b>	
BANQUE DE MONTRÉAL c. VALDEZA DE INVERSIONES S.A. <i>ET AL.</i> .....	7546
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL c. P.D. & SON CO. INC. <i>ET AL.</i> .....	7546
FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE (LES) c. BRETTSCHEIDER <i>ET AL.</i> ..	7547
<b>QUÉBEC</b>	
CAISSE POPULAIRE DE COURVILLE c. LES PELOUSES DUCHESNAY INC. <i>ET AL.</i> .....	7548
CAISSE POPULAIRE SAINT-JOSEPH DE QUÉBEC c. BERTRAND .....	7548
DESLAURIERS (RENÉ) INC. c. ISSLER .....	7549
<b>SAINT-FRANÇOIS</b>	
CRANKSHAFT GRINDING & DIESEL SERVICE INC. c. BUCKLAND .....	7549
<b>SAINT-HYACINTHE</b>	
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAUZON <i>ET AL.</i> .....	7550
BONBONS FOURNIER & FRÈRE INC. (LES) c. VANIER .....	7550
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE (LA) c. FRÉCHETTE .....	7550
<b>SAINT-MAURICE</b>	
CAYER c. TREMBLAY & LOKEN INC. <i>ET AL.</i> .....	7551

**VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite**

Page

**TERREBONNE**

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PANIZZA <i>ET AL.</i> .....	7551
C. A. C. REALTY LIMITED c. PATRY <i>ET AL.</i> .....	7552
CERNY c. MATJASKO .....	7553
DOWNING (GEORGE) ESTATE DRILLING LTÉE c. LEINAN .....	7554
ROBITAILLE (PIERRE) LTÉE c. A. K. GERSTER INC. ....	7554
SCHECTER, HONORABLE JUGE c. LES ENTREPRISES DU LAC MILLETTE INC. <i>ET AL.</i> .....	7555

**TROIS-RIVIÈRES**

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE c. BRINDLE .....	7558
--	------

**VENTE(S) POUR TAXES**

CAP-DE-LA-MADELEINE, CITÉ ( <i>Erratum</i> ) .....	7559
LORRAINE, VILLE .....	7558
MAPLE-GROVE, VILLE .....	7558











# SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES .....	7503
AVIS DIVERS .....	7503
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES .....	7506
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE .....	7506
CODE DE PROCÉDURE CIVILE .....	7510
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC .....	7431
COMPAGNIES, LOI SUR LES .....	7431-7510
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES .....	7457
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA .....	7513
DÉCRET(S) .....	7514
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE .....	7514
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE .....	7515
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA .....	7515
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES .....	7517
POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS, LOI SUR LES .....	7519
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA .....	7519
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT, LOI SUR LA .....	7522
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, LOI SUR LA .....	7522
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES .....	7458
SOUSSIONS, DEMANDES DE .....	7530
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES .....	7534
VENTE(S) PAR SHÉRIF .....	7535
VENTE(S) POUR TAXES .....	7558



## Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

### Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec  
1283, boul. Charest ouest  
Québec  
G1N 2C9

### Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

#### Québec

Place Sainte-Foy  
Tél.: 643-8035

#### Cité parlementaire

Centre administratif «G»  
Rez-de-chaussée  
Tél.: 643-3895

#### Montréal

Complexe Desjardins  
150, rue Sainte-Catherine ouest  
Tél.: 873-6101

#### Hull

662, boul. Saint-Joseph  
Tél.: 770-0111

#### Trois-Rivières

418, rue des Forges  
Tél.: 375-4811

### Librairies dépositaires

#### Amos

Librairie Querbes  
241, 1ère Avenue ouest  
Tél.: 732-5201

#### Chicoutimi

Librairie Régionale Inc.  
461, rue Racine est  
Tél.: 549-1767

#### Joliette

Librairie René Martin Inc.  
598, Saint-Viateur  
Tél.: 759-2822

#### Sherbrooke

Librairie Dussault  
Carrefour de l'Estrie  
Tél.: 569-9957

#### Librairie de la cité universitaire

Cité universitaire  
Sherbrooke  
Tél.: 569-9461

#### Îles-de-la-Madeleine

Papeterie A.M. Hubert Inc.  
C.P. 818 Cap aux Meules  
Tél.: 986-2900

#### Valleyfield

Librairie Boyer  
10, rue Nicholson  
Tél.: 373-6211

#### Rimouski

EBEQ  
150, Ave. de la Cathédrale  
Tél.: 723-8521

#### Toronto (Ontario)

Librairie Garneau Ltée  
1253, Bay Street  
Tél.: 923-4678

#### Ottawa (Ontario)

Librairie Dussault  
321, rue Dalousie  
Tél.: 236-2331

#### St-Hyacinthe

Comptoir du Livre Inc.  
548 ave Mondor  
Tél.: 774-4488

#### Saint-Boniface (Winnipeg)

Librairie Landry  
180 boul. Provencher  
Tél.: 233-3407

#### Drummondville

Librairie du Centre Catholique Inc.  
254 Brock  
Tél.: 478-0880

#### Rouyn

Service Scolaire  
150, Perreault est  
Tél.: 764-5166

#### Gaspé

Bellavance Inc.  
Place Jacques Cartier  
Tél.: 368-5777